« Le Monde des livres » : l'an 200 de la République

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14842 – 7 F — VENDREDI 16 OCTOBRE 1992 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Un nouvel épisode de l'affrontement entre M. Eltsine et M. Gorbatchev

Moscou publie des révélations sur Katyn et sur le Boeing sud-coréen

M. Eltsine a rendu publiques, mercredi 14 octobre, des archives sur le massacre de Katyn (le texte de l'ordre de Staline en vertu duquel plus de vingt mille prisonniers polonais ont été fusillés en 1940), ainsi que sur l'affaire du Boeing sud-coréen abattu en 1983 par un chasseur soviétique. Le président de la Russie entendait ainsi compromettre M. Gorbatchev, qui n'a pas été autorisé à se rendre en Italie après son déplacement à Berlin.

La nouvelle glasnost

LES documents sont accablants. Certes, dès le printemps 1990, Moscou avait enfin admis l'évidence, à savoir que le massacre, cinquante ans plus tôt, de quelque 26 000 officiers et fonctionnaires polonais, avait été *l'œuvre des Soviétiques et non* des Allemands. Mais, tout en dénonçant le NKVD et ses sbires, on s'employait alors à protéger le parti et sa direction : le jour même où M. Gorbatchev disait ordonner un complément d'enquête, il transférait dans ses archives personnelles ce que l'on peut appeler la « signature du massacre » : les pièces confirmant que la décision avait *été prise*, « *dans les règles* », si l'on peut dire, par les plus hautes autorités du PC.

Ce sont ces pièces que Boris Eltsine fait *publier aujourd'hui*, de même que des explications beaucoup *plus complètes à propos* d'un méfait plus récent du régime déchu, la destruction d'un Boeing civil sud-coréen au dessus de Sakhaline en 1983. Dès le mois d'août dernier, un journal moscovite avait publié un compte-rendu d'une réunion du bureau politique pendant laquelle le futur secrétaire général Mikhaïl Gorbatchev avait justifié les actions des militaires soviétiques et prôné une attitude « agressive » face aux accusations occidentales.

AUTANT dire que cette nouvelle *glasnost monte* de plusieurs crans par rapport à celle qu'avait déclenchée l'ancien chef du PC, et qu'elle vise d'abord à le mettre en difficulté. Après avoir dû renoncer, sous la pression internationale, à lui retirer son passeport, M. Eltsine entend signifier à son *prédécesseur* au *Kremlin qu'il ne peut en espérer* une nouvelle jeunesse, encore *moins une rentrée politique*. Il est d'ailleurs à prévoir que la phase anti-communiste de la révolution russe rendra, en se développant, de plus en plus difficile le séjour à Moscou de M. Gorbatchev, exposé à bien d'autres révélations embarrassantes.

En même temps, ce dernier épisode laisse une impression de malaise. *D'abord* par son caractère de règlement de compte quelque peu injuste. M. Gorbatchev, *parti du degré zéro de* la démocratie et de la transparence, a bien dû procéder par petites touches : s'il avait choisi de ruer dans les brancards dès 1983, sa carrière se serait sans doute arrêtée là, et il n'y aurait eu ni perestroïka ni donc de Boris Eltsine au pouvoir aujourd'hui. En tout cas pas si *tôt*.

ENSUITE parce que cette exploitation très sélective de l'histoire *n'est* pas encore toute la *glasnost attendue*. Parmi les innombrables archives laissées par l'ancien système, seules celles des services du comité central du PC sont à peu près ouvertes, et encore pas à tous. Les plus importantes, celles du KGB, de l'armée, et surtout celles du bureau politique, qui sont devenues le « fonds présidentiel », sont utilisées par le pouvoir actuel pour ses besoins du *moment*.

Autrement dit, les archives en Russie, comme le disait le marquis de Custine il y a plus d'un siècle, restent encore « *du* domaine de la couronne ». La vraie *démocratisation commencera* quand elles seront accessibles à tous *les chercheurs, russes* ou *étrangers*, sur une base d'égalité.

Mélange des genres

MOSCOU

de notre correspondant

Le mercredi 14 octobre aurait dû être un grand jour pour la nouvelle Russie démocratique, celui de la courageuse révélation de l'ultime vérité sur l'une des pages les plus ignobles de l'histoire soviétique, et donc sur le passé commun à tous les Russes d'aujourd'hui. Au lieu de quoi, on a *assisté* à un nouvel épisode du minable feuilleton *des règlements* de comptes entre Boris Eltsine et Mikhaïl Gorbatchev. Et, ce qui a le plus retenu l'attention, c'est que l'ex-président soviétique ait dû renoncer à son voyage en Italie : tout bien réfléchi, le Tribunal constitutionnel, agissant de toute évidence sur ordre de M. Eltsine, a considéré que sa permission de sortie pour l'Allemagne, où il doit assister aux obsèques de Willy Brandt, ne valait pas pour l'Italie : Rome à fait connaître son mécontentement, et les relations russo-italiennes, dont M. Eltsine ne manquait jamais une occasion de se féliciter, en ont pris un sérieux coup.

JAN KRAUZE

Lire la suite et nos informations page 3

Un accord gouvernement, médecins, assurance-maladie

Compromis sur la maîtrise des dépenses de santé

Le gouvernement, les syndicats de médecins et les caisses nationales d'assurance-maladie sont parvenus, mercredi 14 octobre, à s'entendre sur un mécanisme de maîtrise des dépenses de santé qui sera prochainement soumis au Parlement. Ce compromis, moins contraignant que le projet initial des pouvoirs publics, introduit pour la première fois des « références » médicales définies au niveau national et local.



Lire l'article de JEAN-MICHEL NORMAND et nos informations page 19

La lecture des étudiants

A l'occasion de « La fureur de lire », les 17 et 18 octobre, « le Monde », France-Loisirs et la direction du livre ont demandé à BVA un sondage sur la lecture des étudiants. Cette enquête met notamment en valeur la féminisation croissante de la lecture. 50 % des étudiantes affirment aimer beaucoup lire, contre 28 % seulement chez les étudiants. La pratique de la lecture varie également selon les cycles d'études supérieures pratiqués.

page 32

Ecole : le niveau monte

Le ministère de l'éducation nationale et de la culture publie une synthèse des travaux de recherche sur le niveau scolaire des jeunes. Ecoliers et collégiens se placent nettement dans le peloton de tête des pays développés en lecture et en mathématiques. Et il semble que, globalement, leur niveau soit plus élevé que celui de leurs aînés.

Lire l'article de CHRISTINE GARIN page 14

Union européenne : de Maastricht à Birmingham

Au menu des Douze, la répartition des compétences entre Bruxelles et les Etats membres

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze participent vendredi 16 octobre, à Birmingham, au sommet extraordinaire qui avait été convoqué par la Grande-Bretagne – présidente en exercice de la Communauté européenne – pour faire le point sur le processus de ratification du traité de Maastricht après le référendum français du 20 septembre et la tempête qui ébranla le système monétaire européen. Les Douze, qui n'ont pas l'intention de s'appesantir sur les problèmes monétaires, traiteront surtout de la « subsidiarité », ce principe de répartition des compétences entre Bruxelles et les Etats membres. Dans un article au « Monde », le premier ministre britannique, M. Major, explique la position de son gouvernement.

POINT DE VUE

Savoir où nous allons

par John Major

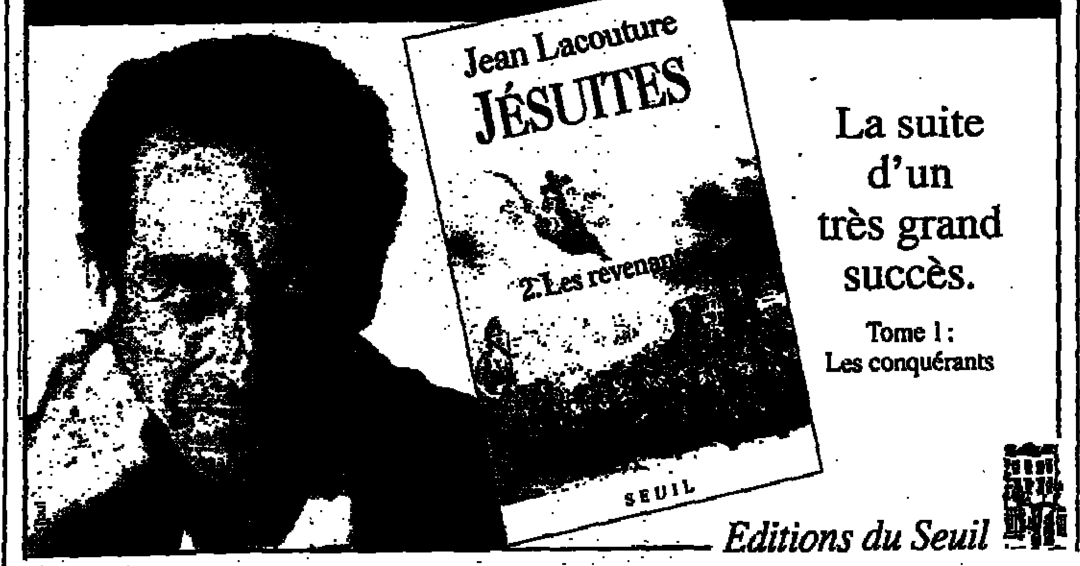
Certains sont pressés d'aller dès aujourd'hui jusqu'au bout de l'Union économique et politique. Nous respectons leurs arguments. Mais nous inclinons à la prudence : pour avoir mis des siècles à mettre en place une société politique stable et pacifique, nous savons bien qu'on ne force pas la marche de l'Histoire. Or il est clair qu'on s'inquiète – et pas seulement au Danemark, en France, en Allemagne ou en Grande-Bretagne – du rythme auquel vont les choses.

L'opinion ne se contente pas des explications des hommes politiques. Voilà donc qu'on lui demande – craint-elle – de renoncer à ses traditions nationales et institutions politiques bien-aimées, à sa liberté chérie de gérer ses propres affaires à son gré ! Ce n'est pas qu'elle soit opposée à la coopération européenne. Mais elle veut comprendre. Que les hommes politiques lui expliquent en langage clair et intelligible ce qu'ils font, et qu'ils mènent à bien la construction d'institutions européennes communes à un rythme et selon des méthodes acceptables.

Le premier enseignement à tirer des événements de ces derniers mois est donc la nécessité de donner à la Communauté européenne ouverture et transparence, et de la rendre plus proche du *citoyen*.

Lire la suite page 4

▶ John Major est premier ministre de Grande-Bretagne.



Charpak après de Gennes

L'Académie suédoise « nobélise » un physicien français pour la deuxième année consécutive

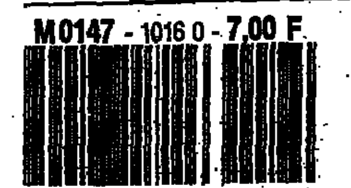
par Jean-Paul Dufour

« *Très sympathique, une figure* », dit M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace. « *Chaleureux, enthousiaste, imaginatif* », pour Pierre-Gilles de Gennes, prix Nobel 1991. Le nouveau prix Nobel de physique français Georges Charpak est unanimement apprécié par la communauté scientifique.

Est-ce un hasard si deux grands scientifiques français ont été remarqués successivement par l'Académie suédoise, pourtant peu suspecte de francophilie ? Pierre-Gilles de Gennes et Georges Charpak ont en commun une grande créativité, servie par une connaissance profonde et très « ouverte » de leur discipline et des disciplines voisines. Ils partagent un souci égal pour l'application et le devenir de leurs recherches.

Lire la suite page 12

M0147 - 1016 0 - 7,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

« Résistance et mémoire »

À l'occasion de l'inauguration, à Lyon, du Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation, le mensuel Passages et l'association Les Amis de Passages organisent jeudi 15 et vendredi 16 octobre un colloque international intitulé « Résistance et mémoire ».

Nous avons choisi de publier les interventions de trois des personnalités qui ont accepté de participer et de témoigner lors de cette manifestation.

Pour ne jamais oublier

par Roland Dumas

« Mais attention que [...] ceux qui avaient choisi le parti du crime ne redeviennent nos tourmenteurs, à la faveur de notre légèreté et d'un oubli coupable. »
René Char.

UN Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation se crée à Lyon, capitale de la Résistance. C'est dans cette même ville que le mensuel *Passages*, dirigé par M. Mallet, et l'Association des amis de *Passages* ont eu l'excellente idée d'organiser un grand colloque sur le thème : « Résistance et mémoire ». S'il est une leçon d'histoire, c'est que l'humanité n'est jamais à l'abri d'un retour de la barbarie. Mais, face au retour cyclique des forces d'asservissement et de destruction, elle sait trouver les ressources pour se sauver. La résistance au nazisme constitue le plus mémorable de ces sursauts.

La Résistance française réunit des *hommes et des femmes qui luttaient* pour la reconquête de la France. Leur combat n'était pourtant pas seulement national : moral et politique, c'était le combat pour la liberté contre un régime décidé à enrégimenter l'humanité et à la réduire en esclavage. Il s'agissait d'en finir avec la logique liberticide et dominatrice d'un Etat totalitaire dont la méthode terroriste s'appliqua à l'Europe entière jusqu'à l'inconcevable et sinistre solution *finale. La déportation dessina la* carte la plus lugubre de l'histoire de l'humanité, celle des camps de la mort, véritable dernier cercle de l'enfer. Nombreux avaient été dans l'histoire les déplacements de populations et les massacres, voire les génocides. Jamais ils n'avaient atteint le degré d'une extermination systématiquement exécutée au nom d'une prétendue science, en vérité une folie raciale et sociale.

La Résistance fut le combat de l'humanisme contre la barbarie. Après-coup, sous l'effet de l'horreur et de la honte, l'envie est grande de simplement tourner la page pour oublier. On allègue l'égarement, individuel ou collectif : et le désastre est révolu. Le « plus jamais ça » peut certes s'entendre comme une injonction à ne plus recommencer ; il peut également convaincre de l'impossibilité d'une répétition et inciter à enfouir le passé.

Or nous avons un devoir de mémoire, c'est-à-dire une mission d'avenir. On ne bâtit pas le futur sur la négligence du passé, on ne se garantit pas contre le retour des forces de destruction en oubliant leurs méfaits : telle sera la mission du Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation. Le « ça » – on pense aux conséquences du déchaînement des pulsions du « ça » freudien – doit être décrit, analysé, enseigné, conservé dans la conscience des descendants de ceux qui se sont trouvés mêlés aux époques tragiques de notre histoire, victimes et bourreaux, résistants ou simples contemporains du désastre. L'histoire peut se répéter : seul le travail de la mémoire permet de s'y préparer.

Mémoire de ce dont l'homme s'est montré capable ; mémoire de ces millions d'êtres exterminés, juifs, Tziganes, résistants et autres. Mémoire de ce qui ne doit pas s'oublier afin qu'aucune génération ne souffre ou ne fasse subir à nouveau un tel destin. Mais mémoire aussi d'un *crime incommensurable*. Faut-il alors risquer de voir l'historique des heures les plus sombres de l'humanité renvoyé à une tératologie d'autant plus inconsciente de la faculté de reproduction des monstres qu'elle serait fascinée par eux ? Faut-il s'en tenir à la seule mémoire des faits ? L'impensable interdit-il toute interprétation ?

L'aporie ne nous laisse pas désarmés face à l'insensé. Plus que l'explication de ce qui fut proprement inhumain, c'est sa reconnaissance par les hommes qui compte. Pour ces crimes contre l'humanité, il n'y a peut-être pas d'explication – sauf à décrire la logique délirante d'un pouvoir uniquement occupé à parfaire son emprise – ni de peine adaptée. Les juges au procès de Nuremberg édictèrent des *sanctions : ils regardèrent surtout*, au nom de l'humanité, l'horreur droit dans les yeux de ceux qu'ils condamnèrent.

La simple mémoire de ces crimes vaut pour leur interprétation : elle nous renvoie à l'âme de la Résistance soulevée pour défendre la liberté contre une menace évidente d'extinction. Il y avait la négation en acte : il y eut la volonté de retourner à cette dimension politique dont l'ennemi radical cherchait à nous exclure en dissociant le droit – son droit – de l'exigence morale traduite par l'exigence universelle des droits de l'homme. Résistance et mémoire : résistance, c'est-à-dire d'abord affirmation des valeurs au *nom desquelles les résistants* combattirent ; mémoire des faits. Ces faits qui révèlent le totalitarisme dont Hannah Arendt disait : « (...) *si, à partir de ces faits se dessine un appel, au nom de la Liberté et de la Justice, à mobiliser les gens pour la lutte, il ne s'agira pas de rhétorique abstraite. Les faits doivent suffire* (...). » Ceux qui oublieraient ou qui tentent de nier ces faits attentent donc non seulement à la mémoire des victimes, mais aussi à *la liberté des générations futures* et à la justice qui leur est due. Et d'abord à celles de ces peuples délivrés du carcan soviétique.

Après l'heure joyeuse des libérations, comme en témoignent le *drame qui ravage l'ex-Yougoslavie* et les conflits dans l'ex-URSS, des peuples et des nationalités longtemps bâillonnés dans un ensemble arbitraire revendiquent leur indépendance au nom de ce droit des peuples à disposer d'eux-mêmes que la France défend. Mais l'aspiration nationale tourne à l'aveuglement nationaliste : la violence s'étend, les massacres se multiplient jusqu'à cette politique de purification ethnique qui nous reporte cinquante ans en arrière, sinon aux régimes, du moins aux méthodes totalitaires. L'effroyable retour de ces dernières impose de faire prévaloir les droits de l'homme sur les droits des peuples. Simultanément sont à instaurer des Etats de droit, respectueux du droit des minorités, à partir desquels puisse se construire l'union des peuples pour une sécurité et un progrès communs : telles sont les seules solutions à la régression brutale de l'histoire sur notre continent.

C'est l'exemple que la Communauté européenne offre au monde et à l'Europe depuis plusieurs décennies : un exemple de coopération, de communauté, puis d'union, bientôt, avec l'entrée en vigueur du traité de Maastricht. Un exemple de réconciliation entre le peuple français et le peuple allemand, scellée par la reconnaissance d'un passé commun et par la volonté d'un avenir solidaire. C'est aussi cela, la mémoire : la création d'une *communauté humaine, par-delà les* frontières, dans la conscience courageuse du passé, à plus forte raison quant il est désastreux.

Nombreuses sont encore les atteintes aux droits de l'homme : ils interdisent d'être sourd à la moindre souffrance. Leur défense constitue le plus sûr garant de la paix : elle s'inspire de l'esprit de la Résistance. Je me félicite qu'une forte délégation palestinienne et une importante représentation *israélienne soient présentes en France*, pour ce Colloque organisé par *Passages* : ces deux peuples, eux aussi, ont à résister aux tentations de la violence pour vivre enfin en paix dans un respect mutuel.

⁂

Partout, la mémoire doit être un acte de vie. Le souvenir des morts nous intime de résister : à la revanche, à la violence, à l'oppression. L'activité du Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation prouvera, j'en suis certain, que l'avenir de l'humanité repose sur cette capacité de résistance.

► Roland Dumas est ministre des affaires étrangères.

La paix avec le monde arabe

par Haïm Barlev

J'AI quitté Zagreb, en Yougoslavie, en 1939, à l'âge de quatorze ans, pour aller dans une école d'agriculture en Palestine, alors sous mandat britannique.

Deux ans plus tard, en 1941, mes parents et mon frère cadet ont pu partir pour la Palestine avec le dernier Orient-Express, juste avant la guerre. Mais mes amis, un groupe d'environ cinquante garçons et filles membres d'un mouvement de la jeunesse sioniste à Zagreb, sont restés là.

Deux ans plus tard, en 1941, âgés de seize ans, ils rejoignirent les partisans et quelques mois *après, les Allemands les firent prisonniers* et les exécutèrent.

Trois d'entre nous, qui arrivèrent en Palestine en 1939, le général David Elazar, mort depuis, et moi-même, devînmes trente ans plus tard, les huitième et neuvième chefs d'état-major des forces de défense israélienne.

La perte de mes amis avec lesquels je grandis demeure ancrée dans ma mémoire. Cela ne fait aucun doute pour moi que si l'Etat juif avait existé à cette époque, le sort des Juifs en Europe aurait été différent.

Israël aurait accueilli ceux qui auraient pu échapper à la persécution nazie, mais aussi, sans aucun *doute, aurait promu activement la* résistance juive à travers l'Europe.

Pour mon peuple, les Juifs, la principale leçon a été déjà mise en pratique par la création de l'Etat. Il est clair que l'existence même de l'Etat hébreu donne des assurances aux communautés juives du monde entier, au cas où leur survie serait en danger.

La signification complète des atrocités nazies est difficile à comprendre pour un être humain.

Comment cela fut-il possible et comment les êtres humains ont-ils pu atteindre de tels niveaux de bestialité est une question qui est toujours débattue. Cela peut-il se produire uniquement en Allemagne ? Cela pourrait-il se passer dans certaines sociétés dans des circonstances données ? Aucune réponse n'est apportée à cela et je n'ai nullement l'intention d'en donner une.

Le fait est que ceci arriva, et nous devons donc partir du principe que de telles horreurs existent encore en *puissance*.

La question pratique qui se pose est : peut-on l'éviter ? Il me semble que la lutte contre ce danger devrait inclure : la reconnaissance des faits ; le souvenir de ceux-ci ; *une organisation des défenses* et le développement des immunités.

Cependant, il est bon de se souvenir qu'Hitler vint au pouvoir *via* un processus d'élections démocratiques. C'est donc l'obligation et le devoir de toute démocratie de combattre la moindre alerte de dérapage dans la dictature. Des contrôles et contrepoids efficaces, une législation appropriée, les droits de l'homme bien définis, une attention constante et la préparation nécessaire pour pouvoir prendre des mesures rapides contre tout signe de racisme, tout ceci peut servir comme défense contre la dictature.

En novembre 1947, lorsque *l'étendue complète de l'Holocauste* devint évidente, les Nations unies décidèrent un plan de partition, pour être plus précis, de la création à la fois d'un Etat hébreu et d'un Etat arabe, en Palestine. La communauté juive décida d'accepter ce plan, mais les Arabes palestiniens et les Etats arabes le rejetèrent.

Six mois plus tard, alors que le mandat britannique prenait fin, le 15 mai 1948, cinq armées arabes envahirent la Palestine avec l'intention de supprimer les Juifs de Palestine.

Six mille jeunes Juifs périrent durant cette guerre, plus de un pour cent de la population totale juive : un prix plutôt lourd pour un accord sur les lignes de démarcation, même si celui-ci durera jusqu'en 1967.

Aujourd'hui, vingt-cinq ans plus tard, nous recherchons activement la paix.

Le gouvernement d'Israël, récemment élu, ne souhaite pas dominer un million et demi de Palestiniens qui ne veulent pas être gouvernés par nous. L'Israël d'aujourd'hui est déterminé à progresser vers la paix avec le monde arabe.

Mais on ne peut atteindre la paix que si tous les partenaires potentiels sont prêts à faire des compromis. Il est évident que les revendications, les aspirations, les droits historiques d'un côté s'opposent avec ceux des autres, et à moins que tous acceptent un compromis, les chances de paix sont nulles. Israël a la volonté de considérer un compromis honnête ; espérons que ses partenaires arabes sont prêts à en faire autant.

► Haïm Barlev est ancien chef d'état-major de l'armée israélienne.

L'optimisme palestinien

par Fayçal Husseini

LE peuple palestinien et ses chefs de droit ont courageusement décidé d'aller de l'avant dans le processus de paix au Moyen-Orient, leur décision provient de leur situation actuelle qui est dans l'attente d'une solution pacifique de leur conflit et de tous les autres conflits ; elle vient aussi de leur aspiration à rejoindre la communauté mondiale en tant que nation pacifique parmi les autres.

Lorsque l'OLP décrivit les grandes lignes de son plan de paix, nous étions tout à fait conscients qu'un tel plan ne rendrait pas à notre peuple une justice véritable et absolue. Car la justice pure voudrait dire le retour de tous ceux qui ont été chassés, que les droits historiques impliqueraient le retour de la terre de Palestine.

Nous en vînmes à réaliser que, si nous insistions sur tous ces sujets, nous resterions engagés dans une guerre éternelle avec l'autre camp. C'est ainsi, car l'autre camp a sa propre version de l'Histoire. Mais pour construire la paix ensemble, il nous faut tous deux mettre de côté nos rêves grands et magnifiques qui pourraient ne pas être bons pour l'autre camp.

Nous avons donc accepté moins que ce qui était notre droit naturel, dans le but de résoudre une fois pour toutes nos problèmes avec les Israéliens.

En tant que *Palestiniens*, nous avons dû passer de douloureux compromis pour être admis à part entière au processus. Nous avons accepté des contraintes injustes, quoique temporaires, pour enclencher un processus d'une énorme signification régionale et globale. En effet, alors même que le processus de paix était en route, nous avons continué à payer un lourd tribut. Le gouvernement israélien précédent intensifia sa politique de confiscation des terres et de colonisation, nous mettant ainsi devant le fait accompli bien avant le début des véritables négociations. Ils ont ainsi essayé de démoraliser notre peuple en attaquant la crédibilité de la délégation palestinienne, à travers leur politique de déportations, de couvre-feu, de meurtres et de détentions administratives. Leur message à notre peuple fut simple et clair : Madrid était un événement, un spectacle, maintenant c'est fini et nous devons *revenir à la réalité, la routine* quotidienne de l'occupation.

L'intérêt mutuel

Nous avons été très optimistes quand nous avons vu que le peuple israélien pouvait se débarrasser de la mentalité Shamir, idéologique, étroite et intransigeante.

La paix pour laquelle nous nous battons est une paix *fondée* sur l'intérêt mutuel et non sur l'équilibre des puissances. L'équilibre des puissances est toujours l'équilibre de la peur, et la peur n'engendre ni la stabilité ni la sécurité.

Aujourd'hui, nous assistons à la montée des conflits ethniques et nationalistes et des combats dans des régions où des politiques inadaptées furent appliquées. Négliger des droits politiques de base et les aspirations des peuples dans les ex-Républiques soviétiques, en Yougoslavie, en Asie du Sud-Est a conduit à des erreurs stratégiques. Les grandes puissances ont essayé d'enterrer les aspirations *nationalistes* et les identités ethniques des peuples de ces régions sous couvert de coopération régionale de plans d'aide économique, de développement et de mécanismes de l'économie de marché libre. Injecter de l'argent et faire des *plans grandioses* dans des régions où les droits nationaux essentiels ont été refusés et où l'authenticité ethnique est niée ne ferait que gagner du temps et ne réaliserait rien de permanent en réalité.

C'est pourquoi nous pensons qu'il est prudent, pour les parties qui essayent d'atteindre stabilité et sécurité dans notre région, de commencer par répondre aux réclamations *nationales et de retarder* leurs calendriers trop précipités et faits pour arriver à la normalité *via* la coopération régionale. Ainsi la coopération régionale et la sécurité pourront produire des résultats permanents et une stabilité *durable uniquement après* que les sujets réels en jeu seront traités rapidement et de façon appropriée.

Le monde ne peut se permettre plus d'erreurs humaines et de souffrances. Aussi travaillons ensemble pour corriger ces erreurs humaines alors qu'il est encore temps !

► Fayçal Husseini est membre de la délégation palestinienne aux négociations de paix.



Le Monde des Débats invite, chaque mois, des écrivains, des spécialistes, des chercheurs venant d'horizons très divers à s'exprimer de la façon la plus libre sur quelques-unes des grandes questions du moment.

Au sommaire ce mois-ci

EUROPE : LA RÉSISTANCE DES NATIONS

Après Maastricht, le difficile apprentissage du patriotisme européen : un entretien avec Julia Kristeva, psychanalyste et écrivain. Une analyse de Dominique Wolton, chercheur au CNRS. Un face-à-face entre Paul Thibaud et Jean-Marc Ferry, philosophes. Le point de vue de Jack Hayward, sociologue britannique, et de Gabriel Liiceanu, philosophe roumain.

EMPLOI : PEUT-ON PARTAGER LE TRAVAIL ?

Les réponses contrastées de Marc Blondel, secrétaire général de F.O., Jean Kaspar, secrétaire général de la C.F.D.T., Margaret Maruani, sociologue, Gérard Mordillat, romancier et cinéaste.

MARCHÉ DE L'ART : QUI FIXE LE PRIX DES PEINTRES ?

Une rencontre animée par Philippe Dagen, avec Raymonde Moulin, directrice du Centre de sociologie des arts à l'EHESS, Alfred Pacquement, directeur de la Galerie nationale du Jeu de paume, Marwan Hoss, galeriste ; Pierre Soulages, peintre.

NUMÉRO D'OCTOBRE 1992 / 30 F

LE NOUVEAU MENSUEL DU MONDE

OFFRE SPÉCIALE DE LANCEMENT : 1 AN (11 NUMÉROS) : 216 F AU LIEU DE 330 F

Oui, je m'abonne au Monde des Débats, au tarif exceptionnel de lancement. 1 an (11 numéros) : 216 F au lieu de 330 F, prix d'achat au numéro, soit près de 4 mois de lecture gratuite (offre valable jusqu'au 31/12/92). *Pour l'étranger nous consulter au 49-60-35-42.*

Nom .... Prénom ....
Adresse .... Code postal | | | | | | Ville ....
Vous trouverez ci-joint mon règlement :
□ Chèque joint
□ Carte bleue n° | | | | | | | | | | | | | | | | | Expire fin | | | | | | Date et signature obligatoires :
□ Carte Amex n° | | | | | | | | | | | | | | | | Expire fin | | | | | |
Bon à renvoyer impérativement avant le 31 décembre 1992 à :

Le Monde des Débats, service abonnements, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cédex / SUR MINITEL 3615, LEMONDE code ABO

ÉTRANGER

M. Eltsine livre les archives sur le massacre de Katyn et l'attaque du Boeing sud-coréen

Par ordre de Staline, le 5 mars 1940...

Le texte de la décision du bureau politique *du PC soviétique, signé* par Staline le 5 mars 1940, ordonnant de fusiller près de 26 000 Polonais, militaires et civils, internés en URSS à la suite de l'agression *soviétique* contre la Pologne en septembre 1939, *a été* rendu public mercredi 14 octobre par la présidence polonaise.

Il avait été remis le même jour au président Lech Walesa par un envoyé de M. Eltsine, le chef des *archives auprès du conseil des* ministres russe, Rudolf Pikhoïa. Pendant plusieurs décennies, l'URSS avait nié sa *responsabilité*, en la rejetant sur l'Allemagne hitlérienne, avant de reconnaître les faits en avril 1990. Si l'on connaissait le sort de près de 5 000 officiers polonais tués en 1940 et enterrés à Katyn, près de Smolensk en Russie, les lieux de la mort des autres demeuraient inconnus. Le *président* Walesa, visiblement ému, a remercié M. Eltsine *pour le «courage» dont il a fait* preuve en présentant ces documents, ce qui lève, a-t-il dit, le problème *«politique»* entre Polonais et Russes. M. Pikhoïa a aussi remis la copie d'une note, préparée en 1959 par le KGB pour Nikita Khrouchtchev, indiquant qu'au total 21 857 Polonais avaient été fusillés à la suite de la décision du bureau politique, *signée* par tous ses membres, a *précisé* l'envoyé d'Eltsine. Ce dernier a aussi livré un *long rapport préalable du chef du* NKVD, Lavrenti Beria, préconisant de fusiller les *«ennemis endurcis, incorrigibles du pouvoir soviétique»* emprisonnés ou internés dans ses camps.

«Par fusillade»

Voici le texte intégral *signé* du bureau politique :

«Décision du 5 mars 1940 : Question présentée par le NKVD [commissariat national aux affaires *intérieures, ancêtre du KGB] de l'URSS.*

I. – Confier au NKVD de l'URSS :

1) Les cas de 14 700 personnes qui se trouvent dans les camps de prisonniers de guerre, anciens officiers polonais, fonctionnaires, propriétaires terriens, policiers, agents de renseignement, gendarmes, colons et détenus de droit commun,

2) ainsi que les cas de 11 000 personnes arrêtées qui se trouvent dans les prisons des régions occidentales de l'Ukraine et de la Biélorussie, membres de diverses organisations contre-révolutionnaires d'espionnage et de subversion, anciens propriétaires terriens, industriels, anciens officiers polonais, fonctionnaires et transfuges – à examiner selon la procédure spéciale, avec l'application à ceux-ci de la peine capitale, par fusillade.

II. – L'examen de ces cas doit être fait sans convoquer les personnes arrêtées et sans leur communiquer l'accusation, ni la décision de clore l'enquête, ni la condamnation finale – selon la procédure suivante :

a) pour les personnes qui se trouvent dans les camps de prisonniers de guerre, en utilisant les documents présentés par la direction pour les prisonniers de guerre du NKVD de l'URSS,

b) pour les personnes arrêtées, en utilisant les documents des dossiers présentés par les NKVD de l'Ukraine et de la Biélorussie.

III. – Confier l'examen des dossiers et l'exécution de la décision à la troïka [NDLR : tribunal d'exception] *composée des camarades Merkoulov, Kaboulov et Bachtakov (chef du 1er détachement spécial du NKVD de l'URSS).*

Signé : secrétaire du comité central J. Staline. – *(AFP.)*

Mélange des genres

Suite de première page

Ce même jour, pourtant, à Varsovie, un émissaire du président russe remettait à M. Lech Walesa un document d'une clarté absolue sur le massacre de Katyn, en 1940 : l'ordre écrit, signé par Staline de faire fusiller sans jugement 26 000 Polonais prisonniers après l'attaque lancée contre la Pologne par l'URSS *(voir ci-dessus)*. A Moscou, M. Boris Eltsine lui-même remettait en grande pompe à des délégations sud-coréenne et américaine des documents jusque là secrets sur un évènement sans commune mesure, mais néanmoins fort *embarrassant, de l'histoire* plus récente de l'URSS : la transcription de l'enregistrement de l'une des «boites noires» du Boeing 747 de la KAL, abattu le 1er septembre 1983 par un chasseur soviétique à proximité de l'île de Sakhaline, et des rapports remis à l'époque à ce sujet au chef du KGB, Iouri Andropov.



Mais dans un cas comme dans l'autre, M. Eltsine, par porte-parole interposés, s'est empressé *d'utiliser ces révélations* contre M. Gorbatchev. Le président du Comité russe pour les archives d'Etat a souligné à Varsovie que l'ex-président avait lu, alors qu'il était encore en fonctions, le document concernant Katyn dont *M. Eltsine lui-même n'aurait pris* connaissance que la veille, soit mardi 13 octobre. Dè son côté à Moscou, le porte parole de M. Eltsine, M. Kostikov, insistait *sur le fait que Mikhail Gorbatchev* avait reçu ce dossier en avril 1989. Et M. Eltsine lui-même, au cours de la «cérémonie» de remise des documents sur le Boeing, faisait une transparente allusion aux dirigeants soviétiques qui, tout en connaissant toutes les circonstances de la destruction de l'avion, n'en avaient soufflé mot.

Si déplaisant que puisse paraître ce mélange des genres, cette utilisation de tragédies historiques au profit d'une comédie politique, on est bien forcé de se poser la question, fût-elle accessoire : M. Gorbatchev savait-il ou *ne savait-il pas ?* Pour ce qui concerne le Boeing, l'incident s'est produit alors qu'il n'était pas encore chef du parti, mais déjà membre du bureau politique et secrétaire du comité central. Et sa conduite en la circonstance fut parfaitement *banale, en tous* points conforme à celle qu'on peut attendre d'un haut responsable soucieux de sa carrière : il approuva. Un sténogramme d'une réunion du bureau politique tenue le 2 septembre 1983 (soit au lendemain de l'événement) le cite en ces termes : *«je suis sûr que nos actions* (ndlr : la décision d'abattre l'avion) *étaient justifiées, et je considère qu'il faut adopter une politique offensive* (ndlr : dans notre manière de réagir aux accusations occidentales). Parvenu au sommet du pouvoir, M. Gorbatchev n'a pas cru utile de révéler ce que savaient vraiment de l'affaire les militaires soviétiques et le KGB. M. Eltsine, qui doit se rendre prochainement en Corée du *sud, l'a fait : encore que*, à en croire un membre de la délégation de Séoul venue à Moscou pour la circonstance, les documents reçus soient peu révélateurs, et apparemment expurgés.

Epuisant pour les bourreaux...

Concernant Katyn, l'affaire est plus complexe : M. Gorbatchev s'est rendu en Pologne en juillet 1988, et son refus de répondre clairement aux questions qui lui furent posées, sur ce point sensible entre tous des relations soviéto-polonaises, avait laissé une impression désagréable. Après tout, aucune personne de bonne *foi ne pouvait ignorer*, – et cela depuis des lustres – que les exécutions avaient été commises par les Soviétiques, et non, comme l'avait affirmé pendant des décennies la propagande de Moscou, par les Allemands. D'ailleurs, dès les années *50*, Nikita Khrouchtchev avait proposé à Wladyslaw Gomulka, alors premier secrétaire du parti ouvrier polonais, de révéler l'affaire au grand jour, ce que Gomulka, craignant une explosion de ressentiment en Pologne, avait refusé.

Ce n'est donc qu'en 1990, lors d'une visite du général Jaruzelski en URSS, que fut enfin admise la vérité des faits. Mais pas toute la vérité, et surtout pas la responsabilité *directe des plus hautes instances* dirigeantes du pays. Or, le texte portant la signature de Staline figurait, dit aujourd'hui le porte parole de M. Eltsine, dans un ensemble d'archives ultra-secrètes remises en avril 1989 au secrétaire de M. Gorbatchev, Mikhail Boldine. (Confondant les dates à dessein ou par erreur, le porte parole de M. Eltsine affirme que l'ex-président en avait donc connaissance lors de son voyage en Pologne).

M. Gorbatchev lui-même donne une toute autre version des faits : selon deux journalistes de la *Komsomolskaia Pravda*, ces archives ne lui auraient été remises en main propres que quelques heures avant qu'il ne transmette ses pouvoirs à Boris Eltsine, en décembre 1991. Il les aurait alors ouvertes, (en présence de M. Alexandre Iakovlev), découvert ces documents, et, *«bouleversé»*, en aurait parlé avec M. Eltsine en ces termes : *«maintenant c'est à toi, au président, de décider quand et sous quelle forme révéler ces faits aux Polonais»*.

Qui croire ? L'essentiel, en tout état de cause, est ailleurs : par *exemple dans ce témoignage d'un* ancien responsable du NKVD de la région de Kalinine, publié dès octobre 1991 par la revue *Temps nouveaux*. L'homme – Dmitri Tokarev, un vieillard de 89 ans – y faisait déjà allusion à cet ordre écrit qui à l'époque, en mars 1940, l'avait fait frémir. Et il raconte comment il s'est traduit dans la réalité, dans l'un des trois centres d'exécution : on faisait entrer, un à un, les «condamnés» dans une pièce, on leur demandait leur identité et un officier du NKVD, portant de longs gants, leur tirait une balle dans la tête, avec un revolver allemand. Un travail épuisant pour les bourreaux, et qui s'avéra vite beaucoup trop lent : à raison de deux cents exécutions par nuit, on n'avait tué, en un mois, que 6 000 Polonais.

JAN KRAUZE

GRANDE-BRETAGNE

Les licenciements annoncés dans les mines font l'effet d'un choc

LONDRES

de notre correspondant

L'onde de choc provoquée par les licenciements massifs annoncés par British Coal a commencé à faire sentir ses effets, mercredi 14 octobre, sous la forme d'un ample mouvement de protestation. Aux réactions des syndicats et du Parti travailliste, se sont ajoutées celles de parlementaires conservateurs et d'hommes d'Eglise.

Le gouvernement est critiqué – notamment par la presse traditionnellement favorable au Parti conservateur – à la fois en raison de l'importance des licenciements, de la brutalité du préavis, du refus de toute concertation ; enfin, la justification économique et énergétique de cette saignée opérée dans l'industrie minière est contestée.

Les mineurs ont déjà décidé d'organiser des manifestations devant les puits menacés de fermeture immédiate, et le Trade Union Congress (TUC), la centrale syndicale britannique, envisage une marche devant le Parlement de Westminster. Le *syndicat des mineurs (NUM)*, apparemment soutenu par le Parti travailliste, s'efforce de mobiliser l'opinion publique et de conférer à ce mouvement une ampleur nationale. Le Labour estime que près de cinquante mille emplois indirects sont menacés, ce qui grèverait le budget de l'État d'une charge financière supplémentaire de 650 millions de livres. Le TUC affirme, de son côté, que soixante-dix mille emplois annexes sont en danger. Il paraît probable, en tous cas, qu'environ quinze mille emplois parmi les petites entreprises qui servent de fournisseurs à l'industrie.

Enfin, les syndicats des chemins de fer craignent que près de cinq mille cinq cents cheminots ne perdent certains trains de marchandises assurant le transport du charbon.

M. Arthur Scargill, le chef «historique» du syndicat des mineurs, veut convaincre les cheminots de se joindre à un mouvement national de protestation, voire à une grève. Une décision sur l'organisation d'un vote autour du principe d'une grève devait être prise jeudi et une réunion urgente des instances dirigeantes du TUC aura lieu samedi. Les mineurs sont manifestement partagés, depuis que le gouvernement a menacé de supprimer l'intégralité des indemnités de licenciement. M. Michael Heseltine, ministre du commerce et de l'industrie, a *souligné* mercredi que les syndicats ne devaient pas recourir à des *«tactiques de destruction»*, le gouvernement n'ayant pas l'intention de renoncer à ses projets.

L. Z.

□ **TURQUIE : don d'armements américains.** – Au titre d'une simple cession de leurs matériels à un pays *du flanc sud de l'OTAN*, les Etats-Unis fourniront, dès cette année et l'an prochain, à la Turquie cinquante avions antichars A 10 et vingt-huit hélicoptères antichars Cobra. Ces armements, dont certains ont été utilisés durant la guerre du Golfe contre les troupes irakiennes, *proviennent* des stocks excédentaires tels qu'ils ont été définis par le traité Est-Ouest de désarmement, et dont le pays détenteur peut se dessaisir au moindre coût.

La situation dans l'ex-Yougoslavie

M. Vance met en garde contre une extension possible du conflit

L'envoyé spécial de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, *M. Cyrus Vance*, a appelé, mercredi 14 octobre, le Conseil de sécurité à la plus grande vigilance face à de possibles explosions au Kosovo et en Macédoine. Lors de consultations informelles au Conseil de sécurité, M. Vance a souligné qu'il y avait un *«risque d'extension»* du conflit yougoslave à des pays voisins, *«en particulier si on laisse les situations au Kosovo et en Macédoine s'envenimer»*. *«Une étincelle en Macédoine pourrait embraser la région»*, a estimé le diplomate américain qui, avec le Britannique lord Owen, de la CEE, préside la *conférence* de paix sur l'ex-Yougoslavie. Il a, d'autre part, déploré *«l'extrême lenteur»* du déploiement des renforts de la Force de protection de l'ONU en Bosnie-Herzégovine. Cependant, un responsable de la conférence de paix a *confirmé* que les forces aériennes serbes de Bosnie-Herzégovine avaient continué à survoler le territoire bosniaque malgré l'imposition par le Conseil de sécurité d'une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie. Il a précisé que l'aviation serbe avait procédé à plus de vingt sorties samedi, au lendemain du vote du Conseil de sécurité. Par ailleurs, en visite à Paris, le ministre monténégrin des affaires étrangères, M. Miodrag Lekic, a demandé, mercredi 14 octobre, à M. Roland Dumas la présence d'observateurs internationaux pour les *élections législatives qui doivent se* dérouler au Monténégro en décembre. Cette République – l'une des deux composantes, avec la Serbie, de la nouvelle Yougoslavie – soumise à un embargo international, est, sur le plan économique, dans un *«état catastrophique»*, selon M. Lekic. – *(AFP.)*



UNE ENQUÊTE DE DANIEL KARLIN ET RÉMI LAINÉ

Le 29 décembre 1991, Mohamed Chara est mort en prison, après quatorze années de détention. Condamné à mort, puis à perpétuité pour meurtre, il n'avait cessé de clamer son innocence.
Daniel Karlin et Rémi Lainé, de passage au centre de détention de Toul dans le cadre d'une série télévisée sur la justice, ont été peu à peu convaincus que cet homme rencontré par hasard était bel et bien innocent. Ils ont voulu continuer le combat pour que justice soit enfin rendue et ont décidé d'exposer dans un livre l'intégralité du dossier. On souffre pour Chara. On a honte. Et l'on est saisi par la poignante obstination d'un jeune homme retiré de la vie à dix-neuf ans.
Le pire, c'est que Chara n'est sûrement pas une anomalie rarissime. Ouvrez ce livre : *c'est un constat accablant pour la justice criminelle française.*

Collection L'Epreuve des Faits dirigée par Hervé Hamon et Patrick Rotman.

EDITIONS DU SEUIL

هكذا من الأمل

DIPLOMATIE

Le Conseil européen de Birmingham

Les dirigeants européens devaient se retrouver vendredi 16 octobre, à Birmingham, pour un sommet extraordinaire destiné à faire parvenir aux opinions publiques un message de confiance et de sérénité. La tonalité générale devrait donc être aussi consensuelle que possible, ce sommet étant d'une importance plus psychologique que politique.

Convoqué en pleine tempête monétaire, au lendemain du difficile référendum français sur le traité de Maastricht, il a d'abord pour but de rassurer ceux qu'inquiète une évolution trop rapide de la Communauté européenne. L'objectif est de démontrer que les Douze, conscients d'avoir bâti une Europe trop bureaucratique, veulent construire une union démocratique, transparente, proche des citoyens et respectueuse de la « subsidiarité », c'est-à-dire d'une plus juste répartition des charges entre le national et le communautaire.

Une intense activité diplomatique a précédé ce sommet extraordinaire. Mercredi, M. François Mitterrand a rencontré le premier ministre danois, M. Poul Schlüter, le président de la Commission, M. Delors, et le président autrichien, M. Thomas Klestil, dont le pays est candidat à l'entrée dans la CEE. M. Schlüter a expliqué que son pays présenterait, autour du 1er novembre, *« une proposition de solution danoise »* afin de déboucher, lors du sommet d'Edimbourg, en décembre, sur un *« cadre de solution »* précis.

Les Douze veulent réaffirmer leur cohésion

BIRMINGHAM

de notre envoyé spécial

Réaffirmer avec solennité la cohésion des Douze, leur volonté de coopérer étroitement, d'aller de l'avant dans la direction tracée à Maastricht sans se laisser dévier par les soubresauts de la conjoncture, avec comme première obligation pour ceux qui ne s'y sont pas encore pliés, de ratifier le traité. Tout cela sans oublier le désir largement exprimé ces derniers temps par l'opinion d'y voir plus clair dans les développements de la construction européenne. Tel sera le propos du conseil européen extraordinaire qui se tiendra vendredi à Birmingham, avec pour principal souci de rassurer tant le public que les marchés financiers.

Un rendez-vous qui cherchera plus à être consensuel qu'à innover. Les bons sentiments qu'on s'apprête à exprimer n'apparaissent pas comme particulièrement mobilisateurs. On parlera ainsi à Birmingham de *« transparence des procédures de décision dans la Communauté... »* ainsi que *« des conséquences positives du traité de Maastricht au niveau de la vie quotidienne des citoyens »* ; autant de thèmes utiles, mais qui ne risquent pas de réveiller ceux que l'Europe fait bâiller.

Le débat sur la « subsidiarité », un sujet auquel tiennent beaucoup les Anglais, risque d'être plus animé, dans la mesure où il suscite entre les Etats membres une divergence qui va croissant *(voir l'article de Laurent Zecchini)*.

Le débat sur l'Uruguay Round

En l'absence des ministres des finances, la réflexion sur le fonctionnement du marché des capitaux ainsi que sur les systèmes monétaires européen et mondial *qui doit être amorcée à Birmingham* demeurera sans doute à un niveau modeste. Au reste, les ministres des finances des Douze se retrouvent trois jours plus tard à Luxembourg et pourront alors, s'ils l'estiment opportun, donner une suite plus substantielle à cet exercice. Le débat sur les efforts à accomplir par la Communauté, en particulier en matière agricole, pour parvenir à un arrangement avec les Etats-Unis et rendre de la sorte possible la conclusion de l'Uruguay Round, réveillera-t-il un conseil européen promis à l'ennui ? M. Major, pouvant espérer sur ce terrain du commerce international un succès hors de portée ailleurs, a *pu le souhaiter. De même que ceux* qui, au sein de la Commission, aimeraient bien profiter de l'occasion pour forcer la main à M. Mitterrand, autrement dit l'amener à se rallier à un certain nombre de concessions présentées comme supportables pour nos agriculteurs et nécessaires pour conclure.

M. Frans Andriessen, le vice-président de la Commission chargé des relations extérieures, fera rapport sur les pourparlers que lui-même et son collègue, M. Ray Mac Sharry, le commissaire chargé des affaires agricoles, viennent d'avoir à Bruxelles avec une équipe ministérielle américaine. Ils doivent bientôt reprendre, et c'est un encouragement à aller de l'avant que les deux commissaires viennent chercher à Birmingham.

Ils s'apprêtent à expliquer aux chefs d'Etat et de gouvernement que les engagements auxquels ils envisagent de souscrire pour conclure l'Uruguay Round, notamment en ce qui concerne la limitation des exportations de la CEE, sont parfaitement compatibles avec la réforme de la politique agricole commune *(PAC)* : le gel des terres qu'elle impose induira une diminution de la production ; celle-ci, combinée à la réduction des prix pratiqués dans la CEE qui, elle-même, permettra la « reconquête » du marché intérieur, se traduira par une baisse de nos exportations. Il n'y aurait donc aucun risque à prendre des engagements correspondant aux effets attendus de la réforme.

Plutôt que de refuser toute perspective d'engagements portant sur la réduction des exportations, alors que le thème est au centre des débats depuis deux ans (et qu'il y est fait formellement allusion dans le communiqué publié à l'issue du sommet des Sept en juillet à Munich), les Français pourraient inviter la Commission à apporter, et de manière convaincante pour les organisations agricoles, la preuve de ce qu'elle avance. Car il est désormais clair qu'un accord avec les Américains et les autres partenaires du GATT n'est pensable que s'il se situe dans les limites de la réforme de la PAC, que s'il est démontré avec certitude que sa mise en œuvre n'entraînera pas d'ici à quelques années des contraintes plus lourdes pour les agriculteurs de la CEE.

A la veille de la réunion, les Français se montraient confiants, affirmant que les pays partenaires étaient parfaitement conscients de la nécessité, face à des paysans en colère, de ne pas brusquer les choses et que personne donc ne *chercherait à leur forcer la main.* A charge pour eux de mettre en branle le processus interne de concertation, préalable au nécessaire accord avec les Américains.

PHILIPPE LEMAÎTRE

Londres s'emploie à tempérer les espoirs

LONDRES

de notre correspondant

Alors que les licenciements massifs opérés dans l'industrie minière font resurgir, en Grande-Bretagne, le spectre des grandes grèves des années 84-85 *(lire page 3)*, que la récession s'aggrave et que les difficultés politiques de M. Major sont de plus en plus tangibles, ce dernier aurait besoin d'un « bon » sommet de Birmingham.

Or tout porte à croire qu'il ne l'obtiendra pas. Les services du premier ministre, comme le Foreign Office, s'efforcent depuis plusieurs jours de ramener à de plus justes proportions les espoirs que d'aucuns avaient cru pouvoir placer dans les résultats de cette rencontre extraordinaire, convoquée à la hâte après le « oui » français et au plus fort de la tempête monétaire qui a secoué les places boursières il y a quelques semaines.

Paradoxalement, c'est parce que celle-ci n'est pas vraiment apaisée que tout est mis en œuvre pour ne pas s'appesantir sur cette question du fonctionnement du mécanisme de change du système monétaire européen (SME). Londres souhaite une réforme du SME – condition préalable du retour de la livre sterling dans le mécanisme de change – dont ni la France ni l'Allemagne ne veulent entendre parler. La présidence britannique, soucieuse de n'envoyer aucun « signal » qui pourrait être mal interprété par les marchés financiers et relancer la spéculation, a donc souhaité que les ministres des finances des Douze ne soient pas présents à Birmingham.

M. Major a cependant écrit à ses partenaires pour souhaiter qu'une discussion générale ait lieu entre chefs d'Etat et de gouvernement à propos des récentes turbulences monétaires, mais ce tour d'horizon n'aura pas pour but d'aboutir à des propositions précises. Tout au plus, des conclusions de « procédure » en seront dégagées, à charge ensuite pour les ministres des finances des Douze d'aller plus avant.

La « panacée » de la subsidiarité

Le thème dominant de l'ordre du jour sera donc celui de la « subsidiarité ». Les nombreux contacts diplomatiques entrepris par M. Major et M. Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office, ont achevé de convaincre les Britanniques que, sur cette question aussi, les divergences sont profondes. *Imprudemment*, la « subsidiarité » a été présentée, notamment par la présidence britannique, comme la panacée censée régler tous les problèmes que la Communauté affronte.

La barre avait été fixée un peu haut, pour au moins une raison : ce que souhaitent Danois et Britanniques, pour des raisons « domestiques », ne recoupe pas la volonté politique d'Etats comme la France et l'Allemagne, *soucieux de respecter* l'essentiel de l'élan communautaire insufflé par le traité de Maastricht, ni celle des Etats les plus pauvres et les plus faibles de la Communauté.

Ces derniers voient la Commission comme leur protecteur naturel face à leurs partenaires plus puissants, notamment s'agissant du rôle que celle-ci exerce pour maintenir le niveau des subventions financières reçues par les Etats les plus « nécessiteux ». *Toute tentative pour* réduire le rôle de la Commission, via la « subsidiarité », est dès lors ressenti comme contraire à leurs intérêts.

Le premier ministre irlandais, M. Albert Reynolds, a écrit il y a quelques jours en ce sens à M. Major : *« A notre avis, la Commission n'a pas, en général, fait preuve de trop d'ingérence. »* Concilier cette position et celle du Danemark, où une majorité de parlementaires demandent aujourd'hui des *« changements substantiels »* dans le traité de Maastricht, ne constitue pas une tâche aisée. Les Britanniques se sont donc convaincus qu'il serait vain de vouloir parvenir à des progrès significatifs à Birmingham.

LAURENT ZECCHINI

Le Parlement de Strasbourg demande plus de transparence

STRASBOURG

de notre correspondant

« Rétablir un climat de confiance entre les Etats membres » : c'est pour le président de la Commission, M. Jacques Delors, le principal objectif à atteindre à Birmingham. Une ville que les Douze devront quitter *« avec le sentiment qu'ils demeurent une famille et que ce sommet aura été celui de la confiance retrouvée »*.

Quant à la *« fureur réglementaire de Bruxelles »*, dénoncée par le chancelier Helmut Kohl, elle serait, a précisé M. Delors, sur le point de s'éteindre, les 290 « directives » relatives à l'achèvement du marché intérieur étant sur le point d'atteindre leur but. M. Delors n'a pas manqué de défendre au passage la *« bureaucratie bruxelloise »* en rendant responsables les fonctionnaires nationaux de la complexité des textes communautaires. Mais sa contre-offensive s'est limitée à cette brève remarque.

M. Tristan Garel-Jones, ministre britannique chargé des affaires européennes, s'est voulu encore plus rassurant en préconisant une pause dans la construction européenne : *« La Communauté doit s'accorder une période de réflexion et de calme institutionnel. » « Dans notre enthousiasme à progresser*, a poursuivi le représentant de la présidence britannique, *peut-être avons-nous été trop vite pour la compréhension des citoyens. »* Et M. Garel-Jones d'ajouter qu'*« il faudra probablement moins de zèle dans la recherche de nouveaux projets »* afin de *« commencer à orienter davantage la Communauté vers le citoyen »*.

Tout naturellement, le Parlement européen a enfoncé le clou en dénonçant l'opacité de la Communauté. Afin de combler le *« déficit démocratique »* de l'Europe, l'Assemblée a voté un ensemble de mesures indicatives parmi lesquelles on relève l'engagement par les Douze de ne pas approuver des textes refusés par Strasbourg et l'adoption par les institutions européennes d'un *« programme législatif devant être rendu public »*.

Les députés européens vont même jusqu'à demander que le conseil des ministres de la CEE – lorsqu'il agit en qualité de législateur (adoption des directives notamment) – délibère en public, *« ce qui améliorera le contrôle des Parlements nationaux sur les représentants de leurs gouvernements respectifs »*. La majorité des parlementaires a obtenu de supprimer un passage qui faisait référence à l'attachement de l'Assemblée à la « doctrine fédéraliste », pour marquer leur souci de ne pas envenimer la polémique à ce sujet.

MARCEL SCOTTO

Savoir où nous allons

Suite de la première page

Cela vaut pour tous les pays de la Communauté. La Commission européenne a un rôle essentiel d'initiative et d'arbitrage entre les différents Etats souverains membres de la Communauté. Elle doit se montrer beaucoup plus attentive à ceux que ses propositions affectent, se faire un devoir de consulter les intéressés avant de soumettre ses projets au conseil des ministres. Mais ce sont les Parlements qui, chacun à sa façon, restent garants des libertés nationales dans chaque Etat membre.

Nous devons ensuite y voir plus clair entre ce qui doit se faire au niveau de la Communauté et ce qui doit rester du ressort des organes législatifs et exécutifs des Etats membres. C'est ce qu'on entend par « subsidiarité », cet affreux jargon européen qui recouvre pourtant un principe clé.

Enfin, nous devons bien savoir où nous allons. Certains prétendent que la Communauté européenne deviendra un jour une fédération des Etats-Unis d'Europe, dotée d'un gouvernement unique, d'une économie unique, d'une armée unique. Je n'en crois rien. Les *membres de la Communauté ont engagé* une entreprise unique dans l'Histoire : créer entre les Etats-nations d'Europe ce que les auteurs du traité de Rome avaient dans leur sagesse décrit de manière délibérément vague comme *« une union sans cesse plus étroite »* entre les peuples européens.

Le marché unique, que les hommes d'affaires de toute la Communauté appellent de leurs vœux depuis des années, en est un élément-clé. L'effort qu'ensemble nous avons mené pour mettre en place la plus grande zone de libre-échange du monde est aujourd'hui en passe d'aboutir. Il se traduira pour tous les Européens par des possibilités nouvelles de créations d'emplois, de prospérité.

Le mécanisme de change du système monétaire européen a été conçu comme un instrument de stabilité. Mais les événements de ces dernières semaines *ont montré* sans conteste que les contraintes étaient trop fortes. Deux de ses membres ont dû en sortir. Une troisième devise a été dévaluée et les contrôles des changes ont dû être rétablis dans trois Etats membres. Au lieu de voir s'abattre les barrières aux échanges en Europe, nous en avons vu se dresser. Aucun d'entre nous ne l'entendait ainsi. Nous devons maintenant examiner sérieusement les conditions dans lesquelles opère le système. La livre ne le réintégrera que le jour où nous serons convaincus qu'il sert bien les intérêts de tous.

Certains souhaitent – d'autres le craignent – que l'Union économique et monétaire proposée dans le traité de Maastricht marque un pas vers l'Europe fédérale. J'ai déjà dit en quoi je jugeais ces espoirs, comme ces craintes, dénués de fondement. *Peut-être une banque cen*trale unique et une monnaie unique – placées sous le contrôle rigoureux de tous les Etats membres, sans exception – permettraient-elles de conduire une politique monétaire qui réponde mieux aux besoins de tous les Etats membres. Mais ni l'une ni l'autre ne sauraient voir le jour tant que les économies des pays d'Europe ne seront pas nettement plus en phase qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Le traité de Maastricht n'est pas parfait : comment pourrait-il l'être puisqu'il traduit le consensus de douze Etats souverains ? Il n'épuise pas non plus l'ordre du jour, et il reste beaucoup à faire au-delà du débat sur son avenir : à court terme, ce qui doit rehausser notre prospérité future, achever le marché unique pour qu'il n'y ait plus de barrières à l'intérieur de l'Europe et, pour qu'il n'y en ait pas non plus au niveau international, s'entendre sur le GATT. A long terme, en premier, pour les pays déjà engagés dans la construction d'une Europe de paix, de démocratie, de prospérité et d'altruisme, remplir nos devoirs vis-à-vis de nos frères européens encore étrangers à la Communauté.

Tout le monde a avantage à ce que nous nous élargissions dès que possible aux démocraties prospères de l'AELE. Mais je vais plus loin. La Communauté a déjà montré ce que signifiait la coopération pour les nouvelles démocraties d'Espagne, du Portugal ou de Grèce. Elle a le devoir de transmettre les mêmes bienfaits aux jeunes démocraties qui sortent de la nuit du communisme. C'est une mission longue et complexe, mais si nous ne l'entreprenons pas, l'Histoire ne nous le pardonnera pas.

Le traité de Maastricht trace une voie de progrès sur laquelle les pays de la Communauté doivent avancer ensemble. Pour les années qui viennent, il fait siennes des aspirations raisonnables et fixe des objectifs réalisables. Je l'ai négocié au nom du Parlement britannique, et dans le droit fil du programme sur lequel le Parti conservateur et moi-même avons gagné les élections en avril dernier. Je le soumettrai de nouveau au Parlement très prochainement. Le débat y sera sérieux, approfondi, prolongé et souvent bruyant. Nos parlementaires, à juste titre, veulent savoir exactement et concrètement ce que signifie le traité pour leur pays et son avenir. Mais je suis certain qu'il sera adopté.

Il reste un point qui ne souffre *pas le doute : le traité ne saurait* entrer en vigueur avant que les douze Etats membres ne l'aient ratifié – ce qui ne se fera que si tous sont convaincus qu'il va bien dans le sens de leur intérêt. Il ne rime à rien de vouloir obliger un Etat membre – si grand ou si petit soit-il – à appuyer des orientations européennes auxquelles il ne croit pas. Ce serait faire fi de cette volonté commune sur laquelle repose l'action de la Communauté, et sans laquelle elle ne résisterait pas.

JOHN MAJOR

□ **Prochain sommet franco-espagnol à Albi.** – Après Madrid l'an dernier, c'est Albi qui accueillera le prochain sommet annuel franco-espagnol. Si la date exacte n'est pas fixée, il est acquis que MM. François Mitterrand et Felipe Gonzalez se retrouveront dans la préfecture du Tarn aux environs du 15 novembre pour examiner les dossiers communs à Paris et à Madrid. – *(Corresp.)*

DROUOT RICHELIEU

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : 48 00 20 20 - Télex : DROUOT 642 260
Informations téléphoniques permanentes en français et anglais au : 48 00 20 17
Compagnie des commissaires priseurs de Paris

*Sauf indications particulières, les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 h à 18 h. * Exposition le matin de la vente. Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, 75008 PARIS. 45 63 12 66.*

DIMANCHE 18 OCTOBRE
S. 3 – Archéologie. – Me de CAGNY.
S. 11 – Art nouveau. Art déco. – Me BOISGIRARD.
S. 15 – ART XXe. – Mes MILLON, ROBERT. M. Pigeron, expert.
S. 16 – Bijoux anciens et modernes. Argenterie. – Me ROGEON.

MARDI 20 OCTOBRE
S. 8 – Lithographies. Tableaux modernes. Meubles modernes. – Mes BINOCHE, GODEAU.

MERCREDI 21 OCTOBRE
S. 2 – Tableaux, bibelots, meubles. – Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 3 – 14 h 15. Bons meubles. Objets mobiliers. – Mes ADER, TAJAN.
S. 13 Tableaux. Meubles de style. – Mes CARDINET-KALCK.
S. 15 – 14 h 30. Estampes anciennes et modernes. – Me PICARD. Mes Rousseau et M. Romand, experts.

JEUDI 22 OCTOBRE
S. 6 – Atelier Luigi CHIALIVA. – Mes LENORMAND, DAYEN.

VENDREDI 23 OCTOBRE
S. 1 15 h. Tableaux anciens. – Mes ADER, TAJAN. MM. Turquin, Herdhebaut, Latreille et Ryaux, experts. Veuillez contacter Chantal Grangé au (1) 42-61-80-07, poste 446 ; fax (1) 42-60-79-09.
S. 2 – Succession Lucien ROUSSELOT. Militaria : documentation, tableaux, armes, uniformes. – Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 3 – Montres. – Mes BOSCHER, STUDER, FROMENTIN.
S. 5 – Succession du prince de Faucigny-Lucinge et à divers amateurs. Tableaux anciens, meubles et objets d'art. – Mes COUTURIER, de NICOLAY.
S. 6 – Bijoux. Argenterie. Mobilier et objets d'art. – Me JUTHEAU. Cabinet Cailles et Salit, expert.
S. – 14 h 15. Dessins et tableaux anciens. Bel ameublement. – Mes DAUSSY-RICQLES.
S. 14 Important ensemble de René LALIQUE. – Me BOISGIRARD.
S. 15 – Tableaux, sculptures, bronzes. Mobilier art déco et de style. – Me DELORME.

ADER, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue La Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
BOSCHER, STUDER, FROMENTIN, 3, rue d'Amboise (75002), 42-60-87-87.
de CAGNY, 4, rue Drouot (75009), 42-46-00-07.
CARDINET-KALCK, 17, rue Le Peletier (75009), 48-24-06-11.
COUTURIER, de NICOLAY, 10, rue de l'Université (75007), 49-27-02-14.
DAUSSY, RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009), 48-74-38-93.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 45-62-31-19.
JUTHEAU, 13, rue Grange-Batelière (75009), 48-00-95-22.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
MILLON, ROBERT, 19, rue Grange-Batelière (75009), 48-00-99-44.
PICARD, 5, rue Drouot, (75009), 47-70-77-22.
ROGEON, 16, rue Milton (75009), 48-78-81-06.

IBM, c'est toute la micro.

PS/

Plus de choix

C'est-à-dire plusieurs gammes de micros pour le bureau, la maison ou le voyage. Et pour tous les utilisateurs, du débutant au super-professionnel :

- le PS/1, la micro à domicile, simple à utiliser et conviviale. La solution est dans la boîte ;
- les nouveaux PS/VP, des micros professionnels alliant normes du marché, qualité IBM et prix défiant toute concurrence ;
- les PS/2 : une gamme d'élite pour diminuer le coût d'exploitation de l'entreprise, et lui fournir sécurité, évolution, performances et ergonomie ;
- enfin, les nouveaux portatifs : une vraie gamme pleine d'innovations techniques, au service de ceux qui bougent.

De quoi séduire les plus exigeants !



Plus de performances

Avec, notamment, le nouveau serveur multiprocesseur intégré PS/2 295 à tolérance de pannes : le premier "micro-mainframe" IBM. Et aussi, la nouvelle puce 486SLC2 à double fréquence d'horloge, qui multiplie par 2 ou 4 les performances des postes de travail PS/2 modèles 56 et 57.



Plus de services

Une ligne d'assistance téléphonique 24 heures sur 24, un club utilisateurs, un magazine. Tout cela gratuitement pendant trois mois pour tout possesseur de micro IBM avec Helpware, les tout nouveaux services de la micro IBM.
Et en plus, des offres de financement et de formation adaptées...



Plus de confort

Les nouveaux écrans des PS/2 répondent déjà aux normes internationales ISO, obligatoires à partir du 1er janvier 1996. Très bientôt, aucune entreprise ne pourra ignorer ces normes et le confort qu'elles apportent aux utilisateurs.



Plus facile

Avec le PS/1 : le micro de la famille, des PME et des professions libérales. Livré avec des applications et un système d'exploitation préchargés.
Outil convivial par excellence, mais aussi très performant avec ses nouveaux modèles dotés de processeurs i486SX et DX.

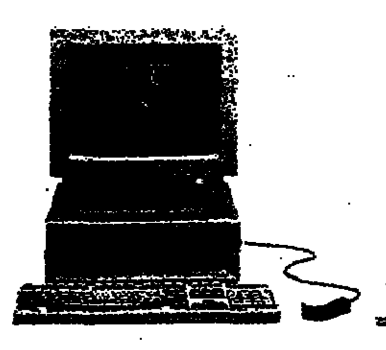


Plus de liberté

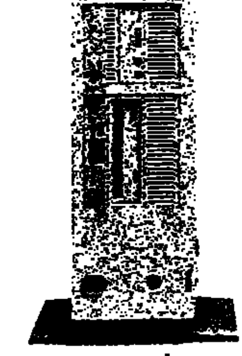
Les PS 386SX (et plus) peuvent accueillir le nouveau logiciel système OS/2 2.0. Vous pouvez alors choisir les applications DOS, Windows et OS/2 disponibles et en utiliser plusieurs simultanément à votre convenance, pour une convivialité de travail sans équivalent.

Pour toute information, appelez le 05.03.03.03. (appel gratuit).

PLUS POUR MOINS







8255 F HT* (9 790 FTTC)
IBM PS/1
Modèle 111
386SX 25MHz
2Mo RAM
Disque dur 85Mo
Ecran VGA couleur
DOS 5.0 Windows 3.1
Works Windows
Kit ease-of-use

9 350 F HT* (11 089 FTTC)
IBM PS/VP
6384 modèle C20
386SLC 25MHz
2Mo RAM
Disque dur 80Mo
Ecran VGA couleur
Clavier, souris
DOS 5.0 préchargé
Cinq slots

19 000 F HT* (22 530 FTTC)
IBM ThinkPad 700
Modèle 9552-F00
486SLC 25MHz
4Mo RAM
Disque 80Mo amovible
Pointeur IBM intégré
DOS 5.0
Station d'accueil (option)
3,1 kg - Format A4
Autonomie 3 heures

23 050 F HT* (27 337 FTTC)
Serveur IBM PS/2
Modèle 77 OUA
i486SX 33MHz
8Mo RAM
212Mo disque SCSI (12 ms)
Carte intégré e XGA-2
Clavier, souris
OS/2 2.0 préchargé
5 slots – 4 baies

* Prix généralement constatés variant avec les prestations fournies.
** Helpware, PS/2, OS/2 et 486SLC sont des marques d'IBM Corp. i386 et i486 sont des marques de Intel Corp. Windows est une marque de Microsoft.

Pour en savoir plus sur les modèles de notre gamme, contactez les Distributeurs Agréés IBM (liste disponible par le 05.03.03.03 ou par 3616 IBM). Ou retournez ce coupon-réponse à : Point réponse IBM – Service 5000 – Cedex 50 – 92066 Paris La Défense.

Nom ______ Société ______
Adresse ______ Tél. : ______
Je suis intéressé par : PS/1 ☐ PS/VP ☐ PS/Portables ☐ PS/2 ☐

I.M 92 039/10

IBM C'est tout.

هكذا من الاصل

AFRIQUE

SOMALIE : dans le Sud

Le général Aïdid a subi un revers important

Située dans le sud du pays, à 150 kilomètres de la frontière kényane, la ville de Bardera a été reprise, lundi 12 octobre, par des troupes hostiles au général Aïdid, l'un des « hommes forts » de la Somalie en pleine guerre civile. Après la chute de la ville, les organisations humanitaires présentes dans la région ont décidé, mardi, d'évacuer leurs membres de Saco-Ouein, petite ville située dans l'extrême-sud, le long du fleuve Juba.

NAIROBI

(correspondance)

Après quelques mois de calme précaire, la région s'embrase à nouveau. Repoussés par les troupes du général Aïdid vers le Kenya, en mai dernier, les clans somaliens du Sud tentent aujourd'hui de reprendre le terrain perdu.

Le pont aérien humanitaire vers Bardera (soixante-dix mille habitants, dont 80 % de réfugiés) a été suspendu, ainsi que les distributions de vivres faites par l'organisation américaine Care, qui assurait la survie de quelque deux cent dix mille personnes dans la région.

Devant la tension croissante, il a fallu interrompre les opérations de secours à Saco-Ouein. Mais les responsables du Front national somalien (FNS), forces fidèles à l'ancien président Mohamed Siad Barré chassé du pouvoir en janvier 1991, auraient demandé la reprise de ces opérations. Cela n'est pas exclu, à moins que le général Aïdid ne lance la contre-attaque qu'il a annoncée mardi à Mogadiscio.

Guerre de clans

Pour le général Aïdid, qui dispute le pouvoir au chef du gouvernement intérimaire de M. Ali Mahdi, la prise de Bardera est un revers d'autant plus sévère qu'il avait fait de la ville son quartier général lorsqu'il pourchassait, dans son fief du Sud, l'ancien président Siad Barré, aujourd'hui réfugié au Nigéria. Le général Aïdid était revenu dans la capitale le 20 septembre dernier, laissant derrière lui une région en apparence « pacifiée ».

L'identité des responsables de l'offensive d'aujourd'hui n'est pas entièrement établie. S'agit-il du général Mohamed Saïd « Morgan » ou bien du général Warsamé du FNS ? Les informations sont à ce sujet contradictoires. D'après certains observateurs, *« il n'y a plus de forces fidèles à l'ancien président Barré »*, c'est-à-dire de forces qui se battent pour son retour. En fait il y aurait trois clans Darods (Maréhanes, Hartis et Ogadenis) cherchant chacun à reconquérir le territoire aujourd'hui contrôlé par les partisans du général Aïdid. De son côté, le général Morgan – un Harti – rassemblerait ses forces près de la frontière kényane pour les lancer sur le port de Kisimayo, d'où il avait été chassé le 15 mai dernier.

Les Darods se battraient également pour pouvoir se faire entendre lors de la réunion de l'éventuelle conférence nationale de réconciliation que cherche à organiser M. Mohamed Sahnoun, réprésentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Somalie. M. Sahnoun se contente jusqu'à présent de signaler que tous les chefs de factions ont promis leur participation, y compris le gouvernement intérimaire de la faction de M. Ali Mahdi qui se dit prêt à démissioner avant l'ouverture des pourparlers.

Entre-temps, la situation demeure confuse à Mogadiscio. Le port et l'aéroport, où devraient se déployer cinq cents « casques bleus », y sont toujours sous le contrôle des différentes milices, attentives à ne pas perdre la rente que leur concèdent les organisations humanitaires pour pouvoir décharger l'aide internationale. Le général Aïdid, lui-même, a tenté, sans succès, de les en expulser, ce qui laisse prévoir des renversements d'alliance et une recrudescence des affrontements. Avec, *pour première conséquence*, une nouvelle paralysie des opérations de secours.

JEAN HÉLÈNE

□ **TCHAD : remaniement du gouvernement.** – Le premier ministre tchadien, M. Joseph Yodoyman, a procédé mercredi 14 octobre à un remaniement de son gouvernement. L'ancien ministre du commerce et du développement industriel, M. Beade Toira, est remplacé par M. Habib Doutoum. Le Rassemblement du peuple du Tchad (RPT), auquel appartient M. Beade Toira, lui avait demandé de démissionner pour protester contre la décision prise le 11 octobre par le gouvernement de suspendre les activités syndicales dans le pays jusqu'à nouvel ordre. – *(AFP).*

ANGOLA : après une violente explosion à Luanda

Une tentative de compromis avec M. Savimbi pourrait être remise en cause

Une violente explosion a détruit, dans la nuit du mercredi 14 au jeudi 15 octobre, un dépôt de munitions installé entre l'aéroport de Luanda et la résidence présidentielle. Dans le climat de tension actuel, c'est la thèse du sabotage, attribué aux partisans de M. Jonas Savimbi, qui est privilégiée. Les négociations en cours, pour tenter de sortir le pays de l'impasse après les élections contestées de la semaine dernière, pourraient en être affectées.

LUANDA

de notre envoyé spécial

Les premières explosions ont secoué la ville endormie, comme s'il s'agissait de tirs de mortier. Aussitôt, en direction du sud, la nuit s'est embrasée. De violents éclairs rouges, violets et oranges ont précédé d'assourdissantes déflagrations tandis que d'épaisses volutes de fumée s'élevaient lentement vers le ciel, accompagnées de tirs de fusées rouges ou vertes, ridicules feux d'artifice couronnant un immense brasier.

Pendant plus d'une heure, Luanda a tremblé dans le fracas. C'est un dépôt de munitions de l'armée de l'air, situé à 7 kilomètres de la capitale, entre l'aéroport international et le palais présidentiel de Futungo, qui a été détruit accidentellement. A moins qu'il n'ait été saboté par l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), le mouvement rebelle que dirige M. Jonas Savimbi. Plusieurs grenades ont également explosé dans le quartier résidentiel de Miramar surplombant la baie, et des rafales d'armes automatiques ont été tirées un peu partout à travers la ville.

Quatre jours après les incidents de dimanche, qui, près de l'hôtel Turismo, avaient opposé les soldats de l'UNITA aux forces de l'ordre (*le Monde* du 13 octobre), ce nouvel épisode met en péril les accords de paix signés par le président José Eduardo Dos Santos et M. Jonas Savimbi, le 31 mai 1991, à Lisbonne. Ceux-ci avaient été globalement respectés jusqu'aux premières élections libres présidentielle et législatives des 29 et 30 septembre.

Mais les résultats de ces deux scrutins n'ont pas eu l'heur de plaire à M. Savimbi. Battu dans la course à la présidence par M. Dos Santos, son parti largement dominé dans les législatives par le Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA) au pouvoir depuis 1975, le chef de l'UNITA, engagé dans une stratégie de terreur, a ordonné à ses généraux fraîchement incorporés dans l'armée unique de se retirer des nouvelles forces armées angolaises (FAA). Puis il s'est réfugié dans son fief de Huambo, au centre du pays.

Arguant de fraudes massives, l'UNITA exigeait l'annulation pure et simple des premières élections, menaçant de faire donner à nouveau les armes si le Conseil national électoral (CNE) publiait les résultats des scrutins favorables à son adversaire. *Ces exigences ont* quand même porté leurs fruits : le général Ndalu, un proche du président Dos Santos, s'est rendu dans *le sanctuaire de M. Savimbi, ainsi* que M[me] Margareth Anstee, la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies en Angola. *La commission dépêchée* par le Conseil de sécurité de l'ONU a, elle aussi, fait le voyage de Huambo où lui a succédé le *ministre* sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha qui n'a pas rechigné à faire l'intermédiaire entre le président Dos Santos et M. Savimbi.

Après un nouvel entretien avec le chef de l'Etat, M. Botha devait retourner à Huambo ce jeudi 15 octobre et tenter de ramener avec lui l'irréductible M. Savimbi. Mais celui-ci, quelques heures à peine avant la destruction de l'entrepôt de munitions, adressait, dans la soirée de mercredi, une fin de non-recevoir à Luanda, affirmant que sa *« sécurité personnelle »* n'était *« pas assurée »* dans la capitale.

Depuis le départ de M. Savimbi pour Huambo, les négociations ont pris le pas sur le suffrage universel. Quinze jours après les élections, les résultats n'ont toujours pas été officiellement rendus publics, malgré les concessions de M. Dos Santos.

L'UNITA, qui veut toujours l'annulation des scrutins, proposerait maintenant la constitution d'un gouvernement d'unité nationale où elle aurait 40 % des portefeuilles, à égalité avec le MPLA. Les autres formations se partageraient les 20 % restants. Toutes les structures et les représentations de l'Etat, dans le pays et à l'étranger, seraient réparties selon ce même principe.

Le MPLA et M. Dos Santos, de leur côté, consentiraient à un deuxième *tour pour l'élection* présidentielle qui se tiendrait sous les yeux de quelque six mille observateurs des Nations unies. Il accepterait *également de composer un* gouvernement élargi aux autres formations politiques, sur la base de leur représentativité à l'Assemblée nationale.

Les négociations n'ont toujours pas abouti. Tout repose en fait sur une prochaine rencontre entre MM. Dos Santos et Savimbi, qui devrait avoir lieu rapidement, dans un endroit « neutre », à l'intérieur du pays. Mais s'il s'avérait que l'UNITA est responsable de la destruction du dépôt de munitions, les négociations actuelles seraient rapidement remises en cause.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

CAMEROUN : alors que les résultats officiels ne sont toujours pas publiés

Les accusations de fraude électorale se multiplient

DOUALA

de notre envoyée spéciale

Sous la pluie battante, le chauffeur de taxi exulte : *« C'est Dieu qui arrose la victoire de Fru Ndi ! »*. La radio et le ministère de l'administration territoriale viennent pourtant de confirmer que, selon des résultats partiels, le président sortant, M. Paul Biya, arrivait en tête de l'élection présidentielle.

Quatre jours après le scrutin du 11 octobre, les sympathisants du Social Democratic Front (SDF, opposition), avec autant de conviction que les partisans de M. Biya, restent persuadés que c'est leur candidat, M. Ni John Fru Ndi, qui est sorti vainqueur de la première élection présidentielle pluraliste qu'ait connue le Cameroun.

L'épreuve de force est maintenant engagée. Elle pourrait être meurtrière. Mais le déclenchement des hostilités n'est pas pour tout de suite : un *statu quo* a été décrété jusqu'à la proclamation officielle des résultats par la Cour suprême, qui, selon le délai légal, doit se prononcer au plus tard le 26 octobre.

Depuis lundi, les résultats partiels diffusés par l'administration donnent une large majorité à M. Biya. Mercredi, sur 86 % des suffrages dépouillés, le président était crédité de 45 % des voix, contre 33 % à M. Fru Ndi. Des chiffres qui font fulminer l'opposition. *« Au travers des médias publics, M. Biya se livre à une honteuse intoxication dans le but d'exciter le mécontentement du peuple qui permettrait de justifier une répression sanglante et un putsch militaire »*, estiment le SDF et les partis qui, groupés dans une Union pour le changement, ont soutenu la candidature de M. Fru Ndi.

Réunie mercredi à Bamenda, la capitale de la province anglophone du Nord-Ouest, fief du SDF, cette Union a lancé un *« appel au peuple camerounais »* pour qu'il garde son calme tout en demeurant vigilant. On en reste donc, pour l'instant, à la guerre des chiffres. Tous les partis manient la calculette. Mercredi, au moment où l'administration attribuait 45 % des suffrages au président, le SDF, tenait M. Fru Ndi pour vainqueur avec 49 % des suffrages, contre 31 % à M. Biya et 15 % à M. Bello Bouba Maïgari, candidat des Nordistes et dirigeant de l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP).

Score fixé d'avance ?

L'opposition est d'autant plus à son aise dans sa critique du pouvoir que le régime multiplie les erreurs, la palme revenant au ministre de la communication. Sans doute las d'entendre les journalistes lui demander combien de Camerounais étaient inscrits sur les listes électorales, M. Augustin Kougmegni Kontchou a pris la peine, trois jours après le scrutin, de divulguer des chiffres : 4 019 522 inscrits et 2 435 443 votants, soit une participation de 60,58 %.

De son souci du détail, on retiendra que ces données sont à peu de chose près les mêmes que celles des élections législatives du 1[er] mars dernier. La thèse de l'opposition, selon laquelle les résultats partiels diffusés par le pouvoir sont calqués sur les résultats des législatives, est donc corroborée. Les observateurs sont nombreux qui estiment que le score du président Biya était fixé bien avant le scrutin. Rien évidemment ne permet de le prouver.

Toujours est-il que les dénonciations d'irrégularités se multiplient. L'Institut démocratique national pour les affaires internationales (NID), organisme financé par Washington, qui avait envoyé une vingtaine d'observateurs, a déploré, mercredi, *« un certain nombre de problèmes sérieux »* parmi lesquels *« le laxisme en matière de contrôle des listes électorales »*, *« l'insuffisance des bulletins dans certains bureaux de vote »* ou encore *« les cartes d'électeur de validité douteuse »*. Le NID a bien sûr avoué ne pas être *« en mesure d'évaluer l'impact de ces problèmes sur le résultat final »*.

L'impact psychologique, lui, est connu : plus de la moitié de l'électorat estime avoir été trompé. A Douala, capitale économique et haut lieu de la contestation, les responsables de l'opposition redoutent que *« les gens descendent dans la rue et se fassent massacrer »*.

Pour l'instant, la consigne d'attendre les résultats définitifs est respectée. Mais, à moins que le scrutin ne soit annulé, un jour viendra où le pouvoir et la rue se feront face. *« Ma crainte, c'est que le problème soit tranché par l'armée »*, affirme M. Sengat Kuoh, ex-bras droit de M. Biya.

Comme beaucoup de dirigeants de l'opposition, cet ancien cacique, rallié à M. Fru Ndi, espère néanmoins en un éventuel *« retournement »* de l'armée. Un pari risqué. Car si une partie de la troupe affiche aujourd'hui son mécontentement à l'égard du régime, la hiérarchie, elle, reste aux mains des Betis, l'ethnie du président, qui y a puisé l'essentiel de son entourage. Or, avoue M. Sengat Kuoh en connaisseur du régime, *« en tant qu'individu, M. Biya pourrait quitter le pouvoir, mais son entourage ne le laissera pas partir facilement »*.

MARIE-PIERRE SUBTIL

□ **TOGO : inquiétude sur le sort de deux journalistes.** – L'Institut international de la presse (IPI) s'est inquiété, mercredi 14 octobre, du sort de deux journalistes togolais. M. Bertin Kanghi Foly, directeur de l'hebdomadaire indépendant *la Parole*, se cache depuis le 23 septembre : il a été menacé de mort après avoir publié un article critique contre le chef de l'Etat, le général Eyadema. Le 22 septembre, les directeurs de onze journaux ont accusé le chef de l'Etat d'*« utiliser la loi pour étouffer définitivement la presse privée indépendante »*. M. Foly est passible de cinq ans de prison pour *« publication de fausses informations de nature à troubler l'ordre public »*. Un autre journaliste, M. Gabriel Komi Agah, directeur du journal *Forum Hebdo*, qui se trouvait hors du pays, a été convoqué par la police. – *(AFP.)*

8 Kg.

1 Kg.



Le 20 Octobre, dans chaque école, un enfant de France donne un paquet de riz pour un enfant de Somalie.

LES ENFANTS DE FRANCE POUR LA SOMALIE, AVEC LE MINISTERE DE LA SANTE, LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA CULTURE, LA POSTE, FRANCE 2, LA SNCF, LES AFFICHEURS.

AFRIQUE

Maroc : traitement royal pour Fès la frondeuse

Deux ans après de violentes émeutes, et avant les élections municipales du 16 octobre, qu'on a voulu « transparentes », l'ancienne capitale a été couverte de bienfaits

FÈS

de notre envoyé spécial

Les élections communales seraient-elles un nouveau tour pour rire? Lors du référendum constitutionnel du 4 septembre, à s'en tenir aux comptes du ministère de l'intérieur, il ne s'était pas trouvé un seul Fassi pour oser glisser dans les urnes un bulletin « non ». Plutôt turbulents et frondeurs, les habitants de Fès, « ville impériale », auraient alors, d'un même élan, fait acte d'allégeance à Hassan II, puisque c'est ainsi qu'en haut lieu on explique le sens profond de ce scrutin.

Le roi avait besoin de ce « sans faute » électoral, commentent les mauvaises langues, pour accréditer l'idée qu'après les émeutes du 14 décembre 1990 – qui avaient fait des dizaines de morts – il n'y avait plus entre lui et l'ancienne capitale du royaume la moindre trace de malentendu. Cette manière cavalière de forcer leurs sentiments a choqué un certain nombre de Fassis, qui pourraient être tentés de bouder les urnes. Les responsables locaux des deux principaux partis d'opposition, qui ont tour à tour géré Fès, s'en inquiètent : *« Cela nous complique la tâche, car nous devons remobiliser la population »*, assurent les « Roses » de l'Istiqlal (1). *« Nous risquons de payer le prix de l'abstention »*, affirment les « Violets » de l'Union socialiste des forces populaires (USFP).

A tout le moins, les représentants des partis en lice s'accordent à reconnaître que, conformément aux consignes royales, l'administration locale a su apparemment faire preuve de vraie neutralité pendant la campagne électorale. *« J'ai réuni les agents d'autorité pour leur répéter qu'ils ne devaient en aucun cas se mêler de près ou de loin à cette affaire*, raconte M. M'Hamed Dryef, préfet de Fès. *J'ai interdit à mes collaborateurs de s'afficher avec un candidat... »*

Si, du côté de l'USFP, on ne semble pas douter que ces bonnes dispositions se [illegible] dans les résultats, du côté de l'Istiqlal on se plaît à juger avec circonspection cette volonté de « transparence », eu égard au poids du passé. Il n'empêche que les cris des émeutiers de décembre 1990 ne sont pas restés sans réponse. Fès a donné des sueurs froides au pouvoir, qui a compris l'urgence de soigner les maux de cette ville poudrière, où s'entassent misérablement plus d'un million de personnes et qui, exode rural aidant, s'accroît chaque année de quelque 60 000 habitants.

Préfet en tête, une nouvelle équipe de hauts fonctionnaires s'est mise au travail, dont le style battant tranchait du tout au tout avec celui de la précédente. *« Ils sont beaucoup moins arrogants, beaucoup plus proches de nous*, s'étonnent les Fassis. *Ils nous reçoivent, visitent les chantiers, conduisent eux-mêmes leurs voitures... »*

« On sort on parle »

Ancien directeur de l'urbanisme, M. Dryef ne vit pas confiné dans son bureau : *« On sort, on regarde, on parle, on prend même des décisions sur place »*, insiste cet homme de terrain qui, le soir, lorsqu'il fait un tour de ville, n'hésite pas à appeler qui de droit depuis sa voiture pour lui signaler un éclairage public défaillant.

L'USFP, qui gère Fès depuis près de dix ans, ne tarit pas d'éloges sur cette équipe, *« avec laquelle*, souligne M. Abdelrahim Filali, le maire, *on travaille en bonne harmonie et qui a su créer une nouvelle dynamique »*. Même l'Istiqlal, par la voix de M. Mohamed Khayatei, l'un de ses responsables locaux, *« sent cette volonté de l'administration de se rapprocher des administrés »*.

Le pouvoir compte, à cet égard, sur le nouveau découpage administratif qui divise Fès en cinq municipalités, coiffées par une communauté urbaine, même si ce remodelage n'est pas exempt d'arrière-pensées politiques et sécuritaires. Pour maîtriser un développement de l'habitat jusque-là sauvage, un schéma directeur est désormais opposable aux tiers, comme le sera bientôt un plan de sauvegarde de la Médina. Dans ce cadre réglementaire, la capitale spirituelle du Maroc est devenue un vaste chantier avec, pour priorité, la réhabilitation des zones de misère où, voilà deux ans, la colère avait grondé.

Ainsi, dans le quartier périphérique de Ben-Souda, des constructions en dur ont remplacé le bidonville : des fontaines sont à la disposition des habitants, le tout-à-l'égout est en cours d'installation, l'éclairage public est en place. Une « pénétrante » a été ouverte en direction du centre-ville et ... quelques bacs à fleurs tentent d'égayer l'ensemble. Pour décongestionner l'université, où ne cessaient de s'affronter violemment islamistes et gauchistes, trois nouvelles facultés viennent de sortir de terre aux portes de l'agglomération. Le parc d'autobus urbains en état de rouler a plus que doublé. Les Fassis ne pâtissent plus des coupures d'eau et le choléra n'est plus qu'un mauvais souvenir.

« On a réalisé ici, en moins de deux ans, ce que l'on n'a pas fait en vingt ans, constate M. Filali. *L'administration a longtemps refusé de collaborer avec nous. Elle a aujourd'hui la volonté de coopérer et nous avons en main un dossier solide. »*

Cette embellie profitera-t-elle à l'USFP? Vice-président du Rassemblement national des indépendants (RNI), l'une des composantes de la majorité parlementaire, M. Ahmed Reda Lamarti, novice en politique, ne crédite de rien la municipalité sortante. *« La longueur inhabituelle du mandat – plus de neuf ans au lieu de six – l'a usée »*, remarque-t-il. Et de l'accuser *« de s'être enrichie, d'avoir bloqué l'essor économique de Fès et*, in fine, *d'être responsable des émeutes du 14 décembre 1990, qui ont conduit des centaines de jeunes en prison »*.

Les nationalistes de l'Istiqlal, qui tentent de courtiser les islamistes, très discrètement à l'œuvre dans les quartiers les plus démunis, ne sont pas beaucoup plus tendres avec l'USFP. Ils reprochent à l'équipe sortante de s'être coupée du peuple et la rendent eux aussi comptable des violences du passé. D'aucuns se retranchent derrière les admonestations de Hassan II, qui, lors d'une audience accordée au conseil municipal de Fès au mois de décembre 1991, avait estimé que le deuxième pôle industriel du pays n'aurait pas connu pareils désordres s'il avait eu les élus qu'il méritait.

Des jardins et des emplois

Les Fassis ne semblent pas s'être passionnés pour ces joutes électorales sans grand profit pour eux. Placée sous le signe du porte-à-porte, la campagne a été calme, mais presque terne. 1 546 candidats pour 169 sièges : l'embarras du choix. L'Istiqlal et l'USFP, qui ont, jusqu'alors, fait la pluie et le beau temps et qui se définissent comme *« de vrais partis avec des militants et un programme »*, sauront-ils résister à l'offensive des jeunes cadres locaux, plus nombreux que jamais à courir leurs chances sous des étiquettes de circonstance, voire sans aucune étiquette?

Abdelkrim a choisi le candidat « orange » de l'Union constitutionnelle (UC), l'un des partis de la majorité parlementaire. *« Il est riche et ne risque pas d'être corrompu*, explique cet étudiant. *Il a construit dans notre quartier de Ras-el-Ma un bain maure et une station-service; et il nous a promis d'ouvrir une poste et un dispensaire. »* Saadia, étudiante elle aussi, a, pour sa part, décidé de s'abstenir, car, note-t-elle, *« ce changement, on l'a obtenu à cause de la grève, de nos morts et de nos prisonniers »*. Dans le quartier de Ben-Debbab, aujourd'hui desservi par des autobus, on vient d'aménager des routes et des jardins. *« La vie y est peut-être moins pénible, mais, pour le travail, c'est toujours la même chose*, se plaint-elle. *Il n'y a pas d'emplois, c'est galère. Les jeunes sont désespérés. »*

JACQUES DE BARRIN

(1) 93 441 candidats se présentent aux élections municipales du 16 octobre, sous les couleurs – au propre et au figuré – d'une dizaine de partis politiques. 22 282 sièges sont à pourvoir dans 1 544 communes rurales et urbaines.

□ **L'ONU prévoit une réunion de chefs de tribus du Sahara occidental.** – L'émissaire de l'ONU au Sahara occidental, M. Sahabzada Yacoub Khan, a annoncé, mercredi 14 octobre, que des chefs de tribus sahraouies se réuniront à Genève, en présence de représentants marocains. Cette rencontre, dont la date n'a pas été fixée, vise à relancer les négociations sur l'organisation du référendum d'autodétermination prévu par l'ONU et ajourné en janvier en raison de divergences entre le Maroc et le Front Polisario sur la composition du corps électoral. – *(AFP.)*

□ **ALGÉRIE : reddition d'un « repenti » du FIS.** – Un responsable du Front islamique du salut (FIS), recherché depuis huit mois, s'est constitué prisonnier, dimanche 11 octobre, a-t-on appris mercredi de source policière. Il est le premier membre d'un groupe clandestin à se rendre depuis l'entrée en vigueur, le 1er octobre, de la loi d'amnistie conditionnelle qui donne aux « repentis » la garantie de ne pas être poursuivis, à condition qu'ils n'aient ni tué ni blessé. Par ailleurs, on a annoncé mercredi, de source policière, que vingt-neuf personnes ont été arrêtées pour détention d'armes et sabotages de lignes téléphoniques. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

CHINE : le XIVe congrès du PC

1 992, 1 989 ou 2 000 délégués ?

PÉKIN

de notre correspondant

Le congrès du Parti communiste? *« Nous suivons cela aussi attentivement que les Jeux olympiques de Barcelone »*, s'est écriée, à en croire la presse officielle chinoise, une jeune étudiante de Pékin interrogée tandis que les participants au rituel s'adonnaient, en commission, à l'art de la glose sur le thème, rempli de dangers idéologiques, de « l'économie socialiste de marché ».

Même si l'intérêt prêté par la propagande officielle à la population pour les discussions qui se déroulent, depuis lundi 12 octobre, au Palais du peuple est quelque peu exagéré, la comparaison est hautement révélatrice. Le PCC donne en effet un curieux spectacle, se voulant solennel et grandiose, mais à la substance finalement réduite à un programme politique minimum qu'il convient de ne surtout point tenter de préciser. La formule « économie de marché socialiste » doit en effet permettre à la fois, et de façon contradictoire, d'accompagner l'explosion économique du pays et, en cas de difficultés, d'autoriser une reprise en main conservatrice de manière à réprimer, si faire se peut, les embardées sociales prévisibles qui résulteront de la dislocation progressive du secteur public.

En même temps, cette référence à Barcelone montre bien que la Chine, partie prenante de l'économie mondiale, participe également à son spectacle, et que les vieilleries idéologiques sur lesquelles le régime a tenté, en 1989, de se replier, n'y ont plus place. Le soldat modèle maoïste, Leï Feng, n'est pas un concurrent crédible des Olympiades.

Par ailleurs, dans l'attente des résultats du congrès, qui devrait durer une semaine, les Chinois en sont, pour le moment, à admirer la dernière pirouette du régime dans son éternel jeu du symbolisme. Il avait prévu, pour ce congrès censé ouvrir la voie à une nouvelle génération de dirigeants, d'y faire siéger 1 992 délégués votants, par allusion à l'année en cours. La malchance voulut que trois d'entre eux se fussent éteints avant la cérémonie d'ouverture, ce qui ramenait l'assistance à 1 989 membres, et au souvenir de l'année maudite de Tiananmen, que le PCC s'efforce de faire oublier.

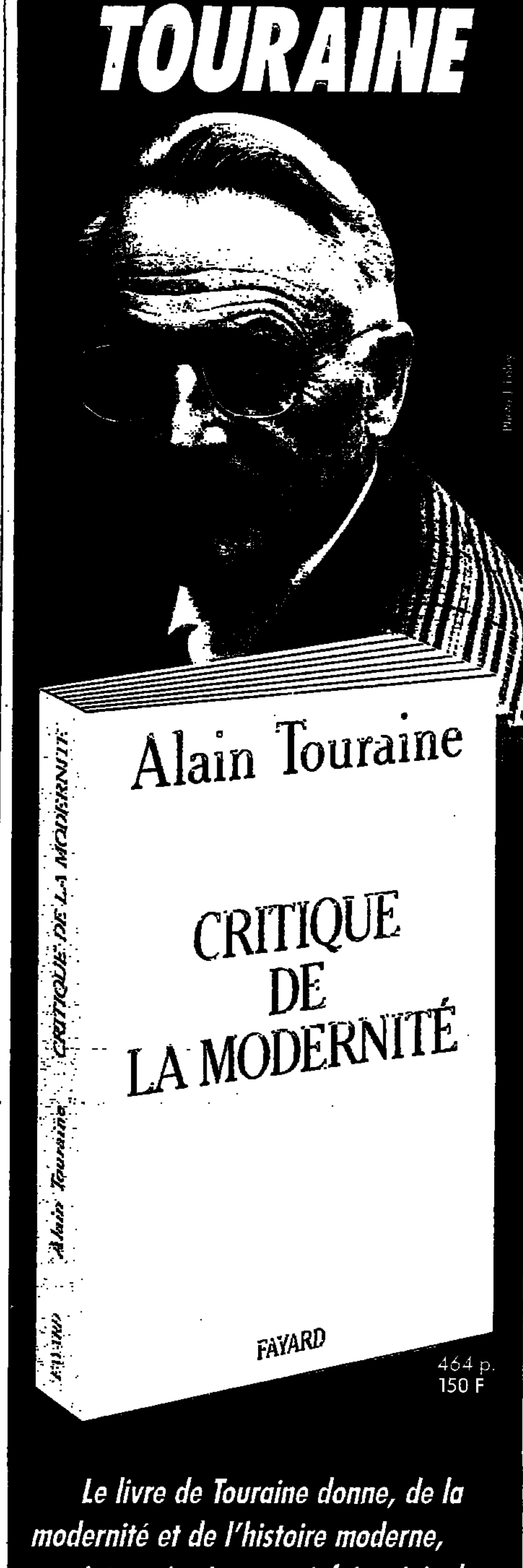
La solution qui s'impose ramène aux Jeux olympiques : le quatorzième congrès du PCC se déroule en présence de 2 000 personnes, pas une de plus. L'année symbolique se trouve être celle pour laquelle Pékin est candidat à l'organisation des JO. Cet objectif justifie, dès aujourd'hui et alors que la décision ne sera prise que l'an prochain, un effort de mobilisation de la population pour réaliser les infrastructures dont la capitale chinoise a besoin, dans l'hypothèse où...

FRANCIS DERON

□ **CAMBODGE : les Khmers rouges ont coupé le trafic vers le Nord.** – Les Khmers rouges ont fait sauter deux ponts, coupant le trafic routier vers Kompong-Thom, dans le nord du pays, a annoncé, jeudi 15 octobre, l'Autorité provisoire des Nations unies (APRONUC), qui souligne qu'il s'agit d'un *« très grave incident »*. L'attaque a eu lieu mardi, le jour même où le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une résolution donnant aux Khmers rouges un mois pour respecter les accords de paix de Paris. L'un des ponts avait été reconstruit récemment par des soldats chinois de l'APRONUC. Par ailleurs, selon l'APRONUC, les corps de dix Vietnamiens ont été trouvés en état de décomposition dans la province de Koh-Kong (sud-ouest), victimes supposées des Khmers rouges. – *(AFP.)*

□ **CORÉE DU SUD : démission de députés du parti gouvernemental.** – Cinq députés ont démissionné, mercredi 14 octobre, du Parti démocrate-libéral (PDL) au pouvoir pour protester contre ce qu'ils considèrent comme *« l'utilisation de* [leur] *mouvement pour servir les ambitions présidentielles d'un petit nombre de politiciens »*. Cette démission, qui suit celle de onze autres élus du PDL, dont son numéro trois, M. Park Tae-joon, également président des aciéries Posco, confirme le malaise qui traverse le parti après le choix de M. Kim Young-sam comme candidat à la prochaine élection présidentielle. – *(UPI.)*

□ **JAPON : un officier favorable à un putsch pour mettre fin à la corruption.** – Un officier a provoqué la colère de l'Agence de défense nippone pour avoir prôné, dans l'hebdomadaire *Bunshun*, un coup d'Etat militaire pour mettre fin à la *« corruption »* du monde politique. Dénonçant la décision des juges qui avaient condamné à une amende dérisoire l'« éminence grise » du parti au pouvoir, M. Shin Kanemaru (*le Monde* du 15 octobre), le commandant Shinsaku Yanai, professeur à l'Académie militaire, a écrit que *« l'histoire a démontré qu'une solution militaire est le seul moyen approprié lorsque la démocratie ne fonctionne pas correctement et que la justice n'est pas rendue »*. – *(AFP.)*



Le livre de Touraine donne, de la modernité et de l'histoire moderne, une interprétation tout à fait originale.
Jean-Baptiste Marongiu et Marc Ragon, *Libération*

Un livre de conviction et d'alerte.
Georges Balandier, *Le Monde*

Son livre peut être considéré comme une véritable synthèse philosophique de tout son travail antérieur... Il convient de réhabiliter d'un même mouvement les droits de la raison et ceux des sujets individuels contre l'idéologie dominante des années 60... Loin d'abandonner l'héritage des Lumières, Touraine propose de l'approfondir.
Luc Ferry, *L'Express*

FAYARD

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

CANADA : M. Lucien Bouchard, ancien ambassadeur à Paris

Le troisième homme du débat référendaire

M. Lucien Bouchard, ancien ambassadeur du Canada à Paris, est, d'après les sondages, l'un des trois hommes auxquels les Québécois *« font le plus confiance dans le débat constitutionnel en cours »*. Les deux autres étant le premier ministre provincial, M. Robert Bourassa (Parti libéral, fédéraliste), et le chef de l'opposition indépendantiste, M.. Jacques Parizeau (Parti québécois).

MONTRÉAL

correspondance

« Je voudrais être de ceux qui poussent les Québécois à prendre une décision. Ils m'impatientent parfois, a-t-il confié au *Monde. Il faut trancher. On n'en aura jamais fini tant qu'on ne fera pas la souveraineté du Québec, parce que, dans nos tripes, on la veut. »*

Il doit se contenter pour l'heure de faire activement campagne contre le nouveau projet de réforme constitutionnelle sur lequel se sont entendus, le 28 août, les dirigeants politiques et autochtones du Canada, et sur lequel les Canadiens se prononceront par référendum le 26 octobre.

Avant même que cette entente ne soit conclue, il nous assurait que si elle faisait l'objet du référendum, *« normands comme ils sont, les Québécois voteront « non », en se disant qu'un « non » leur permettra d'aller chercher plus »* à Ottawa, notamment en matière de transfert de pouvoirs fédéraux aux provinces. C'est exactement l'argument qu'il leur sert aujourd'hui du haut des tribunes où son air sombre et volontiers théâtral contraste avec la mobilité de ton qu'il adopte en privé. *« Un « non » va maintenir les options ouvertes,* martèle-t-il, *et la véritable décision sur notre avenir devra être prise plus tard. »*

En prévision de quoi le Bloc québécois a déjà recruté les candidats qu'il présentera dans les soixante-quinze circonscriptions québécoises aux élections législatives fédérales qui doivent avoir lieu d'ici un an. M. Bouchard prédit qu'il emportera cinquante à soixante des deux cent quatre-vingt-quinze sièges que compte la Chambre des communes *« quel que soit le résultat du référendum, puisqu'on sait qu'il existe un noyau dur indépendantiste qui regroupe quelque 40 % de l'électorat québécois »*.

Il veut y mener une opération commando, pas une guerre de tranchées. *« Je ne m'incrusterai pas dix ans à Ottawa. On y retourne pour y être la couverture aérienne du Parti québécois, le temps de faire la souveraineté. Ça va débouler vite »*, promet-il si, comme il l'espère, le Parti québécois gagne les élections législatives provinciales prévues d'ici deux ans.

Un acte de foi inattendu

Et il savoure d'avance l'idée d'envoyer, par l'effet disruptif d'un contingent massif d'indépendantistes élus au Parlement fédéral, *« le message international que le fédéralisme canadien ne marche pas »*. Cet avocat de cinquante-trois ans se vante d'avoir aiguisé son goût des affaires étrangères pendant son mandat d'ambassadeur canadien à Paris, de 1985 à 1988. Auparavant il était pour l'essentiel enraciné dans sa région natale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le *terroir le plus purement francophone* du Québec.

Son titre d'ambassadeur, c'est à M. Mulroney, un ami intime depuis leurs études de droit à Québec, qu'il le doit. Et c'est pour soutenir sa difficile réélection qu'il a fini par céder à la tentation de la carrière politique, par un acte de foi fédéraliste aussi bref qu'inattendu.

Sympathisant libéral dans les années 60, Lucien Bouchard est rapidement devenu indépendantiste *« presque sans [s']en rendre compte, par une sorte de maturation »*. Il prit sa carte de membre du PQ dès 1971 et n'y a renoncé que pour l'ambassade parisienne, laquelle récompensait l'aide qu'il a apportée à M. Mulroney en 1983 en *« définissant pour lui une plate-forme politique pour le Québec »* qui a puissamment contribué à le porter au pouvoir à Ottawa. Il s'agissait essentiellement de réparer *« l'injustice »* et *« l'humiliation »* faite au Québec un an plus tôt, lorsque le premier ministre libéral, M. Pierre Elliott Trudeau, avait fait adopter par les neuf provinces anglophones une Constitution que le Québec avait refusé de signer. Pour ramener le Québec dans le giron constitutionnel canadien, M. Mulroney allait négocier en 1987 avec les dix premiers ministres provinciaux l'accord constitutionnel dit du lac Meech. Encore fallait-il qu'il soit réélu en 1989 pour assurer sa ratification par les Parlements provinciaux. M. Bouchard lui a prêté main-forte pour *« essayer de bâtir un pays où le Québec aurait sa place »*.

En mai 1990, son projet se heurtant à l'opposition d'une majorité de Canadiens anglais aux gouvernements de trois provinces, M. Mulroney acceptait, sans l'approbation de son lieutenant québécois, d'en amoindrir la portée. C'est alors que M. Bouchard a claqué la porte du gouvernement et du fédéralisme. Les deux hommes ne se sont plus parlé depuis.

CATHERINE LECONTE

ÉTATS-UNIS

Une enquête du département d'Etat sur M. Bill Clinton

Le département d'Etat a demandé aux ambassades des Etats-Unis à Londres et à Oslo de lui fournir toutes les données figurant éventuellement dans leurs archives sur le candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, M. Bill Clinton, à propos du séjour que celui-ci a effectué comme étudiant à l'université d'Oxford en 1969-1970. *« C'est très troublant, voire scandaleux »*, a commenté mercredi 14 octobre, le sénateur Albert Gore, colistier de M. Clinton, qui a comparé l'enquête du département d'Etat à celle qui serait menée pour le compte d'*« un Etat policier par des fonctionnaires »*.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a confirmé la requête du département d'Etat, estimant qu'elle faisait *« partie de la procédure habituelle »* et qu'il n'y voyait *« rien qui sorte de l'ordinaire »*. Le consul général des Etats-Unis à Londres, M. Norbert Krieg, a cependant souligné le caractère exceptionnel de la demande, qui a été faite par téléphone par le secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires consulaires, Mme Elizabeth Tamposi. *« Je peux vous dire que je n'ai absolument rien trouvé »*, a indiqué le consul au *Washington Post*.

Depuis le début de la campagne, M. Clinton a été l'objet de nombreuses attaques du camp républicain sur sa vie privée, sur ses tentatives pour échapper à la conscription et sur son opposition à la guerre du Vietnam. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **BULGARIE : *manifestation des ouvriers de l'industrie militaire.*** – Cinq mille ouvriers de l'industrie militaire bulgare – qui fournissait un sixième du PNB et employait 140 000 personnes, selon les syndicats – ont manifesté mercredi 14 octobre à Sofia pour réclamer des garanties d'emploi, en menaçant de lancer des *« actions proportionnelles à la menace »* qui pèse sur eux. – *(AFP.)*

□ **CUBA : *une mystérieuse fusillade.*** – Le gouvernement cubain a élevé une vive protestation mercredi 14 octobre auprès des Etats-Unis à propos d'une attaque à main armée contre un hôtel de luxe de la station balnéaire de Varadero. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré que cette protestation visait *« des activités terroristes contre Cuba menées depuis le territoire américain par des personnes soutenues par le gouvernement américain »*. La protestation, a ajouté le porte-parole, est liée à une attaque à la mitraillette effectuée depuis la mer contre l'hôtel Melia Varadero le 7 octobre. L'incident n'a fait aucune victime. Un groupe d'extrême droite d'exilés cubains a revendiqué cette action. Des touristes canadiens, espagnols et italiens, qui étaient descendus au Melia Varadero, l'un des plus luxueux hôtels ouverts à Cuba pour attirer la clientèle étrangère, ont rapporté avoir été réveillés le 7 octobre par des rafales de mitraillette. – *(Reuter.)*

□ **LIBAN : l'armée israélienne a capturé trois membres du FDLP.** – Le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), une des trois principales composantes de l'OLP, a indiqué mercredi 14 octobre que l'armée israélienne avait capturé la veille, au Liban-Sud, un de ses commandos qui tentait de s'infiltrer en Israël. Dans un communiqué publié à Damas, le FDLP a précisé que le commando voulait *« se rendre dans une colonie située en Galilée »*. Selon un porte-parole israélien, le commando était composé de trois hommes. – *(AFP.)*

□ **Deux anciens otages américains au Liban poursuivent l'Iran en justice.** – Accusant l'Iran d'avoir *« dirigé à dessein l'enlèvement des otages au Liban »*, deux anciens otages américains, MM. Joseph Cicippio et David Jacobsen, ont intenté, mercredi 14 octobre, une action en dommages et intérêts contre l'Iran, auquel ils réclament 600 millions de dollars. Selon eux, Téhéran voulait forcer les Etats-Unis à débloquer des avoirs iraniens *« gelés »*. – *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

ALLEMAGNE

Les assurances du chancelier Kohl à la communauté juive

M. Helmut Kohl, qui a reçu, mercredi 14 octobre, M. Ignatz Bubis, le président nouvellement élu de la Communauté juive allemande, a assuré à celui-ci que les auteurs d'attaques xénophobes seraient *« combattus avec toute la dureté possible »*.

Le chancelier répondait ainsi aux inquiétudes de plus en plus vives qui se sont manifestées récemment chez les juifs allemands (environ 30 000 personnes) devant la multiplication des attaques de foyers de demandeurs d'asile et des profanations de cimetières juifs. La majorité et l'opposition n'ont cependant pas pu se mettre d'accord, le 9 octobre dernier, sur les moyens de mettre un terme à la vague xénophobe. L'un des assaillants du foyer de Rostock, ville où avaient commencé ces incidents le 25 août dernier, a été condamné mercredi à une peine de deux ans de prison avec sursis. Le procureur avait demandé neuf mois de prison ferme pour l'accusé. – *(AFP.)*

IRAK

Un délégué de la Croix-Rouge blessé par balles au Kurdistan

A Dohouk, dans le nord de l'Irak, un membre du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), M. Markus Ineichen, a été blessé par balles, lundi 12 octobre, lorsqu'un inconnu a tiré sur la maison qui abrite la délégation du CICR. Un porte-parole de l'organisation a indiqué, mercredi à Genève, que la vie de M. Ineichen n'est pas en danger et qu'il devait être rapatrié en Suisse jeudi.

Par ailleurs, une mission de l'UNICEF, dirigée par le directeur général de l'organisation, M. James Grant, a entamé mercredi une visite de quatre jours en Irak, afin d'évaluer l'impact que peut avoir l'embargo imposé à l'Irak par l'ONU sur la vie des enfants et de déterminer, à l'approche de l'hiver, les modalités d'une assistance d'urgence à la population kurde. Selon Bagdad, 61 442 enfants de moins de cinq ans sont morts en Irak depuis le début de l'embargo, en raison de la pénurie de médicaments et de produits alimentaires. – *(AFP, AP.)*

ISRAËL

Un détenu palestinien meurt après une grève de la faim

Victime d'une crise cardiaque, un détenu palestinien, qui, à l'instar de quelque trois mille détenus, avait observé pendant deux semaines une grève de la faim pour protester contre les conditions de détention (*le Monde* du 3 octobre), est décédé mercredi 14 octobre, a annoncé le porte-parole du service israélien des prisons, Mme Shulamit Meiri.

Selon elle, M. Hassan Assad Ibidad, vingt-six ans, est mort dans un hôpital d'Ashkelon, dans le sud d'Israël, mais de source palestinienne on affirme qu'il est décédé dans sa cellule. A l'annonce de ce décès, plusieurs dizaines de Palestiniens ont manifesté dans certains quartiers de Jérusalem-Est. Dix-sept d'entre eux ont été arrêtés. – *(AFP.)*

KOWEÏT

M. Bush serait intervenu pour favoriser l'achat de chars

Citant des responsables de l'administration américaine, le *New York Times* a rapporté, mercredi 14 octobre, que la décision du Koweït d'acheter deux cent trente-six chars Abrams M-1A2 (*le Monde* du 14 octobre) a été prise après que le président George Bush, le vice-président Dan Quayle, le secrétaire à la défense Richard Cheney et le secrétaire d'Etat par intérim Lawrence Eagleburger furent personnellement intervenus auprès de la famille royale koweïtienne.

Ce *lobbying* pratiquement sans précédent – ils ont tous adressé des lettres à ce sujet à leurs homologues koweïtiens – permettra au fabricant, le groupe General Dynamics, de sauvegarder cinq mille neuf cents emplois, au moins jusqu'à la fin de la décennie, dans deux Etats très sollicités dans le cadre de l'actuelle campagne présidentielle américaine, l'Ohio et le Michigan. L'administration n'était pas mue par les seules considérations électorales, mais également par l'intérêt national, face à la concurrence en la matière de la Grande-Bretagne, ajoute le journal.

PÉROU

La détention à vie d'Abimaël Guzman est confirmée

Le Conseil suprême de justice militaire a confirmé, mercredi 14 octobre, la peine de détention à vie prononcée le 7 octobre contre Abimaël Guzman, numéro un du Parti communiste péruvien Sentier lumineux (PCP-SL). Cette décision est sans appel. *« Tout est consommé, bien que j'aie démontré les vices de forme de ce procès sommaire »*, a affirmé M. Crespo, l'avocat d'Abimaël Guzman.

Le bunker de béton armé construit sur mesure pour y reloger à perpétuité le numéro un du PCP-SL, dans une base militaire de l'île San-Lorenzo, est théoriquement inexpugnable. *« Ce sera sa tombe »*, a commenté un officier de la marine. L'homme qui se faisait appeler le *« président Gonzalo de la République populaire de la nouvelle démocratie »*, l'ex-professeur de philosophie Abimael Guzman, n'a que cinquante-sept ans.

Bien que les militants du PCP-SL aient mené campagne depuis son arrestation, le 12 septembre, en clamant que la vie du *« président Gonzalo »* était en danger, son avocat a reconnu que son client était relativement bien traité, précisant toutefois qu'il était soumis à un isolement absolu, c'est-à-dire privé de toute lecture.

SRI-LANKA

Une centaine de personnes massacrées par les séparatistes tamouls

Au moins quatre-vingt-douze civils – dont beaucoup de femmes et d'enfants – et douze membres des forces de sécurité ont été tués, dans la nuit de mercredi 14 à jeudi 15 octobre, lors d'une des plus importantes attaques des séparatistes tamouls contre des villages musulmans dans le nord-est du Sri-Lanka, a déclaré un porte-parole militaire à Colombo. Selon lui, le bilan pourrait être plus élevé alors que le décompte des victimes se poursuit après l'attaque menée par des dizaines de maquisards des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) contre quatre villages du district de Polonnaruwa. Un hélicoptère de combat a pris en chasse les rebelles, tuant une dizaine d'entre eux. – *(AFP, Reuter.)*

TADJIKISTAN

Annonce d'un cessez-le-feu

Un accord de cessez-le-feu a été accepté, mercredi 14 octobre, dans le sud du Tadjikistan par les partisans et adversaires du gouvernement mis en place en septembre après l'éviction du président communiste Rakhmon Nabiev, a annoncé le général Edouard Vorobiov, commandant adjoint de l'armée de terre russe.

Les négociations entre gouvernement, forces russes et leaders des groupes armés se sont tenues à Kourgan-Tioubé et à Kolkhozabad, où se déroulaient des combats ayant fait depuis trois mois des centaines de morts. Jeudi, des troupes russes devaient se déployer autour d'entreprises stratégiques du pays. En revanche, le Parlement kirghize a refusé mercredi l'envoi prévu au Tadjikistan de troupes d'interposition kirghizes, *« pour lesquelles les garanties nécessaires de la part des parties en conflit n'ont pas été obtenues »*, selon le président du Parlement de Bichkek. – *(AFP.)*

IP

VENTES PAR ADJUDICATION
Régisseur OSP - 64, rue La Boétie-PARIS
Tél. : 45.63.12.66 - FAX. : 45.63.89.01

Vte s/saisie. Imm. PAL. JUST. PARIS JEUDI 29 OCTOBRE à 14 h 30
APPARTEMENT A PARIS-16e
8, rue Eugène-Manuel. 1er ét. Entr. 6 PCES Cuis. s. de bns. W.-C.
Dégа. CAVE au s/sol – 7e ét. : 1 chambre de domestique
M. A PX : 930 000 F S'adr. Me C. de LYLLE-MONTMARCHE AVOCAT
ADMINISTRATEUR DU CABINET DE Me J.-C. ABADIE, 23, bd Henri-IV PARIS-4e. T. 42-72-07-41 (av. 16 h). Vis. s/pl. 22 oct., 9 h 30 - 10 h 30

Vente au Palais de Justice PARIS, JEUDI 29 OCTOBRE 1992 à 14 h 30
à PARIS-19e – 93, rue Compans
au rez-de-chaussée
LOCAUX (200 m² env.) à us. **d'ATELIERS**
avec escalier intérieur donnant à l'entresol,
plus un petit magasin à l'entresol
LIBRE – Mise à Prix : 800 000 F
Me Yves TOURAILLE, avocat à Paris-9e, 48, rue de Clichy. Tél. : 48-74-45-85 – Me MIZON, mand.-liquid. à PARIS, 60, bd de Sébastopol. Visites les 16, 21, 26 octobre de 15 h à 16 h 30.

Vente après liquidation judiciaire au Palais de Justice de PARIS, le JEUDI 5 NOVEMBRE 1992 à 14 h 30, EN UN LOT,
MAISON à GUYANCOURT (78)
15, boulevard Beethoven
comprenant au rez-de-chaussée : entrée, séjour, cuisine, w.-c. – 3 ch. à l'étage – Garage – Jardin – L'ensemble cadastré pour 129 m²
Mise à Prix : 200 000 F
S'adresser à Me Bernard MALINVAUD, avocat à PARIS-16e, 1 *bis*, pl. de l'Alma. Tél. : 47-23-02-49 ; Me JOSSE, mandataire-liquidateur, 4, rue du Marché-Saint-Honoré PARIS-1er, et à tous avocats près le Tribunal de Grande Instance de PARIS.

Vente au Palais de Justice de NANTERRE, le 29 OCTOBRE 1992 à 14 h. EN UN LOT
Bât. PLOT 1 esc. A, 9e ét. : **DEUX APPARTEMENTS** 2pp – cuis, *sdb*, w.-c.
2e étage : **2 CAVES, S.-S. PARKING, RDG PARKING**
A SAINT-CLOUD (92)
13, AVENUE DE LA FOUILLEUSE
MISE A PRIX : 900 000 F
S'adr. Me JAUDON, avocat à Boulogne-Billancourt (92), 27 *bis*, rue de l'Abreuvoir. Tél. : 48-25-74-14 – Me SIMONNET, avocat à Paris-17e, 138, rue de Courcelles. Tél. : 47-64-48-00 – Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nanterre. Pour visiter sur place, le mardi 27 octobre 1992 de 11 h à 12 h.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS
le JEUDI 29 NOVEMBRE 1992 à 14 h 30
EN UN SEUL LOT, dans un immeuble sis
à PARIS-15e – 5, rue Mizon
et 65, boulevard Pasteur
APPARTEMENT de 5 P. Ppales
au 6e gauche, compr. : salon, salle à mang., 3 ch., salle de bains, cuisine, entrée, w.-c. – Une CAVE au sous-sol portant le no 12
Mise à Prix : 600 000 F
S'adresser à Me SCHMIDT, avocat au Barreau de PARIS, demeurant 76, avenue de Wagram à PARIS-17e – Tél. : 47-63-29-24.


UNE CHARTE POUR L'EUROPE
L'UTOPIE
DE THOMAS MORE.
LE « MONTESQUIEU ANGLAIS ».
TEXTE INTÉGRAL, élucidé, commenté, traduit par André Prévost, docteur ès lettres, lauréat de l'Académie.
L'Europe de More : anarchie, corruption, inflation, guerres. Le Remède : L'instrument utopique : les finalités, urbanisme, économie, vie de l'esprit, pluralisme religieux, relations internationales : Fédérations.
UN LIVRE QUI ÉCLAIRE L'AUJOURD'HUI
UNE ÉDITION D'ART qui reproduit l'esthétique de l'original : titres or, illustrations par Holbein, signets. Custode relevée de portraits. Notes. Tables. Lexique. Index. 780 pages.
LE LIVRE A OFFRIR : 250 F franco.
Bégédis Paris et chez l'auteur. Par poste, commandes par CCP. A. Prévost 1462.61 Z Lille ou par chèque ou eurochèque libellé en francs français à l'ordre de A. Prévost, 16, avenue des Fleurs F. 59110 LA MADELEINE. Livré par retour, emballage à toute épreuve. Pour envoi recommandé, ajouter 20 F.
Tél. : 20-55-29-16. Dédicacé sur demande.

Jacques RIBOUD
APRES MAASTRICHT
LA MONNAIE UNIQUE
Vers un nouveau système
70 pages Prix 50 F
Dans les librairies spécialisées
Et au
Centre Jouffroy
Pour la Réflexion Monétaire
88 bis, rue Jouffroy
75 017 Paris
Tél.: 46 22 10 50

POLITIQUE

L'examen du projet de loi anti-corruption

Le désaccord persiste entre le PS et le gouvernement sur le financement des activités politiques par les entreprises

Les députés ont continué, mercredi 14 octobre, l'examen du projet de loi relatif à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique. La journée a été dominée par la recherche d'un compromis entre le gouvernement, le PS et le groupe socialiste de l'Assemblée nationale sur la question de la participation des entreprises au financement des activités politiques. Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a réaffirmé fermement son attachement à un financement exclusivement public des partis politiques et des campagnes électorales, alors que les instances dirigeantes du PS s'orientaient vers un système mixte. Le gouvernement, qui n'a pas obtenu un accord avec sa majorité, a été contraint de demander le report de la discussion sur ces articles du projet de loi. Mercredi, le conseil des ministres avait autorisé M. Bérégovoy à engager la responsabilité de son gouvernement sur ce texte.

Pour un peu, ils seraient allés les consoler. A voir la mine défaite de leurs collègues socialistes contraints d'avouer piteusement leurs divisions et leur impuissance, les députés de l'opposition n'avaient même plus envie de s'opposer. Il était un peu plus de minuit à l'Assemblée nationale et, faute d'un accord entre le gouvernement et sa majorité, la séance venait d'être levée.

Mercredi, les socialistes s'étaient pourtant juré d'aboutir. Ils n'avaient plus le choix. Le titre II du projet de loi consacré au financement de la vie politique venait en discussion en séance publique dans la soirée. La polémique n'avait d'ailleurs que trop duré. Après avoir accepté du bout des lèvres l'inscription à l'ordre du jour de la session de ce texte jugé inopportun politiquement, tous avaient la conviction que de nouveaux atermoiements auraient un effet désastreux sur l'opinion publique.

Cette lassitude et cette envie d'en finir au plus vite s'étaient exprimées fortement dès le matin au cours de la réunion du groupe socialiste. M. Michel Crépeau (app. PS, Charente-Maritime) ne s'était pas embarrassé de formules : *« On est dans la merde, le débat est en train de s'enliser, il faut en sortir. »* M. Crépeau parlait à plus d'un titre. *« Candidat à l'élection présidentielle, maire et député depuis deux décennies, ancien président du MRG, ancien garde des sceaux et ancien ministre du commerce »*, il connaît mieux que quiconque les rapports de l'argent et de la politique. *« Nous devons proposer des choses claires : plafonner les dépenses électorales, faire comprendre que la démocratie est suffisamment importante pour justifier un financement public »*, ajoutait-il.



L'obstination du président de la République

Ce plaidoyer, qui rejoignait la conviction affirmée à plusieurs reprises par le premier ministre, touchait juste. Fatigués de voir encore une fois leur fonction entachée du soupçon de corruption, nombreux étaient les élus socialistes qui souhaitaient exorciser le mal. Puisqu'on les accuse de financement occulte et de complaisance à l'égard des entreprises, ils étaient décidés à se passer une fois pour toutes de cet argent-là. C'est en ce sens qu'intervenaient MM. René Dosière (Aisne), Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine), président de la commission de la défense, et Mme Marie Jacq (Finistère).

Mais le groupe n'était pas unanime. Les rocardiens notamment, qui s'étaient réunis au petit déjeuner autour de leur chef de file, restaient très attachés au respect de la loi du 15 janvier 1990 légalisant le recours au financement des entreprises. *« Sinon*, observait M. Bernard Poignant (Finistère), *nous considérons que cette loi est démentie. »*

Des échos du conseil des ministres, réuni au même moment à l'Elysée, parvenaient jusqu'au groupe. L'obstination du président de la République, qui avait renouvelé devant le gouvernement sa défiance envers l'argent des entreprises, en irritait plus d'un. La nostalgie des campagnes électorales d'antan, qu'il aurait exprimée devant quelques ministres, agaçait. *« C'est bien beau d'évoquer avec émotion les préaux d'école, mais chez moi, l'école, elle a fermé »*, bougonnait dans les couloirs le député d'une circonscription rurale, tandis qu'un autre reprochait à M. Mitterrand d'avoir *« pris le risque de réallumer tous les projecteurs sur les affaires »*. *« Nous, on doit regarder à dix ou vingt ans, lui, non*, ajoutait-il. *Ce petit côté « après moi le déluge » est mal ressenti par la base. »*

La recherche d'un compromis

Finalement, la décision sur l'attitude à adopter était renvoyée au bureau exécutif du PS qui devait se réunir, comme tous les mercredis, en fin d'après-midi.

Rue de Solferino, le débat est tranché en une demi-heure. A M. Jean Auroux, président du groupe, qui rendait compte de la tendance en faveur du financement public qui s'était dessinée le matin, M. Laurent Fabius répond par la présentation d'un compromis en quatre points. Nul ne doute alors qu'il est le fruit d'une concertation entre le premier secrétaire du PS et le chef du gouvernement.

L'accord reprend partiellement l'amendement qui avait été adopté en commission des lois : il plafonne les dépenses pour les élections législatives à 250 000 F, plus 1 franc par habitant de la circonscription (soit en moyenne 350 000 F par candidat). Les dons des entreprises aux candidats et aux partis sont autorisés, mais ils doivent être rendus publics, dès le premier franc, par une déclaration auprès de la Commission des comptes de campagne. Quant aux contributions des entreprises aux partis, elles ne peuvent excéder 25 % de leur budget, afin *« d'éviter les liens de subordination »*, comme le souligne M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS. Enfin, les dispositions sur le plafonnement des dépenses devront entrer en vigueur dès les prochaines législatives. *« L'idée d'un financement exclusivement public n'a pas été retenue »*, explique à la presse M. Queyranne.

Tout paraît désormais simple. Il ne reste plus qu'à faire entériner ce compromis par le groupe avant de le présenter en séance dans la soirée. Une nouvelle réunion est donc convoquée à cette intention à 19 h 30. M. Auroux expose devant ses collègues les mesures retenues. M. Louis Mermaz, représentant du gouvernement en qualité de ministre chargé des relations avec le Parlement, demande alors la parole. *« Le gouvernement préfère son texte initial »*, annonce-t-il sèchement, avant d'argumenter en faveur d'un financement de la vie politique strictement public.

Pour le groupe, c'est le retour à la case départ. Une nouvelle fois, le débat est relancé. Ceux qui s'étaient exprimés le matin contre les dons des entreprises se sentent confortés. Tout en jugeant *« catastrophique qu'un tel texte vienne en ce moment à l'Assemblée »*, M. Jean Rigal (app. PS, Aveyron) constate que, *« malgré les bonnes lois de 1988 et 1990, il y a encore des poursuites judiciaires »*. *« Face à cela*, dit-il, *il y a deux méthodes : ou on fait le dos rond et on attend ; ou on crée un électrochoc en choisissant un financement public et un plafond de dépenses extrêmement bas et on affirme notre volonté de chasser le mercantilisme publicitaire de la vie politique. »*

Dans la souricière

Un autre député lui rétorque : *« Il est toujours dangereux de dire une chose et de faire son contraire un an et demi après. On présente ce texte comme une loi anticorruption, ce qui signifie* a contrario *que celle votée en 1990 n'en était pas une. »* *« En 1990, nous avons moralisé, nous avons fixé des règles*, observe en écho un de ses collègues. *Revenir là-dessus, c'est mettre en l'air la totalité de la défense de nos camarades inculpés. »*

M. Gérard Gouzes (Lot-et-Garonne), président de la commission des lois, prend à son tour la parole : *« Nous sommes dans la souricière, il faut en sortir. Pour cela, nous devons être encore plus moralisateurs, rester unis, et avoir un langage homogène vis-à-vis de l'opinion publique. Mais si on fait mine de découvrir que le financement privé, c'est de l'abus de bien social, alors les « affaires » vont remonter au plus haut niveau, et sur la base de notre propre jurisprudence. »*

M. Auroux exprime la même crainte. *« Nous sommes dans une situation infernale avec les « affaires ». Ce que je redoute, c'est que si nous passons de façon brutale à un système de financement public, cela apparaisse comme une nouvelle loi d'amnistie. »* Le président du groupe en appelle solennellement à l'union : *« Je ne veux pas qu'on puisse se trouver dans un état de destruction interne. Si le Parti se déchire sur la corruption, c'est le dernier cercle de l'enfer. »*

L'heure tourne. Le rapporteur du projet, M. Yves Durand (Nord), qui n'a ni déjeuné ni dîné, n'en peut plus. *« La séance reprend dans vingt minutes. Qu'est-ce que je vais pouvoir dire ? La seule solution, c'est d'être tous solidaires avec la position du bureau exécutif. Si vous n'êtes pas d'accord, j'arrête, je vais me coucher. »* M. Durand propose toutefois un nouveau compromis : *« On présente en séance le texte du bureau exécutif, et, de son côté, le premier ministre s'engage solennellement sur le principe de la recherche progressive d'un financement public de la démocratie. Et on sort de la pétaudière dans laquelle on est. »*

Il est 21 h 25. Les députés socialistes débattent depuis deux heures. Une voix propose, en désespoir de cause, de « réserver » les articles liés au financement politique – c'est-à-dire de remettre à plus tard le débat. Il est 21 h 28, une idée jaillit : on renvoie le tout à... une nouvelle réunion à l'occasion d'une future suspension de séance. Elle n'aura même pas lieu, les travaux seront interrompus sans qu'une solution ait été trouvée.

Il est 21 h 30. Les socialistes se séparent. M. Auroux rejoint son téléphone. M. Mermaz aussi. M. Jean-Marie Le Guen (Paris) soupire. M. Dosière lève les yeux au ciel. M. Durand reprend ses dossiers. Dans l'hémicycle, l'opposition l'attend déjà.

GILLES PARIS et PASCALE ROBERT-DIARD

La préparation des élections législatives

M. Juppé prévoit « de 80 à 120 primaires » au sein de l'opposition

Au terme d'une réunion de la commission exécutive du RPR, mercredi 14 octobre à Paris, M. Alain Juppé a réaffirmé qu'il y aura *« entre quatre-vingts et cent vingt primaires »* entre des candidats du RPR et des candidats de l'UDF aux prochaines élections législatives. Selon le secrétaire général, ces duels ne devraient se dérouler que dans les circonscriptions détenues par les socialistes et les communistes. La commission d'investiture du RPR, qui achèvera ses travaux dans quelques jours, aurait déjà *« réglé trois cents cas »* sur les quelque quatre cents circonscriptions que les instituts de sondages voient revenir à l'opposition sur un total de cinq cent soixante dix-sept sièges à l'Assemblée nationale. M. Juppé, en effet, a évalué à cent cinquante environ le nombre de circonscriptions que le PS et le PC pourraient conserver.

M. Juppé a estimé que *« dix, vingt ou trente sortants »* de l'actuelle opposition pourraient avoir à affronter *« des primaires plus ou moins organisées, plus ou moins sauvages »*. *« Cela dépendra de leur attitude dans les prochaines censures déposées par l'opposition »*, a-t-il menacé. Cependant, le secrétaire général s'est interrogé sur l'opportunité de primaires là où le Front national ou les écologistes peuvent faire un score élevé alors qu'un candidat unique de l'opposition s'impose.

Au cours de la réunion, la commission exécutive a examiné *« avec intérêt »*, selon un participant, la proposition récemment exprimée par M. Alain Carignon, maire de Grenoble, de retirer, dans certaines circonscriptions, le candidat RPR ou UDF au second tour, afin de favoriser l'élection d'un candidat écologiste. On se montre beaucoup plus affirmatif – *« la proposition a été retenue »*, dit-on – dans l'entourage de l'ancien ministre de l'environnement.

Par ailleurs, Mme Martine Daugreilh, député (ex-RPR, Alpes-Maritimes), présente mercredi au siège du RPR, a demandé officiellement sa réintégration dans ce parti. Elle en avait été exclue en mars dernier pour avoir présenté une liste dissidente aux élections régionales afin de faire barrage, disait-elle, à M. Jean-Marie Le Pen, qui se présentera aux législatives à Nice. On indique au RPR que *« la commission d'investiture, à la quasi-unanimité, a estimé qu'il ne fallait pas la réinvestir »*. Privée de l'étiquette RPR, Mme Daugreilh assure qu'elle se représentera dans la deuxième circonscription, où elle est sortante, et que le risque est de voir *« trois candidats de l'opposition face au Front national »*. *« En dehors d'une erreur de parcours aux régionales, j'ai toujours été fidèle à mon mouvement »*, admet Mme Daugreilh qui, comme M. Jacques Chirac, a fait campagne pour le « oui » au référendum sur le traité de Maastricht.

Sans faire particulièrement allusion à elle, M. Juppé a mis en garde *« ceux qui s'apprêtent à faire fi des étiquettes et des investitures »*. Le secrétaire général a évoqué une série de sondages commandés par le RPR dans *« une bonne centaine de circonscriptions »* qui montrent, a-t-il dit, que les candidats bénéficiant d'une investiture officielle devancent les candidats isolés.

O. B.

La grève générale en Guyane

M. Le Pensec répond aux revendications du Mouvement syndical unitaire

M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, a adressé, jeudi 15 octobre, une lettre au préfet de Guyane, répondant point par point aux revendications du Mouvement syndical unitaire (MSU). A l'origine de la grève générale déclenchée dans le département lundi 12 octobre, ce Mouvement avait décidé, mercredi 14 octobre, de prolonger son action pour *« au moins quatorze heures »* dans l'attente de ces réponses ministérielles. Rappelant en préambule que l'échéance de fin octobre sera respectée pour l'application d'un dispositif de relance de l'économie guyanaise, mais qu'elle ne saurait être anticipée, M. le Pensec indique qu'il a pris *« bonne note d'un certain nombre de préoccupations concrètes et immédiates exprimées par les élus et les responsables économiques et sociaux »*.

Le ministre précise que plus de 200 millions de francs de crédits vont être débloqués par l'Etat pour lancer d'ici trois mois la construction de cinq cent trente logements sociaux et intermédiaires. Il annonce qu'à titre exceptionnel le ministère de l'éducation nationale accepte de créer six postes d'instituteurs, qu'une mission interministérielle se rendra en Guyane sous un mois pour étudier les difficultés de la pêche et que l'aménagement de la RN 2 sera poursuivi. Il s'engage enfin à faire en sorte de privilégier l'embauche d'agents originaires de Guyane dans les organismes de Sécurité sociale.

□ **Le Sénat adopte à l'unanimité la modification du code rural.** – Le Sénat a adopté à l'unanimité, en première lecture, mercredi 14 octobre, le projet de loi concernant la partie législative du nouveau code rural. *« Ce texte a pour objet de clarifier la présentation du code rural sans en modifier le fond »*, a déclaré M. Jean-Pierre Soisson, ministre de l'agriculture et du développement rural.

Les dirigeants socialistes s'inquiètent de la future répartition de l'aide publique aux partis

Le bureau exécutif du PS, réuni mercredi 14 octobre, a examiné le projet de « contrat », autour duquel s'organiserait la campagne de ce parti pour les élections législatives. Les dirigeants socialistes ont discuté, d'abord, du financement des partis et des campagnes électorales, en approuvant la formule de compromis exposée par M. Laurent Fabius afin de tenter de résoudre le désaccord qui oppose les députés au gouvernement. Ils s'inquiètent de la future répartition du financement public, qui pourrait favoriser les formations « nouvelles » au détriment des plus anciennes.

« Le gouvernement nous a mis dans une situation impossible. L'impression donnée, c'est : Bérégovoy l'incorruptible essaie de mettre au pas ces crapules de socialistes. » Premier secrétaire de la fédération du Nord du PS, M. Bernard Roman a résumé la situation des socialistes dans ces termes, qu'aucun membre du bureau exécutif n'a désavoué. La situation étant *« impossible »*, il fallait quand même essayer d'en sortir. C'est ce que les dirigeants socialistes ont voulu faire en approuvant le compromis que leur a présenté M. Fabius, mercredi en fin d'après-midi, après les discussions qui avaient eu lieu au sein du groupe socialiste de l'Assemblée nationale et avec l'hôtel Matignon *(lire ci-dessus)*.

Les propositions exposées par M. Fabius tenaient en six points : 1) plafonnement des dépenses de campagne pour les élections législatives à 350 000 F en pratique ; 2) autorisation des dons d'entreprise ; 3) ces dons doivent être publics quel que soit leur montant ; 4) les versements d'entreprise à des partis politiques ne peuvent représenter plus de 25 % du budget de ceux-ci ; 5) ces dispositions s'appliqueront dès les prochaines élections législatives, étant entendu que la publicité des dons ne sera pas rétroactive (elle ne s'appliquera pas pour les sommes perçues antérieurement à la promulgation de la loi) ; 6) la clé de répartition du financement public sera modifiée.

Les « cinq commandements »

Il n'a plus été question de ce sixième point une fois le compromis sorti du bureau exécutif. Tout le problème tourne, en effet, autour du niveau de financement public qui sera assuré aux partis politiques et aux candidats aux élections législatives, la transparence intégrale des dons des entreprises ayant pour conséquence prévisible de limiter ceux-ci drastiquement. Faut-il asseoir les concours publics sur les suffrages recueillis, ce qui avantagerait les formations nouvelles, ou bien sur la représentation parlementaire, ce qui renforcerait les partis en place ?

Derrière cette alternative, c'est aussi le rôle du PS qui est en question. Les socialistes n'oublient pas le propos de M. Jean-Pierre Soisson, le 11 octobre, sur France 2 : *« Les partis politiques, moins ils auront d'argent, moins ils feront de mal »* (*le Monde* du 13 octobre). A travers la répartition du financement public, ne chercherait-on pas à faire pression dans le sens d'une recomposition des forces politiques à gauche ?

Au nom des rocardiens, M. Claude Evin a demandé que les nouvelles dispositions qui seraient prises se situent dans la continuité de la loi du 15 janvier 1990. M. Jean-Luc Mélenchon, l'un des animateurs de la Gauche socialiste, a expliqué qu'il n'y a pas, selon lui, de moyen terme entre la logique de cette loi, qui autorise les financements privés en les contrôlant, et leur interdiction pure et simple, initialement prévue par le nouveau texte du gouvernement. M. Pierre Moscovici, jospiniste, trésorier du PS, a défendu, au contraire, un système mixte, *« améliorant »* la loi de 1990, mais plafonnant la part de financement privé pour les partis et supposant, par voie de conséquence, une plus grande prise en charge du coût des activités politiques par la collectivité.

Les dirigeants socialistes se sont intéressés, aussi, au cas de Mme Denise Cacheux, député du Nord, qui n'a pas été reconduite comme candidate par les militants de sa circonscription. M. Pierre Mauroy a demandé que le vote des sections socialistes soit respecté, quelle que soit la popularité de l'intéressée au Palais-Bourbon. Le débat a porté, ensuite, sur le projet de « contrat », présenté par M. Michel Charzat, et autour duquel doit s'organiser la campagne des candidats du PS. M. Charzat a énoncé *« cinq commandements »*, que les candidats seraient invités à respecter : *« Tu combattras tes adversaires, tu n'insulteras pas l'avenir, tu honoreras tes valeurs, tu seras au-dessus de tout soupçon, tu travailleras avec les hommes et les femmes de bonne volonté. »* M. Mélenchon, fervent mitterrandiste, s'est interrogé sur cette poussée de spiritualisme dans les hautes sphères du PS.

PATRICK JARREAU

□ **Les cotes de MM. Mitterrand et Bérégovoy en hausse.** – Selon le « tableau de bord » *Paris-Match*-BVA, publié dans l'hebdomadaire daté 22 octobre et réalisé du 1er au 5 octobre auprès de huit cent soixante-quinze personnes, 39 % des personnes interrogées ont une « bonne opinion » de M. Mitterrand comme président de la République (contre 33 % en août), 54 % en ont une mauvaise (contre 59 % en août). Pour M. Bérégovoy, le pourcentage de bonnes opinions passe de 35 % à 40 % et celui de mauvaises opinions de 48 % à 43 %.

POLITIQUE

L'affaire du sang contaminé

Le bureau de l'Assemblée nationale a rejeté la mise en accusation devant la Haute Cour d'anciens ministres socialistes

Le bureau de l'Assemblée nationale, composé à la représentation proportionnelle des groupes (1), a jugé irrecevables, mercredi 14 octobre, les deux propositions de résolution, déposées l'une par le RPR, l'autre par l'UDF, portant mise en accusation devant la Haute Cour de justice de M. Laurent Fabius, de Mme Georgina Dufoix et de M. Edmond Hervé, ou de ces deux derniers seulement, pour déterminer leur responsabilité dans l'affaire du sang contaminé *(nos dernières éditions du 15 octobre)*. Cette décision, acquise par dix voix contre neuf et une abstention, a été favorisée par l'absence, au moment du vote, de deux députés de l'opposition.

Alors que, depuis le début de la session d'automne du Parlement, les possibilités de financement de leurs futures campagnes électorales captivent beaucoup plus les députés socialistes que l'examen du prochain budget de la France pour 1993, les groupes de l'opposition, particulièrement celui du RPR, ont échoué, mercredi 14 octobre, dans l'opération qu'ils avaient cru bon de monter, en ordre dispersé, la semaine passée, à partir de l'affaire du sang contaminé (*le Monde* du 9 octobre).

Le bureau de l'Assemblée nationale a, en effet, jugé irrecevables la proposition de résolution présentée par M. Bernard Pons, président du groupe RPR, portant mise en accusation de M. Laurent Fabius, ancien premier ministre, de Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales, et de M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la santé, comme la proposition de M. Jean-François Mattei, député UDF des Bouches-du-Rhône, qui ne visait que les deux ministres de tutelle du Centre national de transfusion sanguine.

La première de ces propositions, déposée par le groupe RPR, qui avait eu notamment pour objet de prendre de vitesse l'UDF, a été écartée par le bureau de l'Assemblée pour vice de forme, sans qu'il soit nécessaire de procéder à un vote, car elle omettait de faire référence au code pénal. Pour la seconde, en revanche, les services de la présidence de l'Assemblée ont dû avoir recours à la jurisprudence pour établir que la compétence de la Haute Cour *« exige que la responsabilité pénale, personnelle et directe des personnes visées soit engagée »*.

Or l'article 301 du code pénal, auquel se réfèrent les défenseurs des victimes de transfusions sanguines et leurs porte-parole sur le plan politique, définit l'empoisonnement comme l'action d'attenter à la vie d'un tiers *« en lui administrant personnellement et directement des substances empoisonnées »*.

L'absence de deux députés de l'opposition

Par dix voix (celles du PS) contre neuf (4 RPR, 3 UDF et 2 UDC) et une abstention (émanant du PC), le bureau a donc rejeté la proposition de résolution de l'UDF. C'est un *« vote politique, clairement gauche contre droite »*, a jugé aussitôt l'un des vice-présidents de l'Assemblée, M. Pascal Clément (UDF, Loire). *« Les socialistes protègent les socialistes »*, a cru bon d'ajouter peu après M. Pons.

Mais, compte tenu de l'étroitesse du résultat du vote intervenu au bureau, ce sont en fait deux députés de l'opposition qui ont empêché de mettre en accusation devant la Haute Cour d'anciens membres du gouvernement de M. Fabius.

L'un d'eux, M. Jean-Marie Caro, *député centriste du Bas-Rhin, mais* membre du groupe UDF, a quitté *la réunion du bureau* peu avant le vote, en invoquant des obligations liées à sa fonction.

Absent de bout en bout de cette rencontre officielle, M. Pierre Mauger, député RPR de Vendée, ne nous a pas caché, pour sa part, son opposition de fond à la démarche entreprise une semaine auparavant par le président de son propre groupe : *« Il est tout à fait ridicule de vouloir traduire des responsables politiques devant une Haute Cour qui n'est toujours pas constituée. C'est de la gesticulation. Moi-même, si je me trouvais dans la situation de M. Fabius ou d'un autre, je demanderais à m'expliquer devant la Haute Cour. Mais si l'on devait condamner les généraux chaque fois qu'un caporal fait un pet de travers, on n'en finirait plus ! »*

Les défections de ces deux députés n'ont cependant pas ému outre mesure leurs collègues de l'opposition. M. Pons a ainsi fait simplement savoir que *« les conditions de vote des membres du bureau seront examinées lors de la prochaine réunion du groupe RPR »*, soit mardi prochain. *« J'aurais préféré que l'un et l'autre aient une meilleure conscience de leur mission »*, a affirmé le président du groupe UDF, M. Charles Millon.

Rejoint en cela par de nombreux députés de l'opposition, le président du groupe UDC, M. Jacques Barrot, estime de son côté que *« le mécanisme actuel de la Haute Cour, soupçonnée soit de complaisance, soit d'acharnement, est le plus mauvais possible »* et qu'il faut le réformer.

Conscient que l'annonce prochaine du jugement de quatre responsables administratifs du système de transfusion sanguine en vigueur entre 1983 et 1985 risque de provoquer *« un sentiment d'incompréhension et de frustration »* dans l'opinion publique, et *« pour qu'il ne soit pas dit qu'en France un drame de cette ampleur n'ait pu servir à rien »*, M. Barrot souhaite par ailleurs qu'une commission d'enquête parlementaire puisse mettre à jour les dysfonctionnements de l'Etat et les rôles respectifs des ministres, de leurs cabinets et des hauts fonctionnaires.

Pour d'autres, comme MM. Jacques Toubon et Pierre Mazeaud, tous deux députés RPR, l'échec de [illegible] tentative de [illegible] de la Haute Cour – qui n'a jamais pu siéger sous la Ve République – doit conduire à *« une réforme qui supprime tous les privilèges de juridiction pour les hommes politiques, la Haute Cour et l'immunité parlementaire, afin que les hommes politiques soient traités comme tous les citoyens »*.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Le bureau de l'Assemblée nationale, formé de vingt-deux membres comprend le président, les six vice-présidents, les trois questeurs et les douze secrétaires de l'Assemblée, soit, à l'heure actuelle : 10 PS, 5 RPR, 4 UDF, 2 UDC et 1 PC.

La convalescence du président de la République

L'autre Sinaï de M. Mitterrand

Certains de ses amis rapportent qu'à l'époque où il hésitait, à cause de son âge, à solliciter un second mandat présidentiel, M. François Mitterrand avait profité d'une promenade dans le Sinaï, au retour d'un voyage officiel à *Djibouti*, fin décembre 1987, pour s'imposer *une épreuve destinée à tester sa* résistance physique : il avait brusquement décidé d'emmener sa suite dans l'ascension du mont Moïse et c'est là-haut, sur ce biblique sommet, après avoir gravi sans difficulté quelque trois mille marches, qu'il se serait secrètement convaincu qu'il pourrait, s'il était réélu, parfaitement « tenir le coup ».

Les mêmes proches assurent aujourd'hui que la clé qui dévoile le ressort psychologique du comportement de M. Mitterrand, depuis qu'il sait qu'il est atteint d'un cancer de la prostate et qu'il s'interroge intimement sur la conduite à tenir, réside dans le livre qu'il a lu au cours de son séjour à l'hôpital Cochin, en septembre, et qui lui avait été apporté par M. Pierre Bergé, le président du conseil d'administration de l'Opéra de Paris.

Il s'agit du *Mont Analogue*, le dernier ouvrage de René Daumal, commencé en juillet 1939, au moment où cet auteur surréaliste, atteint de la tuberculose, venait d'apprendre, à trente et un ans, que sa maladie ne pouvait avoir qu'une issue fatale, et resté inachevé à sa mort, cinq ans plus tard... Un roman symbolique, rédigé d'une plume joyeusement libre, détachée de la peur de la mort, qui raconte l'ascension fantastique d'un mont imaginaire par un groupe de fantaisistes en quête d'absolu et dans lequel l'écrivain Roger Nimier voyait surtout *« un lyrisme de l'ironie »* (1).

Il ne fait assurément aucun doute que M. Mitterrand était confronté depuis trop longtemps à l'annonce intempestive de sa propre maladie pour en être durablement affecté, si l'on ose dire, le jour où elle est devenue réalité. Il y a dix-huit ans, en 1974, il ironisait déjà : *« D'année en année, la rumeur court les salles de rédaction et les dîners parisiens, s'enfle, gagne la province et se fait vérité. Je serais, murmure-t-on assez haut pour que les sourds entendent, atteint d'un mal mystérieux, et quand on dit d'un mal qu'il est mystérieux, chacun comprend qu'il ne l'est pas. A mes amis qui me pressent de démentir, j'oppose la philosophie du Dr Knock, qui guérissait les bien-portants... »* (2). Ses rares confidents disent aujourd'hui : *« Il a vite apprivoisé son cancer. »*

Au pied de cet autre Sinaï qu'est désormais pour lui ce *« combat honorable à mener contre soi-même »*, M. Mitterrand a en tout cas, pour l'instant, semble-t-il, choisi la voie la plus directe. Il garde l'œil fixé sur la cime des choses internationales, et en premier lieu sur les affaires européennes. Comme ses médecins ne lui ont pas caché que, s'il pouvait poursuivre normalement ses activités jusqu'au terme de son mandat, les fatigues inhérentes à sa charge réduiraient néanmoins, fatalement, son espérance de vie, il a, certes, allégé son calendrier de travail. Mais sa convalescence ne s'accompagne pas vraiment d'une réduction de ses interventions personnelles dans ses activités régaliennes.

Contre l'avis de ses conseillers, le président de la République a même ajouté quelques rendez-vous diplomatiques à son agenda. Il est directement intervenu dans les négociations du GATT en échangeant avec le président des Etats-Unis une correspondance qui l'a amené à répéter à M. George Bush ce qu'il lui avait dit au début du mois de février, à New-York : *« Tant que vous ne changerez pas de position on ne fera rien. La France ne sera pas complaisante et n'entend pas, dans cette affaire, accomplir des sacrifices qui ne seraient pas compensés par des sacrifices comparables de la part de ses principaux partenaires. »*

« La gauche larmoyante »

Il a maintenu un contact téléphonique quasi permanent avec MM. Helmut Kohl et John Major pour que la suite du processus de [illegible] accords de Maastricht puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles, et il s'apprête à affronter le sommet de Birmingham *« en pleine forme, avec confiance et une extrême résolution »*. Et il assistera, bien entendu, samedi, à Berlin, aux obsèques de son vieil ami Willy Brandt.

C'est avec les sujets de politique intérieure que M. Mitterrand donne l'impression de prendre certaines distances, comme s'il s'agissait maintenant, dans son esprit, de sujets mineurs. Il a déjà intégré, selon ses amis, la certitude politique d'une nouvelle cohabitation avec la droite à partir des prochaines élections législatives et s'amuse beaucoup, affirment ceux-ci, de *« la panique »* que traduisent, à ses yeux, les divergences que cette perspective suscite dans les états-majors du RPR et de l'UDF.

Selon les mêmes sources, M. Mitterrand porte toutefois le même *« regard d'entomologiste »* sur les socialistes quand il brocarde en privé *« la gauche larmoyante »*, celle qui se fustige devant ses échecs, pour mieux souligner que *« ce n'est pas en se flagellant qu'on gagne les élections »* et pour en conclure que même si les socialistes sont voués à la défaite, ce n'est pas une raison de ne pas lutter pour empêcher que celle-ci ne dégénère en débâcle.

Il résulte de cette « prise de hauteur » que le premier ministre dispose effectivement d'une plus grande marge de manœuvre dans la conduite des dossiers gouvernementaux. Cela était transparent, mercredi matin 14 octobre, au cours des délibérations du conseil des ministres.

Le président de la République, qui était personnellement intervenu, le 29 juillet, pour imposer dans le projet de lutte contre la corruption la disposition visant à interdire tout financement des activités politiques par les entreprises, a expliqué qu'il se ralliait au compromis élaboré par M. Pierre Bérégovoy mais qu'il n'avait pas, sur le fond, changé d'avis.

Et comme, à la fin des délibérations, en aparté, le ministre délégué en charge du logement et du cadre de vie, Mme Marie-Noëlle Lienemann, opposée à tout compromis sur ce point, lui demandait pourquoi il renonçait si vite à une telle mesure et argumentait en faveur de cette interdiction, les autres ministres, qui avaient formé le cercle autour d'eux, entendirent M. Mitterrand lui répondre : *« Vous avez raison, dites-le, dites-le !... »* Puis citer en exemple, parmi les élus qui parviennent à camper sur les sommets électoraux, même lorsqu'ils ne disposent pas de grands moyens financiers, parce qu'ils conservent la confiance des électeurs en restant *« très présents sur le terrain »*, le cas du ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec...

ALAIN ROLLAT

(1) *Le Mont Analogue*, René Daumal, Gallimard, 1952.

(2) *L'Abeille et l'Architecte*, François Mitterrand, Flammarion, 1978.

La situation en Corse

L'un des chefs historiques de l'ex-FLNC réclame l'arrêt de la lutte clandestine

BASTIA

de notre correspondant

« J'ai décidé de démissionner du MPA (Muvimentu per l'autodeterminazione) et de mon mandat de conseiller territorial pour une raison essentielle : je suis pour la disparition de toute forme d'organisation clandestine », a annoncé, mercredi 14 octobre, à Bastia, M. Léo Battesti, l'un des trois élus territoriaux du MPA, la branche « modérée » du mouvement nationaliste.

La nouvelle de ce retrait n'a pas vraiment surpris, car de sérieuses tensions agitent, depuis quelques mois, la famille nationaliste à propos du rôle des organisations clandestines. Le débat était particulièrement vif au sein du FLNC- « canal habituel », proche du MPA, dont M. Battesti était l'une des figures de proue en même temps qu'un militant de la première heure du mouvement nationaliste corse.

En août 1975, M. Battesti faisait partie du commando qui avait investi la cave Depeille à Aléria en compagnie de M. Edmond Siméoni, le chef de l'Action pour la renaissance de la Corse (ARC). En 1978, il affirmait son appartenance au FLNC. Condamné à neuf ans de prison, il a bénéficié de l'amnistie en 1981. En 1986, il était élu conseiller à l'Assemblée de Corse.

En 1990, il participe à la création du MPA, issu d'une scission d'A Cuncolta naziunalista, la vitrine politique légale du mouvement clandestin. Cette dissidence se répercutera dans les rangs du FLNC, qui se séparera en deux groupes. Le FLNC- « canal historique » affirmera son attachement à la Cuncolta, alors que le FLNC- « canal habituel » sera présenté comme proche du MPA. En 1989, A Cuncolta naziunalista avait eu déjà à subir une première dissidence, formée de militants groupés dans l'ANC (Accolta naziunalista corsa), que les observateurs estiment proche de l'organisation clandestine Resistenza.

La pratique de l'« impôt révolutionnaire »

L'échec de la ligne préconisée par M. Battesti pouvait déjà se lire dans le récent soutien apporté par le MPA au FLNC-« canal habituel », qui venait de confirmer sa décision de ne pas renoncer à la lutte armée. L'espoir avait pourtant été permis avec l'annonce de l'abandon par les clandestins du « canal habituel » de la pratique de l'« impôt révolutionnaire », autrement dit le racket.

Certains observateurs font remarquer que cette position a surtout favorisé un rapprochement entre le MPA et l'ANC, qui avait été la première à se dire opposée *« par principe »* à l'impôt révolutionnaire. L'ANC s'est déclarée favorable au retour du MPA dans la Consulta naziunalista, structure de réflexion commune à tous les partis nationalistes dont le MPA s'était exclu en 1991.

Une telle évolution a rapidement été contrecarrée par les plus durs des clandestins, ceux du FLNC-« canal historique », qui, dans une déclaration datée du 8 octobre, ont réaffirmé leur attachement à la pratique de l'impôt révolutionnaire *« comme instrument nécessaire au développement historique de la lutte du peuple corse »*. Ils ont également rappelé aux autres organisations nationalistes leur souhait de constituer un *« front social »* afin de permettre le *« règlement progressif des problèmes les plus aigus »*. Une façon de justifier le maintien des organisations clandestines, agissant comme relais des structures publiques nationalistes. Et donc de marginaliser davantage encore les initiatives du type de celles de M. Léo Battesti.

Dans cette même déclaration du 8 octobre, le FLNC-« canal historique » a confirmé sa lutte contre le trafic de la drogue en Corse. *« Nous avons mis un terme à de nombreuses filières, en agissant quand cela s'est avéré nécessaire de façon radicale »*, a proclamé le FLNC-« canal historique », confirmant les récents propos de M. Bernard Bonnet, préfet de police, qui émettait deux hypothèses à propos des homicides volontaires contre les trafiquants de drogue, que l'on évalue à au moins six depuis le début de l'année. *« Les auteurs de ces homicides*, avait estimé M. Bonnet, *sont soit des « justiciers » appartenant à une organisation clandestine de lutte contre la drogue, soit des membres du milieu de la drogue. »*

MICHEL CODACCIONI

EN BREF

□ **M. Rocard condamné pour diffamation envers M. Le Pen.** – *M. Michel Rocard a été condamné*, mercredi 14 octobre, par le tribunal de grande instance de Paris à payer 30 000 F de dommages-intérêts à M. Jean-Marie Le Pen pour avoir déclaré que celui-ci avait fraudé à des élections d'étudiants en 1952. Invité de l'émission « 7 sur 7 » de TF1, le 2 février dernier, le premier ministre d'alors avait déclaré, rappelle le jugement : *« Je suis le premier à l'avoir traîné devant un tribunal, à l'avoir fait condamner pour fraude électorale pour avoir bourré les urnes aux élections professionnelles d'étudiants, c'était en 1952. »* Après consultation d'un jugement rendu en 1953 sur cette affaire, le tribunal a déclaré que *« ni M. le Pen ni M. Rocard n'étaient partie en la cause »*, le tribunal ayant seulement relevé des irrégularités.

□ **M. Pierre Bégault nommé directeur du cabinet de M. Georges Sarre.** – *M. Pierre Bégault* vient d'être nommé directeur du cabinet de M. *Georges Sarre*, secrétaire d'Etat aux transports routiers et *fluviaux. Il remplace à ce poste* M. Marc Solery.

[Conseiller hors classe de tribunal administratif et de cour administrative d'appel, M. Bégault est né en 1945. Ancien élève de l'ENA, il a été, de *juin 1981 à juillet 1984*, conseiller technique au cabinet de M. Charles Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports.]



LES PRIX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

A l'occasion de la « Fureur de lire », le président Henri EMMANUELLI remettra, au nom du bureau de l'Assemblée, le vendredi 16 octobre 1992, à l'Hôtel de Lassay, les deux prix littéraires décernés par l'Assemblée nationale.

PRIX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE :
La Fin des démocraties populaires – FRANÇOIS FEJTŐ (Seuil).

PRIX DE RECHERCHE :
La France et ses étrangers.
L'aventure d'une politique de l'immigration 1938-1991 – PATRICK WEIL (Calmann-Lévy).



IL EST TEMPS D'EN FINIR AVEC LES PRÉJUGÉS



FOTOGRAM STONE

Contrairement aux idées reçues, le papier ne détruit pas la forêt.

Il contribue à son développement.

Savez vous qu'en lisant la presse vous participez à l'équilibre de la forêt ? Parce qu'elle est vivante, la forêt a besoin d'attention et de respect. Sa sauvegarde dépend aujourd'hui du travail de tous ceux qui contribuent à une exploitation harmonieuse de ses richesses. Comme les forestiers, qui veillent à sa croissance et à sa protection. Comme les industriels du bois qui assurent les débouchés économiques à son exploitation. Comme les papetiers qui valorisent ses ressources abondantes en utilisant les fibres de bois indispensables à la fabrication du papier. Ce sont les efforts de tous qui permettent ainsi à la forêt de grandir et de rester en bonne santé.

Il préserve la qualité de notre environnement.

Dans les pays industrialisés, les prélèvements en bois sont maintenant mesurés de façon à ne jamais compromettre les ressources, et le rythme des plantations garantit le développement de la forêt.

De plus, en France, les fabricants de papier utilisent principalement les sous-produits du sciage et les coupes d'éclaircie nécessaires à la croissance des arbres.

Le recyclage du papier est une autre façon de respecter notre environnement. Les chutes de papier des imprimeries et les journaux invendus sont récupérés pour être recyclés.

Tous ces actes participent à la qualité de notre cadre de vie.

En France, par exemple, la forêt s'accroît chaque année de 25 000 hectares.

Aimer le monde dans lequel on vit, c'est vouloir à la fois le préserver et communiquer avec lui . Ainsi le papier, matériau familier, produit noble issu du bois, est aussi le support naturel de la pensée et de l'information.

LE 20 OCTOBRE 1992 ECOUTEZ LA "JOURNEE DU PAPIER" SUR EUROPE 1

COPACEL
L'INDUSTRIE FRANCAISE DES PAPIERS, CARTONS ET CELLULOSES

FEDERATION NATIONALE DE LA PRESSE FRANCAISE

هكذا من الاعمال

LES PRIX NOBEL

PHYSIQUE : Georges Charpak (France)

« Un homme soucieux de l'application de ses travaux »

Après avoir récompensé M. Pierre-Gilles de Gennes en 1991, l'Académie royale des sciences de Suède a attribué mercredi 14 octobre le prix Nobel de physique à un Français, M. Georges Charpak, *« pour l'invention et le développement de détecteurs de particules, notamment de la chambre proportionnelle multifils ».* Il s'agit d'un appareil sans lequel la plupart des grandes découvertes de ces vingt dernières années en physique des particules n'auraient probablement pas été possibles. Adapté, il trouve aujourd'hui d'importantes applications pratiques, notamment en biologie et en médecine.

Georges Charpak, qui a appris la nouvelle au CERN, à Genève, s'est déclaré *« un peu surpris »*, d'autant plus, a-t-il dit, que ce prix récompense *« des travaux réalisés en 1968-1969, et qui, pour moi, se sont un peu dilués dans le temps »*. Le physicien français préfère visiblement évoquer ses recherches actuelles, portant sur les applications médicales et biologiques de ses découvertes. *« Cela devrait aboutir à des percées importantes d'ici à l'an 2000*, estime-t-il. *En radiologie, par exemple, il sera possible d'appliquer aux patients des doses de radiations beaucoup moins importantes, parce que nous serons capables, avec les techniques très sensibles que nous développons, de détecter un seul photon X. »*

M. François Mitterrand a adressé à M. Charpak le message suivant : *« Au nom de tous nos compatriotes, je tiens à vous adresser mes plus vives félicitations. Vous êtes l'un des physiciens français qui font bénéficier le Centre européen de recherche nucléaire de leur expérience et de leur créativité. Grâce à vous, la physique française est une nouvelle fois à l'honneur : j'en suis très heureux pour vous-même et pour la recherche de notre pays et de l'Europe. »*

M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace, a déclaré : *« Georges Charpak est un excellent physicien qui connaît vraiment tous les domaines de sa discipline, et il a su appliquer ses connaissances profondes pour des applications dans l'instrumentation. Il a aussi l'ambition d'adapter ses découvertes à tous les domaines où elles peuvent être utiles, de l'imagerie médicale à l'étude des matériaux. Il est très proche de l'industrie, soucieux de l'application de ses travaux. Bien que leurs domaines de recherche soient très différents, il se rapproche en cela de Pierre-Gilles de Gennes* [Nobel de physique 1991]. *La distinction de ces deux hommes montre bien la qualité de la physique française, et sa bonne réputation sur le plan international. »*

Pour M. François Kourilsky, directeur général du CNRS, *« les qualités humaines de Georges Charpak, sa passion pour la recherche, son enthousiasme communicatif, en font une personnalité qui exerce une forte influence dans la communauté scientifique »*. La mise en œuvre des idées qu'il a développées *« a constitué la base du spectaculaire développement technologique en physique des particules depuis vingt ans »*. Pour la direction du CERN (laboratoire européen pour la physique des particules), *« ce prix, qui récompense le travail de toute une vie, est un plus majeur pour un laboratoire comme le nôtre. La contribution de Georges Charpak a été de tout premier plan, et une bonne partie des succès du CERN peuvent être attribués à ses compétences. Le prix Nobel signale au monde entier la position en flèche du CERN dans son domaine de recherche. »* Il montre aussi aux Etats membres du CERN *« la valeur de leurs investissements pour produire du neuf constamment, et garantir l'avenir de la recherche européenne »* en physique des particules.

Enfin M. Pierre-Gilles de Gennes, prix Nobel de physique 1991, a déclaré sur France-Info : *« C'est un homme chaleureux, enthousiaste, imaginatif... C'est un régal. » « Il y a eu depuis la dernière guerre une politique constante et intelligente des gouvernements, de droite comme de gauche, pour faire de la recherche une de leurs priorités. Ces politiques mettent très longtemps à fructifier, mais l'on en voit aujourd'hui les résultats. »*

Le traqueur de particules

« Il est le père, le fondateur, d'une certaine manière de faire de la science. Et si beaucoup d'autres ont perfectionné les instruments qu'il a mis au point, on peut considérer que, depuis vingt ans, il y a un peu de Charpak dans toutes les grandes expériences de physique des particules. » Ce beau compliment de M. Claude Detraz, directeur de l'IN2P3 (Institut national de physique nucléaire et de physique des particules), témoigne de l'estime dont jouit parmi ses confrères le physicien français Georges Charpak, prix Nobel 1992.

Depuis peu, ses travaux ont des des applications plus proches de la vie quotidienne mais ils s'inscrivent dans une très ancienne lignée de recherches à caractère fondamental. Il s'agit en l'occurrence de la connaissance intime de la matière. Dans ce but, des particules (parties d'atomes telles les électrons) sont accélérées pour être projetées les unes contre les autres, ou contre des « cibles » inertes. La manœuvre permet de les « casser ». D'autres particules sont alors libérées, grains ultimes de la matière, dont elles sont constituées. Ces opérations sont réalisées dans des machines de plus en plus puissantes, les « accélérateurs de particules ».

Une cascade de « nobélisés »

Encore faut-il être en mesure d'observer et d'enregistrer ce qui se passe au sein de ces *« collisions »* qui ne durent qu'une infime fraction de seconde. La longue saga des perfectionnements successifs des appareils nécessaires à ces mesures fut, pour les physiciens, la source d'une impressionnante série de prix Nobel dont Georges Charpak est le dernier en date.

Les premiers progrès décisifs dans cette traque des particules ont été obtenus au début du siècle par Charles Thomas Wilson. Cet Ecossais a imaginé une chambre qui porte encore son nom. Remplie de vapeur d'eau, elle permet d'enregistrer la trace que laissent des particules chargées lors de leur passage dans le gaz. Cette percée technique fut récompensée par le prix Nobel de physique 1927. Elle permit la découverte de la première particule d'antimatière, le positron ou électron positif, par Carl David Anderson, prix Nobel en 1936.

Douze ans plus tard, Patrick Blackett fut à son tour couronné par l'Académie suédoise pour avoir amélioré la technique de la chambre de Wilson. Grâce à elle, il a



obtenu des résultats dans les domaines des rayons cosmiques et du noyau atomique. Ses travaux permettront à Cecil Franck Powell de mettre au point des émulsions photographiques spéciales capables d'enregistrer les traces des rayons cosmiques. Elles vaudront à son inventeur, qui, entre-temps, aura découvert sur ses clichés une nouvelle particule, le méson pi, le prix Nobel de physique en 1950.

En 1952, Donald Glaser apporte sa contribution à ce noble édifice en proposant de remplacer les chambres de Wilson par de nouveaux détecteurs : les chambres à bulles. Il s'agit de vastes cuves emplies, cette fois, d'un gaz liquide (généralement de l'hydrogène, mais aussi du propane ou du xénon), maintenu légèrement au-dessus de son point d'ébullition. Dès qu'une particule pénètre à grande vitesse dans ce milieu, elle l'échauffe, et laisse sur son passage un chapelet de bulles témoin de sa trajectoire. Il ne reste plus alors qu'à analyser ce témoignage pour étudier les caractéristiques de la particule enregistrée.

Ces instruments, qui vaudront à Glaser le prix Nobel en 1960, ont équipé les plus grands centres de physique des particules, à commencer par le célèbre laboratoire européen du CERN à Genève. Un nombre important de particules nouvelles vont ainsi être découvertes dans les années 60. Pour avoir encore perfectionné la technique, l'Américain Luis Walter Alvarez obtint d'ailleurs, en 1968, le Nobel.

Des fils et des ordinateurs

Ce procédé de détection a néanmoins des limites. Il repose sur la rupture d'un état instable, qui, après chaque « événement », doit retourner à son état initial. Cela ne permet pas d'observer plus d'une dizaine d'interactions par seconde quand des milliards d'événements se produisent dans ce laps de temps dans le faisceau de l'accélérateur. C'est là qu'intervient Georges Charpak. Le physicien français met en effet au point, en 1968, une chambre proportionnelle multifils qui permet de surmonter cette relative lenteur.

Georges Charpak a l'idée d'utiliser une invention antérieure, le compteur proportionnel, un dispositif formé d'un tube traversé par un mince fil électrique et rempli d'un gaz. Une particule chargée traversant le gaz l'ionise, selon un processus analogue à celui de l'éclair traversant l'atmosphère. De cette perturbation naissent alors une série de phénomènes électriques qui, captés par le fil, permettent de calculer la position de la particule à environ 1 centimètre près. Il était difficile – et pas très efficace techniquement – de tapisser de vastes surfaces de tels compteurs.

Georges Charpak a contourné cet obstacle en construisant de grandes plaques de minces fils tendus verticalement et horizontalement et séparés d'environ 1 millimètre, qui se conduisent chacun comme un détecteur proportionnel. Il suffit alors de multiplier ces chambres à fils élémentaires pour être capable de reconstituer, morceau par morceau, la trajectoire de la particule dans l'espace. En outre, le grand mérite du Prix Nobel français est d'avoir compris que ce système se prêtait parfaitement au traitement des observations par de puissants ordinateurs. Un élément fondamental pour les physiciens. En effet, il leur faut effectuer un tri rapide parmi des milliards d'événements dont, parfois, un seul les intéresse. La chambre de Charpak multiplie par mille la rapidité de tous les détecteurs antérieurs.

L'invention de Georges Charpak *« a permis un saut technologique extraordinaire »*, souligne M. Claude Detraz. *« Aujourd'hui, au CERN, les détecteurs sont capables de détecter en temps réel et d'analyser les trajectoires des particules mises en jeu par plusieurs millions d'événements par seconde, qui, chacun, donne naissance à quelque 300 particules. »*

Les plus belles pages de l'histoire du CERN

Ces chambres ou leurs dérivés ont permis entre autres choses d'écrire les plus belles pages de l'histoire du CERN, où Georges Charpak a travaillé trente-trois ans, et de quelques autres laboratoires. Avec la découverte des bosons vecteurs intermédiaires (une nouvelle particule) en 1983 par Carlo Rubbia et Simon Van der Meer (prix Nobel de physique 1984) ou, plus loin dans le temps, avec celle, par Burton Richter et Samuel Chao Chung-ting (prix Nobel 1976), d'un des plus petits composants de la matière, le quark charmé.

Mais cette kyrielle d'applications très fondamentales de ses recherches ne satisfaisait pas complètement Georges Charpak. *« On peut utiliser ce genre d'instrument partout où il convient de détecter des particules ou des radiations »*, souligne-t-il. Fort de cette conviction, il s'est attelé depuis une dizaine d'années à la mise au point d'appareils destinés notamment à la biologie et à la médecine. *« C'est aujourd'hui ma principale occupation, mais*, dit-il, *nous manquons de personnel, et les résultats sont trop lents. »*

Il n'empêche que ses chambres trouvent déjà des applications dans de nombreuses disciplines, notamment en biologie et en médecine. Couplées aux scanners à rayons X, elles améliorent le contraste et la résolution des données obtenues. Associées à la tomographie par émissions de positrons (l'une des techniques d'imagerie cérébrale les plus sophistiquées existant à ce jour), elles augmentent la sensibilité de détection des rayonnements émis par des molécules marquées. Et elles permettent même, depuis peu, d'étudier la composition des protéines ou du matériel génétique (ADN, ou acide désoxyribonucléique) avec une célérité jamais atteinte jusqu'alors.

« Lorsque j'ai rencontré Charpak, il y a trois ans, celui-ci m'avait confié que les biologistes, à son avis, utilisaient des méthodes totalement dépassées pour la détection des radio-éléments, raconte Michel Goldberg, responsable de l'unité de biochimie cellulaire de l'Institut Pasteur (Paris), *et il avait raison ! »* Les deux hommes se revoient, s'entendent, et Charpak décide d'adapter le principe de la chambre multifils à la séparation sur gel d'électrophorèse, la technique la plus couramment utilisée par les biologistes pour étudier et s'isoler des fragments de protéines ou de gènes.

En mai 1992, ce prototype « sur mesure » fait son entrée au laboratoire de l'Institut Pasteur. Capable de sélectionner les fragments biologiques marqués par un traceur radioactif, il rend la lecture des gels d'électrophorèse infiniment plus rapide et performante. Et les résultats sont, d'après M. Goldberg, *« extraordinaires »*...

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

[Né en Pologne, à Dabrovica, le 1er août 1924, ancien élève de l'Ecole des mines de Paris, Georges Charpak obtient son doctorat ès sciences en 1955. Auparavant, il avait été stagiaire, puis chargé de recherches, et maître de recherche au CNRS, et avait travaillé pendant sept ans (1948 à 1955) au laboratoire de chimie nucléaire du Collège de France dirigé par Frédéric Joliot. Détaché en 1959 au laboratoire synchrocyclotron du CERN (laboratoire européen pour la physique des particules), il devient physicien permanent du CERN en 1963. M. Charpak est titulaire, depuis 1984, de la chaire Joliot-Curie à l'Ecole supérieure de physique et de chimie de Paris, dirigée par M. Pierre-Gilles de Gennes (prix Nobel de physique 1991). Il est membre de l'Académie des sciences depuis 1985, membre associé étranger de l'Académie nationale des sciences américaine, et également docteur honoris causa de l'université de Genève.]

Le onzième Français dans cette discipline

Georges Charpak est le onzième physicien français à recevoir le prix Nobel depuis sa création en 1901. Les dix lauréats précédents sont : Marie et Pierre Curie, Henri Becquerel (1903), Gabriel Lippmann (1908), Charles Guillaume (1920), Jean Perrin (1926), Louis de Broglie (1929), Alfred Kastler (1966), Louis Néel (1970) et Pierre-Gilles de Gennes (1991).

Les Etats-Unis sont largement en tête au nombre des lauréats, avec au total 55 citations, devançant largement la Grande-Bretagne (20), l'Allemagne (19), la France (11), l'ex-URSS (7), les Pays-Bas (6), la Suède (4), le Japon, l'Autriche, le Danemark, l'Italie (3), la Suisse, la Chine (2), le Canada, l'Irlande, l'Inde et le Pakistan (1).

Charpak après de Gennes

Suite de la première page

Cette communauté d'esprit pesa probablement beaucoup dans la décision de Pierre-Gilles de Gennes, directeur de l'Ecole supérieure de physique et chimie industrielles de la ville de Paris, d'offrir en 1984 à Georges Charpak un poste de professeur honoraire dans son établissement, et un laboratoire où il puisse développer à loisir des versions adaptées aux applications biologiques de la chambre multifils.

Comme Pierre-Gilles de Gennes, Georges Charpak n'a rien d'un professeur Nimbus, malgré l'aspect ardu et très fondamental des recherches qu'il a menées au CNRS puis, pendant trente-trois ans, au laboratoire européen de physique des particules (CERN), à Genève. *« Il est très tourné vers l'industrie, et s'est toujours efforcé d'adapter les instruments qu'il inventait à tous les domaines où ils pouvaient s'avérer utiles »*, souligne M. Hubert Curien. Interrogé « à chaud » à Genève, alors qu'il venait d'apprendre sa distinction, Georges Charpak préférait ainsi évoquer ses travaux actuels pour la médecine et la biologie que ceux, effectués en 1968, qui lui valent aujourd'hui son prix Nobel.

Un véritable novateur

« Certes, beaucoup de physiciens ont travaillé à l'amélioration de ses détecteurs. La physique des particules est un travail d'équipe. Mais c'est très bien qu'il ait été récompensé seul. Car il est vraiment un novateur, se réjouit M. Claude Détraz, directeur de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3), qui travaille avec lui depuis très longtemps. *Notre discipline fait souvent l'objet de discussions quasiment « théologiques » sur l'utilité de la « big science » coûteuse et très fondamentale, comparée aux recherches plus directement appliquées. Mais la vraie question n'est pas là. Elle porte sur le fait de savoir qui innove, qui sait où il va et qui ne le sait pas. Une technologie qui innove provoque forcément une pluie de retombées intéressantes, quel que soit son objet initial. On ne peut pas découper la science en rondelles. Il y a les bons et les mauvais scientifiques. C'est tout. »*

Pour ses collègues, qui ne sont pas toujours très tendres entre eux, Georges Charpak est donc « un bon ». Né en 1924 en Pologne d'un père commerçant, il est arrivé en France à sept ans. *« J'ai vite poussé un soupir de soulagement*, dit-il en évoquant les années pourtant difficiles qui ont suivi l'immigration *« quasi-clandestine »* de sa famille. *J'ai trouvé que la France et le 13e arrondissement étaient très chouettes, mieux que la Pologne. J'ai découvert que c'était un pays tolérant. »* Un pays pour lequel il s'engage : arrêté pour faits de résistance, il a passé une année au camp de concentration de Dachau, mais il se refuse à évoquer cette époque terrible.

Georges Charpak a acquis la nationalité française en 1946. Il a effectué toutes ses études en France (lycée Saint-Louis à Paris, lycée de Montpellier, Ecole des mines). Après une brève carrière au CNRS et au Collège de France où il travaille avec Frédéric Joliot, le futur Prix Nobel entre en 1959 au CERN, où il poursuivra toute sa carrière.

Sa distinction constitue évidemment une nouvelle reconnaissance de ce grand laboratoire, le meilleur au monde en physique des particules. Ce deuxième Nobel attribué en deux ans consécutifs est, surtout, un témoignage de la valeur de la physique française. Une réussite exemplaire, résultat – selon Pierre-Gilles de Gennes – d'une *« politique constante et intelligente »* menée depuis la dernière guerre par *« des gouvernements de droite comme de gauche »*, qui ont su faire de la recherche une priorité nationale.

JEAN-PAUL DUFOUR

CHIMIE :
Rudolph Marcus (Etats-Unis)

Le paradoxe de l'électron

Le prix Nobel de chimie a été attribué, mercredi 14 octobre, à l'Américain Rudolph A. Marcus, du California Institute of Technology de Pasadena (Californie), pour sa contribution à la théorie des réactions de transfert d'électrons dans les systèmes chimiques.

Il s'agit de la réaction chimique élémentaire la plus simple, la plus fondamentale, la plus essentielle à la vie : le transfert d'un électron d'une molécule à une autre. Pas d'oxydation sans elle, ni formation de gaz carbonique, pas de respiration ni de photosynthèse. Indispensables à la chimie organique, les réactions de transferts d'électrons sont présentes à tous les maillons de la chaîne du vivant. Comment se font-elles, et à quelle vitesse ? C'est ce qu'a tenté de comprendre, durant la plus grande partie de sa carrière, le théoricien Rudolph A. Marcus.

Supposons deux molécules en solution : la première, par sa structure atomique, est susceptible de « donner » un électron, la seconde de le « recevoir ». Pour que le transfert s'effectue, il faut, en premier lieu, que soient respectées les lois de la thermodynamique, autrement dit que l'énergie présente à l'arrivée soit plus faible qu'au départ. Mais il faut aussi que les deux molécules en présence surmontent ce que les chimistes appellent la « barrière d'activation » : un accroissement temporaire d'énergie inhérent à la réaction en cours, qui rend cette dernière d'autant plus difficile que l' « obstacle » est élevé. En clair : plus la barrière est haute, plus l'électron a du mal à « sauter » de la première molécule à la seconde.

« Dans un premier temps, Rudolph Marcus a étudié de quelle manière la hauteur de cette barrière influait sur la vitesse de transfert des électrons, explique Jean-Jacques Girerd, directeur de recherche au laboratoire de chimie inorganique d'Orsay (Paris-Sud, CNRS). *Ce remarquable scientifique a démontré que les modalités de cette réaction étaient déterminées non pas par la structure atomique des molécules, mais par leur environnement. »* Car le transfert d'un électron ne transforme pas seulement la structure des deux molécules concernées, mais aussi celle des « ligands » avoisinants. Or, plus ces modifications sont importantes, plus elles consomment de l'énergie, et plus la réaction est lente.

Expressions mathématiques simples

« Le professeur Marcus a trouvé des expressions mathématiques simples pour décrire comment ces modifications influencent l'énergie du système moléculaire », précise l'Académie royale des sciences de Suède. *« La suite de ses travaux est plus intéressante encore »*, renchérit Jean-Jacques Girerd. En étudiant la relation existant entre thermodynamique et cinétique, il démontra en effet que celle-ci était infiniment plus « paradoxale » que ce que l'on imaginait : le rapport entre vitesse de transfert d'électrons et changements d'énergie libre suivait une courbe non pas linéaire mais parabolique, selon un principe qu'il baptisa « régime inverse ».

Pendant plus de vingt ans, faute de détecteurs d'électrons suffisamment sensibles, les travaux de Rudolph A. Marcus restèrent théorie pure. Il fallut attendre la fin des années 80 pour que deux Américains de l'Illinois, John Miller et Gerhard Closs, démontrent expérimentalement la validité de ses équations. Aujourd'hui honorée par la récompense suprême de la science, sa réflexion théorique contribue à décrire des phénomènes aussi naturels que la fixation par les plantes de l'énergie lumineuse, la production photochimique de combustible, ou encore la chimioluminescence. Et ses conséquences pratiques, de près ou de loin, s'étendent à tous les domaines de la chimie. Les recherches du prix nobel de chimie 1992 pourraient notamment trouver leurs premières applications en électronique moléculaire, domaine dans lequel la maîtrise du transfert d'électrons est par définition primordiale.

CATHERINE VINCENT

[Né à Montréal (Canada) le 21 juillet 1923, M. Rudolph A. Marcus travaille, de 1946 à 1949, au Conseil national de la recherche du Canada, puis à l'université de Caroline du Nord. Nommé en 1951 professeur au Polytechnic Institute de Brooklyn (New-York), puis, en 1964, à l'université de l'Illinois, il obtient en 1978 la chaire de chimie Arthur Amos Noyes à l'Institut de technologie de Californie (Caltech). Il reçoit en 1984 le prix Wolf de chimie.]

SOCIÉTÉ

Devant la cour d'assises spéciale de Paris

Max Frérot et son avocat se récusent mutuellement

La cour d'assises spéciale de Paris a condamné, mercredi 14 octobre, Max Frérot, l'artificier du groupe terroriste Action directe, à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de dix-huit ans, et son complice, Gilbert Vecchi, à dix ans de la même peine. Dès le début de l'audience, Max Frérot avait récusé son avocat.

Ses cris et sa fureur auront finalement relégué au second plan l'examen de ses crimes. Ses dénonciations contre les *«magouilles»* de la justice, ses diatribes contre le président Maurice Colomb, traité alternativement de *«porc fasciste»* et de *«grand rabbin»*, et contre Mᵉ Francis Szpiner, avocat de l'association SOS-Attentats, qualifié d'*«agent du Mossad»* et de *«nazi»*, auront jusqu'au bout contribué à perturber les audiences.

Passé maître dans l'art des colères froides, Max Frérot a peut-être lui-même donné l'une des clés de son comportement quand il a fait observer que la justice devait suspendre son cours lorsqu'un accusé ne disposait pas d'avocat : *«Même pour mon camarade Ali Fouad Saleh, on avait repoussé son procès !»* Ainsi était-il confirmé que Fouad Saleh, imprécateur impénitent, avait trouvé son disciple. Dès le début d'audience, Max Frérot avait demandé la parole : *«Il y a un problème d'incompatibilité entre moi et mon avocat. Il est plus sensible à la culture fasciste juive qu'à la culture communiste. Donc, je le récuse.*

– Dans ces conditions, répliquait Mᵉ Bernard Rippert (Grenoble), *il n'est pas possible que j'accepte d'assurer sa défense. Je ne vois pas comment, compte tenu des positions qui ont été prises, je pourrais rester. On s'est traité de «nazi» des deux côtés de cette barre. Il y a eu des dérapages.*

– Je vous commets d'office, lui répond le président. *Vous connaissez votre client depuis longtemps, vous ne le découvrez pas à l'audience.*

– Je ne peux pas demeurer dans cette enceinte.

– Je le récuse. Je ne prends pas cet avocat-là comme défenseur, proteste Max Frérot.

– Je maintiens ma commission d'office, conclut le président.

– Je me retire, lance Mᵉ Rippert qui sort du prétoire.

– Frérot a le droit d'être défendu, il a droit à un avocat. La sérénité le veut et l'exige, intervient Mᵉ Jacques-Hervé Hazan, conseil de Gilbert Vecchi.

– Si vous rentrez dans ce jeu, prévient le conseil de SOS-Attentats, *cela veut dire que vous rendez Frérot maître de l'audiencement.»*

De ce moment, l'audience ne cessera plus d'être cahotique, ponctuée par les éclats de Max Frérot, ses allers et retours dans le box au gré de ses expulsions. La plupart des avocats des parties civiles plaideront en son absence. Et l'accusé n'entendra pas Mᵉ Szpiner décrire l'aventure collective d'Action directe comme celle d'une *«secte complètement déconnectée des réalités, infligeant le malheur»* et dépeindre Max Frérot comme un emmuré : *«La pire des prisons est celle de son délire. Frérot est d'abord prisonnier dans sa tête, il a construit ses propres barreaux.»*

Un «tueur» et un «égaré»

Au cours de son réquisitoire, l'avocat général Jacques Mouton souligne la *«dangerosité»* de l'accusé qui n'hésite pas à tirer sur les deux policiers auteurs de son arrestation en novembre 1987 à Lyon, qui endosse l'habit du *«tueur»* lorsqu'il fait feu à bout touchant sur un otage dans un parking à Paris, qui dépose froidement une bombe dans les locaux de la brigade de répression du banditisme (un mort, trente et un blessés). Le ministère public requiert alors une peine de réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de dix-huit ans, la même qui lui a été infligée lors de son premier procès à Lyon. L'avocat général admet, en revanche, le bénéfice des circonstances atténuantes pour Gilbert Vecchi, ouvrier couvreur et militant d'Action directe entraîné plus loin qu'il ne l'aurait voulu. Accusé d'avoir fourni une aide logistique à Max Frérot et des indications sur l'immeuble occupé par la brigade de répression du banditisme, il n'a cessé de se décomposer au fil des audiences, écrasé par une mécanique trop rapide pour lui.

En réclamant de quinze à dix-huit ans de réclusion criminelle contre lui, M. Jacques Mouton indique : *«Je suis sûr qu'il a ressenti au fond de lui l'horreur de l'attentat contre la BRB. Il n'a pas du tout la même trempe que Frérot. Il a commencé sa réinsertion.»* Mᵉ Hazan, dans une brève plaidoirie, soulignera à son tour qu'il défend non un terroriste mais un *«égaré»*.

Au terme d'un délibéré de soixante-quinze minutes, la cour a finalement condamné Vecchi à dix ans de réclusion criminelle et Frérot au maximum réclamé par l'avocat général. Il restait à Max Frérot à lever le poing et crier dans un prétoire quasi désert : *«Vive le maoïsme ! Vive Action directe ! A bas la Gestapo juive !»*

LAURENT GREILSAMER

A la cour d'assises de l'Hérault

Le scénario de la «mort» d'Yves Dandonneau mené jusqu'à l'absurde

Yves Dandonneau, Daniel Blouard et François Meunier comparaissent, depuis le 12 octobre, devant la cour d'assises de l'Hérault pour avoir, selon l'accusation, provoqué la mort d'un marginal afin de toucher près de 11 millions de francs d'assurance-vie. A l'audience, c'est l'histoire de trois hommes enfermés dans un scénario qu'ils ont mené jusqu'à l'absurde.

Joël Hipeau avait quarante ans. Fils de gendarme, c'était un sujet brillant, parlant couramment l'anglais. Après des études de droit, il a travaillé dans une compagnie d'assurances. Et puis un jour, il y a eu la brisure. Il a divorcé, tout abandonné, et l'alcool est devenu son ami. Pour les autres, il n'était plus qu'un marginal. C'est lui «le clochard» qui est mort à la place d'Yves Dandonneau, le 7 juin 1987, sans savoir que sa vie valait 11 millions de francs. Pour Dandonneau, *il n'a pas de nom ni de prénom* : c'est seulement «l'homme».

Un homme qui lui renvoie l'image d'un père éthylique et violent. *«J'ai souffert quand j'étais enfant. Mon père m'a empêché d'être ce que je voulais être. Je rêvais d'enfants qui pourraient devenir ce qu'ils veulent être.»* Son rêve, c'était de créer une école pour ces enfants-là. Il en avait chiffré le coût à 10 millions de francs, mais, avec les bénéfices de son entreprise, qui ne faisait que démarrer, avait compté qu'il lui faudrait attendre au moins trois ans. C'était trop long. Un jour, un collègue d'une compagnie d'assurances où il travaillait lui avait *involontairement donné une idée*. Il a donc décidé de «mourir» après avoir souscrit huit contrats d'assurances. Mais il fallait un cadavre.

«J'ai cru voir mon père...»

Son ami, Daniel Blouard, infirmier à la clinique Alexis-Carrel de Sarcelles (Val-d'Oise), n'a pas pu le satisfaire. Déçu, il en a parlé à un autre ami, François Meunier, un cuisinier auquel il avait promis un emploi dans son école. Pour Dandonneau, c'est le cuisinier qui aurait trouvé la solution en lui susurrant : *«J'ai quelqu'un qui est au bout du rouleau : qu'il meure comme ça ou dans quinze jours ou trois semaines...»* Meunier n'a pas le même souvenir : *«Non ! C'est Dandonneau qui m'a demandé de lui trouver une personne un peu délabrée, un alcoolique. Il m'a dit qu'il voulait embaucher cette personne pour faire du gardiennage.»* Mais cette défense maladroite est brisée par l'avocat de la mère de Joël Hipeau. Mᵉ Eric Dupont-Moretti ne comprend pas pourquoi Dandonneau aurait demandé *«un gardien fatigué»* – l'entreprise n'ayant pas de locaux, il n'y avait rien à garder.

Cependant, tout en impliquant Meunier dans la préparation du crime, Dandonneau semble prendre ses responsabilités. *«J'ai adhéré. J'ai dit : «Je vais voir cet homme». C'est que j'acceptais.»* Il y a donc eu ce rendez-vous dans un parc de Sarcelles pour rencontrer celui qui est décrit comme *«une épave»*. Dandonneau raconte : *«Quand je l'ai vu, il était... à la distance de messieurs les jurés, l'homme m'a regardé, et là...»* Un silence. Le rêveur aux cheveux blancs, sur un visage anormalement jeune, regarde à ses pieds sans pouvoir continuer. Le président le fait asseoir et, quelques minutes plus tard, Dandonneau murmure : *«J'ai cru voir mon père... J'ai fait un signe de tête à Meunier.»*

Avec Blouard, ils ont donc imaginé l'«accident» en faisant des repérages sur les routes de l'Oise. *«Je voyais la voiture jetée dans un ravin et, comme dans les films, ça s'enflammait tout seul»*, soupire Dandonneau. En définitive, il fut décidé que l'on irait dans le sud-ouest de la France, et, le 6 juin 1987, Yves Dandonneau, Daniel Blouard et Joël Hipeau partaient de Paris dans deux voitures pour un voyage surréaliste.

La froideur des mots et la rigueur de l'interrogatoire du président René Gadel, plus pointilleux sur les faits que sur la personnalité, ont permis d'entrevoir la progression d'un délire construit à partir d'une idée puérile. En cours de route, «l'homme» boit les bières qu'on lui offre, *«Blouard devait s'occuper du décès de cette personne»*, bafouille Dandonneau. *«C'est M. Dandonneau qui m'avait demandé d'employer du Valium»*, rétorque l'infirmier, qui a concassé cinq ou six comprimés de Valium 50 avant de les glisser dans une cannette de bière. Les propos deviennent confus. *«Plus tard, Blouard m'a dit qu'il était mort.»* Dans la nuit, on s'est préparé à organiser la chute de la voiture dans un ravin. Mais en entrant dans la voiture, Dandonneau a vu l'homme qui le regardait : *«Il était en vie.»*

«On annule tout.» *«C'est fini», m'a dit Dandonneau»*, raconte Blouard. Le lendemain, les trois hommes se livreront à un ahurissant déjeuner sur l'herbe. Joël Hipeau mange peu, boit une bouteille et demie de vin et une demi-bouteille de whisky. Il est ivre. Il fait 28 degrés. Les deux hommes le laissent sous un arbre et prennent la voiture pour une promenade. A leur retour, vers 17 heures, Joël Hipeau est mort. L'infirmier l'a ausculté en diagnostiquant un coma éthylique.

On fera donc ce qui était prévu : la voiture de Dandonneau est lancée sur un rocher au «col de l'Homme mort», près de Joncels. Dandonneau jette un bidon d'essence à l'intérieur, l'enflamme et part avec la seconde voiture. De son côté, Blouard va *«chercher du secours»*. A son retour avec les pompiers, la voiture flambe encore. Etrange crime où le passage à l'acte semble avoir été permanent, sans avoir vraiment existé. Dandonneau assume l'intention, sans épargner ses complices. Blouard, pressé par son avocat, admet qu'il aurait dû se douter des effets secondaires du Valium. Mᵉ Bazzoli lui fait dire dans un cri : *«Oui, je suis responsable de la mort de Joël Hipeau.»* L'avocat général Plantard fulmine : *«Nous sommes ici pour parler de culpabilité !»* Un sourire éclaire le visage du président Gadel : *«Vous savez bien, Georgina Dufoix l'a dit : responsable mais pas coupable.»*

MAURICE PEYROT

RELIGIONS

Bataille de procédure à la conférence de Saint-Domingue

Les évêques progressistes d'Amérique latine marquent les premiers points

Après le départ du pape de Saint-Domingue, mercredi 14 octobre, la discussion générale des 236 cardinaux et évêques de la quatrième assemblée générale de l'épiscopat latino-américain s'est engagée. Les évêques de sensibilité progressiste ont marqué des points dans l'organisation du travail.

SAINT-DOMINGUE

de notre envoyé spécial

Dès le deuxième jour de l'assemblée de Saint-Domingue (*le Monde* du 14 octobre) s'est produite une sorte de coup de force, qui permettait aux représentants les plus libéraux de l'épiscopat latino-américain d'exprimer leur soulagement. Un cardinal brésilien parlait même en privé, mercredi soir, de *«révolution»*. En moins de quarante-huit heures, ils étaient parvenus à lever les verrous placés par les organisateurs et à permettre un débat plus libre que prévu.

Surprenant pour une rencontre latino-américaine, le poids des cardinaux et évêques de la Curie romaine – quatorze présents, avec droit de vote – est supérieur à celui des assemblées précédentes de Medellin (Colombie) en 1968 et de Puebla (Mexique) en 1979. La présidence assurée par le secrétaire d'Etat du Vatican, le cardinal Angelo Sodano, plus proche collaborateur du pape, et par l'archevêque de Saint-Domingue, Mgr Lopez Rodriguez, président conservateur du CELAM (conseil épiscopal latino-maricain), renforçait la crainte d'une mainmise de Rome. Pour les évêques de sensibilité progressiste, la coupe débordait à l'annonce de la procédure prévue : en quinze jours, trente-huit assemblées plénières, sous forme de conférences magistrales, et un petit nombre (treize) de commissions chargées d'examiner des thèmes identiques.

En moins de deux jours, pourtant, les évêques libéraux ont permis que chaque commission soit librement constituée et examine le thème de son choix. Ils ont fait admettre que, comme à Puebla il y a quatorze ans, le document final de l'assemblée soit le fruit des commissions et non un document de synthèse rédigé par le secrétariat général. Ils ont même réussi à obtenir que le groupe chargé de la rédaction du document final soit présidé par Mgr Luciano Mendès, l'une des personnalités les plus progressistes de la conférence épiscopale brésilienne, qu'il préside. D'entrée, il s'était distingué par une intervention sur les réalités sociales désastreuses de l'Amérique latine.

Pitié pour les théologiens

Outre la bataille de procédure, il avait fallu, pour en arriver là, que le vieux cardinal Landazzuri-Rickets, ancien archevêque de Lima au Pérou, qui a vécu depuis 1957 les trois précédentes conférences de Rio-de-Janeiro, Medellin et Puebla, vienne exprimer son émotion devant l'assemblée : *«C'est sans doute la dernière fois que je prends la parole, mais il faut que l'assemblée rédige elle-même le document final»*, devait-il déclarer.

Les évêques de sensibilité libérale avaient d'autres raisons, mercredi soir, de se réjouir. Dès les premières interventions, les questions déterminantes pour l'action de l'Eglise dans le sous-continent avaient été soulevées : la relation avec les cultures indiennes, par un délégué indien venu d'Equateur ; les conflits de la terre et la lutte pour la réforme agraire ; l'agressivité du néo-capitalisme libéral ; le trafic de drogue, l'*«inculturation»* de la foi, etc.

Le contentieux avec Rome sur les théologiens a lui-même été soulevé. Connu pour ses sympathies progressistes, le cardinal Lorscheider, archevêque de Fortaleza, au Brésil, dont la maison a été plusieurs fois attaquée et les chiens empoisonnés, s'est levé, deux jours après la condamnation par le pape du *«pluralisme théologique»* (*le Monde* du 14 octobre), pour dire : *«Nous aussi, nous avons eu des responsabilités de recherche. Il ne faut pas que s'instaure entre les théologiens et les évêques un climat de méfiance. Au contraire, les théologiens doivent être stimulés dans leur travail. Que de cette assemblée jaillisse, pour eux, une parole d'encouragement !»*.

En marge, la polémique se développe sur la célébration du cinquième centenaire de l'évangélisation de l'Amérique latine. Agacé par cette question, déjà traitée par le pape, Mgr Perez Morales, président de la conférence épiscopale vénézuelienne, s'en est pris violemment, au cours d'une conférence de presse, à ceux, européens notamment, qui *«nous reprochent d'avoir massacré des Indiens, alors qu'eux, tous les jours, massacrent en gants blancs des enfants avortés»*.

HENRI TINCQ

Hôtels de luxe pour Eglise des pauvres

SAINT-DOMINGUE

de notre envoyé spécial

Les cinquante délégués de l'épiscopat brésilien ont fait un beau scandale en menaçant de déménager de l'hôtel de luxe Embajador, où ils sont logés, pour une maison religieuse plus discrète. Mardi 13, en pleine séance plénière, un délégué s'est plaint de telles conditions d'hébergement, un *«contre-témoignage»*, a t-il dit, pour l'*«Eglise des pauvres»*. En effet, les évêques de l'assemblée du CELAM sont logés dans quelques-uns des plus luxueux hôtels de Saint-Domingue, où pour gagner leur chambre (*payée à moitié prix*), ils doivent passer entre une piscine peuplée de filles en string, des salles de jeux, casinos et, le soir, des prostituées.

Le secrétaire général de la conférence a tenté de mettre fin au mécontentement en invoquant des raisons de sécurité (le même hôtel n'abrite-t-il pas les évêques cubains, haïtiens et péruviens ?), de commodités de transport et de confort pour des évêques, qui sont en séance sept heures par jour sous une température tropicale.

Ces explications ont laissé sceptiques les évêques brésiliens. Portés sur l'humour évangélique, d'autres rappelaient que Jésus ne craignait pas d'approcher les prostituées ! Mais tous les soupçons se portaient sur le cardinal Lopez Rodriguez, président et principal organisateur de cette assemblée en tant qu'archevêque de Saint-Domingue, contesté dans sa ville même pour ses rêves de grandeur. Il a fallu que le gouvernement dominicain (qui a déjà financé la construction du centre de la conférence) intervienne et invoque des raisons de *«sécurité d'Etat»* pour que les évêques brésiliens se résignent à demeurer dans leur prison de luxe.

H. T.

EN BREF

□ **Confirmation du programme franco-allemand Brevel.** – Les ministères allemand et français de la défense ont confirmé au groupe allemand Sytemtechnik Nord GmbH (STN) et au groupe français Matra le lancement du programme, dit Brevel, d'un petit avion furtif sans pilote, équipé de caméras infrarouges pour l'observation du champ de bataille. Le Brevel recueille des informations au-dessus d'une zone de 50 kilomètres de côté, en ayant pénétré en territoire adverse jusqu'à 150 kilomètres de profondeur. Ce matériel sera particulièrement adapté aux besoins du renseignement de l'Eurocorps. Le sort de ce programme était en suspens, en raison des restrictions budgétaires de part et d'autre du Rhin en matière de défense.

□ **L'Association professionnelle du personnel de l'ENA opposée aux délocalisations.** – L'Association professionnelle du personnel de l'Ecole nationale d'administration (ENA) a apporté son soutien à la manifestation organisée, mercredi 14 octobre, à Clermont-Ferrand, par le personnel du Centre d'études du machinisme agricole, du génie rural et des eaux et forêts (CEMAGREF) contre les *«délocalisations arbitraires»*. Elle précise, dans un communiqué, qu'elle *«reste persuadée que le déplacement de l'Ecole nationale d'administration de Paris vers Strasbourg est une mesure absurde et préjudiciable à l'ensemble du personnel et des futurs élèves»*. *«De plus,* ajoute-t-elle, *dans le contexte difficile que traverse l'économie nationale, il semble que le budget ne soit pas en mesure de supporter le surcoût de fonctionnement, évalué à 40 % par l'actuel directeur»* (*le Monde* du 10 octobre).

L'enquête sur les clubs de football

Une perquisition a eu lieu au siège de l'OM

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Une perquisition a été effectuée, mercredi 14 octobre, par deux inspecteurs de la brigade financière du SRPJ de Marseille, au siège du club de football professionnel de l'Olympique de Marseille. Les policiers agissaient sur commission rogatoire délivrée, en juin, par Mᵐᵉ Bernardette Augé, alors doyen des juges d'instruction de Marseille, dans le cadre de l'information judiciaire ouverte contre X par le parquet de Marseille, le 16 avril (*le Monde* daté 19-20 avril), des chefs de faux, usage de faux et abus de confiance.

L'ouverture de cette information avait été décidée au lendemain des directives données par le ministre de la justice, M. Michel Vauzelle, visant neuf clubs de football, dont l'OM. Elle faisait également suite à un rapport, en date du 4 juillet 1991, adressé à la chancellerie par le procureur de la République de Marseille et dénonçant une série d'irrégularités dans la comptabilité de l'OM. M. Vauzelle avait notamment estimé que *«seul le traitement judiciaire permettra de faire équitablement, et de manière complète, la part des irrégularités de gestion de celle des éventuels cas d'enrichissement personnel ou de corruption»*.

Selon le vice-président du club phocéen, M. Jean-Louis Levreau, les policiers du SRPJ ont vérifié, en présence du directeur administratif, M. Jean-Pierre Bernès et du directeur financier, M. Alain Laroche, plusieurs documents relatifs à des transferts de joueurs réalisés entre l'OM et les clubs de Toulon et Bordeaux. M. Bernard Tapie, président de l'OM, a précisé, de son côté, qu'il *«n'y a pas eu d'auditions»* et a cru pouvoir assurer qu'il *«n'y aura pas de conséquences...»*.

Une autre information judiciaire «provisoire» sur les comptes de l'OM a été ouverte, à Marseille, le 21 février 1992, pour usage de faux, sur plainte de l'ex-inspecteur Antoine Gaudino agissant en tant que contribuable en lieu et place de la ville de Marseille.

G. P.

هكذا من الأعمال

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Un rapport sur les performances scolaires

La France bonne élève

Pour couper court aux polémiques et aux analyses fantaisistes sur le niveau de l'école en France, M. Jack Lang a commandé un rapport à M. Claude Thélot, directeur de l'évaluation et de la prospective (DEP) au ministère de l'éducation nationale et de la culture. Dans le peloton de tête en lecture et en mathématiques, écoliers et collégiens semblent plus faibles en langues et en sciences.

Que savent, aujourd'hui, les jeunes Français ? La réponse est nette. S'ils accusent quelques faiblesses en langues vivantes ou en sciences, ils tiennent bien leur rang lorsqu'on compare leurs performances à celles des élèves des autres pays développés. Dans les disciplines où l'exercice est possible, comme l'orthographe ou les mathématiques, les performances des élèves de 1992 semblent même supérieures à celles de leurs aînés.

La totalité des études contenues dans le rapport que M. Claude Thélot, directeur de l'évaluation et de la prospective (DEP), vient de remettre au ministre, M. Jack Lang, ne sont pas inédites. Mais c'est la première fois que le ministère de l'éducation nationale rassemble et reprend à son compte les travaux des différentes équipes de recherche qui, depuis une bonne dizaine d'années, s'échinent à démontrer que le niveau monte.

Pour prévenir les critiques que ce rapport ne manquera pas de susciter, le ministre de l'éducation nationale et de la culture a sollicité le commentaire de l'Académie des sciences. Celle-ci fait chorus, mais du bout des lèvres. Malgré de fortes réserves sur les méthodes employées, jugées trop *« uniformisantes »*, et sur la nature des tests soumis aux élèves, *« pauvres et trop maigres »*, la docte assemblée estime néanmoins que ces résultats sont *« plutôt réconfortants »* et qu'ils montrent en particulier que *« la qualité de l'enseignement primaire n'a pas baissé de façon significative par rapport à son bon niveau traditionnel »*.

Plus des trois quarts des jeunes de dix-huit ans sont scolarisés aujourd'hui, et presque le tiers de ceux de vingt et un ans, soit deux fois plus qu'il y a trente ans, rappelle Claude Thélot. Doublée également, en vingt ans, la proportion de jeunes quittant le système scolaire avec un diplôme universitaire. Quant au baccalauréat, il est obtenu aujourd'hui par la moitié d'une génération, contre un tiers seulement il y a cinq ans, et 10 % au début des années 60.

Or, poursuit le directeur de la DEP, cette hausse générale des qualifications et du nombre des diplômés ne s'est pas accompagnée, comme certains, *« à gauche comme à droite »*, voudraient le faire croire, d'une baisse du niveau des exigences des diplômes et des connaissances générales. Forcément limitées au savoir de base, orthographe et calcul, les comparaisons dans le temps montrent ainsi que le niveau général s'accroît. Celui des conscrits, rappelle Claude Thélot, a nettement augmenté en vingt ans, la progression étant en outre plus forte chez les moins diplômés qu'au sein de l'élite scolaire. Une étude comparative sur les résultats en mathématiques au niveau CM2-6e en 1968 et en 1991 montre aussi que les performances en calcul et en résolution de problèmes se sont légèrement accrues en trente ans. Et les compétences en mathématiques des élèves du collège, où sont désormais scolarisés tous les jeunes d'une génération, se sont encore améliorées au cours des dix dernières années.

Même constat en orthographe, où une étude approfondie réalisée en 1987 par deux chercheurs de l'INRP (Institut national de recherche pédagogique) avait clairement montré que sur la même dictée, les élèves faisaient moins de fautes aujourd'hui qu'il y a... cent ans. En revanche, il semble qu'en langues vivantes (anglais et allemand), les connaissances des élèves en fin de troisième, évaluées en 1984 puis en 1990, ne progressent pas.

Les adultes bons en géographie...

Mais ce sont surtout les comparaisons internationales réalisées par la DEP qui retiennent l'attention. En lecture comme en mathématiques, les élèves français se placent en effet nettement dans le peloton de tête. Des populations d'élèves de CM1 et de troisième de collège et leurs équivalents dans une trentaine de pays (dont tous ceux de la CEE) ont été soumis aux mêmes tests de lecture. Résultat : les jeunes Français de CM1 se placent en tête pour la lecture des documents, en seconde position derrière l'Italie, pour celle d'un exposé ou d'une narration. En classe de troisième, ils améliorent leurs résultats puisqu'ils arrivent en tête pour les trois types de tests (*le Monde* du 24 septembre).

En mathématiques et en sciences, l'évaluation, inédite, a porté sur les acquis des élèves de treize ans scolarisés dans dix-neuf pays. A la langue près, les épreuves étaient identiques pour tous les pays. Avec une réussite moyenne de 64,2 % à l'épreuve de mathématiques, la France se place au sixième rang, devancée par la Corée, Taïwan, la Suisse, l'ex-Union soviétique et la Hongrie. En sciences, en revanche, les élèves français s'en tirent moins bien. Quatre pays supplémentaires précèdent la France dans cette épreuve : la Slovénie, l'Italie, Israël et le Canada. En outre, les écarts entre élèves faibles et élèves forts sont très importants en sciences, ce qui n'est pas le cas en mathématiques, où ils sont plus réduits que dans certains pays du peloton de tête.

Enfin, une autre évaluation, *organisée en avril-mai 1988 par* la National Geographic Society, *permet de situer les connaissances géographiques de la population adulte âgée de plus de* dix-huit ans dans vingt pays. Il s'agissait de localiser sur un planisphère quatorze pays et deux mers, des Etats-Unis au Vietnam en passant par l'Afrique du Sud et l'Union soviétique. Avec, en moyenne, 9,3 sites bien localisés, la France se place en troisième position, à égalité avec le Canada et le Japon, derrière la Suède et l'Allemagne.

« Le système éducatif français progresse, conclut Claude Thélot. *Comparé aux systèmes étrangers, il est en très bonne position : en dépit de faiblesses connues, les élèves de France en savent plus que leurs camarades de la plupart des pays développés. »* Un optimisme tempéré par le bureau de l'Académie des sciences qui regrette, pour le secondaire, l'absence de tests touchant à la formation technique, et qui réclame que ces pistes de travail soient *« affinées. »*

CHRISTINE GARIN

SPORTS

FOOTBALL : la France bat l'Autriche 2-0

Le retour d'Eric Cantona

L'équipe de France a battu l'Autriche 2 à 0, grâce à des buts de Jean-Pierre Papin (3e) et d'Eric Cantona (76e), mercredi 14 octobre au Parc des Princes, pour son deuxième match des éliminatoires de la Coupe du monde de football. Grâce à ce succès, après une série de neuf rencontres et neuf mois sans victoire, la France est désormais troisième du groupe 6, avec deux points.

Rien n'a changé. Pour décorer sa grande maison un peu vide, l'équipe de France ne dispose toujours que de deux bibelots de valeur. Mercredi soir, elle les a disposés, avec un grand sens de la symétrie, de part et d'autre de son match. Jean-Pierre Papin a décoré l'entrée, d'une reprise de volée qui laissait espérer un spectacle agréable. Eric Cantona a égayé la sortie, en mettant fin du bout du pied à une interminable frustration. Les deux attaquants ont ainsi su mettre ce match terne entre parenthèses, et refermer en même temps celles d'une longue série de rencontres sans victoire. La doublette tricolore avait une nouvelle fois réussi à masquer l'essentiel : ce match, contre une des plus faibles équipes européennes, n'aurait jamais dû cesser d'être une formalité enjouée pour devenir une longue crispation.

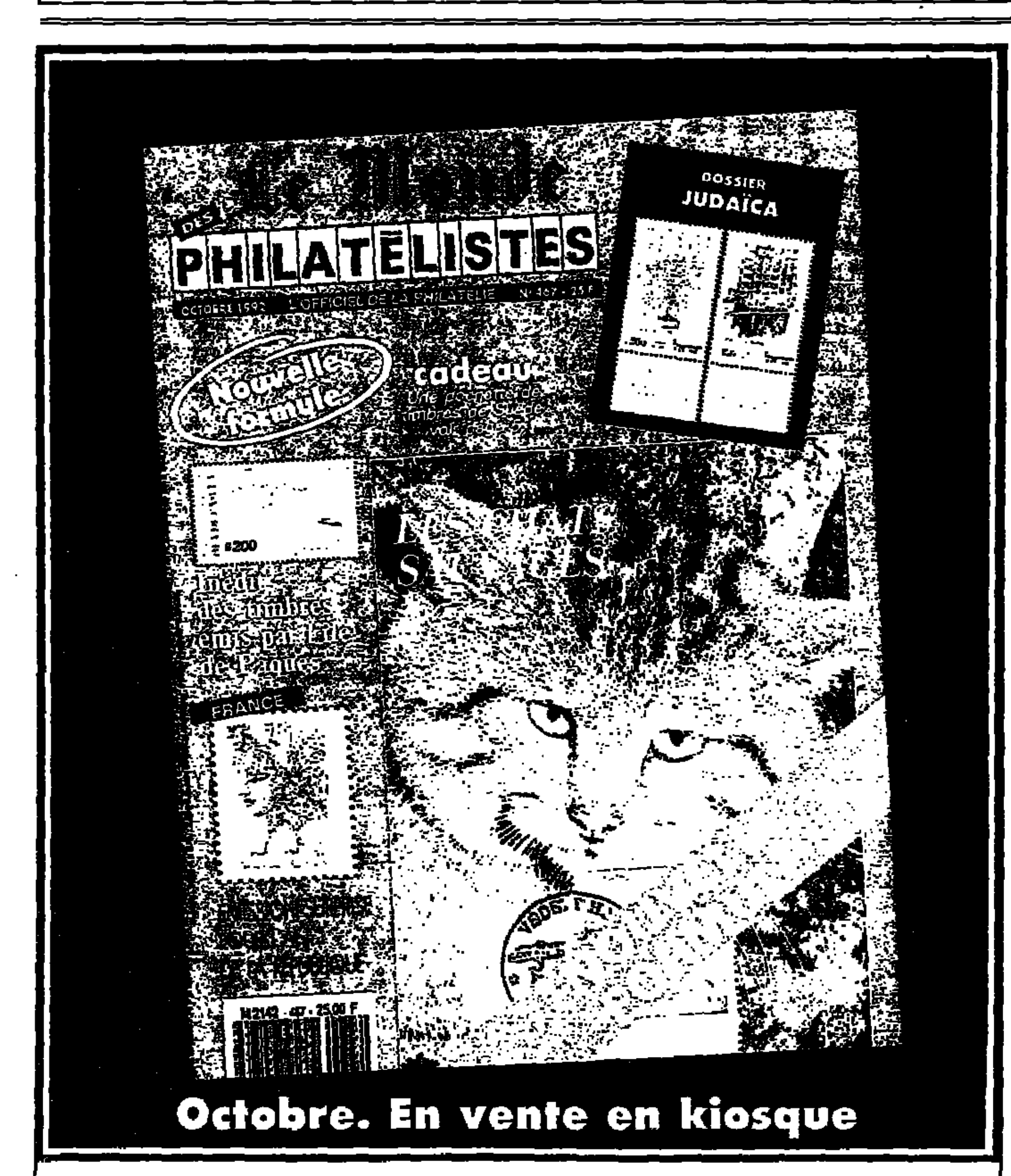
Pour Jean-Pierre Papin, c'était seulement une confirmation. Le joueur intermittent du Milan AC retrouve peu à peu ses réflexes de buteur, même s'ils parurent encore émoussés, mercredi, au moment de tirer un penalty. Pour Eric Cantona, il s'agissait de bien plus : un retour. Debout sur des panneaux publicitaires, après un but qui concluait une série de gestes brillants, l'attaquant célébrait ses retrouvailles avec le public français, après deux matches de bouderie. Il goûtait une joie nouvelle, celle de faire l'unanimité.

Cantona, qui ne s'est construit qu'à coups de ruptures et de revirements, paraissait tout à coup réconcilié avec la terre entière. Avec Papin, tout d'abord. L'entente des deux hommes sur le terrain, ces ouvertures précises du grand pour le petit, montraient clairement que les rancunes avaient été jetées à la rivière. Car bien qu'Eric Cantona le démente aujourd'hui, il semble que l'accession de « JPP » au poste de capitaine ait motivé son absence provisoire de l'équipe de France. Le différend remonterait à l'Euro et à l'ambiance détestable qui régnait alors dans le groupe tricolore. L'attaquant s'était également rabiboché avec Gérard Houllier, comme s'il ravalait sa déception, qui confinait au chagrin d'amour, d'avoir vu partir Michel Platini, le sélectionneur à qui il voue une admiration fervente.

Au Parc des Princes, Eric Cantona a surtout semblé assumer à nouveau le paradoxe d'être un des meilleurs serviteurs, une des rares vedettes d'envergure d'un milieu qu'il dit abhorrer, ce football français qu'il a quitté un jour de l'hiver dernier, après avoir jeté un ballon sur un arbitre et avoir envisagé d'interrompre définitivement sa carrière. Après quatre mois d'inactivité, le joueur choisissait l'issue la plus logique : l'exil en Angleterre, quelques jours à Sheffield puis à Leeds.

Dans le Yorkshire, Eric Cantona semble s'être tout simplement réconcilié avec lui-même. Le joueur n'est plus désormais à la remorque de l'homme, son talent n'est plus soumis aux caprices de son tempérament. Cantona joue juste, marque des buts, et ne se sent plus obligé de justifier sa mauvaise réputation. Peut-être parce que les Anglais, dont il est devenu la coqueluche, ne lui demandent pas plus que jouer au football, et réussir des exploits qu'ils ignoraient jusqu'alors. Devenu vedette à part entière, au moment où il se pensait perdu pour le jeu, Cantona rend bien aux Anglais cette adoration qu'ils lui vouent. Il dit aujourd'hui se sentir beaucoup plus proche de la mentalité britannique que de celle de son pays natal. Jusqu'à la prochaine crise, Eric Cantona s'apprête ainsi à prendre la plus douce des revanches : *revenir en France, auréolé de sa gloire d'outre-Manche, pour animer les mornes soirées du football tricolore.*

JÉROME FÉNOGLIO



BON DE COMMANDE DU N° 467 DU « MONDE DES PHILATÉLISTES »

NOM : ______ PRÉNOM : ______
ADRESSE : ______
CODE POSTAL : └┴┴┴┴┘ LOCALITÉ : ______

France métropolitaine seulement : 30 F (port inclus)

Nombre d'exemplaires ______ x 30 F = ______ F

(les virements ne sont pas acceptés.)

Commande à faire parvenir avec votre règlement à
LE MONDE – Service vente au numéro – 15, rue Falguière, 75501 PARIS CEDEX 15

Pour être servie, toute commande doit être accompagnée de son règlement par chèque bancaire ou postal.

MÉDECINE

Selon l'hebdomadaire britannique « Nature »

Une équipe de chercheurs français pourrait avoir découvert un nouveau facteur de risque coronarien

Une équipe de chercheurs français dirigée par le docteur François Cambien (unité SC7 de l'INSERM-Banque d'ADN pour la recherche épidémiologique et clinique dans le domaine cardiovasculaire) publie, dans le prochain numéro de l'hebdomadaire britannique *Nature* (daté 15 octobre), une étude tendant à démontrer l'existence d'un nouveau facteur de risque – génétique – des maladies coronariennes. En comparant le génome de patients ayant eu un infarctus du myocarde avec celui de personnes n'ayant pas eu d'accidents coronariens, ces chercheurs ont réussi à montrer qu'une anomalie d'un gène – celui qui code pour l'enzyme de conversion de l'angiotensine (ACE) – était plus fréquente chez les patients atteints de coronaropathies.

Il existe en effet plusieurs génotypes de ce gène, qui avait été cloné en 1988 par le docteur Florent Soubrier (unité 36 de l'INSERM). Selon le génotype présent dans le génome, le taux d'ACE varie d'un individu à l'autre. Le fait que cette enzyme puisse jouer un rôle dans l'apparition d'un infarctus du myocarde n'a, *a priori*, rien d'étonnant dans la mesure où l'ACE favorise la production d'une protéine (l'angiotensine II) et le catabolisme d'une autre (la bradykinine), ces deux protéines jouant un rôle important dans les variations du tonus vasculaire et dans la prolifération de cellules musculaires à l'intérieur des vaisseaux. Cette découverte française est importante à plusieurs titres : elle semble indiquer qu'aux côtés des facteurs de risque coronariens classiques (tabac, hypertension artérielle, hyperlipidémie, etc.), il pourrait exister un ou plusieurs facteurs de risques génétiques. Si ces résultats sont vérifiés par d'autres études, il pourrait y avoir d'importantes conséquences sur la thérapeutique et la prévention des cardiopathies ischémiques. En outre, ce type de travaux pourrait conduire les compagnies d'assurances à inscrire le dépistage du gène de l'ACE dans le bilan systématique des futurs assurés.

□ **Polémique après l'échec d'une greffe de foie de porc.** – Après le décès, lundi 13 octobre, au Cedars Sinaï Medical Center de Los Angeles, d'une jeune femme de vingt-six ans à qui un foie de porc avait été greffé la veille (*le Monde* du 14 octobre), le directeur du Centre d'éthique biomédicale de l'université du Minnesota, M. Arthur Caplan, a estimé qu'il n'y avait *« absolument aucune base dans la recherche pour essayer un foie de cochon sur un être humain »*. Selon les chirurgiens ayant effectué l'opération, en août, à l'hôpital John Hopkins de Baltimore (Maryland), une greffe temporaire de foie de porc à une jeune patiente dans le coma lui avait permis de patienter quatre heures avant de subir la transplantation d'un greffon humain. – *(AFP.)*

HORS-SERIE

le nouvel **Observateur**

MENDES FRANCE

La morale en politique

Est-il possible à un homme d'Etat d'exercer le pouvoir en restant fidèle à ses convictions ?

De Blum à de Gaulle, des prisons de Vichy à la présidence du Conseil, de l'escadrille Lorraine à la paix en Indochine, du verre de lait à Mai 68, le Nouvel Observateur vous raconte la traversée du siècle de l'homme politique qui incarne l'intégrité et l'efficacité au pouvoir.

40 textes inédits pour comprendre le mythe Mendès.

40 F CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5890

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III							■		
IV			■		■				
V									■
VI				■					
VII							■		
VIII		■						■	
IX	■				■				
X						■			
XI									

HORIZONTALEMENT

I. De ce qu'il fait, on s'en frotte les mains. – II. Excellente formation. Se fait remplir de bois. – *III. Point de vue*. En vitesse. – IV. Peut faire partie d'une colonne. De l'eau au pays du whisky. – V. Bonnes nageuses. – VI. Qui ne se garde pas. *Travailler l'ardoise* ou le bois. – VII. Moyens d'ouverture. Note. – VIII. Elle peut être habituée au « noir ». – IX. Pièce de l'Est. Avec lui, ça fait la paire. – X. Peuvent apporter la bonne parole. Nul n'y échappe. – XI. Fait prendre les choses de haut.

VERTICALEMENT

1. Passent avec le temps. Ce n'est pas à nos pieds qu'il se jette. – 2. Il a des trous dans son emploi du temps. Est fort utile, en somme. – *3. Plan d'eau du Midi*. Agit pareillement. – 4. S'en prend à une partie de nous. Plate... bande. – 5. Qui fait bien. Passent leur vie dans l'eau. Pronom. – 6. Prend une veste. – 7. Figure mythologique. En partie réélu. Est dans l'air. – 8. Joindre les deux bouts. Il lui faut plus d'un coup de peigne pour être présentable. – 9. Embûche pour le lion de la fable. Mauvais air.

Solution du problème n° 5889

Horizontalement

I. Colosses. – II. Dépistage. – III. Ere. Ernée. – IV. Bis. Rage. – V. Us. Cap. – VI. Tas. Iodée. – VII. Al. Venise. – VIII. Névé. Têt. – IX. Assises. – X. Emit. *Ne*. – XI. Sires. Rat.

Verticalement

1. Débutantes. – 2. Ceriseie. Mi. – 3. Opes. Vair. – 4. *Li*. Veste. – 5. Oseraie. – 6. Strapontin. – 7. Sang. Diéser. – 8. Egée. Este. – 9. Sée. Fée. Sot.

GUY BROUTY

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur . 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

SOLDES

Tous les jours du lundi 12 octobre au vendredi 16 octobre inclus.
De 9h à 18h sans interruption.



HERMÈS
PARIS
24, FAUBOURG. ST-HONORÉ. PARIS 8e
TÉL. 40 17 47 17.
PRÊT-À-PORTER, MAROQUINERIE, CARRÉS, CRAVATES, GANTS, CHAUSSURES, ÉPONGE, CRISTAL ET ORFÈVRERIE.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde SANS VISA

CARNET DU Monde

Décès

– Dieu a rappelé à Lui

Siméon DRESSEN,
ancien directeur
du cours Bernard-Palissy,

le 6 octobre 1992, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Après son inhumation dans l'intimité familiale, le 15 octobre, un service religieux sera célébré au temple du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e, samedi 24 octobre, à 10 h 30.

« Le soir étant venu, Jésus leur dit : Passons sur l'autre rive. »
Marc, 4 v. 36.
« Laisse-moi, désormais, Seigneur, aller en paix. »
Cantique de Siméon, Luc, 2 v. 29.

De la part de :
France Dressen-Durrleman,
son épouse,
Ses six enfants, quatorze petits-enfants,
Et toute sa famille.

La famille ne souhaite ni fleurs ni couronnes.

295, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

– Les associations du cours Bernard-Palissy,
Des anciens élèves,
Et de « La cause »,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Siméon DRESSEN,
directeur du cours Bernard-Palissy
de 1942 à 1989,

survenu le 6 octobre 1992, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Le service religieux aura lieu le samedi 24 octobre, à 10 h 30, au temple du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e.

« Les cèdres qu'il a plantés sont gonflés de sève. »
Ps. 104 v. 16.
« Rien de grand ne se fait sans passion. »
S. Kierkegaard.

22, rue Eugène-Flachat,
75017 Paris.

– Le 10 octobre 1992,

Didier HUTIN

nous a quittés.

Il reste présent dans le cœur de sa famille et de tous ses amis.

6, rue de Louvain,
34000 Montpellier.

– Entourée de son époux
Et de ses cinq enfants,

Mme Serge MINOIS,
née Antoinette Boulanger,
agrégée de l'Université,
professeur honoraire
au lycée Marie-Curie à Sceaux,

s'est éteinte le 13 octobre 1992, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Une cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 octobre, à 11 h 15, en l'église de la Pentecôte de Port-Galand, à Bourg-la-Reine.

L'inhumation se fera dans l'intimité, au cimetière de Canapville (Orne).

– Paul et Raymonde Humbourg
et leurs enfants,
Françoise Asso,
Les parents, alliés
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claude VALERY,
veuve Asso, née Bousquet,

survenu le 13 octobre 1992.

La levée du corps aura lieu le vendredi 16 octobre, à 11 heures, au funérarium de Compiègne, 32, rue Saint-Lazare.

L'incinération aura lieu à 14 h 30, au crématorium de Beauvais, 58, rue de Tilloy.

– *Mme Marcelle Wahlen,*
sa belle-sœur,
M. et Mme Frédéric Wahlen,
M. et Mme Nicolas Wahlen,
M. Patrice Wahlen,
M. et Mme Jean-Pierre Auclair,
M. Hervé Wahlen et Mlle Catherine Rouet,
M. et Mme Frédéric Gandard,
ses neveux et nièces,
Leurs enfants,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu du

Père Henri WAHLEN,
vicaire épiscopal,

survenu le 13 octobre 1992, dans sa soixante et onzième année.

La messe de sépulture sera célébrée le vendredi 16 octobre, à 8 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

131, avenue du Maréchal-Foch,
78400 Chatou.

Remerciements

– Georges, Michel et Simone Richard
remercient tous les amis qui ont témoigné leur affection lors des obsèques de

Richard MARSAN.

Anniversaires

– Il y a vingt ans, le 16 octobre 1972,

A. Bernard LINDENBERG,
directeur de recherches au CNRS,

nous a quittés.

Sa famille rappelle son souvenir.

– Le 16 avril 1990, il y a deux ans et demi, est mort

Brian L. de MARTINOIR

Sa femme, Francine,
demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pour lui.

« Ils reviendront, ces dieux que tu pleures toujours. »

49, rue Lamarck,
75018 Paris.
Castrum Peregrini
Montmartin-le-Haut,
10140 Vendeuvre.

Communications diverses

– Vendredi 23 octobre 1992, au Collège de France, 15 heures, séance publique organisée par l'Association Louis-Lavelle (BP 085 75261 Paris Cedex 06) : Trois communications sur la pensée du philosophe. Entrée libre.

– A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de Pierre Mendès France, l'Institut Pierre-Mendès-France recevra, le samedi 17 octobre 1992, à 15 heures, M. Pierre Birnbaum, qui fera une conférence sur « Pierre Mendès France *juif d'Etat* ». *M. Birnbaum* est l'auteur du livre *les Fous de la République* (Fayard). Institut Pierre-Mendès-France : 52, rue du Cardinal-Lemoine, Paris-5e.

Pompes Funèbres
Marbrerie

CAHEN & Cie

43-20-74-52

MINITEL par le 11

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
Président directeur général :
Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction :
Jacques Guiu, Philippe Dupuis,
Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

221 MQ 02 PP.Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____ Prénom : ____

Adresse : ____

____ Code postal : ____

Localité : ____ Pays : ____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est *réuni, mercredi 14 octobre*, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, un *communiqué a été diffusé*, dont voici des extraits.

• Protection des logiciels

Le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant *mise en œuvre de la directive* des Communautés européennes du 14 mai 1991, concernant la protection juridique des programmes d'ordinateurs et modifiant le code de la propriété intellectuelle.

Les douze Etats membres de la Communauté européenne ont décidé d'harmoniser leurs législations protégeant la propriété littéraire et artistique. La directive du 14 mai 1991 est la première à être prise en ce domaine. Elle vise à renforcer la protection donnée aux auteurs de logiciels, tout en facilitant l'utilisation des programmes d'ordinateurs. En France, les logiciels sont protégés par la loi depuis 1985. Le projet de loi se borne donc à introduire dans le code de la propriété intellectuelle les quelques modifications nécessaires (...).

• Politique culturelle extérieure

Le secrétaire d'Etat à la francophonie et aux relations culturelles extérieures a présenté une communication sur la politique culturelle extérieure.

L'action culturelle extérieure, qui aura mobilisé 5,3 milliards de francs en 1992, repose sur près de dix mille agents expatriés, chercheurs, enseignants et assistants techniques, sur trois cents établissements d'enseignement français, deux cents centres de l'Alliance française, cent trente instituts et centres culturels et trente-quatre centres scientifiques. Ce réseau s'est sensiblement étendu depuis trois ans.

La communauté francophone tient une place essentielle dans notre action culturelle extérieure. Les institutions de la francophonie ont été consolidées au sommet qui s'est tenu à Paris en novembre 1991. La priorité sera donnée, en 1993, à notre action en direction du Maghreb, de l'Europe centrale et orientale, du Proche-Orient et de la péninsule indochinoise (...).

LOTO — MERCREDI 14 OCTOBRE 1992

19H55 : 6 23 24 29 34 45 — numéro complémentaire : 10 — tirage n° 42

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons numéros	0	–
5 + complémentaire	22	81 970 F
5	473	9 635 F
4	[illegible]	145 F
3	[illegible]	10 F

20H35 : 6 8 18 23 41 49 — numéro complémentaire : 15 — tirage n° 42

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons numéros	2	4 004 805 F
5 + complémentaire	16	112 745 F
5	[illegible]	6 760 F
4	[illegible]	120 F
3	[illegible]	9 F

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 15 octobre 1992 :

DES DÉCRETS

– N° 92-1134 du 12 octobre 1992 relatif aux attributions du ministre délégué au commerce et à l'artisanat ;

– N° 92-1135 du 12 octobre 1992 relatif aux attributions du ministre de l'agriculture et du *développement rural* ;

– N° 92-1136 du 12 octobre 1992 relatif aux attributions du ministre de l'industrie et du commerce extérieur ;

– N° 92-1137 du 12 octobre 1992 relatif aux attributions du ministre des relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement ;

UN RÈGLEMENT du jeu instantané dénommé Banco.

JEUNES VILLE EMPLOI

QUEL AVENIR POUR LA JEUNESSE AFRICAINE ?

Paris, du 26 au 29 octobre 1992



L'Afrique change... Des transitions démocratiques sont en cours... De nouvelles solidarités se dessinent.
La jeunesse africaine est au coeur de ces évolutions.

Le Ministère de la Coopération et du Développement organise, sous le Haut Patronage du Président de la République, le colloque "Jeunes, Ville, Emploi"pour confronter expériences et analyses et contribuer à définir le cadre d'*un vaste programme mobilisateur.

Ce colloque est réalisé avec le concours du Ministère des Affaires Etrangères, de l'O.D.A (Overseas Development Administration) britannique, de la Coalition Mondiale pour l'Afrique et de la Banque Mondiale.
Avec la participation des ministères français chargés de l'Equipement et du Logement, des Affaires Sociales et de l'Intégration, de la Jeunesse, de la Ville, et des organisations de solidarité internationale.

Renseignements et inscriptions :
Agence Barter - 37, rue des Acacias - 75017 Paris
Fax : (16 - 1) 42 67 22 89

هكذا من الاهمال

CULTURE

CINÉMA

Duo d'hommes

Quelques individus équivoques, soumis aux lois du polar

MAX ET JÉRÉMIE
de Claire Devers

Philippe Noiret est vieux, Christophe Lambert est jeune et tous deux sont des truands. Christophe Lambert – Jérémie – travaille à la petite semaine, piège des voitures en mourant de peur mais il ne sait pas faire grand-chose d'autre. Quand ses patrons le chargent de tuer Max – Philippe Noiret, donc, – il se laisse complètement avoir par la bonhomie de sa supposée victime et le luxe méticuleux qui l'entoure. C'est d'ailleurs réciproque. Max se prend d'une irrépressible affection pour ce chien fou qui se sait pas trop malin et n'a trouvé comme défense que de jouer l'ahuri total.

Il n'y a pas de femme dans *Max et Jérémie*, sinon deux figures qui passent, sans importance. Comme dans son premier film *Noir et blanc*, Claire Devers s'intéresse à un duo d'hommes. Mais cette fois sans la perversité de rapports masochistes. Plus précisément, Claire Devers effleure la perversité d'un jeu avec la mort, évoque l'ambiguïté à seule fin de la repousser en riant. Elle amène ainsi un trouble différent, moins évident : la gêne qui s'installe dans les relations entre deux mâles adultes. Plus encore entre un homme en fin de carrière et un garçon qui n'a pas vraiment quitté l'enfance. Au-delà de l'intrigue policière, juste en passant, elle suggère un regret, un désir, celui d'un enfant.

Plus explicitement, Claire Devers parle de la vieillesse : dégradation physique plus que mentale, sentiment désastreux d'avoir déjà tout vécu de sa vie. Avec une joviale méchanceté, elle peaufine quelques personnages picaresques, emmenés par un commissaire rongé d'amertume et qui ne se résigne pas à la retraite – succulent Jean-Pierre Marielle. Mais aussi deux gangsters richement retraités : un vieillard squelettique, cacochyme et crachotant, interprété par Féodor Chaliapine Jr, dont ce fut le dernier rôle (il est mort le 17 septembre dernier à Rome, à l'âge de quatre-vingt-sept ans), et un méchant papy nageur, sorte de robot que Jérémie, cornaqué par Max, doit abattre dans sa piscine – la scène la plus drôle du film, un morceau d'anthologie... Et surtout Max, tout enrobé de solitude, avec ses envies de générosité...

Juste ce qu'il faut de dérision

Ces individus, plus quelques sbires mal embouchés et deux avocats douteux (Jean-Pierre Miquel, Christophe Odent), appartiennent au folklore du polar. Ils s'insèrent sans problème dans une intrigue bien classique, avec juste ce qu'il faut de dérision. En quelques détails, Claire Devers pose les décors, les paysages. Elle fait reconnaître au premier regard un quartier de Paris et les gens qui y habitent, le coin de Provence où se réfugient les deux héros traqués par la police et le milieu. C'est finement cousu, à la fois trop et pas assez habile.

Hommage assumé à *l'Aîné des Ferchaux*, de Melville (Vanel-Belmondo), reprise inversée du modèle *Ripoux* (Noiret-Lhermitte), *Max et Jérémie* adhère, en effet, si étroitement aux schémas du genre qu'il ne laisse pas aux personnages une vraie chance de se démarquer des stéréotypes. L'ambiguïté s'insinue dans les dialogues, pas dans l'image.

Le côté positif de la chose, c'est que les dialogues de Bernard Stora sont impeccables. Ils donnent lieu à des numéros d'acteurs souvent époustouflants, y compris pour les seconds rôles, comme dans la qualité française d'avant-guerre. Philippe Noiret et Jean-Pierre Marielle sont à leur affaire. Rien à redire, c'est réjouissant. La surprise vient de Christophe Lambert. Il n'a jamais été aussi bien, aussi à l'aise, et même aussi fin que dans ce personnage d'ahuri charmeur, innocent, dépassé par les événements et retombant toujours sur ses pieds.

COLETTE GODARD



Philippe Noiret et Christophe Lambert dans « Max et Jérémie »

« Conte policier » au temps du fascisme

PORTES OUVERTES
de Gianni Amelio

Un jour de mars 1937, à Palerme, un fonctionnaire, Tommaso Scalia, qui vient d'être licencié pour malversations, tue son supérieur, l'homme qui l'a remplacé, et son épouse. Il a agi froidement et avec préméditation. Le procès en cour d'assises devrait n'être qu'une formalité : selon la loi de l'Etat fasciste, Scalia doit être condamné à mort et fusillé. D'ailleurs, l'accusé revendique ses crimes et son châtiment, se comporte comme un monstre. Mais Vitto Di Francesco, juge suppléant, manifeste des doutes et, pour sauver Scalia de la peine capitale (qu'il considère de toute façon comme un acte barbare), il mène, au tribunal et dans la ville, une enquête qui doit lui permettre de trouver aux trois crimes (bizarrement liés) des circonstances atténuantes. Gianni Amelio a filmé, en 1990, cette histoire tirée d'un roman de Leonardo Sciascia paru trois ans auparavant. C'était un « conte policier » comme l'écrivain aimait en écrire, mêlant politique et morale. Gianni Amelio en a fait un suspense psychologique d'une facture classique dans la mise en scène. La reconstitution de l'époque fasciste est adroitement stylisée, comme l'atmosphère sicilienne. Au-delà du problème de la peine capitale (qui permettait alors, dit-on, à tous les Italiens de dormir tranquilles avec leurs portes ouvertes), Gianni Amelio s'attache aux relations de trois hommes.

L'assassin (Ennio Fantastichini), qu'on a vu commettre ses crimes, est un bloc de haine et de provocation. Le juge Di Francesco (Gian Maria Volonte) est un homme solitaire, un veuf élevant sa petite fille, un « juste » mais pas un héros. D'un doute raisonnable, il réussit à faire une certitude. Scalia, qui le nargue constamment, ne lui en sait aucun gré, mais il a été soutenu par l'un des jurés, Consolo, un agriculteur (Renato Carpentieri), pour lequel la réponse aux questions essentielles se trouve dans les livres.

Même si Gian Maria Volonte assume le rôle le plus important et le plus complexe avec le talent qu'on lui connaît, les trois acteurs sont inséparables. Il est évident que Gianni Amelio s'est reposé sur eux, en menant habilement son affaire. Il a su doser les émotions pour aboutir à une scène finale – inattendue – entre le juge et le paysan. Rien n'annonce ici le « néoréalisme » des *Enfants volés*, mais on avance un petit peu plus dans la connaissance du cinéaste.

JACQUES SICLIER

MUSIQUES

Le crépuscule d'Helena

Musique polonaise, scénographie flamande : l'Europe lyrique passe par la Normandie

ROUEN
de notre envoyé spécial

Grand cube de béton séparé de la Seine par une voie sur berge bruyante, le Théâtre des Arts de Rouen porte mal ses trente ans. Sa façade ressemble à celle d'un immense hangar. Une première vague de travaux vient de rajeunir sa grande salle (dont la capacité d'accueil est passée de 1 250 à 1 350 places, toutes dotées d'une bonne visibilité) et ses parties *ouvertes au public* : lustres et appliques en verre sablé, parquet en chêne, murs de couleur sombre. Le cadre de scène ainsi que les rambardes des balcons ont été modifiés, le sol du parterre surélevé pour améliorer l'acoustique (dorénavant excellente). Voilà pour les aménagements visibles.

Mais Marc Adam, le nouveau directeur général de l'Opéra de Normandie, a également souhaité doter son théâtre de deux salles permettant de répéter sans occuper le plateau. Il s'est donné les moyens de faire de l'opéra rouennais un authentique lieu de création lyrique.

Pour inaugurer sa première saison, Marc Adam a choisi de présenter une création en coproduction avec la ville d'Anvers – capitale culturelle de l'Europe pour 1993, – l'Opéra des Flandres, Documenta IX de Kassel, le Théâtre d'Etat de Kassel (Allemagne), le festival Octobre en Normandie et d'autres partenaires. Ainsi ce jeune Strasbourgeois, qui a travaillé longtemps en Allemagne, a-t-il voulu montrer son ambition d'établir à Rouen un « Opéra européen de région ».

Un lent récit

Il a eu la main heureuse. Silent Screams, Difficult Dreams est une œuvre forte. Ce deuxième volet de la trilogie *The Minds of Helena Troubleyen* (1), commandée par Gérard Mortier au compositeur polonais Eugeniusz Knapik et au metteur en scène, chorégraphe, écrivain, peintre et plasticien belge Jan Fabre, a été créé à Kassel, par les mêmes interprètes, en septembre et sera repris en mai 1993 à Anvers, toujours par les mêmes artistes.

Cet opéra *« raconte l'histoire de l'avènement, de la suprématie et de la chute d'Helena Troubleyen – en flamand ancien, « troubleyen » signifie rester fidèle – qui vit dans un monde de l'imaginaire et des rêves et qui, en dépit de sa faculté de voir l'avenir, crée elle-même les instruments de sa condition future »*, nous apprend le synopsis. Au-dessus d'elle, le garçon qui porte la lune et les étoiles sur la tête, créateur de l'univers, l'observe, l'aide, la conseille. Il a toujours un hibou perché sur son épaule. Image centrale de cette trilogie, un aigle périt d'une flèche empennée avec ses propres plumes...

Dans Silent Screams, Difficult Dreams, il n'y a pas à proprement parler d'action dramatique. Il s'agirait plutôt d'un lent récit linéaire, entrecoupé par un ballet saccadé à la manière de William Forsythe. Le livret oppose le monde du réel et celui des fantasmes d'Helena au faîte de son pouvoir, elle a soumis ses amies et les accueille, toutes trois, dans son monde imaginaire. Elles y observent Helena mener son vain combat contre la réalité, le passé et l'histoire. Le chœur rit de son échec.

Un peu à la manière de Busoni, dans les premières années de notre siècle, Eugeniusz Knapik (il est né en Pologne en 1951), élève de Gorecki et de Messiaen, a composé une partie de sa musique en utilisant celle des autres comme tremplin. Des ombres planent. Celles du dernier Scriabine, du Stravinsky du *Sacre*, du Mahler du *Chant de la terre*, des *Neuvième* et *Dixième Symphonies*, du Schoenberg post-romantique, de Berg, de Wagner. Sans oublier les bouffées de cette musique de cinéma hollywoodien composée dans la descendance de celle de l'Autrichien Korngold. Mais il ne s'agit en aucun cas de plagiat ou de collage, toutes ces réminiscences donnent naissance à un langage d'une originalité, d'un souffle incroyablement prenants. La musique du ballet est au contraire atonale, désossée et emplie de la fureur de percussions violentes.

Composé à quatre mains, *Silent Screams, Difficult Dreams* a été monté à six mains ; celles du compositeur ; celles du librettiste-costumier-décorateur-metteur en scène-chorégraphe ; celles aussi du chef d'orchestre Frédéric Chaslin, directeur musical du Théâtre des Arts. De là, sans doute, l'impression de solidité, d'harmonie des représentations rouennaises, malgré le relatif handicap d'un chœur fragile (auquel il est beaucoup demandé), d'une distribution inégale dominée par la soprano Torgun Birkeland (Helena) et Mark Oldfield (le garçon) et d'un orchestre encore perfectible même s'il est juste de remarquer que Knapik ne lui rend pas la tâche aisée.

Si l'oreille est presque comblée, l'œil l'est tout à fait. La mise en scène, les décors et les costumes de Jan Fabre étant de toute façon difficiles à critiquer puisqu'ils font partie intégrante de son processus créatif. Alternant le statisme et l'agitation contrôlée, la réalisation scénique s'appuie sur une double symétrie qui utilise le plateau dans sa largeur et sa profondeur, jouant au maximum sur le volume ainsi déterminé. Le décor et les costumes sont d'un camaïeu somptueux de bleus nattier, céruléen, métallique, de bleus noirs comme un océan insondable parfois, non pas peints ou teints, mais coloriés par une armada d'étudiants, avec des pointes Bic groupées par paquets de dix, cinquante ou cent.

ALAIN LOMPECH

(1) *Das Glas im Kopf wird vom Glas*, premier volet créé en 1990, à Anvers, sous la direction de Sylvain Cambreling.

▶ **Prochains spectacles du festival Octobre en Normandie : Orchestre du Gurzenich de Cologne (premier concert en France), direction James Conlon (le 15), Compagnie l'Esquisse-Bouvier-Ovadia (le 17), le Quatuor Ysaye (lundi 19). Tél. : (16) 35-70-04-07.**



Un cancre dans la bergerie

UN LOUVETEAU PARMI LES HOMMES
de Talgat Temenov

Des mains brutales arrachent la peau sanglante du corps d'un animal. Ce sont les premières images de ce qui est distribué comme un « film pour enfants ». De fait, il y a des enfants dans la salle, et ils ne bronchent pas. Parce que ces images, dures, ne sont pas filmées pour faire peur, pour chercher l'effet. Manifestement, le cinéaste kazakh Talgat Temenov ne sait pas ce que c'est qu'un « film pour enfants ». Lui essaie seulement de faire un film, et apparemment il trouve ça bien assez intéressant, et compliqué.

Intéressante et compliquée aussi, cette histoire qui greffe sur le canevas classique de l'amitié entre un petit garçon et un bébé-loup une multitude de récits secondaires, où aucun personnage n'est réduit à une définition simple, où les visages, les gestes, les silences (les silences ! dans un film pour gosses !) ont droit de cité. Il y a des maladresses de prise de vue et de montage, et des passages convenus, mais aussi des images superbes, comme arrachées à la volée – un troupeau de chameaux drôlement tondus et qui partent à l'abattoir, une tendre échappée vers le décolleté d'une adolescente, la trogne du « méchant » chasseur digne de celle de Dersou Ouzala...

Il y a des scènes « à faire » laissées en plan sans vergogne, et une attention aux à-côtés où se mêlent une tendresse palpable, une violence et une révolte qui donnent au film sa surprenante énergie. Temenov, dont c'est le premier long-métrage, a l'air d'un cancre qui n'aurait pas bien appris ses leçons de grammaire du cinéma. Mais qui aurait, du fond de la classe du cinéma mondial, là-bas en Asie centrale, du fond des tripes surtout, quelque chose à dire. Dans la salle, les enfants aussi semblaient avoir envie de l'écouter.

JEAN-MICHEL FRODON

UNIQUE RÉCITAL PIANO SOLO
KEITH JARRETT
25 octobre, 20 h 30
SALLE PLEYEL
LOCATIONS : 45-61-06-30 – S. PLEYEL
NOUVEL ALBUM : « VIENNA CONCERT »

Le malheur des filles

LA PLAGE DES ENFANTS PERDUS
de Jillali Ferhati

« Je ne jouerai plus avec vous » a dit Mina aux enfants de la plage, à l'infirme et à l'idiot de ce village marocain. Mina séduite et abandonnée, Mina meurtrière, Mina enceinte et forcée de cacher du qu'en-dira-t-on et du rigorisme religieux son ventre qui s'arrondit. Mina promise, pour que tout s'arrange, au déchirement d'une substitution de maternité.

Entre la mer ouverte sur l'infini et la villa où la jeune femme est recluse, au rythme des pelletées qui chaque jour réduisent le tas de sel sous lequel elle a dissimulé la preuve de son crime, dans le va-et-vient des vagues et des jeux de la fierté, de l'hypocrisie et de la respectabilité, Jillali Ferhati a écrit un scénario solide, trop « carré » même, malgré des tentatives d'évasion vers le conte fantastique.

Ce scénario, il l'applique à la lettre, rien ne bouge ni ne vibre, le pédagogique prend le pas sur le tragique. Chaque membre de la communauté est trop occupé à représenter une fonction pour avoir une chance de devenir un personnage. Le temps s'étire, et la parabole se calcifie lentement, chargée de symboles soulignés au marqueur de la bonne conscience.

J.-M. F.

EN BREF

□ **Les progrès de Musique nouvelle en liberté.** – *Fondée en 1991 sous* l'égide de la Ville de Paris par le *compositeur Marcel Landowski*, ancien directeur de la musique sous le ministère d'André Malraux, l'association Musique nouvelle en liberté a pour but de favoriser la diffusion d'œuvres du vingtième siècle auprès d'un large public. Après le succès de la *première saison*, son budget est en hausse pour *1992-1993 de 3,5 millions de* francs. Pour bénéficier d'une aide de cette association, une formation *musicale doit consacrer au moins* un quart de sa saison au répertoire contemporain. Cela, sans aucune contrainte d'école ou d'esthétique. Sont concernés pour la saison à venir : dix-sept formations, treize ensembles, divers festivals et institutions, Radio-Classique (pour des coproductions), le Groupe vocal de France. *Des commandes ont été* passées aux compositeurs Thierry Escaich, *Jean-François Zygel* et Anthony Girard.

CORRESPONDANCE

La Bastille et ses « plaies »

Après la publication de notre article intitulé « La Bastille panse ses plaies » dans le Monde *du 9 octobre, M. Philippe Bélaval, ancien directeur général de l'Opéra de Paris, qui avait démissionné en août dernier, nous a adressé une lettre. M. Bélaval rappelle que la mission qui lui avait été assignée par le cahier des charges ministériel, entériné par le président Bergé, était de développer le nombre de représentations à Bastille et Garnier ; de* « stabiliser l'effort financier consenti par la collectivité » ; *de* « promouvoir et, au besoin, d'imposer une organisation rigoureuse et une gestion sans faille dans les deux établissements ».

« Il tombe en effet sous le sens, *poursuit M. Bélaval*, que l'on n'a pas construit l'Opéra-Bastille et que, depuis l'ouverture de ce dernier, l'on ne continue pas à exploiter le Palais Garnier pour qu'à eux deux réunis ils donnent autant, voire moins de représentations, que le couple Garnier-Favart il y a dix ans (pour mémoire : 176 représentations lyriques durant la saison 1982-1983). En outre, l'idée même d'élargissement et de diversification du public, dont on sait combien elle est consubstantielle au projet même de l'Opéra-Bastille, n'a de chances de naître à la réalité que si l'offre de sièges se développe.

Que nous annonce-t-on donc pour l'avenir ? Ou, plutôt, que nous laisse-t-on entrevoir ? Moins de représentations, et ce dès la présente saison. Et des dépenses en forte hausse, le gonflement annoncé des effectifs, et la nouvelle séparation – en espérant qu'elle ne prélude pas à pire – de Bastille et de Garnier ne devant pas peu contribuer à cette hausse.

Il y a donc fort à redouter, sans jouer les Cassandre, que dans un très proche avenir l'Opéra de Paris va coûter encore plus cher à la collectivité, pour une contribution artistique réduite : c'est aux antipodes des intentions des promoteurs du projet Bastille, et c'est, en clair, une occasion historique perdue, sans autre raison pour cela que de n'avoir pas voulu la saisir.

Le plus extraordinaire dans tout cela n'est même pas que cette volte-face émane de ceux-là précisément à qui la charge de porter le projet à maturité a été confiée ; il n'est même pas qu'en agissant de la sorte ils courent le risque de donner paradoxalement raison aux détracteurs que le projet Bastille garde depuis son lancement ; il est que tout cela soit décidé de manière quasi clandestine, en tout cas inavouée, sans débat préalable, sans réunion du conseil d'administration, sans annonce publique formelle, par bribes mises bout à bout. La moindre des choses serait pourtant d'expliquer la nouvelle règle du jeu au contribuable, qui en fournit la mise... »

CULTURE

MUSIQUES

Une voix de grande lignée

Le dernier rejeton de la dynastie Légitimus chante Misraki, Vian, Ferré

NOIR PARIS
à l'Hôpital Ephémère

Un petit homme noir, râblé, jeune. Dans sa main, un micro; à ses côtés, devant un piano droit, un pianiste américain, blanc, Renn Lee; alentour, un tabouret de bar, quelques pendillons de velours noir et le halo blanc d'une *poursuite*. Dépouillement. Noir et blanc, blanc et noir, une voix d'Amérique pour des chansons d'ici, de Paris, la ville où David Légitimus a grandi, bercé par les rythmes de là-bas, les Antilles, berceau de sa famille.

Et quelle famille ! Si on a peu de témoignages sur les Légitimus d'avant Schœlcher, vraisemblablement corvéables à merci sur les terres amères d'une plantation, on sait que depuis lors ils sont artistes, tous, comme d'autres sont *paysans, travaillant avec acharnement* les mille sillons de l'art, se refilant d'une génération à l'autre talent et secrets du jeu, du chant, de la danse. Et le petit dernier n'échappe pas à la loi.

La voix de David Légitimus n'est *pas seulement une voix*. Chaque note résonne dans sa gorge en harmoniques multiples, instrument complexe dont la liberté ne souffre aucun assujettissement, sinon l'émotion. Rompu à la danse, au théâtre, fou de gospel et chanteur-né, il réinvente l'art de l'interprétation. D'autant que pour ce récital, chacun de ses mouvements, de ses gestes, est accompagné par un acteur hors pair, Redjep Mitrovitsa. Qu'il chante Scotto, Fréhel et Van Parys, Misraki, Vian ou Ferré, David Légitimus ne paie à aucun moment un quelconque tribut à la *nostalgie*.

Au contraire, qu'il s'empare du refrain d'une bluette d'hier (*Passage à niveau*, Van Parys) ou d'une chanson éternelle (*Pauvre Rutebeuf*, dont l'interprétation est bouleversante), il paraît écrire l'histoire d'un jeune homme d'aujourd'hui qui vivrait dans la soupente d'un immeuble du ventre de Paris (*Il pleut dans ma chambre*, Trenet), confierait à une aïeule la somme de ses inquiétudes (*Melocoton*, Colette Magny), en passerait *comme beaucoup par les petits* boulots de la crise (*Vous permettez que j'déballe mes outils*, Ray Ventura), fréquenterait les paumés qui dorment à ses pieds (*les Copains de la Neuille*, Ferré) avant que d'être pris par des envies de meurtre (*M. William*).

Mais s'il porte dans son sang un peu de la souffrance de ses ancêtres, David Légitimus en exprime aussitôt l'antidote, une gouaille joyeuse, batailleuse, une façon de se moquer de lui et du monde qui explose dans *J'ai deux amours*, version gamine et be-bop absolument réjouissante. Accompagné par un pianiste à tout moment dans le tempo, un interprète naît, de grande lignée.

OLIVIER SCHMITT

► **Hôpital Ephémère, 2, rue Carpeaux, 75018 Paris. Du lundi au samedi à 20 heures. Tél. : 46-27-03-28. Jusqu'au 31 octobre.**

Votre solitude, c'est uniquement dans votre tête

Il y a forcément quelque part un être qui répond à votre idéal.

Pour le rencontrer Ion International vous propose un choix de personnes dont le caractère défini par une véritable étude psychologique s'harmonise avec le vôtre.

La réussite est sûre car les contacts sont renouvelés jusqu'au succès complet.

Ion International
Une écoute attentive et chaleureuse ...

■ PARIS (75009) 94, rue Saint-Lazare - Tél. : (1) 45.26.70.85
■ BORDEAUX AQUITAINE (33420) Grezillac - Tél. 57.74.96.65
■ TOULOUSE (31300) 16, rue Nungesser-et-Coli - Tél. : 61.59.48.58
■ BRUXELLES - Tél. : (02) 645.09.91 ■ GENEVE - Tél. : (022) 46.84.88

Si vous désirez être partenaire de Ion International dans votre région, téléphonez au 16 (1) 45.26.70.85

Pour recevoir une documentation complète, gratuite, faites 3615 code Ion sur votre Minitel ou retournez ce coupon :
M., Mme, Mlle ....
Prénom .... Age ....
Adresse ....
.... M71

THÉATRE

Pessoa et son double

L'inexprimable est-il exprimable sur les planches ?

FAUST
à Aubervilliers

Pourquoi le grand poète Fernando Pessoa a-t-il voulu écrire un *Faust* ? Un long poème dramatique où il prend, en personne, le relais du personnage, parle pour lui. L'homme réel tenu le plus souvent pour le « vrai » Faust, Georgius Sabellicus, né au Wurtemberg vers 1480, fut, en 1532, interdit de séjour à Nuremberg, parce que « sodomite ». C'est, semble-t-il, sa seule qualité partagée avec Pessoa, homosexuel ténébreux mais franchement déclaré, et qui publia, en 1918, à Lisbonne, l'un des plus beaux poèmes homosexuels connus, *Antinoüs*.

Le sorcier de laboratoire, acoquiné à Méphisto, du premier *Faust* de Goethe, ne pouvait séduire Pessoa au point de l'inciter à reprendre le flambeau. Ce serait plutôt l'homme politique, l'architecte, le chef militaire, le grand constructeur, du second *Faust*, à qui Pessoa se serait arrêté, celui à qui Goethe fait dire : *« Si je pouvais écarter la magie de ma route, alors cela vaudrait la peine d'être un homme »*, ou : *« Je voudrais être sur une terre libre, avec un peuple libre ; je pourrais alors dire au Moment : Demeure donc, tu es si beau ! »*

Le Faust écolo et urbaniste

C'est ici le Faust écolo et urbaniste, qui assèche les marais, campé devant une tranchée géante qui rappelle le canal de Corinthe, surveillant les mouvements des navires. Mais le pauvre Pessoa n'avait rien d'un homme d'action. Vivant d'un petit travail de rédacteur dans une société d'import-export, il traînassait dans Lisbonne, autour du port, de café en café, s'alcoolisant beaucoup trop, écrivant des pages de toute beauté. Les choses banales lui suffisaient.

Présentant la traduction française de la pièce, Eduardo Lourenço ne cache pas que le *« défi de Fernando Pessoa de se mesurer à Goethe devait se révéler un pari risqué »*, que ce poème dramatique *« est un échec apparent, ou même objectif »*. Comment en serait-il autrement, si Pessoa s'est ingénié, dans ce *Faust*, à *« contester les pouvoirs mêmes de l'écriture »*, comme dit Eduardo Lourenço ? Et quel étonnement de voir, à présent, un homme de théâtre aussi averti qu'Aurélien Recoing entreprendre de le mettre en scène. *Trois heures et plus d'une récitation* de ce texte on ne peut plus obscur, incompréhensible au vol, sortant d'une oreille dès qu'il entre par l'autre !

Exemple : *« Tout ce qui dans les mots prend forme ou illusion de forme ne réussit même pas à me donner le regard enclos de la pensée en moi, ni l'illusion d'être une expression de l'inexprimable, ni même l'inexpression de ce qui jamais ne s'exprime. »* C'est là l'exemple même d'un texte bon à tenir entre « quatre z'yeux », longuement, pour en venir à bout. Mais Aurélien Recoing lance cela vite, d'un ton assez détaché. Vient alors à l'idée une autre phrase de Pessoa, que murmure son Faust : *« Il y a pire encore que ce qui ne peut se dire : il y a l'impossibilité de dire cet impossible même. »*

Aurélien Recoing a situé, tout au long de cette récitation, le nouveau Faust dans l'un de ces cafés sombres, boiseries brunes et vieux miroirs verdis, dans lesquels Pessoa passait son temps, rêvant et écrivant. Dominique Valadié vient dire, un assez bref moment, les seules pages claires de ce *Faust*, et elle les dit avec une transparence, une jeunesse de voix remarquables. Et Recoing a installé d'autre part, devant une table du café, un homme muet, anxieux, qui pourrait être un double de Faust, *extrêmement agacé de voir le Faust number one* pérorer à perte de vue ; Serge Merlin, dans ce rôle, est d'une présence intense.

MICHEL COURNOT

► **Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, Aubervilliers ; du mardi au samedi, 20 h 30, le dimanche à 16 heures, jusqu'au 30 octobre. Tél. : 48-34-67-67.**

□ **Journées des plantes de Courson.** – Dans le cadre des rencontres d'automne, quelque cent cinquante exposants internationaux et spécialistes de plantes rares exposent leur production au château de Courson, dans l'Essonne, du 16 au 18 octobre. Pour le dixième anniversaire des Journées des plantes, les pépiniéristes Madrona Nursery, Vivai Natale Torre et Jean-François Laporte sont *attendus. A l'exposition s'ajoute un* débat sur l'avenir des espèces végétales menacées. Parc de Courson-Monteloup ; tél. : 45-55-41-74 et 64-58-90-12.

MUSIQUES DU MONDE
75F


LUNDI 19 OCTOBRE
18H
MUSIQUE PIBROC'H
musique classique
de la grande cornemuse
des Highlands
20H30
VOIX DE BRETAGNE
3 générations de chanteurs
2 PL. DU CHATELET 42 74 22 77

Le fléau de la sécheresse

La difficulté d'animer un schéma de Brecht

GRAND-PEUR ET MISÈRE DU IIIe REICH
à la Tempête

Les élèves de Philippe Adrien, au Conservatoire d'art dramatique, avaient présenté, le 17 juin de cette année 1992, plusieurs scènes de *Grand-peur et misère du IIIe Reich*, la pièce de Brecht. A présent, au théâtre de la Tempête, à la Cartoucherie de Vincennes, Adrien propose, en représentation publique normale, la même pièce, cette fois entière ou presque, jouée par les mêmes élèves. Et il se passe une chose étrange : autant les scènes jouées au Conservatoire étaient passionnantes, autant la pièce jouée à Vincennes est d'une écoute ingrate.

Cette pièce n'est pas d'un maniement facile. Brecht l'a écrite dès 1935-1938, pour une grande part dans un souci d'information. Il montre, d'une écriture précise, essentiellement des situations : comment procèdent les soldats et agents nazis, comment réagissent les civils, juifs et non-juifs. Le tracé linéaire de ces situations implique bien sûr une mise en jeu des consciences : conscience sauvage des nazis, conscience inquiète des traqués ; mais Brecht, dans cette pièce, reste *si sec, si schématique, si froid, si* « constat-pur-et-simple », que le théâtre n'existe presque plus si l'acteur s'en tient à exécuter en toute rigueur le livret. Cette pièce fait penser aux prospectus qui, par une succession de croquis et de légendes, expliquent par exemple comment on charge la pellicule dans un appareil photo, comment on démonte un « robot » ménager. Ce n'est ni du dessin ni du langage, et suivre à la lettre les indications conduisent d'habitude à l'échec, il faut y ajouter une intelligence des machines, et *une habileté manuelle*.

La pièce de Brecht est le dépliant-prospectus de la persécution nazie au début des années 30. Le contraire de cette pièce, c'est une page de Franz Kafka (entre cent autres) : un garçonnet raconte la venue à la maison d'un homme en uniforme, qui *« emmène » son père et sa mère*. Aucune violence définie. Le geste du père, vu de dos, assis, qui tend la main pour saisir un verre d'eau. Et *tout* est donné par Kafka, toute la dimension de l'Histoire, tout l'esprit des événements.

Face à la vision compréhensive de Kafka, le schéma de Brecht a presque un air de distance, d'élégance. En tout cas l'acteur se voit conduit à dégeler le texte, à l'animer, à l'irriguer. Mais s'il y met une émotion, ça ne va plus, la situation est si violente que Brecht bascule dans le *mélo*, – ce qu'il n'est *aucunement*. Et si l'acteur s'oriente vers les signes, les masques, la pièce bascule cette fois dans un humour parodique qui n'est pas juste du tout non plus.

Philippe Adrien est très fort. Aux Journées du Conservatoire, les élèves, sous sa conduite, avaient trouvé, avaient atteint, l'art de donner la vie à ces scènes de Brecht. Mais c'est une drôle de boîte magique que ce Conservatoire : une fièvre, des ententes, une émulation, pourquoi pas des fantômes, et puis *tout bêtement un bonheur de liberté*, portent souvent tels ou tels jeunes acteurs au meilleur d'eux-mêmes. Et dehors, quelques mois plus tard, le miracle n'est plus là. Ils ne sont pas reconnaissables.

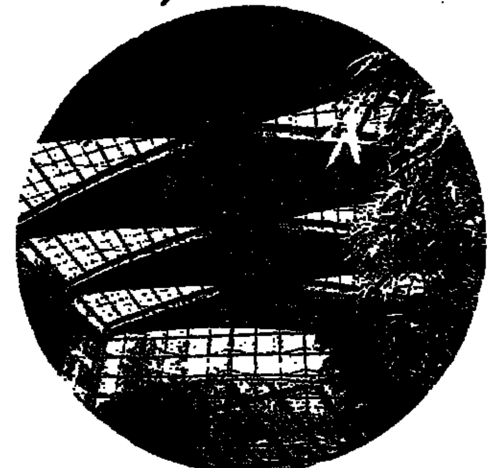
Au cours de ce déménagement de *Grand-peur et misère du IIIe Reich*, un acteur tout au moins n'a pas perdu la présence, ni la grâce : Eric Caravaca.

M. C.

► **Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 16 h. Jusqu'au 6 décembre. Tél. : 43-28-36-36.**

BL/LB

Non, vous n'êtes pas sous la verrière du pavillon français à Séville,

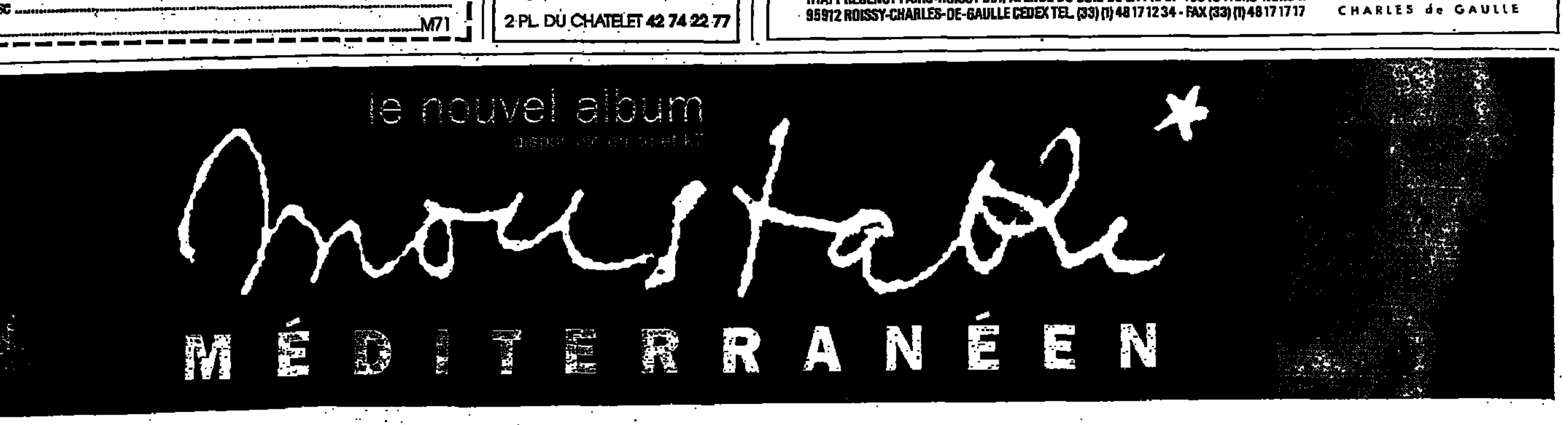


DES L'ENTREE, PRESTIGE ET SERENITE : L'ATRIUM, UN ESPACE GENEREUSEMENT OUVERT SUR LE CIEL.

mais à 2 minutes de Roissy.

HYATT REGENCY PARIS-ROISSY 351, AVENUE DU BOIS DE LA PIE BP 40048 PARIS-NORD II 95912 ROISSY-CHARLES-DE-GAULLE CEDEX TEL. (33) (1) 48 17 12 34 - FAX (33) (1) 48 17 17 17

HYATT REGENCY PARIS-ROISSY™
CHARLES de GAULLE



هكذا من الاصل

EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément *« Arts et Spectacles » du mercredi (daté jeudi).*

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de *12 h à 22 h*, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

30 AFFICHES POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT. Galerie du Forum. Jusqu'au 30 novembre.

LAURE ALBIN-GUILLOT, ELI LOTAR. Galerie du forum. Jusqu'au 22 novembre.

FIGURES ET CARACTÈRES. Amériques latines. Galerie de la BPI. Jusqu'au 1 février 1993.

IMAGINAIRES D'ILLUSTRATEURS EUROPÉENS. Salle d'actualités. Du 16 octobre au 18 janvier 1993.

MANIFESTE. Jusqu'au 2 novembre.

CHARLOTTE SALOMON : VIE OU THÉATRE ? Salle d'art graphique, *4e étage*. Jusqu'au 3 janvier 1993.

TRANS-VOICES. Petit foyer. Jusqu'au *30 novembre.*

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h.

PHILIPPE BERTIN, HARIS YIAKOU*MIS. Photographies.* *Jusqu'au* 1er novembre.

HILL ET ADAMSON, LE PREMIER REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE. 1843-1845. Exposition-dossier. *Entrée : 31 F (billet d'accès au musée).* Du 20 octobre au 17 janvier 1993.

LES PALAIS D'ARGENT, L'ARCHITECTURE BANCAIRE EN FRANCE DE 1850-1930. Exposition-dossier. *Entrée :* 31 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

PIERRE LAPIN AU MUSÉE D'ORSAY. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 janvier 1993.

UNE FAMILLE D'ARTISTES EN 1900 : LES SAINT-MARCEAUX. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet *d'accès du musée). Du 20 octobre au* 17 janvier 1993.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15, noctumes un lun. sur deux et *tous les mer. jusqu'à 21 h 15.*

DESSINS DE LIOTARD (1702-1789). Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (billet d'entrée du musée). Du 16 octobre au 14 décembre.

PANNINI (1691-1765). Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (ticket d'entrée au musée). Du 16 octobre au 15 février 1993.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. *Gal-Eisenhower.*

LES ÉTRUSQUES ET L'EUROPE. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F (possibilité de billet jumelé *avec Picasso : 60 F). Jusqu'au 14 septembre 1993.*

PICASSO ET LES CHOSES. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. *Entrée : 36 F (possibilité de billet jumelé* avec les Etrusques : 60 F). Jusqu'au 28 décembre.

RÉTROSPECTIVE ALFRED MANESSIER. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F. Jusqu'au 4 janvier 1993.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. *sf lun. de 12 h à 19 h, sam. et dim.* de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.

GÉNÉRIQUE 1 : DÉSORDRES. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 8 novembre.

MUSÉES

58 OBJETS OF VIRTUE. La donation de Mme Robert Bargas. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné *(42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de* 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 1er novembre.

L'ART RENOUVELLE LA VILLE. Urbanisme et art contemporain. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-39-10). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 15 novem*bre.*

BRADERIE. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

CHINE CONNUE ET INCONNUE. Dix années d'acquisitions. Musée Cernus*chi, 7, av. Vélasquez* (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Du 15 octobre au 20 février 1993.

DES LIVRES ET DES ROIS. La bibliothèque royale de Blois. Bibliothèque nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à *20 h. Entrée : 30 F.* Du 15 octobre au 17 janvier 1993.

EN AVION. Mission du patrimoine photographique, *Palais de Tokyo, 13, av. du* Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 8 novembre.

FIGURES DE PIERRE. L'art du guerrero dans le Mexique précolombien. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). *T.l.j.* sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 21 novembre.

FRAGONARD ET LE DESSIN FRANÇAIS AU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Petit *Palais, avenue Winston-Churchill* (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Du 16 octobre au 14 février 1993.

HOMMAGE A YVES BONNEFOY. *Bibliothèque Nationale, salon d'honneur,* 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

IMPRESSIONS DE CHINE. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 6 décembre.

INDIENS DE PAPIER. Exposition-dossier. Musée des Arts et Traditions populaires, galerie culturelle, 6, av. du Mahatma-Gandhi (44-17-60-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Du 16 octobre au 4 janvier *1993.*

JEAN LURÇAT. Tapisseries : 1917-1956. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 12 h 45 à 18 h 30. *Entrée : 30 F. Jusqu'au 4 novembre.*

KALINA. Des Amérindiens de Guyane à Paris en 1892. Musée des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (44-17-60-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Du 16 octobre au 4 janvier 1993.

MOINS TRENTE 92. 5e Biennale de la jeune photographie en France. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, *13, av.* du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). *Jusqu'au 9 novembre.*

MONNAIES DE CHINE. Bibliothèque nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 11 h à 19 h. *Jusqu'au 6 décembre.*

LE PICTORIALISME. Bibliothèque nationale, galerie de photographie - galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. sf *dim. de 12 h à 18 h 30. Du 15 octobre* au 15 novembre.

PIER LUIGI PIZZI. Bibliothèque du Palais Garnier, Opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à *17 h. Entrée :* 28 F. Jusqu'au 18 octobre.

PRIX NIEPCE 92. Centre national de la photographie, *Palais de Tokyo,* 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. *sf mar.* de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 9 novembre.

***MAN RAY.* Les Années Bazaar, photographies de mode 1934-1942.** Musée des arts de la mode, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. *Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 janvier 1993.*

ERNEST RENAN. Musée de la vie romantique - maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 20 F. *Jusqu'au 10 janvier 1993.*

LA RÉPUBLIQUE FÊTES SON BICENTENAIRE A LA MONNAIE. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. de 13 h 30 à 18 h, mer. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 3 janvier 1993.

LE ROI SALOMON ET LES MAITRES DU REGARD. Art et médecine en *Ethiopie.* Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30 sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 4 janvier 1993.

MARECK RUDNICKI. *Bibliothèque* nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). *T.l.j. sf dim.* de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 31 octobre.

SCULPTURE ET STATUE, ANNE BARBIER. Musée Carnavalet, cour de l'hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, 29, rue de *Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et* fêtes de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 28 octobre.

LES THÉATRES EN INDE. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). T.l.j. sauf sam., dim. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril 1993.

TRÉSORS DE L'ÉCRIT. Bibliothèque nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à *20 h. Entrée : 20 F. Du 15 octobre au* 15 janvier 1993.

VAN CLEFF & ARPELS. Musée de la Mode et du Costume, *Palais Galliera,* 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Visites-conférences le jeu. et sam. à 14 h 30. Entrée : 30 F. *Jusqu'au 30 octobre.*

VIVE LA RÉPUBLIQUE ! 1792 - 1992, liberté - égalité - fraternité. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (40-27-60-09). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Visites guidées sur demande au 40.27.62.18. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

CENTRES CULTURELS

AKSELI GALLEN-KALLELA ET L'ÉVEIL DE LA FINLANDE. Du naturalisme parisien au symbolisme nordique. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles (40-51-89-09). T.l.j. sf lun. de 14 h à *19 h, jeu. jusqu'à 21 h. Jusqu'au* 14 novembre.

ALBUMS DE LA JEUNE ARCHITECTURE. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et *lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à* 17 h. Jusqu'au *7 novembre.*

LES AMÉRIQUES LATINES EN FRANCE, DEUX SIÈCLES D'INFLUENCES CULTURELLES. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (49-54-75-35). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Du 15 octobre au 25 novembre.

L'AMOUR ET L'ORIENT. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 janvier 1993.

ARRABAL ESPACE. *Paris Art Center,* 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 28 novembre.

L'ART DE VIVRE. Espace Japon, 9, rue *de la Fontaine-au-Roi (47-00-77-47).* T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h 30 à 19 h, sam. de 12 h 30 à 18 h. Jusqu'au 17 octobre.

ARTISTES DE LA BASTILLE. Chapelle *Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, bd de* l'Hôpital (45-70-27-27). T.l.j. de 8 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 17 octobre.

BERLIN, RENCONTRE D'ESPACES. Goethe Institut, centre culturel allemand, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 17 octobre.

CARTE BLANCHE A REVUE NOIRE. **Photographes africains.** Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Du 16 octobre au 29 novembre.

JEAN CHAUVIN. *Espace art et patrimoine,* 22, rue des Blancs-Manteaux (48-04-87-77). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 24 octobre.

LA COLLECTION. Fondation Jean Dubuffet, *137, rue de Sèvres* (47-34-12-63). T.l.j. sf sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 1 décembre.

COLLECTION CAISSE DES DÉPOTS. Nouvelles acquisitions. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 17 octobre.

LE CORBUSIER. Quatre projets d'architecture, genèse. Fondation Le Corbusier, 10, rue du Docteur-Blanche (42-88-41-53). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Du *16 octobre au 15 décembre.*

GÉNÉRIQUES. Le visuel et l'écrit. Hôtel des arts. Fondation nationale des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 31 octobre.

MICHEL GOUERY, CHANTAL PETIT, MARC REBOLLO. Hôtel de Ville, salle *Saint-Jean, 3, rue Lobau, porche côté* Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Du 16 octobre au 6 décembre.

HAITI, ÉCHO D'AFRIQUE. Hôpital Ephémère, 2-4, rue Carpeaux *(46-27-82-82). T.l.j. sf lun. et mar.* de 14 h à 19 h. Jusqu'au 18 octobre.

HÉLIOPOLIS. Le rêve du baron Empain. Institut du monde arabe, *1, rue* des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 22 novembre.

DUANE MICHALS. Espace photographi*que de Paris, nouveau forum des Halles,* place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à *18 h,* sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 octobre.

NAJD, PHOTOGRAPHIES D'HUMBERTO DA SILVEIRA. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-*Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de* 10 h à 18 h. Jusqu'au 25 octobre.

LARS NORGARD. Maison du Danemark, *142, av. des Champs-Elysées* (44-31-21-21). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h, dim. et fêtes de 15 h à 18 h. Jusqu'au 18 octobre.

NOUVEAUX REGARDS MEXICAINS. *Centre culturel du Mexique, 28, bd Ras*pail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 16 octobre.

OH CET ÉCHO !, EMMA KUNZ. Centre *culturel suisse, 38, rue des Francs-Bour*geois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 1er novembre.

PAVLOS. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (40-46-24-97). T.l.j. de *11 h à 17 h 45. Jusqu'au 18 octobre.*

GUY PELLERIN, RICHARD-MAX TREMBLAY. Service culturel, ambassade du Canada, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à *19 h. Jusqu'au 31 octobre.*

RAYON LINGERIE. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 28 novembre.

LA RENCONTRE DE DEUX MONDES **VUE PAR LES PEINTRES D'HAITI.** Espace Electra, 6, rue Récamier (45-44-10-03). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 17 octobre.

STANISLAW RODZINSKI. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon (42-25-10-57). Lun., mar., jeu., ven. de 12 h à 18 h, mer. de 12 h à 20 h.

MARC ROSENSTIEHL. *Maison Fanton -* Entrepôts du Grand Bercy, 14-16, cours Louis-Proust (44-68-94-13). T.l.j. sf dim. et lun. de *11 h à 19 h.* Jusqu'au 2 novembre.

LA TENTATION DES GOBELINS. Gare d'Austerlitz, grande verrière. T.l.j. de 14 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h. *Jusqu'au 2 novembre.*

TRANS-VOICES. American Center, 51, rue de Bercy (44-73-77-77). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 15 novembre.

YEMEN. Lorsque sur les hauteurs... Architecture millénaire. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-*Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de* 13 h à 20 h. Du 16 octobre au 10 janvier 1993.

GALERIES

ECKARD ALKER. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jus*qu'au 28 octobre.*

MARCEL ALOCCO. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 31 octobre.

ALQUIN. Sculptures et dessins. Galerie *du Jour Agnès B, 6, rue du Jour* (42-33-43-40). Jusqu'au 31 octobre.

JEAN-LUC ANDRÉ. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 17 octobre.

SALLY APFELBAUM. Galerie Philippe Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-86-36). Jusqu'au 17 octobre.

REINER BERGMANN. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 31 octobre.

THÉA BERNARD. Galerie Marie Mamias, 95, rue Vieille-du-Temple (42-74-40-92). *Du 17 octobre au 20 octobre.*

PHILIPPE BEZARD. Les petites Chinoises. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 15 novembre.

JEAN-LOUIS BILWEIS. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 31 octobre.

DAVID BNO. Galerie des Archives, 1, impasse Beaubourg (42-78-05-77). Jusqu'au 17 décembre.

MARTINE BOILEAU. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). *Jusqu'au 7 novembre.*

JACQUES BOSSER. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 16 octobre.

ANTOINE DE LA BOULAYE. Galerie *Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-*la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 17 octobre.

LE BOULCH, DENIS RIVIÈRE, ANTONI TAULE. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-*au-Lard (42-77-37-92). Du 17 octobre au* 28 novembre.

VÉRONIQUE BOUTINOT. Galerie Ariel, 21, rue Guénégaud (43-54-57-01). Du 20 octobre au 14 novembre.

BRUNO BREITWIESER. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Du 15 octobre au *13 novembre.*

JAMES BROWN. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du 15 octobre au 28 novembre.

MARIE-CLAUDE BUGEAUD. Galerie *Véronique Smagghe, 24, rue Charlot* (42-72-83-40). Jusqu'au 24 octobre.

CLAUDE CAHUN. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 26 novembre.

ERNST CARAMELLE. *Galerie* Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 20 octobre.

FABIAN CERREDO. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 24 octobre.

CÉSAR. Ave Lenine. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jus*qu'au 7 novembre.*

CHAN KAI-YUEN. Galerie Bellefroid, 8, rue Debelleyme (42-72-09-33). Jusqu'au 14 novembre.

MAX CHARVOLEN. Galerie Alessandro Vivas, 12, rue Bouchardon (42-38-63-12). Jusqu'au 17 octobre.

CLAUDE CLOSKY, JEAN-JACQUES *RULLIER, XAVIER VEILHAN.* Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 17 octobre.

JOSEPH CORNELL. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). *Jusqu'au 15 octobre.*

DAROCHA. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 1er novembre.

JEAN DEGOTTEX. Galerie Charles Sablon, 21, av. du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 31 octobre.

NICOLAS DE STAEL. Galerie Daniel *Malingue, 26, av. Matignon* (42-66-60-33). Jusqu'au 15 octobre.

JEPHAN DE VILLIERS. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 7 novembre.

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DU GÉNIE DE LA BASTILLE. Atelier WG Amsterdam. Ateliers et galeries. Point de ren*contre : Café de la Bastille, 10, place de* la Bastille (40-21-31-35). Du 16 octobre au 19 octobre.

GÉRARD DUCHÊNE. Galerie Alessandro Vivas, 12, rue Bouchardon *(42-38-63-12). Du 20 octobre au* 28 octobre.

ENDO. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Du 17 octobre au 21 novembre.

***MAX ERNST. Les sculptures de Saint-*Martin-d'Ardèche.** Galerie Eric Touchaleaume, 54, rue Mazarine (43-26-89-96). Jusqu'au 12 décembre.

L'EXPOSITION NOIRE ET BLANCHE. *Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue* Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 31 octobre.

HELMUT FEDERLE. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe *(48-06-92-23). Du 17 octobre au* 14 novembre.

LEONOR FINI. Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères (49-26-03-06). Jusqu'au 15 décembre.

ALAIN FLEISCHER. *Galerie* Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Du 20 octobre au 27 novembre.

GIUSEPPE GALLO. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 21 novembre.

SIGRID GLöEERFELT. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 14 novembre.

ANDY GOLDSWORTHY. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-08-68). *Jusqu'au 7 novembre.*

LÉON GOLUB. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 31 octobre.

MICHEL GOUERY. Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot (48-87-41-63). Jusqu'au 23 octobre.

EVE GRAMATZKI. Galerie Bernard Jor*dan, 52-54, rue du Temple* (42-72-39-84). Jusqu'au 7 novembre.

THOMAS GRUNFELD. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Du 17 octobre au *28 novembre.*

HECTOR GUIMARD ET LE FER. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher *(42-78-66-67).* Jusqu'au 14 novembre.

JAMES GUITET. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 10 novembre.

RAYMOND HAINS, MIGUEL LLIGA*DAS.* *Galerie de l'Etoile, 22, rue* d'Umont-d'Urville (40-67-72-66). Jusqu'au 23 octobre.

TEUN HOCKS. Galerie 15, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Jusqu'au *17 octobre.*

DANIEL HUMAIR. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 15 octobre.

ILS COLLECTIONNENT... LA PHOTOGRAPHIE. Galerie *Bouqueret-Lebon,* 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Jusqu'au 19 octobre.

INVENTAIRE. Galerie *Michèle* Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 17 octobre.

CHRISTIAN JACCARD. Reliefs-objets et papiers calcinés. Galerie Louis Carré, *10, av. de Messine (45-62-57-07). Jus*qu'au 31 octobre.

RONALD JONES. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Du 17 octobre au 21 novembre.

KALFAS. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 28 novembre.

JEAN KAPÉRA. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine *(45-63-52-00). Jusqu'au 17 novembre.*

ALLAN KAPROW. Espace Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 17 octobre.

MARIAN KAREL. Galerie Clara Scremini, 16, *rue des Filles-du-Calvaire* (44-59-89-09). Jusqu'au 14 novembre.

KARSKAYA. Galerie Philip, 14, rue *Sainte-Anastase (48-04-58-22).* Jusqu'au 7 novembre.

IMI KNBEL. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 30 novembre.

JUTTA KTHER, LAURENT JOUBERT. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Du 17 octobre au 21 novembre.

KARL LAGERFELD. Galerie Philippe *Boulakia, 20, rue Bonaparte* (43-26-86-36). Du 20 octobre au 22 novembre.

JEAN LAMORE ET FRANÇOIS LAMORE. Galerie Lavignes-Bastille, *27, rue de Charonne* (47-00-88-18). Jusqu'au 26 novembre.

PIERRE LANNELUC. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 6 janvier 1993.

HENRI LARRIÈRE. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 17 octobre.

ALEN MAC WEENEY. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 24 octobre.

ALBERTO MAGNELLI. Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles *(47-63-03-95). Du 15 octobre au* 20 novembre.

CHARLES-HENRI MONVERT. Quinze ans de peinture. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jus*qu'au 7 novembre.*

BRIGITTE NAHON. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Du 17 octobre au 28 novembre.

SHAUNE NEILL. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 16 octobre.

NERSES. Galerie Arlette Gimaray, 13, rue de Seine (46-34-71-80). Du 15 octobre au 7 novembre.

NUITS. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 24 octobre.

ROMAN OPALKA. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). *Jusqu'au 1er novembre.*

JEAN-LUC PARENT. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 30 octobre.

JEAN-PIERRE PINCEMIN. Galerie Mon*tenay, 31, rue Mazarine* (43-54-85-30). Jusqu'au 31 octobre.

DENIS PONDRUEL. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 17 octobre.

RAMSA. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 22 novembre.

PAUL REBEYROLLE. *Galerie Daniel* Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 17 octobre.

ERNESTO RIVEIRO. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix *(42-71-84-15). Du 17 octobre au* 20 novembre.

JAMES ROSENQUIST. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Du 15 octobre au *21 novembre.*

JEAN-JACQUES ROSSBACH. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 14 novembre.

JULIAN SCHNABEL. Galerie Yvon Lam*bert, 108, rue Vieille-du-Temple* (42-71-09-33). Du 17 octobre au 16 novembre.

WOLFGANG SEIRERL. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Du *16 octobre au 26 novembre.*

ANDRES SERRANO. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Du 17 octobre au 18 novembre.

SHIM MOON SEUP. Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 14 novembre.

ILIO SIGNORI. Galerie de l'Odéon, 11, rue de l'Odéon (43-26-55-50). Jusqu'au 7 novembre.

PIERRE SOULAGES. *Galerie de France,* 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Du 16 octobre au 12 décembre.

SOUVENIRS DE VOYAGES D'OSKAR KOKOSCHKA. Dessins aux crayons de couleur. *Galerie Lambert Rouland,* 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Du 20 octobre au 19 décembre.

ELYESER SZTURM. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello *(43-54-58-79). Jusqu'au 7 novembre.*

TABLEAUX VOLÉS. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 31 octobre.

TABUCHI. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45 62-13-09). Jusqu'au 6 novembre.

RICHARD TEXIER. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 14 novembre.

ALBERTO TRUCCO. Galerie Patricia Dorfmann, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 31 octobre.

BERNARD TURIOT. Galerie Zurcher, 56, rue Chapon (42-72-82-20). Jusqu'au 19 novembre.

VALLORZ. Galerie de la Présidence, *90, rue du Faubourg-Saint-Honoré* (42-65-49-60). Jusqu'au 31 octobre.

MAXIME VARDANIAN. Galerie Flak, 8, rue des Beaux-Arts (46-33-77-77). Jusqu'au 2 novembre.

VELICKOVIC. Galerie Enrico Navarra, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré (47-42-65-66). Jusqu'au 31 *octobre.*

DIDIER VERMEIREN. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 24 octobre.

ISABELLE WALDBERG. Galerie Artcu*riel, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jus*qu'au 14 novembre.

JAMES WELLING. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 31 octobre.

WYCKAERT. Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Jusqu'au 3 novembre.

ZEIMERT. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 14 novembre.

PÉRIPHÉRIE

ASNIÈRES-SUR-OISE. Champs de silence. Abbaye de Royaumont, fondation Royaumont (30-35-40-18). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 octobre.

BIÈVRES. Clin d'œil sur la photographie brésilienne. Musée français de la *photographie, 78, rue de Paris* (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 novembre.

CLAMART. Humbert. Fondation Jean *Arp, 21-23, rue des Châtaigniers* (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 10 janvier 1993.

LA DÉFENSE. Les Monuments de Calder. *Parvis de la Défense.* Jusqu'au 3 janvier 1993. **Les Monuments de Calder, maquettes.** Espace art Défense - Art 4, 15, place de *La Défense* (49-00-15-96). Jusqu'au 3 janvier 1993.

GENNEVILLIERS. Marie-C. Bugeaud. Galerie municipale Edouard-Manet, 3, place Jean-Grandel (47-94-10-86). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 octobre.

GUIRY-EN-VEXIN. L'Ile-de-France, de Clovis à Hugues Capet. Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, château de Guiry-en-Vexin (34-67-45-07). Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 mars 1993.

HERBLAY. Martine Diemer. Galerie d'art contemporain du centre Saint-Vincent, 40, rue du Général-de-Gaulle (39-78-93-83). T.l.j. sf dim. et lun. de 16 h à 19 h. Jusqu'au 18 octobre.

IVRY-SUR-SEINE. Cinq années d'acquisitions du Fonds départemental d'art contemporain. Du Val-de-Marne. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 18 octobre.

***JOUY-EN-JOSAS.* A visage découvert.** Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 25 octobre.

MEUDON. Victor Roman. Musée d'art *et d'histoire, 11, rue des Pierres* (45-34-75-19). T.l.j. sauf lun., mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 1er novembre.

NEUILLY-SUR-MARNE. Helmut. L'Aracine - musée d'art brut, château *Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle* (43-09-62-73). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 10 janvier *1993.*

NOISY-LE-GRAND. Salon international de la *sculpture contemporaine.* Espace Michel-Simon, 36, rue de la République (45-92-27-75). T.l.j. sf dim. *de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h,* sam. de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, lun. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 octobre.

PONTOISE. André Mantelet (1876-1953). Musée Camille Pissarro, 17, *rue du Château (30-38-02-40).* T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 1er novembre. **Sabine Weiss.** Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours *fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.* Jusqu'au 30 novembre.

SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE. *Jean* Chauvin (1889-1976). Sculptures et dessins. Fondation de Coubertin, domaine de Coubertin (30-85-69-89). T.l.j. sf lun. et mar. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 novembre.

SÈVRES. Premier Salon des arts et techniques du moulage. Espace Loisirs, 47-49, Grande-Rue (45-34-28-28). T.l.j. *sf dim. de 13 h à 19 h. Jusqu'au* 25 octobre.

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE. Deuxième Biennale d'arts graphiques de Saint-Maur. Côté cour, côté jardin. *Musée de Saint-Maur-des-Fossés,* villa Médicis - 5, rue Saint-Hilaire (48-86-33-28). T.l.j. sf lun. *et mar. de* 14 h à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Du 17 octobre au 29 novembre.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 16 OCTOBRE

« Le quartier Charonne », 10 h 30, *devant l'église Saint-Germain de Cha*ronne, place Saint-Blaise (A. Hervé).

« *Le nouvel* Opéra-Bastille, sa salle de spectacle, la scène et ses coulisses », 10 h 45, sur les marches de *l'Opéra (M.-C. Lasnier).*

« Les passages couverts (deuxième *parcours). Exotisme et dépaysement* assurés », 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Jardins et hôtels de la rue du Cherche-Midi », 14 h 30, métro Vaneau (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Ruelles et courettes provinciales du quartier *Saint-Paul* », *14 h 30,* marches de l'église Saint-Paul (Sauvegarde du Paris historique).

« La peinture française, de Cézanne à Fernand Léger, au Musée d'art moderne de la *Ville de Paris* », 14 h 30, 11, avenue du Président-*Wilson* (Europ explo).

« Le Musée Picasso. La vie et l'œuvre du peintre », 14 h 30, 5, rue de Thorigny, à la billetterie (Arts et cae*tera).*

« La compil de mes conf'au Per'Lach : the best of », 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« *Les salons des hôtels de Mercy-*Argenteau et d'Augny », 15 heures, 16, boulevard Montmartre (D. Bouchard).

« La maison de Balzac », 15 heures, 47, *rue Raynouard (Paris* et son histoire).

Exposition : « Les Etrusques et l'Europe », 16 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

FIAP, 30, rue Cabanis, 20 h 15 : « *Voir de mieux en mieux... et sans* lunettes. Techniques concrètes pour améliorer votre vue, avec la méthode Martin Brofman », par P. Morchain.

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Le *mythe universel de la descente aux* enfers ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

BILLET

Un « oui » bien mal récompensé

Les dettes contractées, en septembre dernier, par la Banque de France pour défendre le franc, ont été remboursées, a déclaré, mercredi 14 octobre dans l'après-midi, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, en répondant aux questions d'actualité à l'Assemblée nationale. Il ajoutait que les taux d'intérêt baissaient régulièrement.

Ce même mercredi dans la matinée, M. Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France, faisait connaître qu'une *« petite moitié »* des 160 milliards de francs, représentant les interventions de la banque centrale pour défendre notre monnaie, avaient été récupérés. Dans les deux cas, il s'agissait de marks empruntés à la Banque fédérale d'Allemagne et vendus contre des francs.

Qui croire ? Le premier ministre ou le gouverneur ? Ou ne s'agit-il pas des mêmes marks et des mêmes dettes ?

En fait, les déclarations du gouverneur seraient plus fiables. Quant aux taux d'intérêt, après trois semaines de tension qui les avaient portés à 20-30 %, ils sont encore à 11,5 % sur le court terme, supérieurs d'un point et démi à ce qu'ils étaient le 22 septembre, en dépit des injections massives de liquidités par la Banque de France – 60 milliards de francs nets la semaine dernière, 20 milliards de francs lundi 12 octobre et 90 milliards de francs mercredi 14 octobre.

Il est évidemment cruel de rappeler que MM. Bérégovoy et Sapin avaient laissé entendre que le « oui » à Maastricht devait permettre de baisser ces taux d'intérêt...

Pour l'heure, certains pensent que les marks vendus ne sont pas tous rentrés, loin de là ; et surtout que la Banque de France ne veut pas faire rebaisser les taux trop vite, afin d'accélérer ladite rentrée et qu'une crise grave de liquidités affecte la place de Paris pour toute une série de raisons techniques.

Les grandes banques, qui réclament un relèvement de leurs taux de base, ramenés de 10,35 % à 9,85 % en mai, ruent dans les brancards, mais le gouvernement refuse absolument de leur accorder ce relèvement. L'effet en serait désastreux sur l'économie et sur l'opinion.

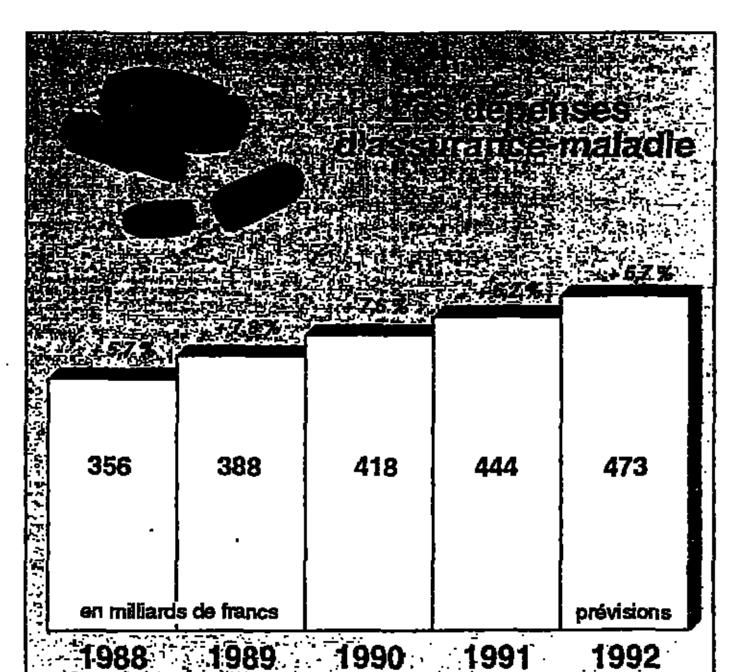
Décidément, tout marche à l'envers car les mesures prises le 23 septembre, après le référendum, pour défendre le franc – notamment le relèvement des taux à court terme – étaient prévues seulement en cas de réponse négative. Le « oui » des Français est bien mal récompensé.

FRANÇOIS RENARD

Compromis entre le ministère des affaires sociales, les caisses d'assurance-maladie et les syndicats médicaux

Les concessions du gouvernement atténuent la portée de l'accord sur la maîtrise des dépenses de santé

Le compremis auquel sont parvenus mercredi 14 octobre M. René Teulade, ministre des affaires sociales, les caisses nationales d'assurance-maladie et les trois syndicats de médecins libéraux ne constitue pas un outil permettant de garantir, à coup sûr, que les dépenses de santé évolueront selon un rythme plus rationnel. En revanche, cet accord introduit pour la première fois un lien entre la pratique médicale et les contraintes financières de l'assurance-maladie.



Source : Commission des comptes de la Sécurité sociale

Le commentaire de M. Teulade, lors de la signature de l'accord, qui a évoqué une décision *« historique »*, est, semble-t-il, quelque peu exagéré. Trois mois après avoir battu en retraite sur son projet de loi, le ministre des affaires sociales peut au moins se réjouir d'être *enfin parvenu à convaincre ses partenaires.* Un consensus qui le place en situation favorable pour éviter le dépôt d'une motion de censure et faire adopter par les députés un texte amendé. Cependant, les concessions que le gouvernement a accepté d'introduire atténuent très sensiblement la portée du projet de loi initial.

D'abord parce que les *« références nationales »* chiffrées ne sont plus directement opposables aux médecins. Dans l'accord négocié en juin, les praticiens qui s'écartaient sans motif valable des objectifs définis localement s'exposaient eux-mêmes et leurs confrères à la stricte application, l'année suivante, de ces références. Désormais, il s'agit simplement de respecter des contraintes locales. D'autre part, le texte prévoit de maîtriser *« les dépenses de santé »*. Ce champ d'application est beaucoup moins précis que le concept précédent de *« dépenses présentées au remboursement »* qui avait le mérite d'englober, notamment, les dépassements d'honoraires demandés par les praticiens appliquant des tarifs supérieurs à ceux (100 francs pour la consultation d'un généraliste, par exemple) de la Sécurité sociale.

Compte tenu de ces ambiguïtés, la réussite de ce mécanisme ne sera acquise que si les gestionnaires des caisses primaires d'assurance-maladie modifient la nature de leur mission. Jusqu'à présent, les services de la branche maladie de la Sécurité sociale se sont contentés pour l'essentiel de n'être qu'un simple relais assurant le financement *à guichets ouverts de la* médecine libérale. A l'avenir, il leur faudra réellement remplir une mission de régulation, autrement dit demander des comptes aux praticiens qui multiplieront indûment les actes et les prescriptions. Dans ces conditions, les syndicats de médecins devront avoir l'honnêteté d'expliquer clairement à leurs mandants qu'il ne leur sera plus possible de crier au scandale dès que les agents de la *« Sécu »* leur demanderont de justifier telle ou telle décision thérapeutique...

Fait nouveau, l'assurance-maladie va pouvoir s'appuyer sur les sanctions prévues (pénalités et réduction de la prise en charge des cotisations sociales des médecins), mais également sur l'introduction d'un réel codage des actes médicaux. Jusqu'alors, les agents de la Sécurité sociale n'étaient – pour simplifier – informés que de la rémunération des actes. Ainsi, il leur était virtuellement impossible de différencier une opération des amygdales d'une appendicectomie. Dorénavant, ils pourront suivre avec un minimum de précision la pratique professionnelle des médecins.

Tout le problème est de savoir si les partenaires sociaux (gestionnaires en titre sinon en fait de la Sécurité sociale) et les pouvoirs publics donneront aux *« techniciens »* de la Caisse nationale d'assurance-maladie – *qui viennent de* brosser un tableau impressionnant des abus et des dépenses inutiles qui se sont installés au fil des années – les moyens d'atteindre leurs ambitions.

Au total, les syndicats médicaux ont su tirer profit de la situation de faiblesse du gouvernement de M. Pierre Bérégovoy pour parvenir à un compromis nécessaire et méritoire mais peu coercitif et ambigu. Visiblement, ils ont parié que, dans *quelques mois, un gouvernement* plus fort – quelle que soit sa couleur politique – se serait montré plus exigeant à leur égard.

Le futur projet de loi laisse donc une marge non négligeable d'autonomie aux médecins libéraux français. Si ces derniers n'en sont pas convaincus, on peut leur conseiller de regarder de plus près le fonctionnement de l'assurance-maladie allemande ou néerlandaise. Sans parler de l'Italie ou de la Grande-Bretagne.

JEAN-MICHEL NORMAND

La « journée nationale » de la FNSEA et du CNJA

Les manifestations agricoles se sont déroulées dans le calme

Plusieurs milliers d'agriculteurs ont manifesté, mercredi 14 octobre, dans la plupart des départements, se bornant généralement à des actions ponctuelles devant les préfectures qui n'ont donné lieu à aucun incident, à l'exception d'une altercation à Marseille et d'une opération commando à Salon-de-Provence, où plusieurs bureaux de l'hôtel des impôts ont été saccagés. Les manifestants, répondant à l'appel des deux syndicats les plus représentatifs, la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) et le CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs), ont ainsi respecté les consignes de leurs leaders, qui recommandaient seulement des opérations *« symboliques »* visant les autorités locales.

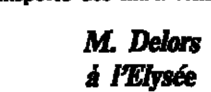
Cette journée d'action, intitulée « N'oublions pas la terre », avait d'abord pour objet d'alerter les autorités françaises sur l'application et l'approfondissement du plan d'adaptation de la réforme de la politique agricole commune (PAC), arrêté fin juillet par M. Bérégovoy. Elle s'adressait aussi à Bruxelles, pour que soient prises en compte les demandes françaises d'aménagement de la PAC, et enfin visait à renforcer les positions européennes dans les négociations du GATT. *« Il n'y a pas eu de victoire au GATT, seulement un sursis »*, a déclaré un porte-parole du CNJA.

La mobilisation est restée modérée, même si trois départements seulement n'ont pas participé à la journée d'action, selon le CNJA. Le plus souvent, les agriculteurs ont déchargé des tombereaux de terre devant les préfectures pour y effectuer des semis symboliques, et ont parfois été reçus par les préfets. Dans le Sud-Ouest, fief de la Coordination rurale, qui ne s'était pas jointe au mouvement, les manifestations n'ont pas donné lieu à des débordements, contrairement à ces derniers mois. A Castelnaudary (Aude), 400 agriculteurs ont bloqué les accès de la ville, et à Toulouse, environ 500 manifestants ont barré les accès de la cité administrative. A Marseille, près de 200 agriculteurs sont allés au consulat des Etats-Unis, et de légers incidents ont toutefois eu lieu à la gare Saint-Charles, où étaient garés les cinq bus ayant transporté des manifestants.

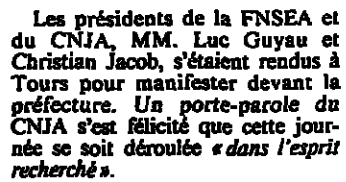
M. Delors à l'Elysée

Les présidents de la FNSEA et du CNJA, MM. Luc Guyau et Christian Jacob, s'étaient rendus à Tours pour manifester devant la préfecture. *Un porte-parole du* CNJA s'est félicité que cette journée se soit déroulée *« dans l'esprit recherché »*.

Au même moment, M. Jacques Delors était reçu par le président de la République, M. François Mitterrand, à l'Elysée. A sa sortie, le président, de la Commission européenne s'est borné à déclarer : *« On est loin d'un accord sur le GATT. »*



MARABOUT



Un « objectif prévisionnel d'évolution des dépenses de santé »

L'accord conclu entre le ministère des affaires sociales, les trois caisses nationales d'assurance-maladie (la CNAMTS pour les salariés, la MSA pour le monde agricole et la CANAM pour les non-salariés) ainsi que les trois syndicats représentatifs des médecins libéraux (CSMF, MG-France et FMF) introduit des *« références médicales »*. Chaque année, les pouvoirs publics et les caisses nationales détermineront, à partir des recommandations d'une conférence nationale, un *« objectif prévisionnel d'évolution des dépenses de santé »* chiffré qui sera décomposé en plusieurs sous-catégories.

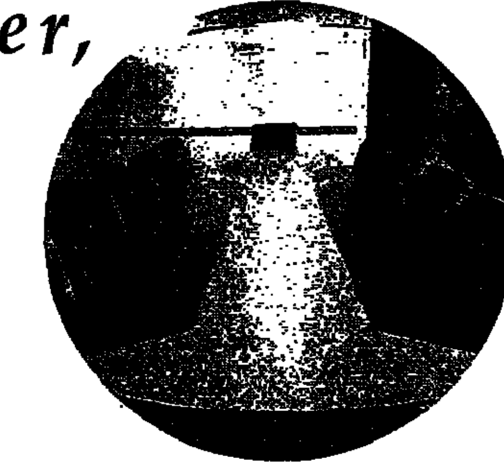
Ces références ne seront pas, en tant que telles, *« opposables »* au corps médical mais celui-ci devra respecter les normes établies à partir de contrats d'objectifs déterminés localement. En cas de non-respect, des sanctions économiques sont prévues : baisse de la prise en charge des cotisations sociales des praticiens respectant strictement les honoraires de la Sécurité sociale (secteur 1) ou contribution de solidarité pour ceux appartenant au secteur 2 (honoraires libres). La future convention médicale, qui devra être signée avant la fin de l'année entre les caisses et les syndicats médicaux, fixera *« les modalités pratiques »* de ce dispositif qui prévoit également la constitution d'unions professionnelles de médecins élues au suffrage universel.

En outre, il est prévu d'introduire un codage des actes, permettant aux caisses d'assurance-maladie de connaître très précisément la pratique médicale des médecins, c'est-à-dire les prescriptions qu'ils effectuent en fonction de telle ou telle pathologie.

Plus vite, moins cher !
Ne commandez pas votre PEUGEOT sans nous avoir rendu visite !
Le choc des prix sur 1000 voitures en stock.
NEUBAUER
vend et loue des PEUGEOT
• 8, rue du 4 septembre 75002 PARIS ☎42.61.15.68 • 179, bd. Haussmann 75008 PARIS ☎42.89.55.91
• 29, bd des Batignolles 75008 PARIS ☎42.93.59.52 • 4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

BL/LB

Non,
vous n'êtes pas
au World Trade
Center,



LE CENTRE DE CONFERENCE - 14 SALLES AU DESIGN ORIGINAL QUI PEUVENT ACCUEILLIR DE 10 A 500 PERSONNES.

mais à 15 minutes
de Paris,
là où
vous pouvez
déjà organiser
vos réunions.



HYATT REGENCY PARIS-ROISSY 351, AVENUE DU BOIS DE LA PIE BP 40048 PARIS-NORD II
95912 ROISSY-CHARLES-DE-GAULLE CEDEX TEL. (33) (1) 48 17 12 34 - FAX (33) (1) 48 17 17 17

هكذا من الاصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Epéda-Bertrand Faure

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS AU 1er SEMESTRE 1992

L'évolution du chiffre d'affaires du groupe EBF est conforme aux prévisions, elle tient compte de la forte augmentation de l'activité automobile (BERTRAND FAURE) notamment en Allemagne (+ 25 %) et en France (+ 16 %), de la reprise des ventes de bagages (DELSEY) en Europe, du maintien de la literie (EPEDA - MERINOS) et de la baisse des facturations de RATIER FIGEAC consécutives au ralentissement du secteur aéronautique.

La progression du chiffre d'affaires consolidé de 13,4 % conduit à un net redressement du résultat courant de 132,4 MF à 210,3 MF. La baisse du résultat exceptionnel est en partie compensée par une augmentation du résultat des sociétés mises en équivalence dont certaines sont intégrées pour la première fois en 1992.

Le résultat net consolidé s'établit à 148,9 MF contre 84,4 MF au 30 Juin 1991 ; la part du Groupe dans ce résultat qui était de 73,1 MF à fin Juin 1991, s'élève à 109,2 MF au 30 Juin 1992.

La capacité d'autofinancement est de 405,7 MF, soit une progression de 40,2 % sur le premier semestre 1991. L'endettement financier est en légère diminution par rapport au 31 Décembre.

Pour l'ensemble de l'exercice, le résultat net consolidé devrait être, comme prévu, en amélioration sur l'exercice précédent. Néanmoins, compte tenu des perspectives d'activité sur le second semestre ainsi que des récents événements survenus sur les marchés financiers, cette croissance devrait être plus modérée que celle constatée au 30 Juin. A fin Septembre, la progression du chiffre d'affaires est de l'ordre de 11 %.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN (MILLIONS DE F)

CHIFFRE D'AFFAIRES	30/6/92	30/6/91* corrigé	% 92/91	30/6/91 publié
LITERIE	425,1	431,1	(1,4)	431,1
AÉRONAUTIQUE	315,6	373,1	(15,4)	373,1
BAGAGES	462,6	414,9	11,5	414,9
AUTOMOBILE	4 887,5	4 150,8	17,7	4 437,2
AUTRES	93,9	85,2	10,2	154,4
TOTAL	6 184,7	5 455,1	13,4	5 810,7
RÉSULTAT COURANT	210,3	132,4		134,4
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	8,9	43,6		47,5
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	148,9	84,4		109,8
PART DU GROUPE DANS LE RÉSULTAT NET	109,2	73,1		95,2

* Les chiffres de 1991 ont été corrigés pour prendre en compte les modifications de périmètres intervenues au cours du second semestre : la filiale italienne SICAM est désormais consolidée en équivalence, conséquence des accords passés avec le Groupe FIAT ; la société EFMA a été cédée en Juin. En outre, les chiffres de 1991 ont été corrigés de l'amortissement de la survaleur de RENTROP et de la participation des salariés, non calculées au 30 juin 1991.

Information permanente : 3614 EBF 75

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

141 000 LECTEURS du *Monde* exercent une PROFESSION LIBÉRALE.
Le Monde est leur premier titre d'information.
(IPSOS 92)

ÉCONOMIE

DÉCENTRALISATION

M. Delebarre et l'irréversibilité des « délocalisations »

Pédagogie de terrain

Contre vents et marées, la détermination du gouvernement pour mener à bien sa politique de transferts d'organismes publics en province, reste entière. Tel est le message que M. Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la fonction publique, a tenté de faire passer, mardi 13 octobre, au cours d'une visite sur le terrain. A chaque étape de son périple, il s'agissait d'entériner la décision gouvernementale par une action symbolique : achat par le centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ) de ses nouveaux locaux à Marseille ; signature avec la mairie de Clermont-Ferrand d'une convention en vue d'accueillir les personnels du CEMAGREF (1) et de l'ENGREF (2) ; inauguration à Caen du nouveau service des statuts et titres du secrétariat d'Etat aux anciens combattants.

« Nous sommes prêts à tous les dialogues, sauf celui visant à remettre en cause la décision prise par l'Etat de transférer une partie de ses services en province. » Près d'un an après l'annonce, à la suite de plusieurs comités interministériels d'aménagement du territoire (CIAT), de la décentralisation de 85 organismes publics – soit 15 000 emplois – dans 77 villes de province, M. Delebarre doit encore faire preuve de la plus grande pédagogie. Car la principale source de blocage émanant des personnels comme des directions de certains organismes provient, selon le ministre d'Etat, du sentiment que cette politique apparaît *« tellement contre nature qu'elle ne peut pas être irréversible ! »* Et la brutalité avec laquelle les premières décisions ont été annoncées à l'automne dernier n'a pas peu contribué à cette crispation.

Le ministre de la fonction publique en a d'ailleurs eu l'illustration, mardi à Clermont-Ferrand, avec la bruyante manifestation organisée, sous les fenêtres de l'hôtel de ville, par une petite centaine de membres du personnel du CEMAGREF venus de la région parisienne *« crier leur désespoir devant le démantèlement de leur organisme »*. Et au cours de la signature de la convention passée entre l'Etat et la mairie de Clermont-Ferrand, M. Delebarre s'est retrouvé brutalement pris à partie par une délégation de salariés dénonçant *« l'entêtement aveugle »* du gouvernement dans cette affaire.

« Tous les dossiers sont difficiles », reconnaît M. André Ramoff, chargé depuis janvier de la mise en œuvre de cette politique. *« Mais tous les problèmes sont résolubles,* ajoute-t-il aussitôt, *à partir du moment où les gens se retrouvent non pas devant un chaos mais devant un choix de vie »*. Défi que les personnels du CEREQ et du service statuts et titres du secrétariat d'Etat aux anciens combattants, ont été invités à relever dès l'annonce de leur transfert.

La multitude de cas individuels

Dans les deux cas, responsables des organismes et villes d'accueil se sont investis tant pour faire disparaître l'hostilité du personnel que pour assurer en l'améliorant la continuité de leur service. Visites des villes et des sites d'accueil, prise en compte des problèmes de logement, d'emploi du conjoint, modernisation et réaménagement des bureaux... Au bout du compte, 28 des 126 agents du CEREQ et 41 des 77 fonctionnaires du secrétariat d'Etat aux anciens combattants ont choisi de déménager. En matière de recrutement, les responsables du CEREQ ont dû, par exemple, faire appel à des statisticiens et informaticiens de l'INSEE.

Quant aux agents désireux de rester à Paris, tous ceux du secrétariat d'Etat sont en passe d'être reclassés, de même que 73 des 86 salariés du CEREQ. *« Nous entendons conserver le contact avec les anciens agents du CEREQ, partis sous la contrainte mais reclassés dans les ministères de l'éducation nationale et du travail, et nous n'excluons pas qu'ils nous rejoignent un jour »*, souligne aujourd'hui M. Yves Lichtenberger, directeur du CEREQ.

Toutes les difficultés ne se sont certes pas évanouies avec le déménagement début septembre de ces services. Qu'il s'agisse des freins liés aux différences de régime indemnitaire des personnels, du déblocage des indemnités prévues dans le cadre du plan social d'accompagnement, des priorités accordées au reclassement des conjoints, la mise en œuvre de ces transferts a fait apparaître une multitude de cas individuels, dont la solution requiert, reconnaît M. Ramoff, *« la plus grande énergie »*.

Reste que ces organismes ont tiré avantage de leur position de précurseur dans un contexte de rejet massif. Ainsi le CEREQ a-t-il pu devenir propriétaire de ses locaux situés dans les anciens docks du quai de la Joliette à Marseille tout en les aménageant conformément à ses désirs. Les transferts à venir ne bénéficieront sans doute pas d'une aussi grande mansuétude de la part de l'Etat.

De même, les problèmes liés à certaines délocalisations avaient-ils été sous-estimés. Le transfert à Lille de l'Institut national de la propriété industrielle ne doit pas, par exemple, selon M. Ramoff, donner lieu à un *« gaspillage de compétences uniques qu'il faut dix ans pour acquérir »*. A l'inverse, le transfert du CNASEA (3) à Limoges a permis d'accélérer la négociation du nouveau statut du personnel en cours depuis plusieurs années.

Mais que pèsent ces difficultés à côté du *« formidable espoir »* engendré par ces transferts dans les villes d'accueil ? *« Aucun homme politique, de quelque bord que ce soit, n'aura envie de revenir en arrière et ce, quels que soient les aléas électoraux ! »*, prédit ainsi M. Roger Quilliot, maire socialiste de Clermont-Ferrand. A voir...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Centre national du machinisme agricole du génie rural des eaux et forêts.

(2) Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts.

(3) Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles.

CONJONCTURE

Après la mise au point du ministère des finances

L'interdiction des comptes rémunérés conforte l'Association française des banques

La décision prise, mercredi 14 octobre, par le ministre des finances, d'interdire les transferts de produits financiers vers des comptes à vue (*le Monde* du 15 octobre), c'est-à-dire en fait d'interdire les comptes rémunérés, rend une fière chandelle à l'Association française des banques (AFB). Cette dernière, qui s'était opposée par tous les moyens au lancement par La Poste d'un produit financier de ce type au printemps dernier, avait toutes les peines du monde à empêcher le lancement de comptes rémunérés au sein de ses propres rangs. La mise sur le marché, le 30 septembre, par la Barclays de son propre compte rémunéré avait pris des allures de camouflet et risquait de déboucher sur une guerre commerciale majeure, avec pour conséquence une tarification des chèques.

Bercy n'en voulait surtout pas et a soutenu l'AFB, obtenant peut-être, en contrepartie, l'assurance que les banques feraient encore preuve de patience avant de répercuter les hausses de taux court sur le taux de base bancaire. Si la quasi-totalité des banquiers se félicitent de l'issue de la crise, la Barclays, la Compagnie bancaire, la Caixa Bank et les quelques autres qui commercialisaient des pseudo-comptes rémunérés auront jusqu'à la fin de 1993 pour s'adapter.

Au Conseil économique et social (CES), un rapport présenté par M. Jacques Vandier, président de la MACIF, prônait, mardi 13 octobre, la tarification des chèques. A l'issue des débats et de nombreux amendements, le CES a adopté un avis définitif, mercredi 14 octobre, sur la modernisation des moyens de paiement où il estime que *« le cadre volontairement restreint du sujet traité ne permettait pas de se prononcer sur la tarification des chèques »*.

E. L.

Révision en baisse des prévisions

En 1993 la croissance ne serait que de 2,1 % dans les pays de l'OCDE

La croissance économique ne dépasserait pas 2,1 % l'année prochaine dans les pays industrialisés, estime l'OCDE qui vient de réviser ses perspectives publiées en juin. Celles-ci tablaient sur un taux d'expansion de 3 %.

Pour cette année, la croissance n'aurait pas dépassé 1,5 %. L'OCDE prévoit une détérioration importante du marché du travail en Europe de l'Ouest. Le taux de chômage passerait de 9,9 % de la population active cette année à 10,4 % l'année prochaine. En juin, l'OCDE était moins pessimiste et tablait sur un taux de chômage stable de 9,3 % en 1992 et 1993.

La croissance économique aux Etats-Unis serait nettement moins forte que prévu il y a quatre mois : + 2,4 % contre + 3,6 %. Cette année, la progression du PNB (produit national brut) ne serait que de 1,8 %. Pour le Japon, la croissance serait limitée à 1,8 % cette année et à 2,6 % l'année prochaine. L'OCDE prévoit enfin une reprise lente en Allemagne. Seul point positif : l'inflation devrait revenir à 3,2 % en 1993 contre 3,5 % cette année et 4,3 % en 1991.

ÉNERGIE

□ **4 milliards de mètres cubes de gaz algérien par an pour l'Italie.** – La Sonatrach, la compagnie pétrolière nationale algérienne, a signé, dimanche 11 octobre, un contrat de fourniture de gaz avec la firme italienne Enel. Il prévoit la fourniture à l'électricien italien de 4 milliards de mètres cubes de gaz pendant vingt ans, à compter de 1995, acheminés par l'intermédiaire du gazoduc transméditerranéen qui, via la Tunisie et le détroit de Messine, aboutit en Italie. Sa capacité sera doublée pour lui permettre d'acheminer les quantités supplémentaires commandées par l'Enel. Conséquence du contrat, l'Italie va faire de plus en plus appel au gaz pour la production de son électricité. En l'an 2000, plus de 50 % de l'électricité sera d'origine gazière.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt
ILE-SAINT-LOUIS
Charmant et calme.
2 PIÈCES, 56 m².
42-58-26-83

5e arrdt
RUE MOUFFETARD
Appts neufs, 3 et 4 pièces, rare à Paris, maison 180 m². Jardin 65 m².
42-58-26-83

7e arrdt
HORS DU COMMUN
MUSÉE D'ORSAY
Récept. + 3 chbres. Grand stand. 132 m². Long balcon. Superbe vue 45-55-29-15

SUFFREN/SÉGUR
Sur belle avenue.
Beau 2 P. 32 m².
840 000 F. 45-55-29-15

9e arrdt
Mo NOTRE-DAME-DE-LORETTE
STUDIO IMPECCABLE
Coin cuisine équipée, sal. d'eau, wc. 1er étage. Clair. Calme.
285 000 F. 44-78-86-97

11e arrdt
MÉTRO PÈRE-LACHAISE
BEAU 2 P., cuis. équipée, s. de bns, wc. 2e étage. Clair. Calme.
420 000 F. 44-78-86-81

NATION. Près métro. Immeuble brique. STUDIO. Coin cuis., tout confort. 3e étage sur rue. 268 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64

RÉPUBLIQUE. Près métro. BEAU 2 PIÈCES, cuisine, tout confort, 3e étage. Clair. Digicode. Px 415 000 F. CRÉDIT. 43-70-18-00

CIRQUE D'HIVER
Bel imm. pierre de taille. 2 PCES à rénover, 50 m² 820 000 F. 44-78-86-97

16e arrdt
PROCHE TROCADÉRO
SUPERBE IMM. P. DE T. 1900
270 m², triple réception, s. à manger, 5 chb., service.
48-04-94-24, 9 h à 18 h.

18e arrdt
J.-JOFFRIN 94 m²
Récent. Standing. Parking.
1 980 000 F.
Immo Marcadet, 42-51-51-51

20e arrdt
RARE. Style petite maison, derniers étages, DUPLEX 80 m² + terrasse 37 m².
1 190 000 F. 43-25-81-64

78 - Yvelines
ELANCOURT. Vue sur parc, luxueux 4 P., 100 m², loggia vitrée. Garage.
1 100 000 F.
MONAL. 30-50-28-15

94 Val-de-Marne
« LES TERRASSES DE JOINVILLE » Imm., villa grand standing, 3 duplex 140 m², terr.-jard. 100 m², 75 m² et 55 m². 19 000 F le m² moyen. Lor. 138 m². Jardin 85 m². 18 600 F le m² moyen. Documentation et R.V. : Immo Marcadet 42-51-51-51

appartements achats

PROPRIÉTAIRES
Vous vendez ou louez un appartement av. ou sans confort
ADRESSEZ-VOUS
A UN PROFESSIONNEL FNAIM
Immo Marcadet 42-51-51-51
Fax 42-55-55-55

Recherche 2 à 4 P. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. PAIE COMPT chez notaire. 48-73-48-07, même le soir.

locations non meublées offres

Région parisienne
AULNAY-SOUS-BOIS
9 PCES, tt confort, 215 m² Pavillon 1975. Terrain 920 m² arboré, 10 000 F mensuel. Immo Marcadet, 42-51-51-51

locations meublées offres

Paris
TEMPLE. Beau 3 P. Soleil. Balc. A nf. 7 000 F, ch. comp. Tél. 42-78-53-32

villas

1 h 15 Paris sud LOIRET
A SAISIR
VILLA av. cuis. intégrée
SÉJ.-SAL. 55m²
chemin., s.d.b., s. de douche
5 CHAMBRES
toutes av. placards, 2 w.-c., belle terrasse, garage. TERR. 2 200 m² BOISÉ 545 000 F A.I. Crédit poss. 90 %. DELTA IMMO. (16) 38-85-91-93

terrains

47 PROCHE AGEN
Part. vd 3 parcelles de terrain c.u. fait pour 93, 1 600 m² et + 160 000 F la parcelle. Tél. : (16) 76-98-59-83.

bureaux

Locations
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50

maisons individuelles

Pptaire vd superbe maison à rénover, 190 m² habitables, jard. + ss/sol aménageable. 48-04-94-24, 9 h à 18 h.

propriétés

A SAISIR
Région MONTARGIS (45) 60 mn Paris, accès direct A6 ANCIEN MOULIN, cachet rare, sur son terrain
4 HECTARES
bordé par rivière. Cadre except. Nombreuses dépend. Prix tot. 890 000 F. Long crédit poss. Tél. 24 h sur 24 au : (16) 38-85-22-92
Belle MAISON CAMPAGNE aménag. sur son terrain clos
1,20 HECTARE
Séj., sal., cheminée, cuis., 5 chb., bns, wc + dépend. Px tot. 780 000 F. Long crédit poss. Tél. (16) 38-92-72-32

automobiles

ventes

moins de 5 CV
A VENDRE SUPERBE AUSTIN MINI MAYFAIR
Modèle 84, 4 CV, 108 000 km, CTE, TO, jantes alliage, super pare-chocs, radio-cassette, + 3 000 F de facture (amortisseurs, freins, échappement). 15 000 F.
Tél. (le soir) (1) 42-82-05-44 (journée) (1) 46-62-74-24

de 5 à 7 CV
PARTICULIER VEND RENAULT 21 GTD, 5 ptes, 1991, 46 000 km. 70 000 F. Tél. 46-94-56-31

Particulier vend Renault Clio RN 1, 2, 5 portes, rouge, année 1991. 28 000 km. Prix ARGUS Tél. : 48-94-56-31

de 7 à 12 CV
A vendre CLIO 16 S Modèle 92. Pack GT (vitres teintées, tatouées, alarme), 2 000 km, peinture bleu métal sport. Prix 79 000 F. A débattre T. 47-88-76-60, ap. 19 h.

boxes - parking

BOX FERMÉ
20e ARRDT. 43-25-81-64

Le Monde
AGENTS IMMOBILIERS
pour passer votre annonce
Tél. : 46-62-73-43 • 46-62-75-13

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Après le congrès de Hambourg

IG Metall se prépare avec prudence à un pacte de solidarité pour l'unité allemande

BERLIN

de notre correspondant

Le congrès d'IG Metall, qui s'est achevé mercredi 14 octobre à Hambourg, était attendu avec beaucoup d'attention en Allemagne pour voir comment la direction du plus puissant des syndicats allemands comptait aborder les discussions à venir sur un pacte de solidarité pour éponger les coûts de l'unification allemande.

La réélection à une très large majorité de M. Franz Steinkühler et de son équipe, considérés comme des pragmatiques, a été jugée plutôt rassurante, si l'on en croit les premiers commentaires de la presse, dans les milieux patronaux et gouvernementaux. Le président d'IG Metall a mis en garde tout au long du congrès, y compris dans son discours de clôture, contre toute tentative du gouvernement de remettre en question l'autonomie des négociations salariales.

L'ouverture du congrès avait en effet été précédée de la menace, brandie par le ministre de l'économie notamment, d'imposer aux partenaires sociaux, par le biais législatif, une sorte d' *«état d'urgence»* en matière salariale. M. Steinkühler a averti que les syndicats défendraient par tous les moyens, y compris la grève générale, toute atteinte à leurs droits fondamentaux.

Les interventions des principaux dirigeants d'IG Metall ont cependant montré que le syndicat était prêt, malgré les réticences de la base, à s'engager dans la discussion d'un pacte de solidarité. M. Steinkuhler a posé la barre très haut. Il a rappelé que tous dans un tel pacte devaient apporter sa contribution et réaffirmé notamment que le patronat devait prendre plus d'engagements pour le maintien d'un potentiel industriel à l'Est. Il a longuement insisté sur le refus des syndicats de traiter séparément, notamment sur le plan salarial, l'ouest et l'est de l'Allemagne. En contrepartie, la direction d'IG Metall a non seulement donné son accord de principe à un pacte de solidarité. Elle a commencé aussi à préparer ses militants à devoir faire eux-mêmes des sacrifices. Dans une interview au *Handesblatt*, le quotidien économique allemand, M. Steinkühler a souligné que tous les contribuables auraient à payer pour les coûts de l'unification. Il a également amorcé un prudent mouvement de repli en matière salariale. L'intention prêtée à M. Steinkühler d'accepter un gel des salaires réels, qui avait provoqué quelques remous dans le congrès, a été démentie, mais partiellement seulement, laissant ouverte la porte des négociations. Le porte-parole d'IG Metall a précisé que le niveau des augmentations de salaires devrait tenir compte des pertes de pouvoir d'achat induites par la hausse des prix et des impôts et cotisations sociales.

H. de B.

Quatre jours avant les élections communales

La coalition gouvernementale finlandaise adopte un sévère plan d'austérité

STOCKHOLM

de notre correspondante

Quatre jours avant les élections communales du dimanche 18 octobre, qui s'annoncent mal pour eux, les quatre partis de la coalition de centre droit au pouvoir en Finlande se sont finalement entendus sur un plan de grande austérité qui devrait permettre, d'ici à 1995, d'éliminer le déficit budgétaire structurel en réduisant les dépenses de l'Etat de quelque 90 milliards de marks finlandais. Ce plan, beaucoup plus rigoureux que le projet de loi de finances présenté début septembre, prévoit d'abord un prêt obligatoire à l'Etat pour tout revenu imposable dépassant 100 000 marks finlandais par an, qui sera remboursé entre 1995 et 1997.

Une série d'impôts indirects – comme les droits de scolarité, le péage routier, – l'augmentation du prix des carburants et la réduction, voire la suppression, d'avantages fiscaux dont bénéficiaient les familles devraient faire rentrer jusqu'à 10 milliards de marks finlandais l'année prochaine dans les caisses de l'Etat. Les subventions à l'agriculture seront de nouveau rabotées, le remboursement des congés de maladie plus strict, les soins médicaux gratuits supprimés, l'âge de la retraite anticipée porté de cinquante-cinq à soixante ans et les allocations chômage réduites.

Seul secteur menacé sur lequel aucune décision définitive n'a été prise : l'aide aux pays en développement (actuellement 0,76 % du produit national brut). Le petit parti chrétien-démocrate, dont c'est le seul poste ministériel, a en effet menacé de quitter la coalition si la réduction envisagée amenait son budget au-dessous de 0,4 % du PNB. Le premier ministre centriste, M. Esko Aho, espère que ce plan et l'application accélérée de ses diverses mesures renforcera la crédibilité de son gouvernement auprès de l'électorat et, plus urgent pour l'économie nationale, celle des marchés qui ne devraient pas manquer de réagir à l'annonce, *jeudi, des résultats catastrophiques* des banques pour les huit premiers mois de l'année (quelque 18 milliards de marks finlandais de pertes sur crédits).

FRANÇOISE NIETO

SOCIAL

Tandis que M. Kaspar réaffirme sa « sérénité »

La commission exécutive de la CFDT reconnaît « une crise de confiance dans le management »

Après M. Jean Kaspar (*le Monde* du 9 octobre), la commission exécutive de la CFDT reconnaît l'existence de difficultés internes qui tiennent au secrétaire général. Dans une lettre adressée aux secrétaires généraux des fédérations et des unions régionales, l'instance supérieure de la CFDT fait état d'*« une crise de confiance dans le management de l'organisation »* et évoque *« une situation de crise dont il ne faut ni surestimer ni sous-estimer l'importance. »*

Précisant que la situation *« n'est pas fondée sur des divergences politiques »*, la commission exécutive indique qu'*« elle reprendra le débat en son sein et fera des propositions au bureau national au moment où elle le jugera le plus opportun, compte tenu de l'échéance prud'homale »*, les élections devant avoir lieu le 9 décembre.

Le conseil national de la CFDT, qui rassemble les fédérations et les unions régionales, doit se tenir la semaine prochaine. La prochaine réunion du bureau national est, elle, prévue pour les 18 et 19 novembre, alors que les remous avaient commencé à agiter la CFDT pendant la dernière session de celui-ci, en octobre.

Interrogé le 14 octobre sur RMC, M. Jean Kaspar a affirmé attendre *« avec beaucoup de sérénité »* la décision qui pourrait être prise par le bureau national. *« Il arrive effectivement des moments où s'expriment des points de vue sur la manière dont un secrétaire général exerce ses responsabilités. Il y a des instances pour traiter cela, c'est le bureau national »*, a-t-il poursuivi, ajoutant qu'il était *« normal que le secrétaire général, comme n'importe quel membre de la commission exécutive, soit soumis à la critique »*. Il a réaffirmé qu'il entendait *« exercer pleinement les responsabilités qui sont les siennes »*.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Prix de gros : + 0,3 % en septembre.** – Selon le département du commerce américain, l'indice des prix de gros a augmenté de 0,3 % en septembre aux Etats-Unis. Cette hausse, la plus forte depuis cinq mois, correspond aux prévisions des experts américains et s'explique essentiellement par l'augmentation des prix de l'essence, du tabac et de la viande. En excluant les prix de l'énergie et de l'alimentation, les prix de gros ont augmenté de 0,2 % en septembre et de 1,9 % seulement en glissement annuel (septembre 1992 comparé à septembre 1991).

OCDE

• **Inflation : + 0,2 % en août.** – Selon les chiffres publiés mercredi 14 octobre par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les prix à la consommation ont progressé de 0,2 % en août dans la zone de l'OCDE (ces chiffres ne concernent que 21 des 24 pays pour lesquels les données mensuelles sont disponibles). Avec la Turquie, cette augmentation aurait été de 0,3 %. Les prix des denrées alimentaires ont progressé de 0,4 % tandis que ceux de l'énergie ont diminué d'un montant équivalent, du fait notamment de la baisse du dollar, a précisé l'Organisation. Sur les douze derniers mois, l'inflation dans la zone s'est élevée à 3,2 %.

AFFAIRES

Coup dur pour le groupe Bernard Tapie Finance

Pentland renonce à l'acquisition d'Adidas

Pentland ne reprendra pas Adidas. Le groupe britannique a créé une énorme surprise, jeudi 15 octobre, en annonçant, par un communiqué diffusé à Londres, qu'il résiliait purement et simplement son offre de rachat de la célèbre marque allemande au groupe Bernard Tapie Finance (BTF).

La transaction semblait pourtant acquise. La promesse de vente, qui avait été conclue le 7 juillet, devait sceller le retrait définitif de M. Bernard Tapie des affaires. Pentland, qui détenait déjà 20,05 % du capital de BTF Gmbh, holding de contrôle d'Adidas, s'était porté acquéreur de 79,95 % supplémentaires pour 621 millions de deustchemarks (soit 2,11 milliards de francs). La cession ne devait toutefois être effective qu'après un audit juridique et financier.

C'est au vu des conclusions de cet audit, affirme aujourd'hui Pentland, qu'a été prise la décision d'annuler la vente. *« L'enquête a révélé des problèmes que Pentland ignorait auparavant »*, indique le groupe britannique. *« Un accord satisfaisant pour la résolution de ces problèmes n'a malheureusement pas été trouvé et l'acquisition ne sera donc pas poursuivie »* .

Une version des faits que dément le président de BTF, M. Elie Fellous. Selon lui, M. Stephen Rubin, PDG du groupe Pentland, est coutumier du fait. *« Au terme normal de l'audit, il devait se prononcer définitivement sur le rachat d'Adidas. Il a, alors, fait pression pour obtenir une réduction du prix de vente et a émis des exigences nouvelles que rien ne justifiait et que nous n'avons pas accepté. Nos associés et nous-mêmes avons donc décidé de conserver Adidas. Nous pourvoirons aux besoins de la société en la recapitalisant comme cela était prévu et en renforçant son management. Le président du directoire, M. René Jaggi, devant normalement quitter sa fonction au 31 décembre. »*

La SAGEM entre dans le capital de Dassault-Electronique

Le groupe SAGEM (Société d'applications générales d'électricité et de mécanique) a acquis 8 % du capital de la société Dassault-Electronique, qui appartient au groupe Dassault-Industrie. Cette opération, en plein accord entre les deux partenaires, ne modifie pas le fait que Dassault-Industrie (qui détient également Dassault-Aviation) demeure majoritaire (avec 60 %) chez Dassault-Electronique. Les deux sociétés coopèrent de longue date en matière d'équipements de défense, notamment pour le guidage des missiles et l'électronique de bord du char Leclerc. En 1991, la SAGEM, qui emploie 15 000 salariés, a réalisé un bénéfice de 311 millions de francs (chiffre d'affaires : 11,5 milliards de francs) et, de son côté, la société Dassault-Electronique, avec environ 3 500 personnes, fait état d'un bénéfice de 60 millions de francs pour un chiffre d'affaires (en régression de 3,6 %) de 4 milliards de francs.

A la demande du syndicat des métallurgistes suédois

L'usine Volvo de Gand va être soumise à un audit

STOCKHOLM

de notre correspondante

La direction de Volvo Automobiles va procéder à un audit de son usine de Gand. Le constructeur, qui envisage de fermer ses deux unités de montage suédoises de Uddevalla et de Kalmar, mène actuellement une vaste réflexion sur ses structures de production. Sous la pression du syndicat des métallurgistes qui participe à cet examen, la direction a dû inclure dans ses hypothèses de restructuration l'usine de Gand en Belgique, unité qui produit la série des 850 GLT.

Confronté à une contraction sévère du marché suédois et à un essoufflement plus général de ses ventes, le constructeur scandinave a décidé de redimensionner ses capacités de production. La fermeture des deux usines suédoises, qui semble acquise, entraînerait la suppression de plus de mille six cents emplois en Suède. Le syndicat des métallurgistes a plaidé pour que l'on étudie également les unités situées à l'étranger. Le sort de l'usine de Gand se jouera en partie aux Etats-Unis où la 850 GLT doit être introduite jeudi 15 octobre. La réaction de cet important marché sera décisive.

F.N.

L'Immobilière Phénix reprend les Maisons Bouygues

La Compagnie immobilière Phénix (CIP) s'affirme comme le numéro un de la maison individuelle en France : poursuivant sa politique de croissance externe, malgré la conjoncture défavorable dans le secteur « le Monde de l'économie » du 29 septembre), elle vient de reprendre l'activité « maison catalogue » de Mabinvest, société contrôlée par Martin et Olivier Bouygues. Mabinvest concède donc la marque Maisons Bouygues à la Compagnie immobilière Phénix (CIP), pour une durée maximale de douze mois.

COMMUNICATION

Des accords avec Reuter et Disclosure

La SBF élargit la gamme de ses produits d'information financière

En passant deux accords, l'un avec l'agence de presse Reuter et l'autre avec un prestataire de service spécialisé dans la fourniture d'information sur les sociétés cotées, la Société des Bourses françaises-Bourse de Paris vient de renforcer et d'élargir la gamme de ses produits de diffusion.

L'accord signé avec Reuter permettra, à partir du 1er janvier 1993, aux deux mille quatre cents détenteurs d'un écran Chronoval – qui assure la diffusion en temps réel des informations du marché de la Bourse de Paris – de bénéficier d'une sélection d'informations économiques et financières utilisées quotidiennement par les professionnels du marché dans un délai proche de celui offert à ceux qui sont abonnés au Reuter vidéo financier.

L'autre accord, passé avec la société américaine Disclosure, permettra d'offrir au public français la totalité des rapports de toutes les sociétés cotées sur les Bourses internationales Cette mise à disposition a été rendue possible par l'utilisation de la technique CD-RO M. Disclosure sera également en mesure de fournir la copie des rapports annuels de sociétés moyennant la somme de 180 francs et un délai de deux heures.

Par ailleurs, M. Dominique Leblanc, directeur de la promotion du marché et de la diffusion de la SBF, a présenté la nouvelle *Cote officielle*, dont la nouvelle maquette réunit à la fois la mercuriale des cours de chaque valeur ainsi que des informations concernant ces titres.

TABLES D'AFFAIRES

DÉJEUNERS RIVE DROITE

FLORA DANICA 142, Champs-Élysées	43-59-20-41 T.l.j.	Jusqu'à 22 h. VUE AGRÉABLE SUR JARDIN. Spéc. DANOISES et SCANDINAVES. SAUMON mariné à l'aneth. CANARD salé, MIGNONS DE RENNE au vinaigre de pin.

RIVE GAUCHE

DODIN BOUFFANT 25, rue Frédéric-Sauton	43-25-25-14 F. dim. Park.	12 h 30 - 14 h 30, 20 h - 23 h. Ouvert le samedi. Toujours son bon rapport qualité-prix, dont le menu à 170 F. Poissons, fruits de mer et crustacés toute l'année.
ALSACE A PARIS 9, pl. Saint-André-des-Arts, 6e	43-26-89-36 T.l.j.	Au cœur du QUARTIER LATIN, de 12 h à 2 h du mat., dans un cadre à découvrir. Déj. Dîner. Soupers. Grillades. Choucroutes. Poissons. Coquillages. Salons pour 16, 20, 30, 60 couverts. Pour groupes, nous consulter.

Non, vous n'êtes pas dans le salon d'un grand designer italien,

UN ESPACE PRIVILEGIE POUR TRAVAILLER ET SE DETENDRE : LE REGENCY CLUB.

mais à l'Hôtel Hyatt Regency Paris-Roissy, où vous pouvez traiter vos affaires depuis le 15 octobre.

HYATT REGENCY PARIS-ROISSY 351, AVENUE DU BOIS DE LA PIE BP 40048 PARIS-NORD II 95912 ROISSY-CHARLES-DE-GAULLE CEDEX TEL. (33) (1) 48 17 12 34 - FAX (33) (1) 48 17 17 17

HYATT REGENCY PARIS-ROISSY CHARLES de GAULLE

BL/LB

هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

Projets de chaînes payantes par satellite

TF 1 sur tous les marchés de l'image

CANNES

de notre envoyé spécial

Cinq ans après sa privatisation, TF 1 n'entend pas se cantonner dans son seul rôle de diffuseur terrestre en clair. Certes, a expliqué, mercredi 14 octobre au MIPCOM de Cannes, son PDG, M. Patrick Le Lay, TF 1, chaîne commerciale occupe une position enviable, comme le montrent les résultats financiers du premier semestre (+ 60 %). Et tout sera fait, assure-t-il, en rajeunissant *la grille*, pour conserver cette place (*le Monde* du 14 octobre).

Mais le groupe TF 1 doit se positionner sur tous les métiers de l'image, de la production à la distribution. Cette démarche engagée pour plusieurs années ne peut aller que lentement dans la production, au rythme de la formation des *équipes*, et des débouchés sur ce marché compétitif. Les ambitions de M. Le Lay semblent donc plus précises en distribution. Des quatre formes successives de distribution *de l'image* (salles, vidéo, chaînes cryptées, chaînes en clair), M. Le Lay ne semble exclure, dans l'immédiat, que la première du champ d'action de TF 1. Encore rappelle-t-il que, pour le sport, les stades jouent le rôle de marché «primaire» des événements, et que sa chaîne sera de plus en plus amenée à intervenir comme organisateur ou détenteur de droits d'événements.

Sur le dernier maillon, les chaînes en clair, la stratégie est connue. Elle reste nationale, car *«la télévision est une activité nationale»*. Côté vidéo, on sait moins en revanche que TF1 est devenue, avec sa filiale, le quatrième diffuseur de cassettes en France, et le *premier français après* les filiales des «majors» américaines. Restent enfin les chaînes payantes par satellite. Sans fixer d'échéance ni préciser sur quel satellite (Astra, *Télécom 2B? d'autres à venir?*), M. Le Lay estime ne pouvoir ignorer ce créneau. TF 1 contrôle déjà Eurosport, distribuée dans 38 millions de foyers en Europe. Pour composer un «bouquet» attractif – avec des partenaires étrangers, – il faut, selon M. Le Lay, du sport, peut-être une chaîne jeunesse, peut-être de l'information, que *«la plus grande rédaction télévisée serait capable de faire»*. Enfin et surtout, il faudrait deux chaînes de cinéma. Ne cachant pas son admiration pour ce qu'a réalisé en Grande-Bretagne M. Murdoch, M. Le Lay annonce ainsi qu'il n'entend pas laisser Canal Plus seul sur le terrain du péage.

M. C. I.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CAPITAL

□ **Thomson Electroménager (TEM) prend le contrôle de De Dietrich Européenne d'électroménager (DDEE).** – Thomson Electroménager (TEM) prend le contrôle de De Dietrich Européenne d'électroménager – jusqu'ici filiale à 50 % de TEM et du groupe De Dietrich et Cie, – à l'occasion d'une augmentation de capital de 34 millions de francs que *la société publique* est seule à souscrire et qui lui donne 60 % du capital. Fin 1993, TEM devrait détenir 95 % de DDEE, le groupe alsacien ayant décidé un *«redéploiement stratégique sur ses autres activités»*. De Dietrich Européenne d'électroménager emploie 902 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 890 millions de francs, principalement dans le domaine de la cuisson haut de gamme.

MANAGEMENT

□ **General Motors : l'hospitalisation du président relance les rumeurs de remaniement.** – L'hospitalisation, dans la nuit de mardi à mercredi, pour une cause non précisée, de M. Robert Stempel, cinquante-neuf ans, le président de General Motors, a relancé les rumeurs de changement à la tête du numéro un mondial de l'automobile. Le malaise de M. Stempel intervient au moment où le président de GM, confronté au Syndicat de l'automobile (UAW), s'est vu demander par le conseil d'administration d'accélérer les restructurations (la suppression de 74 000 emplois en deux ans est prévue). Les analystes n'excluent *pas qu'un prochain conseil d'administration* rétrograde M. Stempel dans la hiérarchie, à l'image de ce qu'il avait fait, il y a six mois, à l'égard du directeur général de GM.

□ **Ford-Europe : M. Jacques Nasser est nommé président en remplacement de M. Lindsey Halstead.** – Le président de Ford Europe, M. Lindsey Halstead, soixante-deux ans, prendra sa retraite en janvier prochain et sera remplacé par M. Jacques Nasser, quarante-quatre ans, *actuel directeur général* de Ford Australie. M. Halstead, qui a passé quarante ans avec Ford, prend sa retraite au moment où l'entreprise traverse une période difficile en Europe en raison de la faiblesse de ses ventes. M. John Ogden, cinquante et un ans, remplacera M. Nasser en Australie.

AGRÉMENT

□ **Le procédé de Rhône-Poulenc contre les salmonelles autorisé aux Etats-Unis.** – Un nouveau procédé permettant de réduire la contamination *due aux salmonelles dans la* chair de poulet, mis au point par le groupe chimique Rhône-Poulenc, vient de recevoir l'approbation du ministère de l'agriculture (USDA) des Etats-Unis, pour y être commercialisé, a annoncé, mercredi *14 octobre, le chimiste français*. Découvert par les chercheurs de Rhône-Poulenc Spécialités chimiques au terme de cinq années de travaux, ce procédé permet de réduire considérablement le nombre des salmonelles et autres bactéries *responsables de nombreuses* maladies d'origine alimentaire.

CRISES

□ **ACP-Telpresse : M. René Tendron démissionne de la présidence.** – Le conseil *de surveillance du* groupe Telpresse, réuni mardi 13 octobre, s'est dissous, les actionnaires ne pouvant s'accorder sur une augmentation de capital de 25 millions de francs. M. René Tendron a, en conséquence, démissionné de la présidence et du directoire de l'entreprise (il reste cependant PDG du *Journal des finances* et des agences ACP et Telpresse). Le directoire du groupe a décidé d'engager la procédure visant à la nomination d'un administrateur provisoire et de *«privilégier toute solution permettant de rechercher les concours nécessaires qui pourraient se substituer à la défaillance des actionnaires»*. Le personnel (143 salariés) *«estime que l'activité est viable»* et souligne que *«l'ensemble des services continueront à être pleinement assurés»*.

□ **BASF ferme deux usines produisant des bandes magnétiques.** – Le groupe allemand BASF a annoncé, lundi 12 octobre, un plan de restructuration de son secteur bandes *magnétiques qui se traduit* notamment par la fermeture de deux sites industriels. Le site de Gien (Loiret), qui emploie 220 personnes, sera fermé à la fin de l'année et celui d'Ettenheim en Allemagne fermera en juin 1993. La production de cassettes audio et vidéo sera concentrée à Obenheim en Alsace. *Le développement* de nouveaux produits et le centre de tests seront regroupés à Ludwigshafen et à Willstatt en Allemagne.

RACHAT

□ **Pâte à tarte réfrigérée : Grand Met rachète l'activité de Kraft General Food en Allemagne.** – Le groupe *agroalimentaire britannique* Grand Metropolitan a annoncé récemment le rachat de la division de pâte à tarte réfrigérée de Kraft General Food (groupe Philip Morris) en Allemagne sous la marque Knack and Back. Cette activité, qui prendra le nom de Pillsbury Knack and Back, a réalisé un chiffre d'affaires de 12 millions de livres l'an dernier (96 millions de francs). Cette acquisition est effectuée dans le cadre d'une stratégie *européenne de Grand Met* dans le domaine des pâtes boulangères et pâtissières prêtes à l'emploi, a indiqué M. Peter Thompson, directeur général du secteur alimentaire chez Grand Met, dont la marque dans ce secteur est Pillsbury.

(Publicité)

O.R.E.F. RÉUNION

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

1 - Nom et adresse du service qui passe le marché :
Observatoire régional de l'emploi et de la formation
107, rue du Général-de-Gaulle – BP 62
97462 SAINT-DENIS CEDEX RÉUNION

2 - Objet du marché :
Evaluation du dispositif de formation professionnelle à la Réunion.

Objectifs généraux :
1) Permettre une connaissance approfondie du fonctionnement du dispositif de formation professionnelle à la Réunion, tant au niveau qualitatif que quantitatif.
2) Identifier et impulser les évolutions nécessaires à l'amélioration des performances de ce dispositif.

3 - Procédure :
Article 314 du Code des marchés publics – Appel à candidatures en vue de la passation d'un marché négocié.

4 - Critère de choix :
Article 300 du Code des marchés publics Référence des entreprises pour ce type de prestations.

5 - Justifications à produire par les candidats :
Le dossier remis par les candidats devra comprendre :
1) une déclaration d'intention de soumissionner précisant le nom et l'adresse du siège social du prestataire.
– Les références en matière de formation professionnelle.
– Copie des attestations d'assurances.

6 - Retrait des dossiers de candidatures (cahier des charges) :
– A Paris : délégation à la formation professionnelle
Mme LECCIA Dominique – 31, quai de Grenelle
Immeuble Mercure I – 75015 PARIS.
– A Saint-Denis-de-la-Réunion : OREF, 107, rue du Général-de-Gaulle – BP 62, 97462 SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

7 - Date limite de réception des candidatures et conditions :
Délai de 21 jours à compter de la date de parution.
Elles devront :
a) être remises contre récépissé au siège de l'OREF, ou
b) envoyées par la poste, par pli recommandé avec avis de réception postal parvenant à destination avant la même date et heure limite à l'adresse suivante :

OREF
107, rue du Général-de-Gaulle
BP 62 – 97462 SAINT-DENIS
CEDEX RÉUNION

8 - Durée de validité des candidatures : 90 jours.

9 - Date de l'envoi du présent avis de publication : le 12 octobre 1992.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

La Société Générale vous informe

CADENCE 1
Sicav obligataire française à revenus trimestriels

3e acompte sur dividende 1991/1992 :

20,00 F, mis en paiement le 6 octobre 1992 (+ crédit d'impôt de 0,07 F pour les personnes physiques).

Objectifs de placement :

Principalement investie en obligations françaises afin de distribuer un revenu régulier proche de celui du marché obligataire tout en préservant le capital sur moyenne période.

Les acomptes sur dividendes des Sicav Cadence 1, Cadence 2 et Cadence 3 étant versés à des dates décalées, vous pouvez panacher ces trois Sicav pour obtenir un revenu mensuel. Informez-vous auprès de votre agence.

GÉNÉRALE

CONJUGUONS NOS TALENTS.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 15 octobre ↓

Déprimée

La Bourse de Paris demeurait déprimée jeudi en cours de séance après le repli enregistré dès l'ouverture en raison notamment de la multitude d'incertitudes économiques et financières. En recul de 0,65 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait vers 14 heures une perte de 1,50 % à 1 643 points. La baisse du dollar *continue à préoccuper les opérateurs* car, par l'effet de bascule des capitaux, elle favorise le mark au détriment du franc. La devise allemande *se rapproche à nouveau* des 3,40 F. Dès le début de la journée, les investisseurs n'attendaient rien de la réunion de la Bundesbank qui se déroulait alors. Ils ne se trompèrent pas puisque la banque centrale allemande indiquait, à l'issue de sa rencontre hebdomadaire, qu'elle ne baissait pas ses taux. De même, pour les milieux financiers, le sommet européen de Birmingham, vendredi 16 octobre, ne devrait pas apporter de solution à la crise traversée par l'Europe ces dernières semaines.

L'optimisme affiché par le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin, *sur l'avenir du franc* et des taux d'intérêt à court terme en France suscite une fois encore de multiples interrogations et un grand scepticisme dans les salles de marché.

Du coté des hausses figuraient les Ciments français après leur forte chute de la semaine précédente, et Sagem après son entrée dans Dassault-Electronique. En baisse, on notait la SCOA en raison de ses *pertes semestrielles (136,2 millions* de francs contre une perte de 74,6 millions durant la même période de l'an dernier) ainsi que De Dietrich *en train de céder l'essentiel de sa* participation dans sa filiale De Dietrich Européenne d'Electroménager à TEM (Thomson Electroménager).

NEW-YORK, 14 octobre ↓

Léger retrait

Wall Street a légèrement reculé mercredi, à l'issue d'une séance irrégulière, le marché se montrant sceptique sur les chances d'une baisse des taux d'intérêt américains et allemands. Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes *s'est établi à 3 195,48 points*, en baisse de 5,94 points, soit un repli de 0,19 %. Quelque 175 millions de titres ont été échangés. Les valeurs en baisse ont *été plus nombreuses* que celles en hausse, avec 880 actions contre 804, alors que 649 sont restées inchangées.

La Bundesbank se réunira jeudi, mais les analystes ne s'attendent pas à un changement de direction de sa politique monétaire. De plus, des informations, *selon lesquelles le président* de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, et son homologue japonais n'auraient pas discuté d'une *réduction concertée des taux* d'intérêt, lors de leur rencontre mardi 13 octobre à Tokyo, ont confirmé la tendance de la Bourse new-yorkaise.

VALEURS	Cours du 13 oct.	Cours du 14 oct.
Alcoa	68	65 1/4
ATT	42 3/8	42
Boeing	37 3/8	36 7/8
Chase Manhattan Bank	21 7/8	21 1/2
Du Pont de Nemours	47	46 3/4
Eastman Kodak	42 1/4	42
Exxon	61 3/4	62 1/8
Ford	37 1/4	37 3/8
General Electric	74 7/8	75
General Motors	31 1/4	30 3/4
Goodyear	62 5/8	63
IBM	78 3/4	78
ITT	64 7/8	64 3/4
Mobil Oil	61 3/8	61 3/4
Pfizer	71 1/2	73 1/2
Schlumberger	67 1/8	67 1/2
Texaco	62	62 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	114	113
Union Carbide	12 5/8	13 1/8
United Tech.	47 7/8	47 1/4
Westinghouse	14 5/8	14 1/4
Xerox Corp.	77 1/8	78 1/8

LONDRES, 14 octobre ↓

Baisse

Les valeurs ont réduit leurs pertes mercredi 14 octobre en fin de journée au Stock Exchange, soutenues par la fermeté initiale de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse *de 10 points* (0,4 %) à 2 574,7 points, alors qu'il perdait plus de 20 points deux heures plus tôt. Le volume des échanges s'est élevé à 485,7 millions de titres contre *467,3* millions la veille.

La tendance avait été affaiblie à la mi-journée par l'annonce d'une baisse de 0,3 % de la production industrielle britannique en août, qui a donné une nouvelle indication de la mauvaise santé de l'économie. La tendance a également été affectée par des doutes sur une baisse imminente des taux d'intérêt allemands.

TOKYO, 15 octobre ↑

Reprise

La Bourse de Tokyo a clôturé en *hausse jeudi 15 octobre bénéficiant*, au cours de la dernière demi-heure d'échanges, d'une reprise technique liée aux contrats à terme sur indice. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 284,46 points, soit 1,64 %, à 17 628,49 points. Le volume des échanges s'est sensiblement contracté, passant de 250 millions de titres, mercredi, à 180 millions de titres.

*Selon un opérateur, les aléas politi*ques, monétaires ainsi que les incertitudes sur les résultats des entreprises ne produisent pas de dégagements, *mais ils sont paralysants*.

VALEURS	Cours du 14 oct.	Cours du 15 oct.
Ajinomoto	1 300	1 320
Bridgestone	1 140	1 150
Canon	1 270	1 270
Fuji Bank	1 850	1 830
Honda Motors	1 250	1 300
Matsushita Electric	1 160	1 180
Mitsubishi Heavy	569	574
Sony Corp.	4 070	4 130
Toyota Motors	1 430	1 450

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4605	4510	Immob. Hôtelière	1000	1008
B.A.C.	23 70	....	Interm. Computer	125	....
Bque Vernes	670	675	I.P.B.M.	53	....
Boiron (Ly)	520	511	Locamic	78	....
Boisset (Lyon)	234	234	Metro Comm.	295 70	...
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	845	845	Molex	140	....
Calberson	210	....	N.S.C. Schlumberger	775	....
Cardif	670	660	Publ.Filipacchi	365	355
C.E.G.E.P.	154	154	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
C.F.P.I.	264	260	Select Invest (Ly)	66	69
C.N.I.M.	1000	991	Serbo	158	158
Codetour	264	264 50	Sopra	300	....
Conforama	....	....	TF1	358 10	360
Creeks	115	...	Thermador H. (Ly)	315	....
Dauphin	193	190	Unilog	257	256
Delmas	880	.....	Viel et Cie	92	92
Demachy Worms Cie	350	....	Y. St-Laurent Groupe	679	640
Devanlay	960	950			
Deville	105	....			
Dolisos	116	120			
Editions Belfond	200	....			
Europ. Propulsion	170	172			
Finacor	115	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....			
G.L.M.	355	356			
Gravograph	160	160			
Guintoli	720	....			
I.C.C.	157	157			
Idianova	48 85	....			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 octobre 1992
Nombre de contrats estimés : 80 868

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	109,04	109,50	109,68
Précédent	109,18	109,78	109,94

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 92	Mars 93	Déc. 92	Mars 93
109	0,93	1,80	0,84	1,29

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 9 558

COURS	Oct. 92	Nov. 92	Déc. 92
Dernier	1 682	1 696,50	1 714
Précédent	1 700	1 695	1 730

CHANGES

Dollar : 4,93 F ↓

Le dollar s'inscrivait de nouveau en baisse jeudi 15 octobre, tandis que la livre sterling chutait. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 4,93 F contre 4,9665 F mercredi au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	14 oct.	15 oct.
Dollar (en DM)	1,4680	1,4514
TOKYO	14 oct.	15 oct.
Dollar (en yens)	121,10	120,55

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (15 oct.)	11 3/16-11 7/16 %
New-York (14 oct.)	4 1/2 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	13 oct.	14 oct.
Valeurs françaises	97,40	
Valeurs étrangères	83,50	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	450,01	451,40
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 685,09	1 667,93

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	13 oct.	14 oct.
Industrielles	3 201,40	3 195,48

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	13 oct.	14 oct.
100 valeurs	2 584,70	2 574,70
30 valeurs	1 891	1 877,90
Mines d'or	73,80	66,30
Fonds d'Etat	90,07	90,15

FRANCFORT

	13 oct.	14 oct.
Dax	1 465,50	1 458,53

TOKYO

	14 oct.	15 oct.
Nikkei Dow Jones	17 344,03	17 628,49
Indice général	1 318,90	1 326,65

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4,9280	4,9310	5,0260	5,0330
Yen (100)	4,0801	4,0861	4,1561	4,1657
Ecu	6,6250	6,6350	6,6231	6,6419
Deutschemark	3,3977	3,3982	3,4158	3,4197
Franc suisse	3,8010	3,8122	3,8445	3,8594
Lire italienne (1000)	3,8350	3,8525	3,7944	3,8178
Livre sterling	8,3675	8,3750	8,4229	8,4387
Peseta (100)	4,7475	4,7551	4,6990	4,7192

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 5/16	3 7/16	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	3 15/16	4 1/16	3 3/4	3 7/8	3 5/8	3 3/4
Ecu	11 5/16	11 7/16	11 1/4	11 3/8	10 9/16	10 11/16
Deutschemark	9	9 1/4	8 7/8	9 1/8	8 1/2	8 3/4
Franc suisse	6 3/16	6 5/16	6 7/16	6 9/16	6 7/16	6 9/16
Lire italienne (1000)	15 3/8	16 1/8	15 1/4	15 3/4	15 1/8	15 5/8
Livre sterling	9 1/16	9 3/16	8 5/8	8 3/4	8 3/8	8 1/2
PESETA (100)	14 1/4	15 1/4	14 1/4	15 1/4	14 1/4	15 1/4
Franc français	11 1/2	11 3/4	11 3/16	11 7/16	10 3/8	10 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



EMPLOI

Partager le travail ?

Marc Blondel, secrétaire général de la CGT-FO, Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, Margaret Maruani, sociologue, Gérard Mordillat, romancier et cinéaste.

هكذا من الاصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 15 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4790	C.N.E 3%	4821	4899	4899	+ 1 82
840	B.N.P. T.P.	797	799	799	+ 0 25
895	Cr.Lyon. T.P.	831	835	835	+ 0 48
1651	Renault T.P.	1625	1639	1630	+ 0 31
1670	Rhone Poul. T.P.	1619	1600	1600	- 1 17
1010	Saint Gobain T.P.	1020	....	....	....
796	Thomson T.P.	770	790	790	+ 2 60
590	ACCOR	527	519	507	- 3 80
740	Air Liquide	714	706	707	- 0 98
655	Alcatel-Alsthom	600	596	595	- 0 83
1540	Als.Superm.	1430	1400	1400	- 2 10
240	A L S P I	230	....	....	....
410	AGF Sté Centrale	376	371	375 10	- 0 24
110	Avenir H. Média	97 20	....	....	....
825	Axa (ex Cie Midi)	707	700	689	- 2 55
164	Bafip	154	154	154	....
93	Bail-Equipem.	66 60	67	68	+ 0 61
675	Bail Investiss.	640	636	635	- 0 78
380	Bancaire	345	345	341 10	- 1 13
680	Bazar H.-V.	650	....	....	....
1250	Berger (M)	1190	1165	1155	- 2 94
395	Bertrand Faure	395	395	395	....
800	Bic	800	815	834	+ 4 25
1060	B.I.P.	1035	1035	1035	....
190	BIS	189	185	185	- 2 12
375	B N P (CI)	358 90	351	351	- 1 65
650	Bollore Tech.	580	570	561	- 3 28
3220	Bongrain	3080	3099	3010	- 2 27
510	Bon-Marché	470	465	458 50	- 2 45
515	Bouygues	447 40	449 50	440 10	- 1 63
93	BP France	84 15	85	84 50	+ 0 42
995	B S N	1000	996	986	- 1 40
1100	Canal Plus	1017	1019	1001	- 1 57
205	Cap Gem.S.	171 60	169 90	165 30	- 3 67
177	Carnaudmetalbox	188 70	183	185	- 1 96
2170	Carrefour	2197	2195	2175	- 1 00
140	Casino	134 80	135	133 80	- 0 74
88	Casino ADP	92 25	92	91 50	- 0 81
445	Castorama D.L.	426	425	422 60	- 0 80
192	C.C.F.	181	181	180 60	- 0 22
37	CCMC Ly	34	35	34	....
360	C.D.M.E.	340	339	335	- 1 47
135	C.E.G.I.D	145	136	144	- 0 69
60	Centrest (Ny)	43	42 10	40	- 6 98
325	C.E.P. Comm.	294	296	290	- 1 36
90	Cerus	78	76 55	75 20	- 3 59
850	Cetelem	807	804	806	- 0 12
225	CF Int.	200	200	195	- 2 50
270	CGI Info.	237	238	241 50	+ 1 90
990	C G I P.	899	890	884	- 1 67
630	CGP	615	....	....	....
1230	Chargeurs S A	1169	1170	1155	- 1 20
290	Christian Dior	264	255	255	- 3 41
520	C I C A (M)	545	540	507	- 6 97
360	Ciments franc.	280	300	300	+ 7 14
585	Clarins	509	508	505	- 0 79
370	Club Mediter.	341	340	338	- 0 88
765	Colas	680	680	667	- 1 91
192	Cpt. Entrep.	200 50	200	201	+ 0 25
1080	Comptoirs Mod.	1075	1083	1087	+ 1 12
225	CPR (Paris Réa.)	185	188 90	188 50	+ 1 89

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
865	Créd. Foncier	786	786	790	+ 0 84
285	Crédit Loc France	295 30	291	292	- 1 12
500	Cr Lyon.(CI)	461	450	450	- 2 39
1000	Credit Nat.	1045	1040	1025	- 1 91
360	CSEE	360	....	....	....
3050	Damart	3051	3100	2951	- 3 28
365	Dassault Aviation	350	345	335	- 4 29
164	Dassault Electr.	165	152 60	165	....
1640	De Dietrich	1590	1440	1360	- 14 4
65	Dév.R.d.C.(Li)	58	...	....	....
81	Dév.R.Sud-Est	72	70	69	- 4 17
290	D M C	280	284	266	- 5 00
385	Docks France	385 10	388	385 10	...
140	Dynaction	135	138	137	+ 1 48
2070	Eaux (Gle)	1880	1865	1845	- 1 86
800	E.B.F.	782	785	771	- 1 41
390	Ecco	335	334	329	- 1 79
365	Elf Aquitaine	338 50	336	337 20	- 0 38
1140	ElfSanofi(ExSanofi)	995	980	969	- 2 61
245	Emp-Elf (Certif)	236 90	232	233	- 1 65
630	Eridania-Beghin	635	635	633	- 0 31
395	Essilor	355	355	362	- 0 86
188	Essil.Int.(DP)	178	172	170	- 4 49
760	Esso	721	733	733	+ 1 66
1130	Euralrance	1048	1041	1039	- 0 86
530	Euro RSCG	456	455	455	....
81	Eurodisneyland	76 50	76	74 60	- 2 48
805	Europe 1	845	830	830	- 1 78
35	Eurotunnel	32	31 50	31 15	- 2 66
1460	Exor	1450	1450	1450	....
102	Finextel	101	101 10	101 10	+ 0 10
285	Fives Lille	276	280 20	271	- 1 81
3290	Fromager. Bel	3200	3250	3180	- 0 63
1950	Gal.Lafayette	1900	....	....	....
385	G.A.N.	299 40	298 80	294	- 1 80
485	Gascogne (B)	432	430	428	- 0 93
1115 01	Gaz et Eaux	1024	1044	1023	- 0 10
690	Geophysique	660	652	639	- 3 18
695	Groupe André SA	696	696	690	- 0 86
510	Groupe Cité	468	439	436	- 6 84
380	GTM-Entrep.	275	275	280	+ 1 82
1390	Guyenne-Gas.	1490	1490	1460	- 2 01
110	Hachette	127 80	126	121 60	- 4 85
445	Havas	368	374	365	- 0 82
275	Idia	253	245	245	- 3 16
300	Imétal	292	297 80	293	+ 0 34
115	Immob. Phénix	108	104	104	- 3 70
85	Ingénico	81 50	83 50	81 50	....
7400	Inst. Mérieux	7790	7690	7720	- 0 90
385	Interbail	379	380	380	+ 0 26
585	Intertechnique	490	497	496	+ 1 22
835	J. Lefebvre	710	705	698	- 1 69
475	Klepierre	461	464	461	....
665	Labinal	585	570	565	- 3 42
290	Lafarge	271	269	265	- 2 21
270	Lebon	300	301	314	+ 4 67
4280	Legrand	3790	3800	3750	- 1 06

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2180	Legrand (DP)	2010	1998	1980	- 1 49
260	Legris Industries	207	209	196 90	- 4 88
640	Locindus	656	659	668	+ 0 30
3940	L.V.M.H.	3529	3511	3476	- 1 50
525	Lyon.Eaux/Dumez	468 80	465	466 50	- 0 49
62	Majorette Ly	57	54	55	- 3 51
275	Mar. Wendel	270	269 90	271	+ 0 37
183	Matra	163 50	163 50	163	- 0 31
78	Metaleurop	68 70	69 90	67	- 2 47
31	Métrologie In.	32 55	32	31 70	- 2 61
199	Michelin	172 50	172 50	171 30	- 0 70
156	Min. Salsig (Ns)	0 90	...	...	....
82	MMB	83 05	83 25	83 05	...
111	Moulinex	96 50	95	90 20	- 6 53
755	Navig. Mixte	809	818	810	+ 0 12
119	Nord-Est	107	108 50	104	- 2 80
205	Nordon (Ny)	222	229	216 50	- 2 48
78	Olipar	73	....	...	...
1000	Oréal	915	910	902	- 1 42
355	Paribas	296 30	295	293 20	- 1 05
177	Pechiney Int.	178 80	177 10	176 80	- 1 23
260	Pechiney (CIP)	260	258 50	253	- 2 69
465	Pernod Ricard	397	396	391 10	- 1 49
590	Peugeot	492	488 50	487 70	- 0 87
320	Pinault	324 50	323	318	- 2 00
750	Plastic-Omn.	754	750	750	- 0 53
230	Poliet Ex.Lamb.Fr.	180	180	179	- 0 56
770	Primagaz	761	758	758	- 0 39
650	Printemps	780	780	780	....
555	Promodes	580	574	583	+ 0 52
400	Radiotechn.	290	281	289	- 0 34
5880	Redoute (La)	5630	5620	5650	+ 0 36
156	Remy Cointreau	149	150	151	+ 1 34
550	R. Poulenc CIP	512	508	509	- 0 59
52	Rochette(La)	47 50	48	47 20	- 0 63
420	Roussel Uclaf	410	400	410	....
2760	R. Impé.Ly *	2850	2800	2800	- 1 75
156	Sade (Ny)	155	155	155	....
2020	Sagem	2000	2020	2095	+ 4 75
546	Saint Gobain	482	475	469	- 2 70
1110	Saint Louis	1019	1018	1006	- 1 28
1150	Salomon Ly	1300	1314	1330	+ 2 31
280	Salvepar (Ny)	270	267 10	270	....
1410	S A T	1519	1512	1512	- 0 46
215	Saul. Chât.	202	200	200	- 0 99
980	Saupiquet (Ns)	939	930	910	- 3 09
615	Schneider	512	514	511	- 0 20
13 50	SCOA	13 10	12 20	11	- 16 0
310	Scor s.a.	305	....	....	...
415	S.E.B.	337	335 20	334 80	- 0 65
370	Sefimeg	373	379 50	375	+ 0 54
119	Selectibanque	119 50	118 60	118 90	- 0 50
153	Sextant A.	117 10	119	115	- 1 79
650	S F I M	640	...	....	...
170	S.G.E.	150	151	148	- 1 33
395	Simco	400	397	398	- 0 50
590	St. Rossignol	585	585	585	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
380	Sligos	310	319	319	+ 2 90
535	Société Géné.	529	526	523	- 1 13
46	Sodecco(B)	46	45	45	- 2 17
96	Sodero(Ns)	90	89 80	89 80	- 0 22
975	Sodexho	960	955	943	- 1 77
72	Sogerail(Ny)	73 50	73 50	73 50	..
390	Sogeparg.	375	...	...	....
1260	Sommer-Allib.	1080	1090	1076	- 0 37
365	SOPHIA	374	374	370	- 1 07
755	Sovac	785	783	784	- 0 13
270	SPEP	228	227	225	- 1 32
275	Spie-Batignol.	239	248	236	- 1 26
570	Strafor Facom	578	582	570	- 1 38
260	Suez	227 90	225	220 10	- 3 42
1080	Synthelabo	1054	1041	1052	- 0 19
135	Thomson CSF	120	117	115 30	- 3 92
225	Total	218 30	213 50	214 90	- 0 85
154	- (certif)	146	139	146	...
158	Truffaut Fin.	152	150 10	157	+ 3 29
445	U.A.P.	382	372	365	- 4 45
225	U F B Locab.	185 10	188	188	+ 1 57
185	U.G.C. DA (Robur)	170 10	....	..	..
515	U I C	476	479 90	476	..
400	U I F	412	412	411 90	- 0 02
735	U I S	711	...	..	....
385	Unibail	364	367	367	+ 0 82
765	Valéo	624	624	622	- 0 32
146	Vallourec	126	128	126 50	+ 0 40
210	Via Banque	216	215	210	- 2 78
225	Worms et Cie	239	239	238	- 0 42
1240	Zodiac	1149	1150	1185	+ 3 13
940	Elf Gabon	900	900	900	
88	Amax	83	76 30	76 20	- 8 19
160	Amer. Barrick	147	146 90	146 90	- 0 07
112	Amer. Express	103 30	103 30	101 20	- 2 03
220	A.T.T.	207 10	208	209	+ 0 92
113	Anglo Amer.C.	87	87	86 10	- 1 03
205	Amgold	172	...	..	...
192	Banco Santander	162	....	..	..
730	B.A.S.F.	693	693	693	....
905	Bayer	850	....	...	..
44	Blashena Plc	40 50	40 90	40 90	+ 0 99
23	Buffelsfont.	22	22 10	23 10	+ 5 00
111	Chase Manh.	108	106 20	106 20	- 2 59
2140	Daimler Benz	1800	1773	1783	- 0 94
67	De Beers	55 50	55	53 20	- 4 14
2220	Deutsche Bank	2201	2200	2208	+ 0 32
1190	Dresdner Bank	1187	1171	1198	+ 0 93
48	Driefontein	38	37 65	37 50	- 1 32
245	Du Pont-Nem.	229 10	231 50	231 50	+ 1 05
225	Eastman Kodak	208	206 60	205 80	- 1 06
10 50	East Rand	9 50	9 50	9 65	+ 1 58
33	Echo Bay	28 20	27 15	26 30	- 6 74
190	Electrolux	141	142	142	+ 0 71
111	Ericsson	96 20	...	....	....
325	Exxon Corp.	308 50	306 20	306 20	- 0 75
205	Ford Motor	185 50	....	...	..

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
31	Freegold	24 10	23 95	23 70	- 1 66
14	Gencor	11 56	...		.
395	Gén. Elect.	376	371 80	371 20	- 1 28
170	Gén. Motors	156	151	151 80	- 2 69
305	Gén. Belgique	285 10	282 60	282 60	- 0 88
38	Gd. Métropol.	32 10	32 50	32 50	+ 1 25
48	Guinness	46 50	46 05	45 10	- 3 01
19	Hanson PLC	18 40	17 90	18 10	- 1 63
11	Harmony Gold	9 60	9 20	9 50	- 1 04
300	Hewlett Packard	270	.		...
32	Hitachi	30 30	30 75	30 75	+ 1 49
830	Hoechst	745	733	733	- 1 61
69	Homestak.	63	63	63	..
103	I.C.I.	91	90 50	90	- 1 10
425	I.B.M.	387 20	383 20	379 50	- 1 99
320	I.T.T	320 30	318 60	318	- 0 72
162	Ito Yokado	162	161 70	161 40	- 0 37
49	Matsushita	47 20	47 80	47 40	+ 0 42
225	Mc Donald's	215	213 50	214	- 0 47
235	Merck	217	214 40	216	- 0 46
510	Minnesota M.	486	..	...	...
38	Mitsubishi	35	35 50	35 50	+ 1 43
335	Mobil corp.	314	....	...	...
315	Morgan J.P	294 70	308	306	+ 3 83
3870	Nestlé	3750	3740	3725	- 0 67
116	Norsk Hydro	108 90	105 30	105 20	- 1 59
70	OFSIL	56 20	57	56	- 0 36
1420	Pétrofina	1300	1285	1280	- 1 54
440	Philip Morris	417	416 70	414 60	- 0 58
71	Philips	67	66 30	67	
55	Placer Dome	55 20	55 10	55 10	- 0 18
245	Procter Gamble	252 60		.	..
169	Quilmès	156	157	155	- 0 64
15	Randfontein	13 10	12 90	12 80	- 2 29
250	Rhône Poul. Rorer	230 50	230	230 50	..
445	Royal Dutch	430	428	430	
53	R T Z	52	51 80	49 80	- 4 62
13	Saat.& Saatchi	11 80	11 75	11 70	- 0 85
20	St Helena	18 70	18 65	18 65	- 0 27
345	Schlumberger	334	332 20	332 20	- 0 54
46	Shell transp.	44 55	43 65	44	- 1 23
2000	Siemens	1847	1859	1847	...
175	Sony	167	166 30	166	- 0 60
74	Sumitomo Bank	69 25		.	
155	T.D.K.	134 10	142 20	142	+ 5 89
50	Telefonica	43 20	43	43 20	...
26	Toshiba	23 70	23 90	23 80	- 0 42
570	Unilever	554	552	554	..
250	Unit.Techn.	233	232 50	232 50	- 0 21
169	Vaal Reefs	144	142 80	140 10	- 2 71
1080	Volkswagen	910	900	905	- 0 55
275	Volvo	190 10	195	195	+ 2 58
79	West. Deep.	56 40	55 20	54 50	- 3 37
395	Xerox Corp.	386		.	...
107	Yamanouchi	100 70	104	104	+ 3 28
4 35	Zambia Cop.	3 87	3 80	3 72	- 3 88

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	....	....
10,80% 79/94	101 90	1 21
Emp.Etat 13,4%83	103 97	10 94
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	103 55	6 10
OAT 10% 5/2000	108 50	3 86
OAT 9,9% 12/1997	104 65	8 30
OAT 9,8% 1/1996	102 41	6 93
PTT 11,2% 85	105 10	6 96
CFF 10,30% 88	102 55	6 81
CFF 10,26% nov 90	108	6 01
CNA 10 % 1979	99 39	5 87
CNB Bques 5000F	98 20	2 47
CNB Paribas 5000F	95	2 47
CNB Suez 5000F	....	2 47
CNI 1/82 5000F	98 10	2 47
CNT 9 % 86	98 15	4 23
CRH 10,90% déc.85	108 20	7 77
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1080	...
Cerus	...	....
Alcatel 6 % janv 89	598	....
Ly Eaux cv 6,5%	766	....
Thoms. cv 9,2% 86	705	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1532	...
Arbel	430	430
Bains C.Monaco	947	900
B.Hypoth.Europ.	300	....
B.N.P. Intercont.	329	321 50
Bénédictine	2382	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	1265	....
B T P	36 90	36 90
Cambodge	990	945
Carbone Lorraine	330	330
Case Poclain	3 50	....
C B C	240	244
C.E.G.F (Frigor.)	660	....
Cementare Blanzy	315	330
Caragen	36 70	....
Champex Ny	43	....
CIC (CIP)	143	141 90
C.I.M.	590	602

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2600	....
Comiphos	480	480
Cie Industrielle	3700	....
Cpt Lyon Alemand	313	315
Concorde	427 50	425
Constr.Mét.Prov.	14 90	....
Crédit Gén.Ind.	62	53
Cr Universel (Cie)	370	....
Darblay	644	....
Degremont	1710	1715
Delmas Vieljeux	2001	2100
Didot Bottin	565	565
Eaux Bassin Vichy	2905	2901
Ecia	258	246 10
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eridania-Béghin CI	479 90	480
Fidei	376	372 80
Finalens	299 80	299
F.I.P.P.	89 55	....
F.N.A.C.	1610	1690
Foncière (Cie)	400	....
Fonc.Lyonnaise	491	....
Foncina	315	315
Fougerolle	785	790
France I.A.R.D.	390	....
France SA (La)	1335	1306
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	395	400
Gazelim	224 50	222
Gévelot	450	....
G.F C.	315 10	316
Groupe Victoire	700	667
G.T.I (Transport)	187	187
Immobail	310	305
Immobanque	539	539
Im.Marseillaise	4200	4400
Invest.(Ste Cie.)	3100	....
Lambert Frères	....	..
Lille Bonnières	894	....
Locafinanciere	615	406
Louis Vuitton	708	691
Louvre	2100	2063
Luca	365	....
Machines Bull	23 05	22 60
Mag.Uniprix	178	...
Magnant	640	....
Métal Déployé	379	....
Mors	50 90	53
Navigation (Nie)	175	180
Optorg	255 10	254
Oréal (CI)	480	470
Origny-Desvroise	548	....
Palais Nouveauté	1300	....
Paluel Marmont	550	550
Parfinance	155	....
Paris France	238	....
Paris Orléans	192	192
Parisienne Invest.	253 10	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	975	....
Porcher	370	....
Promodès (CI)	350	...
Publicis	550	541
Rochefortaise	110 50	110 50
Rosario	148	....
Rougier	201	195 80
S.A.C.E.R.	436	430
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C Alcan	157	....
Saga	363	362
Saint Dominique (F.)	107	107
Salins du Midi	503	500
Savoisienne (M)	143	....
S.C.A.C.	690	....
Senelle	385	385
S.Etud.Part. (M)	130	....
Silic	505	506
Sinvim	93	90
S.I.P.H.	118	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	500	...
Soffo	215	211 60
Sofical	990	980
Softam (ex Siram)	65	....
Sofragi	2101	2101
Soudure Autogène	810	801
Sovabail	310	....
Sterni	521	....
Taittinger	1960	2000
Testut-Aequitas	221	....
Tour Eiffel	211	....
Ufiner	1100	....
Vicat	460	460
Viniprix	1500	1500
Virax	120	....
Maroc Sté Brasser.	232 80	....

PUBLICITÉ

FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	530	...
Akzo Nv Stan	403 10	...
Alcan Aluminium	77 30	77 25
American Brands	238	...
Arbed	440	....
Asturienne Mines	78 50	78 10
Banco Popular Espa.	420	....
B.Reglements Int.	21100	20500
Can.Pacifique	57 30	58 50
Chrysler Corp.	113 40	...
C I R.	3 20	...
Commerzbank	801	..
Dow Chemical	269	262
Fiat	16	16 40
GBL (Brux Lamb.)	398	398
Gevaert	825	...
Glaxo Holdings Ltd.	69 40	70
Goodyear Tire	290	...
Grace and Co (WR)	179	..
Honeywell Inc. Im.	356	....
Johannesburg	42 10	...
Koninklijke Pakhoed	80 70	...
Kubota	23 80	....
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	74 80	...
Olivetti priv.	6 20	...
Pfizer Inc.	352 30	360
Ricoh	24	....
Robeco	267 40	266 30
Rodamco NV	127 20	127 20
Rolinco	272 40	269 60
Saipem	5	...
Sema Group	22 10	22 10
SKF Aktiebolaget	63	....
Tenneco Inc.	155	...
Thorn Electrical	60 50	....
Toray Ind.	24 85	....
West Rand Cons.	3 50	3 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	..
Calciphos	72	...
C G H Cogedhor	8	..
Coparex	619	590
Drouot Assurances	...	.
Electro-Banque	...	..
Europ. Accum.	78	.
Europ Soutres Ind.	12 20	...
Gachot S.A.	48	50
Guy Degrenne	354	.
Lecteurs du Monde	160	160
Nicolas	1000	..
Particip. Percier	325	..
Quadrans	40	.
Rorento N.V.	227 50	227 40
St-Gobain-Emballage	1600	.
Schlumberger Ind.	555	...
S.E.P.R.	2050	...
S.M.T. Goupil	0 61	....
S.P.R. act. B	291	....
Waterman	1100	....

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 15/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 966	....	....	....
Ecu	6 630	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 590	....	....	....
Belgique (100 F)	16 489	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	301 720	....	....	....
Italie (1000 lires)	3 838	....	....	....
Danemark (100 krd)	88 010	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	8 480	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 614	....	....	....
Suisse (100 f)	380 290	....	....	....
Suède (100 krs)	90 270	....	....	....
Norvège (100 k)	83 330	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 275	....	....	....
Espagne (100 pes)	4 747	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 815	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 001	....	....	....
Japon (100 yens)	4 101	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/10
Or fin (kilo en barre)	54800	54500
Or fin (en lingot)	55300	54600
Napoléon (20f)	324	320
Pièce Fr (10 f)	300	.....
Pièce Suisse (20 f)	321	318
Pièce Latine (20 f)	319	311
Souverain	412	416
Pièce 20 dollars	1905	1925
Pièce 10 dollars	1100	1120
Pièce 5 dollars	575	580
Pièce 50 pesos	2055	2035
Pièce 10 florins	337	335

SICAV (sélection) 14/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	180 91	176 07
Amén-gan	8705 88	8447 96
Amplitude	587 87	570 55
Associc	1133 46	1133 46
Atout Futur	395 23	385 59
Aurecic	1045 73	1015 27
Avenir Alizes	1882 15	1858 97•
Axa Capital	173 47	168 42
Axa Court Terme	8232 80	8232 80
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	862 23	837 12
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn.	744 16	722 49
Axa Europe	122	118 45
Axa Investissements	100 49	97 56
Axa NPI	105 79	102 71
Axa Ob.Fr.Exmes	143 26	139 09
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	128 38	124 64
Axa Prem.Ex Agepre.	117 80	114 37
Axa Sél.Ex.Dr Séle.	143 14	138 97
Axa Valeurs PER	114 77	111 43
Cadence 1	1038 44	1018 08
Cadence 2	1048 89	1028 36
Cadence 3	1037 99	1017 64
Capmonétaire	6514 75	6508 24
Capoblig	6583 90	6454 80
Captacic	1356 15	1335 12
Coeds	1359 82	1325 68
Compravalor	3637 72	3632 27
Convertimmo	313 21	307 07
Crediner	411 88	399 88
Credit Mutuel Capital	1316 69	1290 87•
Cred.Mut.Ep.Coor.T.	691 76	691 76
Cred.Mut.Ep.Indus.	89 33	86 94•
Cred.Mut.Ep.J.	72005 90	72005 90
Cred.Mut.Ep.long T.	185 66	180 69•
Créd.Mut.Ep.Monde	1066 23	1037 69•
Cred.Mut.Ep.Quatre	1093 66	1064 39
Diezo	1281 61	1250 35
Drouot France	798 93	775 65
Drouot Sécurité	214 35	208 11
Ecocic	1038 59	1008 34
Ecuper	123 23	119 64
Ecureuil Capitalisation	2635 57	2609 48
Ecureuil Géovaleurs	2262 83	2196 92
Ecureuil Invest.	142 87	138 71
Ecureuil Monepremière	69568 89	69568 89
Ecureuil Monétaire	40773 41	40773 41
Ecureuil Trésorerie	2514 10	2514 10
Ecureuil Trimestr.	2024 98	2004 93
Elancel	101 72	98 78
Energie	253 51	242 01
Eparcic	3732 97	3732 97
Eparcourt-Sicav	4442 97	4431 89
Epargne Associat.	26186 97	25888 90
Epargne Capital	11066 83	10957 26
Epargne Croissance	1600 86	1558 01
Epargne Obligat.	199 04	193 71
Epargne Première	14757 20	14847 34
Epargne-Unie	1208 25	1178 78
Epargne Valeur	411 60	400 58
Eufi Cash capi.	8178 92	8178 92•
Eufinvest cap.	553 39	537 27•
Euco Solidarité	1048 06	1037 68
Eurocic Leaders	956 43	928 67
Eurodyn	1081 87	1055 29
Euro Gan	5739 71	5518 95
Europe Nouvelle	488 28	466 14
Fonsicav	14950 34	14950 34
France-gan	9092 92	8743 19
France Garantie	287 95	287 42•
France Obligations	482 80	478 02
Francic	421 87	409 58
Francic Pierre	90 60	87 96
Francic-Régions	1098 27	1066 28

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	36 46	36 46
Fructi-Capi	43 43	42 79
Fructidor	237 80	234 29
Fructifrance action C	843 82	823 24
Fructifrance action D	824 36	804 25
GAN Rendement	5186 22	5108 59
Gestilion	15282 18	15206 15
Gest.Associations	183 91	180 30
Horizon	1155 03	1121 39
HLM Monétaire	14440 81	14440 81
Indicia	947 64	928 92•
Indust.Fse Court.T.	1525 22	1525 22
Interépar	108461 63	103360 81
Interoblig	13897 77	13625 26
Intersélection Fce	490 43	480 81
Japacic	137 68	133 67
Jeunepargne	290 92	286 62
Latitude	2330 69	2327 20
Lerma C.T.	12996 28	12996 28
Lerma L.T.	6556 31	6365 35•
Lion Association	11601 61	11601 61
Lion Institution	30511 61	30435 52
Lionplus	1011 08	991 25
Lion Trésor	2176 29	2154 74
Lion 20 000	27142 32	27142 32
Livret Bourse Inv.	526 44	510 14
Livret Portefeuil.	661 47	642 20
Méditerranée	156 40	151 84
Mensuel CIC	10152 69	10052 17
Monedon	70617 32	70617 32
Mone.J.	37558 42	37558 42•
Monévalor	85013 40	85013 40
Mutualité dépôts	13886 59	13857 87
Natio Court Terme	294544 00	294544
Natio-Epargne	18223 21	18042 78
Natio-Ep. Ret.	118 81	115 63
Natio Eparg.Trésor	8042 99	8026 94
Natio-Fran.index	921 01	896 36
Natio-Imm.	1029 03	1001 49
Natio-Inter	1419 62	1381 63
Natio-Monétaire	26182 31	26182 31
Natio-Opportunités	980 54	964 30
Natio-Patrimoine	1296 96	1262 25
Natio-Perspectives	964 45	938 64
Natio-Placements	66263 40	66263 40
Natio-Revenu	1035 46	1025 21
Natio Sécurité	12479 64	12479 64
Natio-Valeurs	812 36	790 62
Nippon-Gan	4448 29	4277 20
Nord Sud Dévelop	1586 29	1583 12
Obli-Associations	156 86	155 31
Oblicic-Mondial	2616 59	2577 92
Oblicic-Régions	1043 99	1028 56
Oblifutur	2914 02	2842 95
Oblig. tous caté.	178 54	175 90
Oblition	1365 36	1351 84
Oblisécurité Sicav	13384 86	13384 86
Oraction	965 10	941 56
Orvalor	6969 97	6833 30
Paribas Capitalisation	1535 86	1513 16
Paribas Opportunités	116 53	111 78
Paribas Patrimoine	546 51	524 23
Patrimoine Retraite	229 72	225 22
Pervalor	590 31	578 74
Placement A.	1380 25	1353 19•
Placement J.	7490 95	7476 •
Placement M.	69510 99	69372 25•
Placement Nord	862 10	845 20•
Plénitude	129 38	125 61
Poste Croissance	22502 69	22480 21
Poste Gestion	68219 45	68219 45
Première Oblig	10913 54	10902 84
Prévoy. Ecureuil	113 88	112 75

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv Associations	30483 03	30483 03
Proficus	952 77	929 53
Quartz	124 87	121 82
Realvalor	652 40	639 61
Remacic	161 84	158 25
Revenus Trimestr.	5323 66	5270 95
Revenu-Vert	1158 48	1130 22
St Honoré Vie & Santé	934 27	891 90
St Honoré Bons du Tr.	11619 94	11562 13
St Honoré Global	220 09	210 11
St Honoré Invest.	728 50	695 47
St Honoré Pacifique	545 20	520 48
St Honoré PME	472 09	450 68
St Honoré Réal.	15518 31	15458 48
Securicic	1802 39	1802 39
Sécuri-Gan	13247 60	12987 84
Securitaux	1438 74	1438 74•
Sicasdar	716 80	708 21
Sicav Associations	1907 65	1907 65
SI-CNP Assur.	617 42	599 44
S.G. Fr. opport. C et D	1066 47	1035 75
Sicav 5 000	412 67	401 63
SJ Est.	1236	1200
Slivafrance	660 28	642 61
Slivam	371 63	361 68
Slivarente	210 97	206 83
Slivinter	403 57	392 77
S.N.I	1052 28	1021 63
Sogenfrance C et D	1052 40	1031 76
Sogépargne	298 65	292 77
Sogevar	908 29	890 48
Sogenter	1192 70	1189 31
Soleil Investissements	539 77	519 01
Solstice	2207 06	2201 56
State Street Act. Eur.	8281 10	8001 06•
State Street Act. Fce	9495 24	9218 68•
St. Str. Act.Japon	10023 87	9684 90•
State Street Emer. Mkt	10120 31	9633 76•
St.Street OAT Plus	10539 06	10332 43•
Stratégie Actions	795 77	765 16•
Stratégie Rendement	1446 25	1403 63•
Technocic	964 35	936 26
Techno Gan	5223 47	5021 61
Trésocic	679 45	672 70
Trésor Plus	1327 17	1314 03
Trésor Trimestriel	1040 16	1029 88
Trésoricic	134758 52	134758 52
Trésor	5136 69	5070 97
UAP Investissement	396 04	381 73
UAP Actions France	547,32	527 54
UAP Act. Sélect	573 14	552 42
UAP Aedificandi	497 48	478 50
UAP Alef	200 15	192 92
UAP Alto Sicav	161 14	155 32
UAP Moyen Terme	144 38	139 17
UAP Première Cat.	11093 16	10692 20
Uni-Associations	128 84	128 84•
Uni-Foncier	1119 35	1092 05
Unifrance	544 33	531 05
Uni Régions	1236 14	1205 98
Univar	243 71	243 71•
Univers Actions	1149 93	1120 91
Univers Obligations	1761 43	1718 47
Valorg	2116 78	2114 67
Valreal	55192 56	55164 97

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ≡ : marché continu

هكذا من الأمل

CHRONOLOGIE

Septembre 1992 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par BRIGITTE CAMUS-LAZARO

ETRANGER

3. – GÉORGIE : En Abkhazie, un accord est conclu entre la Russie, la Géorgie et le président du Parlement abkhaze, M. Vladimir Ardzinba, prévoyant le maintien des troupes géorgiennes sur le terrain ainsi qu'un cessez-le-feu à partir du 5 (5, 9, 29).

4. – MAROC : Les Marocains approuvent par 99,98 % la révision constitutionnelle soumise à référendum (1er, 2, 6-7, 8).

4. – BULGARIE : L'ancien numéro un communiste M. Todor Jivkov est condamné à sept ans de prison pour abus de pouvoir et détournement de fonds publics (5, 6-7).

4. – SOMALIE : La CEE adopte un plan de financement pour la protection militaire des convois humanitaires dans le pays ravagé par la guerre civile et la famine. Le 11, le port de Mogadiscio, fermé le 28 août à la suite de pillages, est rouvert. Le 14, les premiers renforts de «casques bleus», arrivent à Mogadiscio (1er au 9, 12 au 17, 23, 25).

6. – LIBAN : Le troisième tour des élections législatives dans le sud clôt le scrutin commencé le 23 août dans le nord et la Békaa. Le 8, le nouveau Parlement, dont sont absents les «ténors» du camp chrétien, compte parmi ses membres, pour la première fois, des députés intégristes musulmans (8, 10, 12, 13-14, 18).

7. – TADJIKISTAN : L'opposition contraint le président tadjik Rakhmon Nabiev, réfugié dans des casernes russes à Douchanbé, à se démettre de ses fonctions. Les combats entre ses partisans et ses opposants entraînent l'exode des Ouzbeks et des Turkmènes. A partir du 18, à la demande du nouveau président par intérim M. Heidar Eskandarov, les troupes russes intensifient leur déploiement (9, 10, 12, 13-14, 19, 20-21, 24, 25, 29, 30).

7. – AFRIQUE DU SUD-BANTOUSTANS : Les forces de l'ordre du Ciskei, bantoustan «indépendant», répriment une manifestation organisée par l'ANC (Congrès national africain), opposé au «statut» des bantoustans. En tentant de franchir la «frontière» pour atteindre Bisho, la capitale du bantoustan, vingt-huit personnes sont tuées et près de deux cents autres blessées (5, 11, 12, 15, 16, 18 au 24, 1er/X).

8-9. – ALLEMAGNE : Faisant suite à celles de Rostock, en août, les violences xénophobes contre les foyers d'immigrés et demandeurs d'asile continuent dans l'ensemble du pays, et se doublent d'attentats antisémites (8, 11, 13 au 17, 19, 24, 1er/X, 2/X).

10. – PROCHE-ORIENT : M. Itzhak Rabin déclare qu'Israël est disposé à négocier un *«retrait limité»* du Golan conquis sur la Syrie en 1967 et annexé en 1981, en échange d'une *«paix totale avec la Syrie»*. M. Shimon Pérès, ministre israélien des affaires étrangères, en visite officielle à Paris du 9 au 11, déclare qu'*«Israël n'a pas seulement changé de gouvernement, mais de politique»* (11, 12).

11. – TCHÉCOSLOVAQUIE : Les oppositions tchèque et slovaque dénoncent l'accord conclu entre leur premier ministre respectif, M. Vaclav Klaus et M. Vladimir Meciar, sur la liquidation de la Fédération décidée le 26 août (13-14, 25).

12. – PÉROU : Le chef du Sentier lumineux, Abimaël Guzman, est arrêté à Lima. Le fondateur, en 1970, du Parti communiste du Pérou (PCP), maoïste-léniniste, est considéré responsable de milliers d'assassinats dans le pays (15, 16, 18, 24, 27-28, 30, 2/X).

14-26. – PROCHE-ORIENT : La sixième session des négociations de paix se déroule du 14 au 26 à Washington. Le 14, M. Roland Dumas s'entretient à Damas avec le président Hafez El Assad (15, 17, 18, 20 au 26).

15. – ALLEMAGNE : L'avocat M. Klaus Croissant, ancien défenseur du terroriste Andreas Baader, est écroué et inculpé pour espionnage au profit du régime communiste est-allemand (17).

16. – ALGÉRIE : En réponse à l'annonce du ministre de l'intérieur, le 3, sur la prochaine libération des détenus islamistes, M. Rabah Kébir, dirigeant du FIS, déclare que le Front islamique du salut est *«prêt à un dialogue»* avec le gouvernement sous certaines conditions (5, 10, 18, 19, 22).

17. – AFGHANISTAN : Réunis à Paghman, le président afghan M. Burhanuddin Rabbani, et le chef fondamentaliste pashtoun, M. Gulbuddin Hekmatyar, s'accordent sur la poursuite de l'éviction de Kaboul des milices pro-communistes (8, 15, 20-21, 22, 24).

20. – ESTONIE : Lors du premier tour de l'élection présidentielle, le président sortant M. Arnold Ruutel arrive en tête (20 au 24).

23. – VIETNAM : Le général Lê Duc Anh, numéro deux du PCV, candidat unique, est élu président du Vietnam (25, 27-28).

26. – COMORES : Une tentative de coup d'Etat militaire conduite par les fils de l'ancien président M. Ahmed Abdallah, assassiné en novembre 1990, visant à renverser le président Saïd Mohamed Djohar, échoue (27-28, 29).

26. – AFRIQUE DU SUD : Un accord est conclu entre le président M. Frederik De Klerk et M. Nelson Mandela (ANC) pour la reprise du dialogue constitutionnel visant à l'établissement d'un gouvernement incluant les Noirs (26 au 29, 1er/X).

27. – ROUMANIE : Lors du premier tour des élections présidentielle et législatives, marqué par la poussée des nationalistes, le président sortant Ion Iliescu (Front démocratique de salut national) obtient près de 48 % des voix et affrontera au second tour, le 11 octobre, M. Emil Constantinescu (24, 26 au 30, 2/X).

28. – TURQUIE : Des combats entre séparatistes kurdes et forces gouvernementales font plus de deux cents morts dans le sud-est de l'Anatolie. Le 30, le premier ministre turc Suleyman Demirel affirme qu'il n'y a pas de *«solution politique»* face au séparatisme kurde (1er, 7, 8, 10, 14, 15, 21, 1er/X, 2/X).

29. – ANGOLA : Premières élections libres législatives et présidentielle les 29 et 30. Le président, M. José Eduardo Dos Santos, du MPLA (Mouvement pour la libération de l'Angola), affronte M. Jonas Savimbi, de l'UNITA (Union pour l'indépendance totale de l'Angola) (29, 1er/X, 2/X).

29. – BRÉSIL : Au terme de la procédure parlementaire engagée le 1er, le président M. Fernando Collor de Mello, au pouvoir depuis 1990, accusé de corruption, est destitué de ses fonctions par l'Assemblée nationale et le Sénat. Le vice-président Itamar Franco lui succède (1er, 3, 4, 9, 19, 20-21, 25, 29, 30, 1er/X, 2/X).

30. – UKRAINE : Le premier ministre, M. Vitold Fokine, contesté pour sa politique économique, présente sa démission (1er/X, 3/X).

La guerre en Bosnie-Herzégovine

Le 3, la première réunion de la «conférence permanente» sur l'ex-Yougoslavie, coprésidée par lord Owen, mandaté par la CEE, et M. Cyrus Vance, représentant l'ONU, s'ouvre à Genève.

Le 3, un avion italien transportant de l'aide *humanitaire à Sarajevo est abattu par un missile*, les vols humanitaires vers la capitale bosniaque *sont aussitôt interrompus*.

Le 4, les autorités croates saisissent à Zagreb une cargaison d'armes à bord d'un avion iranien, destinée aux Musulmans.

Dans la nuit du 4 au 5, le Parlement fédéral de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro) rejette la motion de censure déposée le 31 août par les députés socialistes de M. Slobodan Milosevic et ultranationalistes de Vojslav Seselj contre M. Milan Panic, le premier ministre fédéral, accusé d'avoir bradé les intérêts de la Serbie lors de la conférence internationale de Londres.

Le 8, deux «casques bleus» français sont tués au cours d'une embuscade tendue à un convoi humanitaire près de l'aéroport.

Le 10, le *ministre des affaires étrangères de* la nouvelle Yougoslavie, M. Vladislav Jovanovic, *un proche de M. Slobodan Milosevic*, présente sa démission, en désaccord avec la politique de M. Milan Panic, qu'il affirme *«contraire aux intérêts de la Serbie et du peuple serbe»*.

Le 12, les dirigeants serbes déclarent avoir *placé leur armement lourd situé autour de* Sarajevo, Goradze, Jajce et Bihac sous le *contrôle de la FORPRONU*.

Les 12 et 13, les ministres des affaires étrangères des *Douze, réunis à Harfield* (Grande-Bretagne), approuvent l'idée d'une *«zone d'exclusion aérienne»* en Bosnie.

Le 14, le Conseil de sécurité adopte la résolution 776, autorisant l'envoi de forces supplémentaires de l'ONU pour protéger les convois humanitaires.

Le 16, la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) publie un rapport accablant pour les dirigeants des trois communautés bosniaques sur les camps de détention en Bosnie.

Le 18, lors de la reprise des *négociations* à Genève sur l'avenir constitutionnel de la Bosnie-Herzégovine, des divergences compromettent l'alliance entre les Croates et les Musulmans de Bosnie. Les thèses des dirigeants croates et serbes en faveur d'une «confédération de trois Etats» s'opposent à celles des Musulmans, qui prônent une Bosnie unitaire.

Le 22, l'Assemblée générale des Nations unies exclut la «nouvelle Yougoslavie» (RFY) *de ses rangs*.

Le 28, la presse américaine révèle que 3 000 détenus musulmans bosniaques ont été massacrés près de Brcko par des milices serbes en mai et juin 1992.

Le 30, à Genève, le président croate, M. Franjo Tudjman, et son homologue yougoslave, M. Dobrica Cosic, condamnent, dans une déclaration commune, la *«purification ethnique.»* Ils s'engagent, en outre, à accélérer la normalisation entre leurs deux pays dans un processus à trois volets : humain (le retour des réfugiés), économique et militaire (à partir du 1er, 1er/X, 2/X, 3/X).

FRANCE

1er. – PRESSE : L'accord conclu entre le syndicat du Livre CGT et l'éditeur Alain Ayache sur le transfert de fabrication du *Meilleur* et de *Spécial dernière* dans une imprimerie à Bernay, pratiquant des tarifs inférieurs à la presse parisienne, met fin au conflit commencé en août (1er, 2, 4, 12, 18).

2. – RÉFORME DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE : Le ministère de la justice rend public un projet de réforme du code de procédure pénale concernant *notamment* le droit de la presse, la protection de la présomption d'innocence et l'organisation des audiences pénales (4, 17, 23).

7. – TÉLÉVISION : Les chaînes publiques Antenne 2 et FR 3 changent de nom. Elles deviennent respectivement France 2 et France 3 (8, 9, 24).

9. – LE PROJET DE LOI SUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION et sur la moralisation des activités économiques est adopté par le conseil des ministres. M. François Mitterrand justifie une disposition visant à interdire les dons d'entreprises aux partis politiques et aux candidats à des élections. Pour la publicité, M. Michel Sapin propose une réforme des modes de rémunération des achats d'espaces publicitaires. Le 30, le conseil des ministres *adopte un projet de loi organique* étendant aux candidats à l'élection présidentielle l'interdiction de recevoir des dons des entreprises (3, 11, 12).

10. – DÉCHETS : Le gouvernement *revient sur la mesure d'interdiction* d'importer des déchets australiens en France prise le 5 par Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement. Cette décision faisait suite à l'affaire du trafic de déchets hospitaliers ou de déchets toxiques entre la France et l'Allemagne en août (5, 9, 12, 16).

11. – PRISONS : Le 11, l'évasion meurtrière de huit détenus (un détenu et un gardien tués) de la maison centrale de Clairvaux engendre des mouvements de grève des surveillants dans les deux tiers des établissements. Le 28, le mouvement prend fin après la levée des sanctions prises par le garde des sceaux (10 au 22, 24 au 26, 29, 30).

11. – M. FRANÇOIS MITTERRAND subit une intervention chirurgicale et reste hospitalisé six jours. Le 16, un bulletin médical précise que le président de la République souffre d'un cancer de la prostate. Il en *résulte un débat sur les limites* de la transparence en matière médicale (12 au 15, 17, 18, 24, 29, 30, 1er/X).

12. – POLITIQUE : M. Jean-Antoine *Giansily, conseiller de Paris*, est élu président du CNI (Centre national des indépendants). Il succède à M. Yvon Briant, mort le 13 août dans un accident d'avion (15).

14. – URBA : M. Henri Emmanuelli est inculpé de recel et de complicité de trafic d'influence, en tant qu'ancien trésorier du PS, par le juge rennais Renaud Van Ruymbeke. Le président de l'Assemblée nationale dénonce *«un procès politique à l'encontre du Parti socialiste tout entier»* (9, au 12, 16, 17, 20, 22, 25, 30).

14. – FURIANI : Trois nouvelles inculpations sont prononcées dans l'affaire de l'effondrement de la tribune provisoire du stade Furiani (Haute-Corse), le 5 mai 1992, qui avait fait quinze morts et 1 650 blessés (17).

15. – MORT DE M. PIERRE SERGENT, membre du bureau politique du Front national et ancien chef militaire de l'OAS-métropole *pendant la guerre d'Algérie* (17).

15. – PRESSE : Pour lutter contre la crise et les coûts de fabrication, *le Point* et *l'Express* concluent un *accord sur le rachat de 40 % des* actions du *Point* (17, 18, 23).

22. – *INONDATIONS* : Des pluies torrentielles provoquent des inondations dans les départements du Vaucluse, de la Drôme et de l'Ardèche. Vaison-la-Romaine est dévastée par la crue de l'Ouvèze : le bilan est de trente-neuf morts, dont vingt-huit à Vaison-la-Romaine, et huit disparus. Le 26, des pluies entraînent la mort de trois personnes en Languedoc-Roussillon (24, 25, 27-28).

22. – DÉCHETS : Treize pays européens, dont la France, signent la convention de Paris interdisant le rejet des déchets nucléaires en mer pendant quinze ans (24, 26) .

22. – POLITIQUE : L'UDF, à l'issue des réunions de groupe UDC et UDF de l'Assemblée nationale et du bureau politique, lance le débat sur une seconde cohabitation. Le 24, sur TF 1, M. Jacques Chirac se prononce pour un départ de M. François Mitterrand *dans l'hypothèse d'une large* victoire de l'opposition aux élections législatives. *Le même jour*, M. Gérard Longuet déclare que, pour régler le problème de la cohabitation, il faut *«accélérer le processus des primaires»* dans l'opposition. Le 27, M. Edouard Balladur, sur TF 1, exclut *«tout ce qui peut s'apparenter à un coup de force»*. Le même jour, M. Pierre Bérégovoy déclare au «Grand Jury» RTL-*le Monde* : *«On ne peut pas accepter qu'il y ait une sorte de putsch institutionnel.»* Le 28, M. Valéry Giscard d'Estaing juge le débat *«prématuré»* (24, 26, 29).

23. – INDICATEURS ÉCONOMIQUES : En août, la balance commerciale a été déficitaire de 3,065 milliards de francs, le chômage a baissé de 1 % en un mois avec 2 881 100 demandeurs d'emploi et les prix ont augmenté de 0,1 % (24, 29, 30, 1er/X).

25. – PERMIS A POINTS : Le gouvernement modifie la loi du 10 juillet 1989 en portant le total des points de six à douze (27-28).

27. – ÉLECTIONS SÉNATORIALES : *Le renouvellement triennal* du Sénat concerne cent trois sièges. *Avec un gain de cinq sièges, le* groupe socialiste, avec soixante et onze membres, devient le deuxième groupe du Sénat, derrière le RPR, *qui compte quatre-vingt-dix élus. Le* 30, M. Charles Pasqua fait acte de *candidature à la succession de* M. Alain Poher, qui quitte la présidence après *l'avoir exercée depuis* 1968 (8, 9, 11, 15, 16, 18, 23, 25 au 30).

28. – ARTE : La chaîne culturelle franco-allemande s'ouvre au public sur l'ex-réseau hertzien de la Cinq (17, 23, 26, 28, 29).

30. – BUDGET 1993 : Le projet de budget 1993 est adopté par le conseil des ministres. Les dépenses de l'Etat retenues atteignent 1 367,2 milliards de francs (soit une augmentation de 3,4 % par rapport au projet 1992). Le recul des recettes générales de l'Etat est de 2,8 %, soit de 34,5 milliards de francs par rapport à la loi de finances 1992. Le déficit budgétaire prévu est de *165,4 milliards de francs* compte tenu d'une prévision de croissance *économique de 2,6 %. La priorité à* l'éducation nationale est confirmée avec *281,4 milliards de francs* (+ 7,2 % par rapport à 1992) et la création de dix mille emplois (29, 1er/X, 2/X).

Les Français approuvent la ratification du traité de Maastricht

LA CAMPAGNE ET LES RÉSULTATS

Le 1er, le PCF, réuni en comité central, appelle à voter «non» pour exprimer à la fois son rejet du traité et son opposition au gouvernement.

Le 3, M. François Mitterrand répond en direct, sur TF 1, aux questions d'un «panel» de Français sélectionnés par la SOFRES, de trois éditorialistes, puis dialogue en duplex avec M. Helmut Kohl avant un face-à-face avec M. Philippe Séguin, l'un des chefs de file du «non». *«C'est l'Europe qu'il faut maintenant plébisciter»*, affirme le président de la République. Il ajoute, en évoquant les dangers de guerre et de concurrence économique : *«L'Union européenne, c'est la protection : à menaces communes, réponse commune !»*

Le 4, le Parti républicain prend position pour le «oui» ainsi que M. Brice Lalonde, qui propose au CDS une association avec Génération Ecologie *«pour sortir des vieux clivages»*.

Le 6, M. Valéry Giscard d'Estaing, déclare sur Antenne 2 : *«Le oui va gagner, je le crois et je l'espère.» Le même jour, M. Jean-Marie* Le Pen proclame *«la patrie en danger»*.

Le 7, M. Jacques Chirac appelle les électeurs de l'opposition à ne pas sanctionner la France et l'Europe.

Le 12, les trois principaux chantres du «non» de droite, MM. Philippe de Villiers, président UDF du conseil *général de Vendée, Philippe* Séguin, maire RPR d'Epinal, et Charles Pasqua, *président RPR du conseil général des Hauts-de-*Seine, tiennent à Paris une réunion publique *commune*.

Les 12 et 13, le Parti radical prend position pour le «oui».

Le 20, la ratification du traité d'Union européenne est approuvée par référendum : 51,04 % des suffrages s'expriment en faveur du «oui» contre 48,95 % en faveur du «non». Il y a 30,31 % d'abstention. Mais ce scrutin révèle les déchirures d'une France «à deux vitesses» ainsi que l'éclatement des traditionnels clivages gauche-droite. Le soir même, M. Mitterrand réaffirme à la télévision qu'il n'y a *«ni vainqueurs ni vaincus»*.

LES CONSÉQUENCES EUROPÉENNES ET INSTITUTIONNELLES

Les dirigeants européens accueillent avec soulagement les résultats français. En Grande-Bretagne, M. John Major, qui s'est prononcé le 4 pour un *«oui retentissant»* à Maastricht, se retrouve politiquement affaibli face aux opposants au traité sur l'Union européenne, les «eurosceptiques» du Parti conservateur et du Parti *travailliste. Ce dernier, réuni en congrès*, renonce, le 28, au recours référendaire en *Grande-Bretagne sur le traité de Maastricht, et* se prononce pour la voie parlementaire choisie par le premier *ministre britannique*.

Le 21, les ministres des affaires étrangères de la CEE, réunis à New-York, en marge de l'Assemblée *générale de l'ONU*, excluent toute renégociation du traité.

Le 24, M. Jacques Delors presse la Grande-Bretagne de ratifier le traité en estimant que *«le cas danois est un cas spécifique»*.

Le 25, M. *Helmut Kohl refuse devant le Bun*destag tout ralentissement du processus d'union européenne.

L'EFFET MAASTRICHT SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

Les incertitudes sur le résultat du référendum français provoquent une crise à l'intérieur du système monétaire européen. Le 4, l'Italie relève ses taux d'intérêt. Le 13, le SME est réajusté : la lire italienne est dévaluée de 3,5 % par rapport aux autres monnaies du SME, qui sont réévaluées de 3,5 %.

Le 14, la Bundesbank baisse d'un demi-point son taux d'escompte et d'un quart de point son taux Lombard ; les banques centrales européennes abaissent leurs taux directeurs.

Le 17, la lire et la livre sterling sortent du SME. Londres accuse la Bundesbank d'être responsable, par sa politique élevée de taux d'intérêt, de la plongée de la livre sterling. Le 20, M. John Major annonce qu'un conseil européen extraordinaire se tiendra le 16 octobre à Birmingham.

Au lendemain du référendum, le franc étant attaqué, la France, le 22, relève les taux *d'intérêt sur le court terme. Le même jour*, M. Helmut Kohl, à l'issue d'un entretien à Paris *avec M. François Mitterrand, dénonce la «furie* réglementaire» de Bruxelles.

Le 23, l'Espagne rétablit le contrôle des changes, suivie, le 24, par le Portugal et l'Irlande.

Le 25, M. Helmut Kohl affirme que la parité entre le franc et le mark ne sera pas modifiée *et que le SME ne sera pas abandonné.*

Le 28, les ministres des finances des Douze, réunis à Bruxelles, réaffirment leur attachement au SME et leur refus de l'Europe à deux vitesses.

CULTURE

1er-12. – CINÉMA : La quarante-neuvième Mostra de Venise, sous la nouvelle direction de M. Gillo Pontecorvo s'ouvre par la projection de *Raising Cain*, thriller de Brian de Palma. La sélection française présente : *Un cœur en hiver*, de Claude Sautet, et *L.627*, de Bertrand Tavernier. Au palmarès, *Lions d'argent : Un cœur en hiver*, *Hôtel de luxe*, de Dan Pita, *Jamon, jamon*, de Bigas Luna. Le premier film de l'Italien Mario Martone, *la Mort d'un mathématicien napolitain*, reçoit le prix spécial du jury (3, 5, 10, 12, 15).

4-12. – CINÉMA : Le Festival de Deauville consacre *Impitoyable*, de Clint Eastwood (3, 11).

8. – OPÉRA DE PARIS : M. Philippe Bélaval, le *directeur* général ayant démissionné le 5 août, la nomination de son successeur s'accompagne de la mise en œuvre d'une modification des statuts de l'Opéra de Paris avec le retour à une direction artistique bicéphale. M. Jean-Marie Blanchard est nommé administrateur de l'*Opéra-Bastille*, Mme Brigitte Lefèvre, administrateur de l'Opéra-Garnier (3, 9, 10).

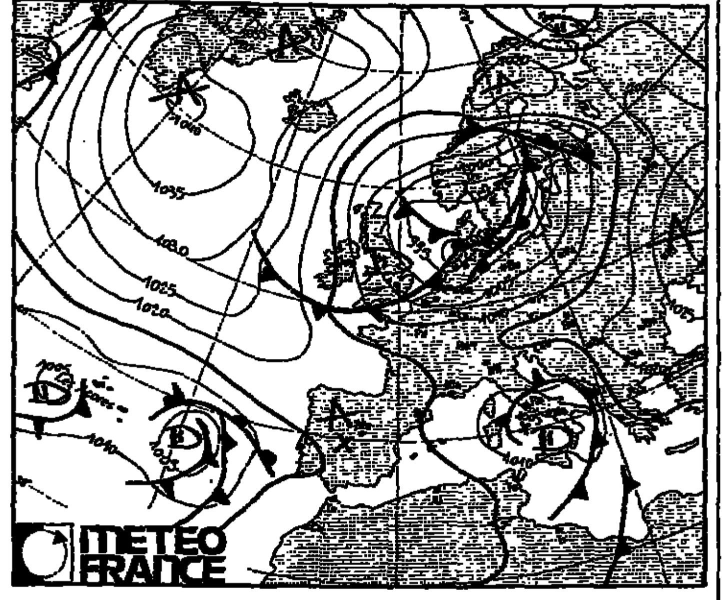
16. – CINÉMA : Le jour de réduction sur les places de cinéma passe du lundi au mercredi (16).

18. – XXIe FESTIVAL D'AUTOMNE jusqu'au 29 décembre. Dirigé par M. Alain Crombecque. Au programme notamment, Roger Woodward, chef d'orchestre australien interprète Yannis Xenakis. Rétrospective Emmanuel Nunes. Danse : Merce Cunningham (17).

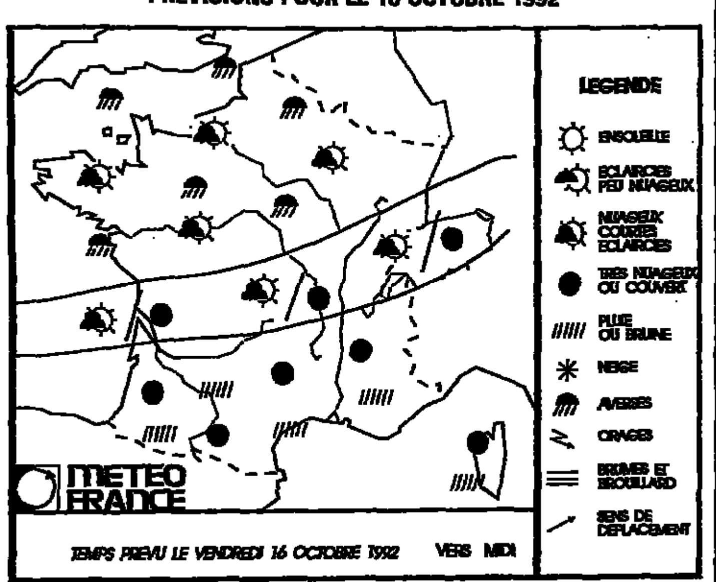
19. – LES ÉTRUSQUES ET L'EUROPE : *Exposition au Grand Palais jusqu'au 14 décembre. Six cents objets prêtés par quatre-vingts musées* (18).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 OCTOBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 16 OCTOBRE 1992



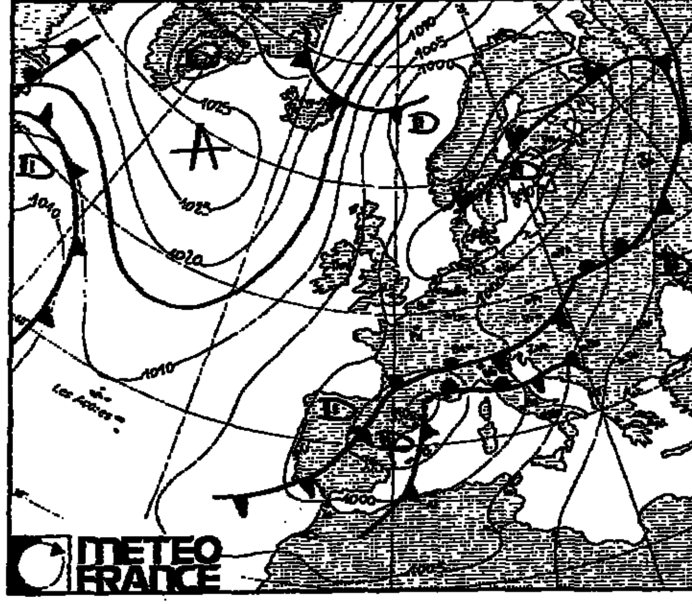
Vendredi : des pluies au *Sud*, des averses et de la fraîcheur au Nord. – Sur l'Aquitaine, le Limousin, le sud de *la Bourgogne et de la Franche-Comté*, sur Rhône-Alpes, *sur* la Provence-Côte d'Azur, la Corse, le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, le ciel restera chargé et pluvieux. Les pluies seront plus abondantes sur le Pays basque et sur les reliefs. Elles se décaleront très *peu vers le sud en cours de journée.*

Sur les régions du Nord, les éclaircies alterneront avec des passages nuageux. *Des averses se produiront près* des côtes de la Manche dès la matinée. Elles s'étendront dans l'intérieur en cours de journée. *L'après-midi*, près des côtes de la Manche, les averses donneront parfois de la grêle.

Les températures matinales seront de l'ordre de 4 à 7 degrés sur les côtes de la *Manche* et *sur* la pointe de Bretagne, 11 à 14 degrés près de la Méditerranée. Dans l'intérieur, elles seront comprises entre 7 et 10 degrés sur la moitié sud, entre 2 et 5 degrés sur la moitié nord avec *localement* des petites gelées.

L'après-midi, le thermomètre atteindra *8 à 10 degrés sur la moitié nord*, 10 à 14 degrés sur la moitié sud et 15 à 18 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 17 OCTOBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 15-10-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-10-1992 à 18 heures TUC et le 15-10-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	16	11	D
BIARRITZ	15	10	C
BORDEAUX	17	10	C
BOURGES	14	4	C
BREST	13	8	P
CAEN	13	9	C
CHERBOURG	12	7	P
CLERMONT-FER.	15	7	C
DIJON	11	4	D
GRENOBLE	19	9	C
LILLE	13	6	D
LIMOGES	14	4	B
LYON	14	9	C
MARSEILLE	19	12	D
NANCY	14	5	C
NANTES	14	8	C
NICE	20	11	D
PARIS-MONTS	13	9	P
PAU	16	8	C
PERPIGNAN	18	9	C
RENNES	15	2	C
ST-ETIENNE	14	10	C
STRASBOURG	15	7	C
TOULOUSE	16	11	C
TOURS	13	7	C
POINTE-A-PITRE	33	22	D

ÉTRANGER			
ALGER	18	10	D
AMSTERDAM	13	7	N
ATHÈNES	22	17	D
BANGKOK	32	25	N
BARCELONE	19	10	D
BELGRADE	13	6	C
BERLIN	11	5	P
BRUXELLES	11	7	C
LE CAIRE	33	20	D
COPENHAGUE	9	6	C
DAKAR	30	24	D
DELHI	33	22	N
DJERBA	–	–	–
GENÈVE	17	10	N
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	16	10	N
JÉRUSALEM	27	15	D
LISBONNE	22	14	C
LONDRES	12	3	D
LOS ANGELES	21	18	N
LUXEMBOURG	11	7	C
MADRID	21	5	D
MARRAKECH	30	14	N
MEXICO	20	11	B
MILAN	14	4	B
MONTRÉAL	10	4	2
MOSCOU	– 1	– 2	C
NAIROBI	27	14	C
NEW-YORK	17	10	N
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	18	9	B
PÉKIN	17	10	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	18	13	P
SEVILLE	24	12	N
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	7	3	P
TOKYO	20	16	C
TUNIS	25	15	N
VARSOVIE	10	– 2	C
VENISE	15	5	D
VIENNE	12	3	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Fait-divers

RÉSUMONS les faits. Georges Charpak, prix Nobel de physique 1992, venait, à la fin du journal de TF 1, de commencer, en direct de Genève, un cours sympathique, encore qu'un peu raide. Saisie de frénésie satellitaire, la chaîne Bouygues avait même monté un triplex avec Pierre-Gilles de Gennes, Nobel de l'an dernier. Assoiffée de comprendre, *la France se calait dans ses fauteuils*, ravie de faire connaissance avec un gentil allumé de la particule. *Tout allait bien.*

Et tout d'un coup, au milieu d'une phrase, surgit le vilain mufle du logo de TF 1. Evacués, les Nobel. Il n'était pourtant que vingt heures trente. Le match ne commençait pas avant un bon quart d'heure. On comprend aisément qu'un match éliminatoire pour la Coupe du monde ne puisse débuter avec cinq minutes de retard. On imagine, dans cet épouvantable cas de figure, le désarroi du pays : les accidents de train, les suicides, les dépressions, les émeutes. On aime mieux n'y pas penser. En un quart d'heure, pourtant, *on a tout de même le temps* de se dire au revoir !

Mais voilà : Sa Majesté le Match était précédé du rouleau compresseur aveugle de la pub, qui s'était aveuglément ébranlé. Un quart d'heure de pub ? Quasiment. Encore sous le choc, on suivait du bas-côté le somptueux cortège. Pub, météo, bande-annonce de « Navarro » pour le lendemain, re-pub, générique du match – images de survol de Paris, avec détour par, *devinez quoi*, le siège de TF 1 –, présentation des sponsors, Son Altesse le Chocolat Machin, Son Eminence La Carte de Crédit Eurobidule : il fallait bien faire place à tous ces illustres personnages. Ouf ! On arrivait pile pour l'hymne autrichien. Convenons qu'il eût été fâcheux de manquer l'hymne autrichien.

Curieusement, on se sentait presque moins indignés par le fait-divers que par l'interruption au printemps dernier, dans des conditions comparables, de Simone Veil par Antenne 2, alors qu'elle évoquait sa déportation. De TF 1, ce n'était, hélas, que la confirmation d'une arrogance ordinaire. Qu'est-ce qu'un prix Nobel, pour TF 1, en *balance avec la pub et le foot ?* Pauvre petit prix Nobel, que personne ne sponsorisait, et qui n'avait même pas suivi de trainings pour « faire clair » ! Il n'aura pas été long, celui-là, à prendre sa leçon accélérée de savoir-vivre médiatique. Deux heures plus tard, au début d'« Ex Libris », PPDA *présenta* de plates excuses pour cet « incident technique ». Oui, il avait bien *dit « technique »*. *Purement* technique, bien entendu. Enfin, on se reprenait à rire.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ *signalé dans « le Monde radio-télévision »* ; □ *Film à éviter* ; ■ *On peut voir* ; ■■ *Ne pas manquer* ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 15 octobre

TF 1

20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Série : Navarro.
22.25 Magazine : Mea culpa. Présenté par Patrick Meney. Le nom maudit.
23.35 Journal, Météo et Bourse.
23.45 Série : *Chapeau melon et bottes de cuir.*

F 2

4TBM
LE BON MARCHÉ
ouvert
dimanche 18 octobre
de 11h à 19h

20.50 ▶ *Magazine : Envoyé spécial.* Les Orphelins du sida, de Serge Moati. Débat avec Claude Criscelli, chef de service d'immunologie et d'hématologie à l'hôpital Necker-Enfants malades.
22.10 Visages d'Europe.
22.15 Téléfilm : Fenêtre sur crime.
23.50 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Le Cercle de minuit.

F 3

20.45 Cinéma : Attention, une femme peut en cacher une autre. ■ Film français de Georges Lautner (1983).
22.35 Journal et Météo.
23.00 Cinéma : Les Barbouzes. ■■ Film français de Georges Lautner (1964).

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Acte d'amour. □ Film italien de Pasquale Squitieri (1990).
22.20 Flash d'informations.
22.25 *Cinéma : Dick Tracy.* ■■ Film américain de Warren Beatty (1990) (v.o.).
0.10 Cinéma : Mohamed Bertrand-Duval. □ Film français d'Alex Métayer (1990).

ARTE

20.40 Soirée thématique : L'art de la pub. Et avec ça, qu'est-ce que vous prenez ?
20.41 Documentaire : La plus célèbre bouteille du siècle, Coca-Cola est centenaire. De Christian Berg et Cordt Schnibben. *Le bonhomme de cigarettes HB fête son* 35e anniversaire.
21.25 Dessin animé : I Dole Mio.
21.30 Documentaire : Que sont les rêves devenus. De Katalin Pazmandy.
21.55 Un même rêve pour tous.
22.10 Documentaire : La Pub sens dessus-dessous. De Dominique Frischer.
22.30 *Documentaire : Pourquoi tout de suite sauter en l'air ?*
22.45 Débat : Comment se vendre aujourd'hui.
23.00 Documentaire : La Strada di Spot. D'Armin Lange.
23.35 Documentaire : Un film, c'est du rythme.

M 6

20.45 Cinéma : Un génie, deux associés, une cloche. ■ *Film franco-italien* de Damiano Damiani (1975).
22.55 Cinéma : Jeu d'amour, jeu de mort. ■ Film italien de Piero Schivazappa (1975).
0.25 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Avignon 92. Désastre, détective, d'Anita Van Belle (Belgique) ; à 21.10, Parking en sous-sol, de Brigitte Athéa.
21.30 Profils perdus. Raoul Dautry (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. La fabrique de l'homme occidental. 3. L'homme en meurtrier : la chaîne est rompue.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Châtelet) : Le Paradis et la Péri, op. 50, de Schumann, par les Chœurs et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : Marek Janowski ; sol. : Pamela Coburn, Louis Gentile, Linda Finnie, Hilde Leidland, Hans Graf, Louis Landuyt, Dalia Schaechter, Cornelius Hauptmann.
23.09 Ainsi la nuit.
0.33 L'Heure bleue.

Vendredi 16 octobre

TF 1

15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.15 Club Dorothée.
17.25 Jeu : Une famille en or.
17.55 *Série : Hélène et les garçons.*
18.25 Feuilleton : Santa Barbara.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! *Présenté par Christophe Dechavanne.* Invité : Louis Chedid.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal et Météo.

Sur le câble à 20 h 00 DOCUMENT
PROFESSION TORERO
N° Vert 05 05 20 20

20.45 Magazine : Les Marches de la gloire. Présenté par Laurent Cabrol.
22.30 Les Médailles de la gloire. Par Laurent Cabrol.
22.45 Magazine : Ciné stars. Présenté par *Michel Drucker. Invité : Michel Galabru.*
23.55 Divertissement : Arthur, émission impossible.

F 2

15.30 Variétés : La Chance aux chansons. *Emission présentée par Pascal Sevran.*
16.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.50 Feuilleton : Beaumanoir.
17.15 *Magazine : Giga. La Fête à la maison ;* Reportages : lycée alpin ; Sauvés par le gong.
18.30 Le Jeu ! Présenté par William Leymergie.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Série : Nestor Burma. Le soleil naît derrière le Louvre, de Joyce Bunuel.
22.20 Visages d'Europe.
22.25 Magazine : Sportissimo.
23.35 Journal des courses, Journal et Météo.
0.00 Cinéma : Prick up your Ears. ■ Film britannique de Stephen Frears (1987) (v.o.).

F 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.20 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. *Chroniques de Billancourt*, de Nina Berberova.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.55, le journal de la région.
20.06 Jeu : Hugodélire.
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. Moscou ne répond plus, de Julien Meije et Didier Portal. *La base scientifique de Krankel, station polaire créée en 1957 dans l'archipel François-Joseph.*
21.45 Magazine : Caractères. Du livre au cinéma. Invités : Jean-Jacques Beineix *(37°2 le matin)* ; Henri Verneuil *(Mayrig)* ; Jean-Paul Rappeneau *(Cyrano de Bergerac)* ; *Claude Miller (l'Accompagnatrice)* ; Richard Morgiève *(Fausto)* ; François Weyergans *(la Démence du boxeur)*.
22.50 Journal et Météo.
23.10 Traverses. Amériques 500, à la redécouverte du Nouveau Monde, de Pierre Dupont, Claude Lortie et German Gutierez. 1. Les *dieux américains*.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : The Doors. ■ Film américain d'Oliver Stone (1991).
16.00 Cinéma : El Lute. ■ *Film espagnol de Vincente Aranda (1987).*
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 *Le Top.* Présenté par Yvan Le Bolloc'h.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Sport : Boxe. En direct du stade de Coubertin, *Championnat du monde lourds-légers* WBC : Anaclet Wamba (France)-Andrew Maynard (Etats-Unis) ; Championnat d'Europe poids welters : Ludovic Proto *(France)-Gary Jacobs (Ecosse).*
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Pretty Woman. ■ *Film américain de Gary Marshall (1990).*
1.00 Cinéma : La vieille qui marchait dans la mer. ■ Film français de Laurent Heynemann (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : *Les Musiciens du quatuor.* De Georges Zeisel et Catherine Zins. 1. Vienne, premier mouvement (rediff.).
18.00 Musique. *Quintette en si bémol majeur de* Schubert, par le Quatuor Amadeus et William Pleeth.
19.00 Documentaire : Paris, roman d'une ville. De Stan Neumann.
19.55 Série : Monty Python's Flying Circus.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Les petits et grands événements de la semaine commentés par une famille allemande et une famille française.
22.10 Présentation du Succès.
22.15 Téléfilm : Le Succès. *De Franz Seitz (3e partie.)*
23.45 ▶ Documentaire : Charlotte, vie ou théâtre ? De Richard Dindo.

M 6

14.50 Magazine : Destination musique.
17.15 Jeu : Zygopolis.
17.35 Série : Campus Show.
18.05 Série : Booker.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Mode 6.
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital (et à 0.05).
20.45 *Téléfilm* : La Jeune Fille au pair. De Peter Medak.
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.30 Magazine : Emotions.
0.30 Magazine : Rapline.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Crébillon fils.
21.30 *Musique* : Black and Blue. Serge Chaloff, le grand frère du baryton bop.
22.40 Les Nuits magnétiques. La fabrique de l'homme occidental. 4. Le pouvoir généalogique de l'Etat.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jean Roudaut.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 14 mai à Athènes). Ouverture des Maîtres chanteurs de Nuremberg, de Wagner ; Concerto pour clarinette *et orchestre n° 1 en fa mineur, de Weber ;* Don Juan, poème symphonique op. 20, Till Eulenspiegel, poème symphonique op. 28, de R. Strauss ; Ouverture de Rienzi, de Wagner, par l'Orchestre symphonique de la Mitteldeutscher Rundfunk, dir. : Ralf Weikert ; sol. : Detlef Lochner.
23.09 Jazz club. *Par Claude Carrière et Jean Del*mas. En direct de La Villa, à Paris : Jacky Terrasson, piano ; Antoine Roney, saxophone ; Clarence Ceay, contrebasse ; Cindy Blackman, batterie.
1.06 Papillons de nuit. Par David Jisse.

هكذا من الاصل

Le Monde

Au lendemain de son arrêt validant la procédure Urba-SAGES

La Cour de cassation désigne la chambre d'accusation de Rennes pour les cas de cinq nouveaux élus socialistes

La chambre criminelle de la Cour de cassation, saisie par le procureur général de Rennes, a désigné à nouveau, mercredi 14 octobre, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes pour instruire les faits susceptibles d'être reprochés à cinq élus socialistes dont les noms sont récemment apparus dans le dossier Urba-SAGES : MM. Georges Mougeot, maire de Maurepas (Yvelines) et conseiller général des Yvelines, André Fougerousse, ancien maire d'Ostwald (Bas-Rhin), Hubert Boucris, ancien adjoint au maire de Massy (Essonne), Dominique Raimbault, ancien directeur du Syndicat de l'agglomération nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, et Robert Vion, ancien maire de Magny-les-Hameaux (Yvelines). M. Renaud Van Ruymbeke peut donc reprendre l'instruction de ce dossier.

La veille, la chambre criminelle avait rejeté les pourvois de six inculpés *(le Monde* du 15 octobre), autorisant de ce fait la poursuite des instructions conduites par le magistrat rennais.

La Cour de cassation est obligatoirement saisie d'une requête en désignation de juridiction, en application de l'article 681 du code de procédure pénale, à chaque fois que le nom d'une *«personne protégée»*, apparaît dans un dossier comme étant *«susceptible d'être inculpée»*. Cependant, la désignation d'une juridiction d'instruction ne préjuge en rien de la culpabilité de la personne visée. De même, l'arrêt rendu mardi 13 octobre ne préjuge en rien du fond des dossiers instruits par M. Van Ruymbeke. Il porte sur des questions de procédure touchant à l'origine de l'affaire : l'instruction menée début 1991 par le juge manceau Thierry Jean-Pierre.

Selon les avocats de six des inculpés, M. Jean-Pierre avait abusé de son pouvoir en *«s'autosaisissant»* sur la foi d'un renseignement prétendument anonyme, ce qui aurait nui aux droits de la défense. M. Jean-Pierre a en effet reconnu dans son livre *Bon Appétit, messieurs!* (Fixot, 1991) que le coup de téléphone lui signalant que le docteur Pierre Coicadan, ancien responsable fédéral du PS sarthois, avait des révélations à *faire sur le financement socialiste* n'était pas anonyme, comme le laissait entendre le dossier d'instruction, mais émanait d'un correspondant dont il n'ignorait pas l'identité et auquel il attribua le pseudonyme de *«M. F.»*. Selon la défense, il s'agit d'un *«détournement de pouvoir»* qui a permis au magistrat, alors chargé d'enquêter sur un accident de travail, *«de provoquer l'ouverture d'une information sur des faits qu'il désirait personnellement instruire»*.

Dans son arrêt, la Cour de cassation écrit : *«Il s'agit seulement d'un renseignement signalant l'existence d'un témoin pouvant éclairer le magistrat instructeur sur les circonstances de l'accident sur lequel il informait et non pas d'un témoignage recueilli dans des conditions irrégulières pouvant porter atteinte aux droits de la défense.»* La défense avait aussi invoqué le fait que le docteur Coicadan avait, lors d'une audition en date du 31 mai 1991, affirmé que lors de sa première audition, le 8 janvier 1991, le juge Jean-Pierre avait refusé de faire apparaître le nom – que le témoin avait cité – de M. Pierre Villa, élu socialiste aujourd'hui inculpé, par crainte d'être dessaisi. La Cour de cassation réplique, dans son arrêt, que cette *«allégation (...) ne saurait, fût-elle exacte, donner lieu à l'annulation de la procédure dès lors que le procureur de la République, auquel celle-ci avait été communiquée, ne pouvait y découvrir aucun élément objectif de la mise en cause d'une personne dont la qualité eût exigé, à cette date, l'application de l'article 681 du Code de procédure pénale»*.

Enfin, la haute juridiction valide la perquisition et la saisie opérées par M. Van Ruymbeke en janvier 1992 au cabinet de l'avocat de M. Pierre Villa alors que ce dernier était en garde à vue.

Elle observe que ces actions *«ont été opérées par le juge d'instruction en présence du bâtonnier de l'ordre des avocats qui a présenté ses observations tant sur la validité de la commission rogatoire que sur les documents saisis»*. Selon la Cour, il n'est pas établi que le juge ait alors agi *«dans le dessein de faire échec aux droits de la défense»*.

Préférant se consacrer à ses mandats locaux

Mme Cresson ne sera pas candidate aux prochaines élections législatives

POITIERS

de notre correspondant

Mme Edith Cresson a adressé au premier secrétaire du Parti socialiste, M. Laurent Fabius, une lettre dans laquelle elle indique qu'elle ne sera pas candidate aux prochaines *élections législatives. L'ancien premier ministre* explique qu'elle préfère se consacrer, désormais, à ses *mandats de maire de Châtellerault* et de conseiller général de la Vienne.

Mme Cresson avait été élue pour la première fois à l'Assemblée nationale en juin 1981, réélue en *mars 1986 et en juin 1988, dans la* quatrième circonscription de la Vienne. Devenue ministre du commerce extérieur dans le gouvernement de M. Michel Rocard il y a quatre ans, elle avait laissé son siège à son suppléant, M. Guy Monjalon, maire d'une petite commune de la circonscription. Mme Cresson, qui se tient à l'écart de la vie politique nationale depuis sa démission du poste de premier ministre, le 2 avril dernier, est actuellement en voyage au Mexique pour la société de conseils aux entreprises industrielles qu'elle a créée.

Pour M. Monjalon, la décision de Mme Cresson n'est que la conséquence de la loi sur le cumul des *mandats*. Ce n'est pas l'avis de M. Jean-Pierre Abelin, vice-président (CDS) du conseil général, selon qui *«les derniers résultats électoraux ont certainement amené Mme Cresson à réfléchir»*. Le chef de file du RPR, M. Philippe Rabit, considère que *«cette décision est une forme d'anticipation sur la victoire de l'opposition»*. M. Abelin caresse l'espoir d'être le candidat unique de l'opposition dans cette circonscription, tandis que M. Rabit se met déjà sur les rangs. De son côté, M. Monjalon fait savoir qu'il sera candidat à sa propre succession.

MICHEL LÉVÊQUE

Au cours d'un contrôle d'identité

Un policier tué par un inconnu à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne)

Un gardien de la paix de trente et un ans, Thierry Slot, a été tué de trois balles à Fontenay-sous-Bois, mercredi 14 octobre vers 21 heures, au cours d'un contrôle d'identité. Patrouillant en voiture, deux policiers en uniforme de l'unité mobile de sécurité (UMS) du Val-de-Marne *avaient jugé suspect le comportement* d'un homme qui marchait sur le trottoir de l'avenue Danton, une voie peu passante de Fontenay-sous-Bois.

Alors que la voiture avait engagé une marche arrière et qu'un des policiers s'approchait afin de procéder à un contrôle d'identité, l'homme a tiré à plusieurs reprises avec un pistolet de calibre 7,65. Thierry Slot a été *mortellement atteint de trois* balles au thorax, tandis que son coéquipier, le gardien de la paix Jean-Luc Biron, gravement blessé par deux balles, a dû être hospitalisé sans que ses jours *paraissent en danger. Le fuyard* a aussitôt arrêté une voiture de passage, obligeant la conductrice à sortir du véhicule et à lui céder le volant. Un quart d'heure après la fusillade, *dans la ville voisine d'Alfortville*, le conducteur d'une fourgonnette a été blessé à l'abdomen parce qu'il refusait de passer le volant à un homme le menaçant de son arme. Ce dernier, *qui utilisait aussi un calibre 7,65*, est vraisemblablement l'agresseur des policiers. Il a disparu à bord de la fourgonnette.

Thierry Slot, marié et père d'un enfant, est le quatrième membre des forces de l'ordre tué en service depuis le début de 1992 (contre cinq en 1991). Le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, M. Paul Quilès, a exprimé son *«émotion»* devant *«ces odieuses agressions»*.

□ **Un malfaiteur sarde recherché en Italie interpellé en Corse.** – Matteo Boe, un criminel italien recherché pour de multiples enlèvements contre rançon en Sardaigne, a été interpellé, mardi 13 octobre à Porto-Vecchio (Corse-du-Sud) où il s'était réfugié avec sa compagne, Laura Manfredi. Condamné pour deux rapts en Italie, il était sous le coup d'un mandat d'arrêt international depuis qu'il s'était évadé d'une prison italienne en 1986.

Deux lauréats pour le Booker Price

Pour la deuxième fois, la plus célèbre récompense littéraire britannique, le Booker Price, a été attribuée conjointement à deux écrivains, qui s'en partageront le montant (20 000 livres sterling). D'une part Michael Ondaatje, quarante-huit ans, fils d'un ouvrier sri-lankais, établi aujourd'hui à Toronto, au Canada, et dont plusieurs livres ont déjà été publiés en France, grâce à l'éditeur Olivier Cohen. Celui-ci sortira d'ailleurs en janvier, *dans sa maison*, les éditions de l'Olivier, le roman qui vient d'être primé, *l'Homme flambé*. Le deuxième lauréat, Barry Unsworth est un Anglais de *soixante-deux ans*, lui aussi connu en France, grâce aux Presses de la Renaissance. L'ouvrage qui vient d'être récompensé, *Sacred Hunger* (faim sacrée), paraîtra en 1993 chez cet éditeur.

□ **La deuxième sélection du prix Renaudot.** – Le jury du prix Renaudot a établi sa deuxième sélection en vue du prix qui sera décerné le *9 novembre. Voici la liste des neuf* ouvrages sélectionnés : *le Maître de Stammholz*, de Baptiste-Marrey (Bourin); *l'Arbre de vies*, de Bernard Chambaz (Bourin); *Texaco*, de Patrick Chamoiseau (Gallimard); *Chercher sa demeure*, de Sylvie Doizelet (Gallimard); *Aden*, d'Anne-Marie Garat (Seuil); *l'Affreux*, de Franz-Olivier Giesbert (Grasset); *la Petite Nudité*, de Guyette Lyr (Calmann-Lévy); *Charles et Camille*, de Frédéric Vitoux (Seuil); *la Démence du boxeur*, de François Weyergans (Grasset).

Ancien président du conseil de l'ordre des médecins

Le professeur Robert de Vernejoul est mort

Le professeur Robert de Vernejoul, membre de l'Institut (Académie des sciences) et membre de l'Académie nationale de médecine, est mort *dans la nuit de mercredi 14 à jeudi* 15 octobre, à l'âge de cent deux ans, à son domicile marseillais. Spécialiste de la chirurgie cardiaque, il avait notamment fondé en 1955 le centre de chirurgie cardiaque Cantini à Marseille qu'il avait dirigé jusqu'en *1963. Il avait également été* président du conseil national de l'ordre des médecins de 1956 à 1970.

SOMMAIRE

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde des livres» folioté 27 à 38

Le numéro du « Monde » daté 15 octobre 1992 a été tiré à 459 704 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sans Visa » : Calcutta, le médecin des trottoirs

Depuis treize ans, un médecin anglais, le docteur Preger, soigne les plus pauvres des plus pauvres habitants de Calcutta, dans sa clinique installée sur un trottoir de Middleton Row. Un jeune photographe suisse, Benoît Lange, vient de lui consacrer un livre. Rencontre.

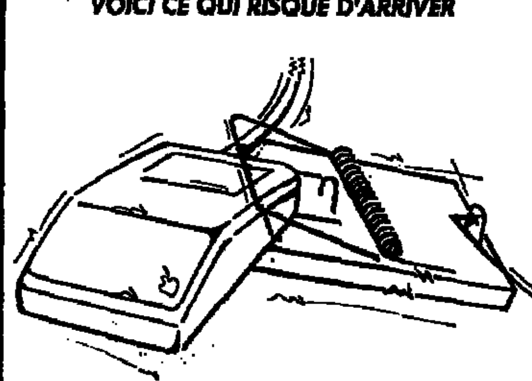
Mercredi 14, jeudi 15, vendredi 16, samedi 17
CASSER LA CRISE
PENDANT 4 JOURS
EN PUR CACHEMIRE VESTE OU SURVESTE (trois-quarts) valeur 7.000 F 2.990 F
Costume SUPER 100'S valeur 5.000 F 1.790 F
et 50 % sur la totalité du RAYON FEMME
Hôtel particulier, rez-de-chaussée
DAVID SHIFF
Club des Dix
PARIS 8e : 13, RUE ROYALE - de 10 h à 18 h
60 BIS, RUE DE PARIS, 78000 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - 5, RUE DES ARCHERS, LYON 2e
et avant le transfert du magasin Marbeuf
VENTE TOTALE
Costumes luxe, 1.590 F ; vestes de marque, 990 F ; pantalons, 590 F ; vestes 100 % cachemire, 2.750 F ; parkas, 890 F ; manteaux, 1990 F.
4, RUE MARBEUF (8e) Mardi au samedi, 10 h à 18 h

Dans une grande Université
CALIFORNIE FLORIDE
Dès Janvier 93
Stage linguistique ou Études
année : 50.000 F,
semestre : 28.000 F.
Cours, logement, repas inclus.
University Studies in America
CEPES 42, avenue Bosquet 75007 PARIS
(1) 45 50 28 28

Depuis 1894
DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
avec la garantie d'un grand maître tailleur
A qualité égale, nos prix sont les plus bas.
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h

L'ALBUM 92
Le Monde
PLANTU est paru
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

TRAITEMENT DE TEXTE :
SI VOUS NE DONNEZ PAS L'INDISPENSABLE A LIRE A VOTRE SOURIS VOICI CE QUI RISQUE D'ARRIVER



20 pages de conseils et d'astuces pour aller plus loin
Tous les détails sur les nouveaux Macintosh : Duo 210 et 230, Mac IIvi et IIvx, PowerBook 160 et 180
SVM Mac
LE PÉRIPHÉRIQUE INDISPENSABLE DE VOTRE MAC
3617 SVM MAC 2 LE TEXTE INTÉGRAL DE TOUS LES NUMÉROS DE SVM MAC

Le Monde DES LIVRES

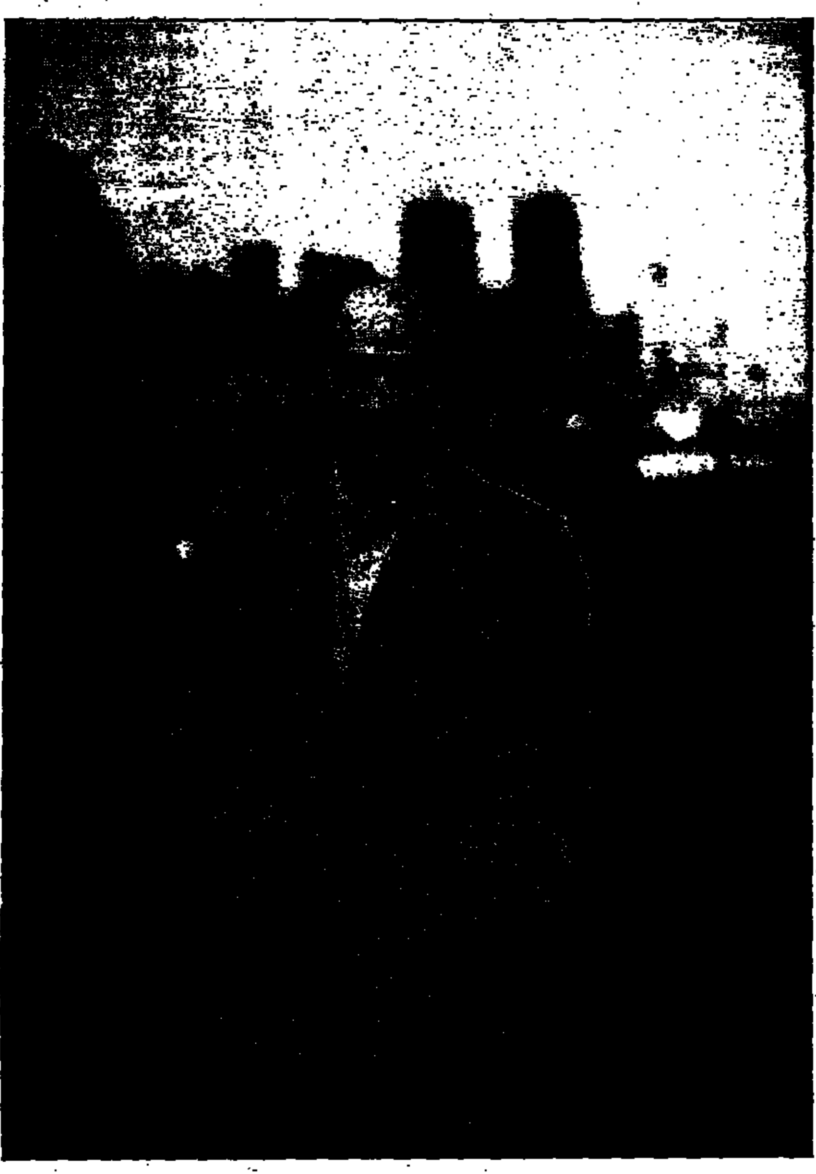
Avant le K.-O.

François Weyergans dispense son gai savoir pour dire la dispersion de la vie et la mort du cinéma

LA DÉMENCE DU BOXEUR
de François Weyergans.
Grasset, 236 p., 98 F.

Rien, sans doute, ne déplaît tant à François Weyergans que la *désinvolture*. La vie est une aventure assez extraordinaire, assez tragique, assez folle pour qu'on ne la prenne pas par dessus la jambe. Cela vaut pour la morale comme pour l'esthétique qui est aussi une morale de la création. Les livres de Weyergans, depuis *le Pitre* jusqu'à ce dernier roman, *la Démence du boxeur* sont des constructions qui cherchent à appréhender par l'écriture ces mystères profonds de la vie que d'autres tentent de capter par les voies de la biologie, de la religion, de la sociologie, de l'histoire ou de la psychanalyse. Avec cette certitude que les vrais artistes – écrivains, peintres, cinéastes, danseurs ou musiciens – en savent plus long sur eux que les plus inspirés des savants ; que l'art a toujours une longueur d'avance parce qu'il se situe à la fois au cœur de la vie et dans l'espérance de son dépassement.

Encore faut-il ne pas tricher avec les moyens dont on dispose. Ce qui frappe d'emblée dans *la Démence du boxeur*, ce récit d'une vie qu'un vieil homme cherche à se raconter à lui-même en tirant les bouts de fil de sa mémoire, c'est une volonté presque maniaque d'exactitude – qui se manifeste notamment par un recours abondant aux notations numériques : cent cinquante dans les soixante-quinze premières pages. Pour dire la pure dispersion de la vie, la perte, l'impossible remémoration, les actes accomplis par hasard et les pensées qui n'ont pas été suivies d'actes, tout ce que l'on a su pour rien et tout ce qu'on aurait aimé savoir et qui restera ignoré, tout ce qu'on a appris et qu'on aurait préféré ne pas connaître, bref tous ces coups donnés et reçus dans un combat qui finira par un K.-O. définitif, il faut une écriture qui chasse systématiquement le flou, la complaisance, la désinvolture.


RAYMOND DEPARDON/MAGNUM
Weyergans : une volonté de rigueur.

Jusqu'à présent, cette volonté de rigueur – *la morale d'un écrivain, c'est celle de sa langue, de sa grammaire* – se traduisait chez Weyergans par un style d'une sécheresse ascétique. Des pas courts, des figures dessinées au cordeau, des accumulations de prépositions indépendantes. Ici, il a pris le risque de desserrer ce corset, la phrase se fait plus ample, plus souple, les jeux de la mémoire ne se satisfaisant pas de périodes trop brèves, mais aimant à se préciser par ajouts successifs, retours inattendus, nuances et retouches. Mais cette liberté n'a rien d'une licence : on sent que le romancier a d'autant plus veillé à ne pas laisser son livre se faire envahir par les mauvaises herbes de la rhétorique émotionnelle que le sujet se prêtait à tous les débordements de l'intimisme et de la démagogie dramatique. Bilan d'une existence, chronique angoissée et lucide d'une vie qu'on a coutume de dire réussie, c'est-à-dire dont *le ratage essentiel a été caché aux yeux de tous*, *la Démence du boxeur* ne fera pas pleurer Margot.

Il est même possible qu'il la fasse rire. Weyergans excelle toujours à pointer le risible dans la folie de la vie, y compris dans ses séquences les plus pathétiques. Il aime faire le pitre, traquer l'incongru, jouer avec les mots. Son roman ne cesse d'être happé par la proximité de la mort – celle annoncée de son héros, Melchior, celle de la jeune femme de celui-ci, de ses parents, du cinéma, du siècle qui s'achève, – mais chaque mot écrit est aussi une victoire de la vie, une manifestation contre l'ennui. On ne s'ennuie pas un seul instant chez Weyergans. *Il est curieux de tout*, avec une sorte d'avidité qui, à la manière *de Jean-Luc Godard*, *mais en moins* fourre-tout, en fait l'homme de toutes les lectures, de tous les spectacles, des encyclopédies et des journaux de mode ou de *sport, du théâtre japonais ou des peintures* océaniennes, des films des années 30 et des théosophes du Moyen Age, des manuels d'ébénisterie ou des conférences de Jacques Lacan.

Ce gai savoir, il le disperse gaiement, profusément, refusant *a priori* d'établir une hiérarchie qui ne pourrait être qu'une mutilation, entre le réputé important et le soi-disant futile, entre l'utile et l'inutile, entre le noble et le vulgaire, entre l'essentiel et l'accessoire. Le refus moral et esthétique de la confusion est aux antipodes de l'appauvrissement et du manque de générosité.

Et puis, pour qui se prendrait le romancier s'il voulait établir des hiérarchies de la vie ? S'il est un maître dans son art, tout artiste demeure un apprenti dans la conduite de son existence, et s'il sait des choses que les autres ignorent, ce savoir ne lui est pas de la moindre utilité hors du champ de sa création. Le vieux Melchior, *né le premier jour du premier mois du* siècle, et qui revient, quatre-vingt-deux ans après dans la maison de son enfance, *peut avoir été l'un des grands producteurs* de l'art emblématique de notre époque, il a pu travailler avec les créateurs les plus importants, connaître *le succès* et même *la* gloire, il n'est plus ici qu'un vieux corps tassé sur une chaise, attendant dans le froid et l'obscurité de la maison du souvenir une voiture qui l'arrachera au face-à-face avec lui-même, avec sa mémoire, avec ses comptes des coups donnés et des coups *encaissés qu'est une vie, avec cette* démence douce et gourde qui paralyse les vieux boxeurs lorsqu'ils ont fait un combat de trop et que leur corps et leur cerveau refusent de servir encore de cible.

Melchior peut-il au moins se raccrocher à son art pour espérer une manière de survie, instaurer un ordre dans cette débâcle ? Il est un homme de cinéma, un homme de l'espace et non un écrivain, un homme du temps. Et, dit Weyergans, *« dans la guerre d'usure que se livraient le temps et l'espace, dans ce vieux débat, dans cette guérilla séculaire, dans cette lutte éternelle... le temps aurait toujours le dessus »*. Un des nombreux fils qui tissent ce roman clair et pourtant complexe est constitué par une *réflexion sur les rapports du cinéma et de* la littérature. François Weyergans a pratiqué les deux. A vingt et un ans, en 1961, il a été reçu premier à *l'IDHEC* et rayé de la liste des élèves quatre mois plus tard parce qu'il avait eu l'insolence de faire un film. Depuis, il en a fait beaucoup d'autres, et notamment, en 1972, avant la parution de son premier roman, un long métrage intitulé *Un film sur quelqu'un* dans lequel il *racontait en quatre-vingt-dix minutes sa* nécessité de filmer. A travers le personnage de Melchior et sans jamais paraître *parler de lui-même, il constate aujourd'hui* que le cinéma est en train de mourir comme art – mais non comme industrie *du spectacle* – et que l'écriture, elle, œuvre d'un homme seul aux prises avec le temps, résiste à toutes les usures, aux dégradations, à la dévoration du monde qui l'entoure.

Autre manière discrète et détournée pour Weyergans de se livrer, de confier cette grande angoisse de la dissolution de l'identité qui ne cesse de le hanter : à ce *« qui suis-je ? »* que pose Melchior, après tous les héros de ses romans, Weyergans a déjà simplement répondu : *« Je suis écrivain. »* Ce qui, heureusement, condamne à ne pas cesser d'écrire pour continuer à chercher ce que l'on est.

Pierre Lepape

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

La maladie de la peur

Pascal Bruckner aurait pu consacrer un essai à la génétique, il a préféré écrire un roman. *Le Divin Enfant* est *une satire des prétentions de* la science. Une mère décide d'éduquer ses enfants avant leur naissance, pendant la grossesse. Ils lisent Kant et l'*Encyclopaedia Universalis* et ils en redemandent.

Page 28

LE DÉBAT

L'an 200 de la République

C'est un bicentenaire un peu discret. Le 21 septembre 1792, la Convention déclarait la royauté abolie et proclamait la République. Deux siècles plus tard, la République *semble* bien installée. Elle suscite le consensus. Comme si elle ne devait plus faire débat. Alors que c'est précisément là que s'instaure le débat démocratique.

Pages 30 et 31

LETTRES ÉTRANGÈRES

La genèse caraïbe de Derek Walcott

« Alors tous les peuples d'oiseaux ensemble soulevèrent/le filet immense des ombres de cette terre/ en profusion de dialectes, gazouillis de langues,/nouant et croisant chaque fil. » Nous publions *Saison de la paix fantôme*, un poème inédit du nouveau Prix Nobel de littérature, tandis que Jean-Pierre Durix replace l'œuvre de Walcott dans le *riche contexte de la littérature* antillaise anglophone.

Page 37

Un chasseur sachant écrire

Rencontre avec l'écrivain espagnol Miguel Delibes qui vit retiré au cœur d'une Castille qu'il n'a jamais quittée

LES SAINTS INNOCENTS
(Los santos inocentes)
de Miguel Delibes.
Traduit de l'espagnol
par Rudy Chaulet.
Verdier, 118 p., 78 F.

Au cœur de la Castille vit un chasseur que la gloire littéraire a rejoint par une sorte de fatalité. Né en 1920 à Valladolid, descendant de Français – son grand-père, venu en Espagne participer à la construction d'une ligne de chemin de fer, était le cousin du compositeur Léo Delibes, – le petit Miguel a grandi entre cet aïeul libéral et un autre, traditionaliste. Un père progressiste et une mère catholique ne firent qu'accentuer cette dichotomie, courante au sein de la classe moyenne espagnole, que Delibes porte en lui et qui se reflète dans son œuvre.

Doué dès l'enfance pour le dessin, il entre très jeune comme caricaturiste au journal de Valladolid *El Norte de Castilla*, dont il allait devenir le directeur. Entre-temps, des études de droit et de commerce lui avaient permis d'occuper la chaire de l'école de commerce de la province.

C'est en 1947 qu'il se révèle comme écrivain en obtenant le prix Nadal avec sa première œuvre, *La sombra del ciprés es alargada*. Dès lors, rares sont les années où Delibes n'ait rien publié : romans, récits de voyages ou de chasse, au total une quarantaine de titres. Dans toutes ses œuvres se déploie son style : il est difficile de trouver plus de clarté et de transparence dans le maniement d'une langue, et si l'on peut dire que Lezama Lima écrit le plus somptueux espagnol de la Caraïbe et Torrente Ballester le plus savoureux castillan de Galice, c'est à Miguel Delibes que l'on doit le plus authentique parler de Castille.

Retiré le plus souvent à Valladolid, quand ce n'est pas à la campagne, sans confort ni téléphone, toujours à l'écart des cénacles littéraires madrilènes et indifférent aux médias, Delibes a atteint une célébrité comparable à celle du Prix Nobel Camilo José Cela. Il a accumulé honneurs et prix littéraires : membre depuis 1973 de l'Académie espagnole, il a obtenu entre autres le Prix national de littérature en 1955 et le Prix Prince des Asturies en 1982.

« Vous êtes toujours le garçon maigre aux yeux tristes, assoiffé de tendresse, de vos premiers romans ?

– Avec trente ou quarante ans de plus. Non ? Mais, c'est sûr que certaines particularités m'ont rendu la vie amère dès l'enfance. Quand j'avais huit ans, mon père en avait plus de cinquante, ce qui, à l'époque, était quasiment la vieillesse, une amie se noyait dans la Pisuerga, un autre perdait son père : savoir qu'un jour les miens mourraient, que moi je mourrais, m'arrachait des larmes sans raison, éveillait une angoisse que dans *Cinq Heures avec Mario* (1) Carmen définit comme une sensation de vide dans le plexus solaire.

» Je suis névrosé, il n'y a aucun doute, et l'ai toujours été. Ce n'est pas une affirmation gratuite. Mon grand-père paternel, le Delibes français, l'était, et mon père aussi.

Propos recueillis par
Ramon Chao

Lire la suite page 36

(1) *Cinq Heures avec Mario*. La Découverte, 1988. Traduit par Anne-Robert Monier. 276 p. 95 F. Veillant le corps de son mari mort, Carmen, en un long monologue intérieur, fait une analyse impitoyable des longues années qu'ils ont passées ensemble. Quelques-uns des reproches adressés par Carmen à son époux défunt se sont glissés ici dans les questions posées à l'écrivain. Autres ouvrages de Delibes traduits en français : *Sissi, mon fils adoré*, Gallimard, 1958. *La Feuille rouge*, Gallimard, 1962. *Les Rats*, Verdier, 1990.

"Pierre Sipriot se tire, avec les honneurs, de la tâche redoutable qu'il a entreprise : relater l'existence de ce "cannibale" qui fit de l'excès sa manière d'être."
François Bott, Le Monde



هكذا من الاهل

LE DIVIN ENFANT
de Pascal Bruckner. Seuil, 244 p., 95 F.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

La maladie de la peur


ULF ANDERSEN/GAMMA
Bruckner : imagination et polémique.

IL est sûrement plus facile et moins fatigant d'être mort que vivant. C'est le bon sens même, bien des philosophes l'ont écrit et beaucoup de religions le promettent : vous verrez, ce n'est qu'un mauvais moment à passer, ensuite vous aurez *toute la mort pour vous reposer*. Et *en attendant* l'au-delà, un petit cocktail sucré-salé, mélange d'enfer et de paradis, la vie. Avec ses hauts et ses bas, ses matins légers, ses plages d'ennui, ses petits abîmes de chagrin, la vie qu'on prend du bon ou du mauvais côté sans trop savoir ce que l'on fait sur le moment, cette vie qu'il faut vouloir chaque jour contre la tentation de mourir, et qui très tôt montre aux enfants son visage contrasté.

« Le jour de ses huit ans, la petite Madeleine Barthelemy attrapa la maladie de la peur », ainsi commence le dernier roman de Pascal Bruckner. Comment l'attrape-t-elle ? En voyant une assiette de fruit, pourrir au soleil. *« Ce fut une affreuse révélation ; d'un coup Madeleine comprit ce qui l'attendait. L'éloquente pourriture disait tout.* [...] *La peur ne la quitta plus, grandit avec elle, modela ses gestes jusqu'à sa majorité. Alors son père lui présenta la facture de son enfance et de son adolescence. C'était une coutume de famille : on ne donnait pas la vie chez ces gens-là, on la prêtait. »*

Cette facture qu'on se présente en famille, d'une génération sur l'autre, est une des nombreuses trouvailles justes qui apparentent ce roman au genre du conte philosophique, en partie seulement, car il n'en a pas la sécheresse ironique. Mais au chapitre des idées audacieuses et des hypothèses poussées dans leurs derniers retranchements, Pascal Bruckner n'est pas avare ni timoré, on le voit très vite. Cette petite Madeleine qui a la maladie de la peur, il *la marie avec un comptable, Oswald Kremer, un obsédé des chiffres*, avec lequel elle n'éprouve pas la grande secousse. D'autant moins qu'elle vit dans la terreur d'enfanter. Jusqu'au jour où elle se trouve enceinte.

Le docteur Fontane qu'elle consulte est un homme discret, placide. Elle le persécute avec son obsession nouvelle : fabriquer un être d'exception, brûler les étapes, ne pas attendre six ans pour scolariser son enfant, l'instruire dès les premières semaines de la grossesse. Pour cela, elle bricole un appareillage de micros et de *magnétophones qu'elle s'introduit à la va-comme-j'te-pousse*, pour baigner l'embryon dans un flot de mathématiques, de musique, de physique, de culture condensée. Fontane se pique au jeu, en rajoute, multiplie les tours de passe-passe manipulatoires et l'on entend monter un jour, du ventre de Madeleine, ce cri déchirant qui fait tant défaut sous le préau de nos écoles maternelles et jusque dans les amphis de nos facultés : *« Encore ! Encore ! »*

CE *sont des jumeaux que porte en fait Madeleine*, un garçon et une fille, qu'elle nomme Louis et Céline. Par le truchement d'un ensemble de machines délirantes, les deux sont abreuvés de savoir. On leur enfourne l'*Encyclopaedia Universalis*, et à sept mois de grossesse, ils réclament les suppléments, les index. Ils lisent Hegel et Kant, les horaires de la SNCF, apprennent à danser le be-bop et la rumba, demandent qu'on leur communique les journaux.

C'est une erreur. La lecture des journaux est une expérience évidemment traumatisante, on le sait. Il n'y a de nouvelles que mauvaises et d'événements que meurtriers. Les enfants effarés par ce torrent sanguinaire et chaotique hésitent. Céline décide de sortir quand même. Louis ne veut rien entendre et choisit de camper sur place, dans maman. Il l'en informe par un inénarrable coup de téléphone (car il a le téléphone, miniaturisé, comme il aura la télé, le micro-ordinateur, etc.), expliquant que *« ce monde-ci n'est pas le bon, il est une erreur de Dieu. La vraie vie est avant »*. En vain, les médecins veulent le faire naître, le menacent, *lui* disent de *se* rendre, qu'il est cerné.

A tous il répond par un définitif : *« Allez vous faire foutre. »* C'est le début de la gloire. Tandis que Céline, au dehors, perd toute sa science et ne sait plus dire que « arheû... », Louis décide de *tout* lire. Après un dialogue avec Dieu, qui tourne à son avantage, Louis se lance dans un programme de lecture *accélérée* et infinie. Plus il apprend, plus il méprise la vie. *« Il avait pratiqué dans le nombril de sa mère une petite ouverture de la taille d'une tête de clou par laquelle il épiait le monde ; il observait souvent, lorsque Madeleine se promenait dans la rue, les autres bébés tirés en poussettes et landaus. Et, voyant ces chiards, ces morveux baver, vagir et pleurer, il pensait alors : « Ah, les cons ! »*

Désormais, celui qu'on n'appelle plus que le Pygmée ratiocineur, le Moustique pensant, le Merveilleux triton, le Loupiot fulgurant, devient une idole *médiatique*. Les enfants l'adorent et, à sa suite, se jettent dans les livres, prennent d'assaut les musées. D'autres se mettent à *exécrer la vie. Les adultes redeviennent* bébés. Louis fonde l'Amicale des fœtus rétifs. La folie utérine *prend de telles proportions qu'une réaction s'organise* : la télévision est déclarée obligatoire huit heures par jour, ambitieux programme de crétinisation massive. Le Têtard éclairé, le Troglodyte extralucide, l'Exquis Puceron battent en retraite provisoirement. Son géniteur, le pauvre Oswald, tente de le déloger en reprenant ses relations de couple avec Madeleine devenue *éléphantesque*. L'Illustrissime foutriquet prend la verge paternelle au lasso. Il dialogue avec d'anciens *spermatozoïdes restés en veilleuse, tombe* amoureux d'une Lucia dont il reçoit l'image excitante, bref, il y a *encore une abondance de péripéties* avant l'épilogue de cette fable. Une petite surabondance, peut-être.

PASCAL BRUCKNER est romancier (*Lunes de fiel, Parias*) et essayiste (*le Nouveau Désordre amoureux, Au coin de la rue l'aventure* en collaboration avec Alain Finkielkraut). Il aurait pu consacrer un essai à la génétique, à la volonté de savoir, au désir de mort. Mais un essai tranche, affirme. Un roman ne dit pas seulement autrement les choses, il dit autre chose. Il ne conclut pas, navigue sur l'ambiguïté, embrasse les opinions contradictoires *avec une déconcertante diplomatie*. *Le Divin Enfant* peut être lu de diverses manières, comme une satire des prétentions de la *science, une dénonciation* du petit Faust qui sommeille en nous (*« De même qu'il existe des repas complets sous forme de pilules, Fontane envisageait d'inventer l'éducation automatique sous forme d'ampoules ou de cachets. Il devrait être possible par la suite de condenser tout un cursus scolaire, de la maternelle au baccalauréat, dans une seule molécule et de l'inoculer dans les testicules du futur père ou les ovaires de la future mère »*).

On peut y voir aussi une grande nostalgie de la vie prénatale, ce mystérieux sentiment d'abandon qui serre parfois le cœur des *vieux bébés que nous sommes, devenus adultes. Une joyeuse* envie d'insulter notre monde moderne qui se plaît si bien à *détraquer les rythmes, les apprentissages, à gagner du temps sur tout*, le soleil, les distances, l'âge, pour, en fin de compte, ne laisser à désirer que le seul temps perdu. Il y a tout cela dans *le Divin Enfant*, la tendresse et la raillerie, l'imagination « hénaurme » et le trait du polémiste. Cette richesse est l'apanage du roman. Mais, à travers les loopings de sa fantaisie sans frein, ce que Bruckner nous dit de plus sûr, nous semble-t-il, et qu'un écrivain est payé pour savoir, c'est que la vie ne *s'apprend pas dans les livres*.

LÉON DAUDET
LE DERNIER IMPRÉCATEUR
de François Broche.
Laffont, 466 p., 160 F.

SOUVENIRS ET POLÉMIQUES
de Léon Daudet.
Edition établie et présentée
par Bernard Oudin,
Laffont, coll. « Bouquins ».
1398 p., 150 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Le fils d'Alphonse

A quelle adresse se trouve le purgatoire des *écrivains ?* Personne ne sait comment on s'y rend ni comment on en sort. C'est seulement le caprice des postérités qui vous y met ou qui vous en tire. Léon Daudet y séjourne depuis 1942, l'année de sa mort. Deux personnes essayent de le faire revenir : François Broche, qui retrace l'existence de ce pamphlétaire (1), et Bernard Oudin, qui publie *ses Souvenirs et polémiques*. Il faut regarder cela de près. Savoir si Léon Daudet mérite de ressusciter à la faveur de cet automne *renfrogné – lequel, après tout*, ne fait que son métier en laissant paraître sa mauvaise humeur. On ne va pas le lui reprocher...

« Se faire un prénom », disent-ils sans mesurer le mal que cela *donne lorsque vous êtes le fils* d'Alphonse... Léon Daudet naquit le 16 novembre 1867. Il arriva juste après *le Petit Chose*, qui venait d'être publié par *le Moniteur universel du soir*. Alphonse fut content de son fils *et de son roman*. Charles Baudelaire n'avait pas attendu Léon. Il avait terminé sa vie le 31 août. Ils ne s'adressèrent même pas un « bonjour », même pas un « au revoir ». L'existence est comme cela. *Elle n'arrange pas nécessairement* les rendez-vous. Elle nous fait manquer aux règles de la civilité. Pourtant, Léon serait un admirateur de Baudelaire...

En 1867, la France était lasse de Napoléon III, et Deauville avait commencé d'être à la mode. L'année « vit » également la naissance de Julien Benda, cet autre (futur) polémiste. Mais ce n'est qu'une façon de dire, *car, le plus souvent*, les *années* ne « voient » et ne pressentent rien... Pendant son enfance, Léon Daudet rencontra *« des géants »*. Il appelait ainsi les personnes qui venaient « dîner à la maison » : Ivan Tourgueniev, Gustave Flaubert, Edmond de Goncourt. L'auteur de *Madame Bovary* avait *« un gros rire »* et *« parlait très fort »*. En 1877, Alphonse présenta son fils à *Victor Hugo. Cela vous inspire* sûrement le goût de la gloire, à défaut de vous transmettre celui de la littérature.


BERENICE CLEEVE

LÉON DAUDET fut le premier en « composition française ». Son père l'emmenait au lycée Charlemagne, en *lui* donnant des leçons d'étymologie. A Louis-le-Grand, Ernest Renan lui fit ce compliment et cette promesse, le jour de la distribution des prix : *« Nous ferons de vous quelque chose. »* La Troisième République était remplie de bienveillance pour Léon Daudet, *mais il n'aurait aucune gratitude*... En 1885, il passa ses vacances à Guernesey, avec Jeanne et Georges, la petite-fille et le petit-fils de Victor Hugo. Regardant cette demoiselle, qui deviendrait sa première épouse, il mesura *« ce que peut être le charme d'une jeune fille, ce mystère qui décourage l'analyse et semble abolir le temps »*, comme le dit joliment François Broche. Léon fit une autre découverte : il apprit que Victor Hugo n'écrivait pas moins de soixante-dix feuillets tous les matins. C'est sans doute le record du monde. A la rentrée, le jeune homme commença des études de médecine. Il les poursuivit (presque) jusqu'à leur terme, mais il ne devint pas *médecin. C'est l'un des quelques* métiers qu'il ne ferait pas...

Il en exercerait beaucoup d'autres : *romancier, journaliste*, gastronome, coureur de dames, *député, mémorialiste* et surtout polémiste. La collection « Bouquins » a privilégié ces deux derniers aspects du personnage, en reprenant les six volumes de ses *Souvenirs des milieux littéraires, politiques, artistiques et médicaux*, ainsi que *Député de Paris* et *Paris vécu*. A quoi s'ajoute son pamphlet, *le Stupide XIXe siècle*. L'expression n'est pas de Léon, paraît-il, mais de Mme Hanska, l'épouse tardive d'Honoré de Balzac... N'importe. Cela fait partie des formules ou des « mots » dont l'origine se perd. Comme : *« La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée »*, ou : *« L'humour est la politesse du désespoir. »*...

Je n'ai pas énuméré tous les « emplois » de Léon Daudet. Il *fut également xénophobe*, antisémite, ennemi de la République, nationaliste (hargneux) et royaliste (irascible). Car ce sont des professions. Au moins des « professions de foi » ... Mais elles n'arrangent pas le portrait du monsieur. Léon Daudet pratiquait et encourageait cette chose détestable : l'intolérance. Antidreyfusard, il n'avait pas même l'idée de soupçonner ses tristes fantasmes. *« La trahison des clercs »*, c'est peut-être d'abord cela : cette façon d'ignorer le doute. Léon Daudet *avait tous les défauts*. Et *de la* verve, de la repartie, du caractère ou du « tempérament » – comme on dit, lorsqu'on veut faire entendre que les gens sont « intempérants ». Il conjuguait (très bien) la truculence et la *véhémence*. Cela *n'excuse rien*. Cela existe quand même...

« Vous appelez cela une politique ? Mais c'est du football, du tir à la carabine, disait Benda, évoquant les coups bas et les outrances du « gros Léon ». *Il écrit n'importe quoi, il calomnie les gens en se tordant de rire. »* N'empêche. Il a appliqué, le plus souvent, ses préceptes : *« Le jugement tranché, la syntaxe forte, le terme expressif ou l'image hardie. »* Le fils d'Alphonse *avait une nature* tout court et une nature littéraire. Après Bloy (l'autre Léon), il a illustré le « genre imprécatoire ». La règle, c'est l'éreintement *ou la* « formule assassine ». Le refus des précautions et des bienséances mondaines. Parlant de Léon Daudet, Proust affirmait que c'était *« le moins snob des hommes »*. Et « le petit Marcel » s'y connaissait... Le fils d'Alphonse n'éprouvait pas que des fureurs. Il avait *aussi des nostalgies. Lorsqu'il* était loin de la capitale, il se *remémorait* ses *promenades* parisiennes. C'est un autre exercice littéraire, qui consiste à célébrer le charme des arrondissements...

François Broche mène allègrement son affaire. Il entre dans les mille détails de cette existence et ranime de nombreux fantômes sans que cela ralentisse jamais son récit, lequel se donne parfois des airs *de roman d'aventures. Il est* vrai que Léon Daudet se battit *souvent en duel...* Pendant l'automne 1896, il passa une semaine avec Proust, à Fontainebleau. C'était *« le plus charmant, le plus irréel, le plus fantaisiste des compagnons »*. Une seule ombre : *« le cher Marcel »* se plaignait de ce que le vin de Bourgogne lui faisait *« mal à l'estomac »*.

En 1900, Léon Daudet allait s'enticher à *la fois* d'Anna de Noailles et de sa sœur, *Hélène. Il se soignait en prenant « trois cuillerées d'automne, le matin, dans un verre de brume »*. Il aurait voulu vivre *« trois mille vies »*. C'est vers la fin de 1904 qu'il est devenu royaliste, en déjeunant avec le duc d'Orléans. Il a rangé dans la catégorie des « coups de foudre » les impressions de cette rencontre. Quatre ans plus tard, il créait le *quotidien l'Action française*, avec Charles Maurras. Editorialiste de ce journal, « le gros Léon » allait poursuivre de sa haine Joseph Caillaux et Aristide Briand, les accusant de servir *« les intérêts allemands »*.

Après la « mort mystérieuse » de son fils Philippe, en novembre 1923, il *incriminerait* la police et mettrait en cause un chauffeur de taxi. Condamné à cinq mois de prison *« pour diffamation »*, il ne resta que treize jours à la Santé. Il réussit à s'évader et gagna la Belgique. *« L'exil est un malaise »*, dirait-il. Ce fut une de ses dernières aventures. Les années 30 débutaient quand Léon retrouva *Paris. Il s'enflamma encore le* 6 février 1934 lors des *émeutes de l'extrême droite*. Mais, ensuite, il allait se calmer lentement, après *avoir tellement* agité son existence. En septembre 1939, il s'occupait de vieillir, et, le 30 juin 1942, il s'occupa de mourir.

(1) François Broche vient d'obtenir le prix Paul-Léautaud pour cette biographie de Léon Daudet.

هكذا من الاصل

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Une si belle agonie

Les Français d'Orient à la veille et pendant la Révolution de 1789

DANS L'ORIENT DÉSERT
de Francis Huré.
Plon, 317 p., 135 F.

Habitués à être informés dans l'instant de tout ce qui se passe dans le vaste monde, nous imaginons mal le temps jadis nécessaire pour qu'une nouvelle, fût-elle de la première importance, parvienne à son destinataire.

Grâce au télégraphe optique de Chappe, qui date de 1794, il ne fallut que dix jours au Congrès de Vienne, en 1815, pour apprendre le débarquement de Napoléon à Golfe-Juan. Trente ans plus tôt, le courrier de l'ambassade de France mettait de cinq à six semaines pour relier Paris à Constantinople... à condition *« que tout aille bien. Ce n'était pas toujours le cas. Brigands, douaniers, policiers, aussi bien qu'accidents, épidémies, routes coupées et ponts emportés, imprévus que leur diversité rendait fréquents, pouvaient allonger les délais »*.

Cette notation tirée de *Dans l'Orient désert* situe son propos : évoquer l'impact de la Révolution de 1789 sur les Français qui y vivaient. Pour avoir été ambassadeur en Israël, l'auteur, Francis Huré, connaît ces parages mieux que personne. Il en décrit les paysages, les habitants, les coutumes, avec une nostalgie à laquelle s'en mêle une autre : celle du temps où l'éloignement faisait des diplomates des *« plénipotentiaires »* au sens étymologique du terme, même s'il leur arrivait déjà de déplorer qu'il fût si peu tenu compte de leurs dépêches.

Le livre se présente sous la forme, qui fit jadis fortune, de Mémoires apocryphes, prétendument retrouvés au hasard d'une succession, par un neveu, tout aussi fictif, qui n'hésite pas à y ajouter quelques commentaires de son cru. Consul de France à Saint-Jean-d'Acre, appelé ensuite à devenir le bras droit du représentant du roi très chrétien auprès du Grand Turc, le chevalier d'Onicourt apparaît à ses lecteurs comme un témoin de grande qualité.

Francis Huré le fait s'exprimer sans apparence d'effort dans une langue que n'aurait pas désavouée Voltaire. Son humour discret nous ferait, pour un peu, prendre des néologismes pour des archaïsmes : *« Ne croyez pas que je mensonge si je garniture la vérité »*, dit par exemple l'un de ses personnages. Cette tranquille profession de (mauvaise) foi a de quoi faire rêver nos grands menteurs professionnels...

Goût des aphorismes

C'est avec un égal bonheur que notre mémorialiste décrit, le plus souvent à demi-mot, les intrigues du sérail et ses propres amours, des épisodes dramatiques comme l'arrivée de la peste ou la destruction discrète par la Royale de quelques bâtiments britanniques, les subtils mécanismes de l'omniprésent bakchich, les plans de conquête de la Sublime Porte, l'évolution, au fur et à mesure qu'étaient connus les événements de Paris, du comportement de la « nation » française d'Orient.

Son goût des aphorismes peut agacer. Il en est beaucoup pourtant qui méritent d'être cités. *« Qui ne se trompe sur soi-même, et plus encore sur ce qu'il croit montrer ? (...) Rêver le possible n'est pas rêver. Il n'y a de rêve qu'impossible, mais les rêveurs ne le savent pas. »* L'Empire ottoman *« n'est ni une Nation ni un Etat, mais un ensemble que maintiennent la force des choses et l'habitude de s'y soumettre. Il en résulte un* statu quo *qui atténue les deux malheurs de la discorde et de l'oppression »*. L'oppression, précisément, est, *« pour les nations qui la subissent, un grand conservateur, elle perpétue ce qu'elle persécute et c'est dans le souvenir qu'y habite l'espérance »*.

Le chevalier a beau avoir eu quelques faiblesses, dans sa jeunesse, pour les Lumières, il est trop marqué par son éducation et par sa caste pour éprouver, surtout de loin, le moindre engouement pour les déchaînements d'une Révolution qui va mettre à mort le roi qu'il a juré de servir. Il a trop de fidélité, d'honneur, et sans doute d'orgueil pour ne pas repousser dans l'instant les grandes offres qui lui sont faites. Mais il n'est pas homme non plus à se rallier à une émigration qui, selon la formule consacrée, n'a rien appris ni rien oublié. Il mourra quelques années plus tard dans la solitude sans avoir tenté d'en sortir.

Avec ses parfums subtils, ses voluptés discrètes, la place qu'il donne à l'amitié et à l'élégance des comportements, *Dans l'Orient désert* fait penser à une histoire que l'on racontait à Budapest au temps du communisme. Un citoyen demandait tout le temps des visas pour aller à Vienne. On lui en donnait facilement, jusqu'au jour où un policier l'interrogea sur ce qu'il allait y faire. *« Contempler l'agonie du capitalisme,* répondit-il. *– Mais ne l'as-tu pas assez vue ? – C'est une si belle agonie... »*

André Fontaine

Les bacchanales de Haddad

L'AME DE BURIDAN
d'Hubert Haddad.
Ed. Zulma, « coll. « Vierge-folle », 92 p., 95 F.

Hubert Haddad a toujours aimé explorer les *territoires extrêmes*, à la limite du songe et du réel, là où le bien n'arrive pas à se dissocier du mal, où l'homme ne sait plus s'il est ange ou démon. Il était naturel que dans un « érotique » qui fait suite à une très belle autobiographie rêvée, *le Chevalier Alouette* (1), son personnage, Buridan, *« l'archange à la verge d'or »*, tergiverse entre l'appel de l'esprit et celui de la chair, que *symbolisent, de part et d'autre de la* vallée de la Verse, où le portent ses pas, l'abbaye Saint-Flore et le château de la Ferté-Moire, citadelle de la luxure.

Suivant les conseils d'Esope, aussi bossu que manipulateur, il ne tarde pas à s'abandonner à la tentation du plaisir en tous sens. Doué d'un épiderme qui a *« la texture même du désir »*, il vague nu dans les nuits de printemps, lutine dans la nature ou tout lui semble femme : *les reflets de la lune dans les eaux, « la chair fuyante du vent, l'ombre peuplée de soupirs »*. Pour raconter ses festins de peau, la prose d'Hubert Haddad – et c'est son premier *mérite – a un grain voluptueux, une* sensualité alerte. Tout le paysage est d'ailleurs gagné par un priapisme bondissant.



DESPATIN/GOBELI

Hubert Haddad : un hymne au plaisir

Les bacchanales qui se déroulent *derrière les murs de la léproserie où* les sœurs célestines se partagent les faveurs d'un certain Mietou, les hantises ludiques des moines de l'abbaye qui consignent leurs rêveries déchaînées dans un volume, l'*« Orgasmon »*, n'ont rien à envier aux saturnales organisées par le chevalier de la Ferté-Moire dans son château doté de galeries, de *miroirs inversés favorables aux plus* hauts délices.

Le danger de tout texte érotique est l'accumulation des exploits déclinés, la redondance des motifs qui risquent, à la longue, de lasser. Hubert Haddad y échappe par la malice. Car rien n'est sérieux, tout est raconté sur un ton badin et baigne dans une irréalité de conte grivois. Grâce à cette exultation qui irrigue tout le récit, *l'Ame de Buridan* est un véritable hymne au plaisir : on en oublierait presque, dans ces temps de *moralisme exacerbé*, qu'il existe, que la littérature est faite aussi pour le célébrer – comme Haddad y réussit avec un talent leste.

Jean-Noël Pancrazi

(1) Ed. de l'Aube, 1992.

L'art du spectacle

Les artifices de Thierry Maré ; le café-théâtre du Vieux-Loup ; la vie à Saint-Tropez

LA RENCONTRE AUX ENFERS
de Thierry Maré.
Gallimard, 242 p., 110 F.

LE DERNIER DES ANGES
de Robert de Goulaine.
Criterion, 116 p., 89 F.

MALIKA
de Dominique Bona.
Mercure de France, 356 p., 115 F.

La Rencontre aux Enfers, le deuxième roman de Thierry Maré, confirme la singularité provocante de son inspiration. D'emblée nous entrons dans un monde au réalisme truqué. Le narrateur, âgé de douze ans, orphelin de mère, retrace l'étrangeté de son parcours, de ses impressions, de ses découvertes, entre un père fantasque qui s'échine à monter *Hamlet* avec de piètres moyens et un sens inné de l'embrouille, et Henrich, un de ses amis, le montreur de marionnettes, *qui va initier* l'enfant à son art. Pour accentuer ce monde de l'artifice et de l'inattendu, de mystérieux coups de *téléphone sans* correspondant, la vision d'un spectre, donnent à croire au jeune garçon qu'il doit être l'instrument de la vengeance posthume d'une mère ulcérée par les manigances de son mari avec une jeune comédienne.

Ici le parti pris du romancier est jubilant, cocasse. Il mêle des visions, heurtées, bouffonnes, à des digressions lyriques où souffle un humour déconcertant. C'est une réalité à tiroirs, à double et triple fond, que l'auteur explore sur le mode parodique. Le tout est mené avec brio, trop *sans doute* pour le lecteur qui perd un peu pied dans ce labyrinthe ludique. Cet art à effets, dont le sautillement baroque ajoute une certaine préciosité à l'originalité, de surprenant et séduisant qu'il est en maints passages, finit par être lassant. Sans doute le jeu du roman, pour être plus convaincant, exige-t-il d'être moins apparent.

On ne quitte guère l'art du spectacle – la vie comme représentation théâtrale – avec *le Dernier des anges* de Robert de Goulaine, mais sous un tout autre éclairage, d'une froideur magnésium. Au café-théâtre du Vieux-Loup qui occupe le *rez-de-chaussée d'un* hôtel sordide, on boit et on chante. Nouvel Orphée, l'énigmatique Alban provoque le délire d'une faune étrange en chantant des airs du Grand Siècle. Séduit par son mystère, son magnétisme, Max va le suivre, devenir son ami, son hôte, et celui de sa compagne, Solana. Alban épousera celle-ci, disparaîtra, divorcera, *reviendra en compagnie d'une* autre femme, Isabelle, qu'il humilie plus qu'il ne la flatte.

Ballet des ombres

Max, lui, aime toujours Solana. Il aspire à la retrouver comme il cherche à mieux comprendre Alban, ce dandy désabusé qui roule dans une Hispano Suiza, s'affirme par *des parades, déguise, biaise,* charme, solitaire et *« délivré de l'espoir »*, figure d'intercesseur, à la fois angélique et inquiétant, qui ne semble avoir de réalité perceptible *qu'au travers de l'alchimie savante* de ses facettes. L'aventure improvisée finira mal : la révélation de qui est Alban est au-delà de la logique humaine. Max l'aura.

Par les grâces d'un style épuré, sobre, lapidaire, où coule cependant une sensualité diffuse, la maîtrise de la construction et la force des visions dépouillées que *l'auteur fait surgir, cet étrange ballet* des ombres a une évidente et troublante séduction. Ce premier roman est une prometteuse réussite.

Avec Dominique Bona *et Malika*, on retrouve une réalité plus tangible. Près de Saint-Tropez, dans une somptueuse villa, les Paul-Martin jouissent de vacances *faites de dissipation mondaine et* de farniente snob. Une société futile, charmeuse, oisive, oiseuse, rythme le séjour de ce couple privilégié. Pour les servir, s'occuper des enfants, il y a Malika, une jeune et belle Marocaine, discrète, mystérieuse, attirante. Sa présence *ne manque pas d'attiser le regard* des hommes et la rancœur de quelques femmes mûrissantes – elle leur renvoie *« l'écho d'un malaise commun »*.

Rompant la progression *linéaire* de son roman, l'auteur s'attache, par de nombreux retours en arrière, à retracer le parcours de Malika, une sauvageonne qui a le goût de *l'insolite et des rêves, dont l'enfance* est marquée par des complicités magiques, et qui, farouche dans l'âme, va rompre avec les règles coraniques de son milieu, *échapper à un mariage forcé,* devenir la maîtresse d'un photographe qui lui procure un passeport français, puis d'un trafiquant et terroriste musulman qui la prostituera *en chambre, avant qu'elle n'aille* chercher un meilleur sort provisoire ailleurs. Car elle restera toujours une fugitive, intrépide, déroutante, inclassable.

*Le meilleur du roman de Domi*nique Bona tient dans l'évocation de Malika dans son milieu d'origine, dont elle sait évoquer les rites, les lumières, les parfums, le climat de fièvre sensuelle. *Elle sait aussi* tirer un parti satirique amusant de ces rencontres tropéziennes. Mais, outre quelques fâcheuses approximations – *« Les grillons firent entendre leurs bruits d'ailes », « une culture en poudre aux yeux »*, – son approche trop explicative, un peu bavarde, compromet le relief d'ensorceleuse à la fougue quasi animale *qu'elle entend donner à son* héroïne.

Pierre Kyria

PREMIER ROMAN

Le talent de Marie Le Drian

LE PETIT BOUT DU L
de Marie Le Drian.
Robert Laffont, 235 p., 98 F.

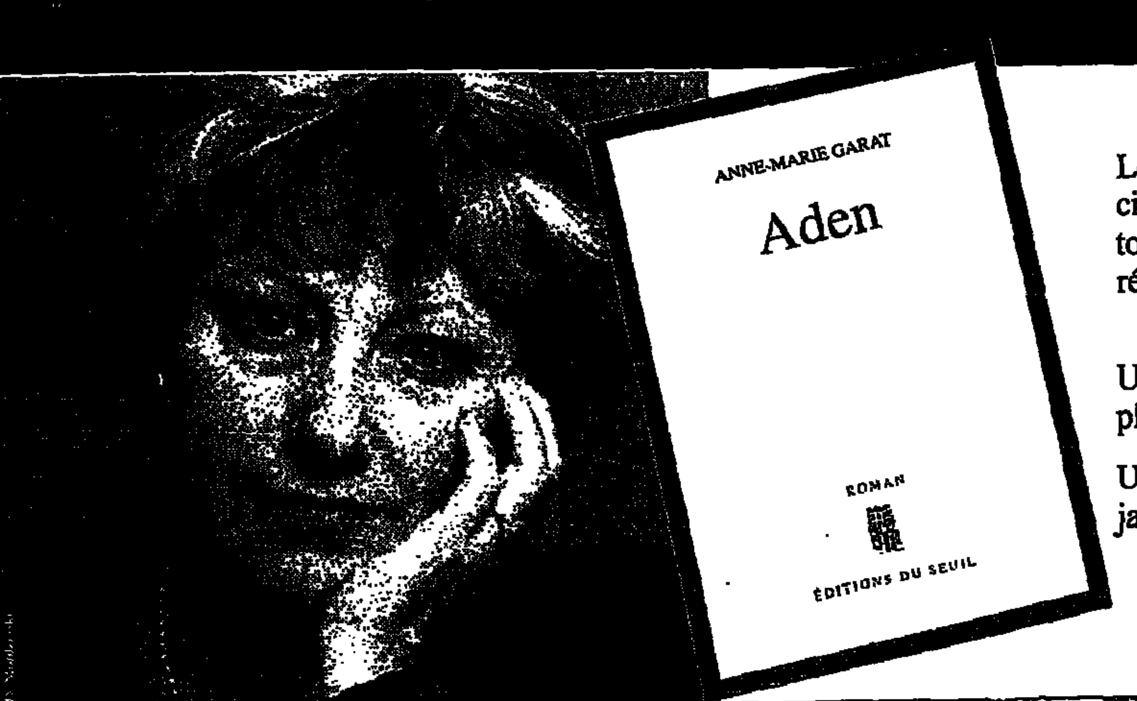
« Je n'ai pas de machine à coudre » : il est des premières phrases de premier roman qui disent tout. Ainsi, pour Marie Le Drian. Cette phrase banale – elle prend ici la forme d'une espèce de réhabilitation de la sortie de la Marquise – amorce un récit d'une parfaite originalité. On dit aussi talent.

Il en faut pour soutenir l'intérêt du lecteur avec les tourments d'une *esseulée* que les souvenirs ne consolent *pas ; pour* donner une telle présence à un personnage qui incarne l'humilité et les indécisions qu'elle engendre *; pour* disséquer ce pathos de la détresse d'une femme que tente l'aventure – mais est-elle possible quand on est de *« petite extraction »* ?

Il serait excessif de dire que l'anecdote est secondaire quand la romancière sait à ce point, et discrètement, donner aux moindres circonstances de la vie un volume qu'on ne *leur* soupçonne pas, mais elle doit sa force et son *accent de vérité* à un style dont la sobriété n'ôte rien à deux subtilités, celle de l'histoire et celle de l'écriture. Une alliance qui impose le traditionnel : *« un auteur à suivre »*.

P.-R. L.

ANNE-MARIE GARAT



Le constat d'Anne-Marie Garat est lucide, cinglant. Il n'y a pas de morale de l'histoire. L'humain est gagné d'un mal sans rémission. Aden nous ressemble.

Valérie Marchand / La Croix

Un roman attachant, à la mécanique implacable. *Thierry Bayle / Le Figaro magazine*

Une minutie, une précision extrême qui jamais ne se relâche et laisse pantois.

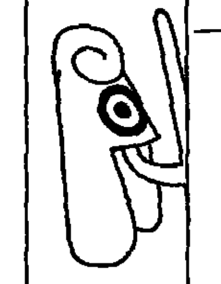
Dominique Mobailly / La Vie

Editions du Seuil

هكذا من الاصل

LE DÉBAT

L'an 200



Le 21 septembre 1792, la Convention fraîchement élue, au cours de sa première séance, déclare la royauté abolie, puis proclame la République. Deux siècles et de nombreux changements de régime plus tard, de Consulat en Empire, de monarchie constitutionnelle en Etat français, la fragile et improbable République des conventionnels paraît définitivement installée. L'exécution de Louis XVI, même si elle n'a pas mis fin au régime monarchique, a rompu un fil millénaire qui ne semble pas pouvoir être renoué.
Mais la République, celle que les instituteurs du dix-neuvième siècle ont identifié à la nation française, appuyée depuis la Libération sur un suffrage réellement universel, ressemble-t-elle encore – avec, notamment depuis trente ans, un président-monarque – au rêve et à la volonté des révolutionnaires de 1792?

MARIANNE
Les visages de la République
de Maurice Agulhon et Pierre Bonte.
Gallimard, coll. « Découvertes », 128 p., 68 F.

LA RÉPUBLIQUE DES INSTITUTEURS
de Jacques et Mona Ozouf, avec Véronique Aubert et Claire Steindecker.
Hautes Etudes/Gallimard/Le Seuil.
386 p., 150 F.

DE GAULLE EN SON SIÈCLE
Tome 2 : la République
Plon et La Documentation française.
564 p., 350 F.

LE PRINTEMPS DE LA FRATERNITÉ
Genèse et vicissitudes (1830-1851)
de Marcel David.
Aubier, « Collection historique », 396 p., 180 F.

L'HISTOIRE
par Jean-Pierre Rioux

L'étoile du matin

LES célébrations du Bicentenaire de la République sont assez falotes, ne trouvez-vous pas? Est-ce par lassitude compréhensible après l'ampleur des festivités du Bicentenaire de 1789? Dans une latence bienvenue, pour reprendre souffle, après l'empoignade sur Maastricht? Pour cause d'inquiétude sourde, plutôt sur fond de chômage, d'incertitude présidentielle et de veillée d'armes électorale ? Quoi qu'il en soit, la mémoire républicaine languit un peu, malgré colloques, expositions et images mouvantes projetées, à Paris, sur la façade de l'Assemblée nationale. Nous voilà donc réduits à sursauter dans nos fauteuils, avec en main quelques bonnes surprises de librairie.

La première, tous seins à l'air, est fille désirable et pudique de la malice de Pierre Bonte et de la science de Maurice Agulhon. Les deux complices font chatoyer Marianne par le texte – dense et frais, mais peu lisible, hélas, tant il est disloqué par le style nouille des maquettistes de l'avenante collection « Découvertes » – et par l'image, protéiforme, privilégiée et largement puisée dans la collection privée du héraut de « Bonjour, Monsieur le Maire». On admettait très volontiers que la République fût «du sexe», mère nourricière ou fiancée à chérir, depuis ce 22 septembre 1792 où la Convention, à défaut de proclamer le nouveau régime, combla un vide sur le sceau de l'Etat en décrétant que celui-ci désormais *« portera pour type la France sous les traits d'une femme vêtue à l'antique, debout, tenant de la main droite une pique, surmontée du bonnet phrygien ou bonnet de la Liberté »*. Mais on ne soupçonnait pas que tant d'artisans et de rimailleurs, de fondeurs avisés et de grands artistes aient pu tirer de leur tripe républicaine une telle polychromie pour chanter « la » Marianne.

On l'admirera donc dans ce défilé de mode strictement chronologique, épousant les heurs et malheurs du régime républicain, clandestine ou flambante, casquée ou couronnée, cheveux au vent ou sagement tressés, dépoitraillée, en cotte, femme-tronc pour mairies, gaillarde des fontaines publiques. Et longtemps partagée entre ses deux extrêmes : la rue ou la loi, la liberté guidant le peuple et le pouvoir bienveillant qui le dompte, le rouge et le bleu.

Aujourd'hui, Marianne vit à feux doux avec les Français, dans l'apaisement des vieux ménages en pantoufles. Depuis le temps de la pub, de la télé et du Général, elle n'est donc plus une vedette de l'image. Et les stars, n'en déplaise à Brigitte Bardot et Catherine Deneuve qui ont fixé ses derniers traits de libre amante, empruntent son bonnet phrygien mais ne nous donnent plus envie de le jeter par-dessus les moulins. *« La bataille d'images ouverte il y a deux siècles en contrepoint de la bataille idéologique peut être considérée comme achevée »*, conclut, un peu triste, Maurice Agulhon.

Alors, faut-il se consoler en écoutant à la veillée les humbles héros de cette école qui sentait l'encre violette et où la République voulut tant se faire institutrice? De fait, ils ont encore à nous dire, ces hussards noirs édentés et, pour un peu, ils nous taperaient sur les doigts avec la baguette de coudrier pour avoir *oublié notre récitation, sous prétexte* que l'histoire cruelle du XX[e] siècle nous aurait trop appris que le mieux peut tourner au pire. Entre 1961 et 1964, Jacques Ozouf avait reçu près de 4 000 réponses, détaillées, pleines, disait fièrement l'une d'elle, *« d'un vécu à la pointe de l'âme »*, à son questionnaire adressé aux vingt mille anciens instituteurs et institutrices alors encore vivants qui avaient enseigné avant 1914. Un premier dépouillement de leurs réponses avait donné un diamant noir, *Nous les maîtres d'école*, publié en 1973 dans la collection « Archives » de Gallimard-Julliard. Vingt ans après, voici la somme des réflexions qu'elles peuvent nous inspirer. Le chant d'alouette d'un vieux petit matin (1).

Que marmonnent-ils? Qu'être *républicain vous condamne sans* appel à être désigné comme « avancé » d'idées. Car leur République misait tout sur la conscience de chacun, au point de refuser qu'aucun individu, pris de fièvre bonapartiste, pût jamais s'identifier avec son pouvoir. Elle est, comme leur école, un espace neutre et indéfiniment remodelé par le bon classement des meilleurs sujets et la reculade des cancres. Elle demeure ce *« régime où aucun statut n'est fixé d'entrée de jeu et où les hiérarchies sont constamment remaniées »*. Cette liberté du mérite fut même le seul dogme qu'ils aient posé, eux qui haïssaient tant les dogmes. Et le livre des Ozouf – leur *livre – décline avec gourmandise* toutes les formes publiques et intimes de cette entrée en religion, tous les détails croquants de cette émancipation individuelle à petits pas.

Encore des vieilleries, direz-vous. Peut-être. Mais prenons garde. Ces anciens pédagos peuvent encore nous dévisager avec le petit sourire des cœurs simples. Ils savaient, eux, les limites de leur savoir, ils n'idéalisaient pas l'enfance, ils suaient trop en pétrissant pour se laisser aller à l'utopie, et même ils doutaient. Ni anges ni bêtes, ils pensaient tout bonnement, dit l'un d'eux, que la République, et l'école à son image, était *« une créance privilégiée »*. Au fond, concluent les Ozouf, *« peut-être avons-nous toujours à apprendre de ces hommes et de ces femmes, à la fois si intrépides et si modestes, la nécessité de vivre au service d'une vérité sans croire pour autant à la nécessité de son triomphe »*.

CETTE République sans triomphalisme et débarbouillée d'une tradition figée, il faut d'abord aller la contempler au jour de sa naissance. Michel Winock a bien dit, il y a peu, dans un livre vivant et lucide, qu'elle fut le fruit imprévu d'une Révolution emballée, qui découvrait avec effarement que l'optimisme de raison des Constituants et de la monarchie constitutionnelle ne pouvait plus parer aux dangers inouïs de la guerre, de la rivalité des classes et des passions partisanes en ébullition (2). Marianne vint donc en urgence, en 1792, pour cautériser les plaies et rompre l'escrime du malheur, mais sans autre projet politique que le renversement du roi, la rupture mal délibérée avec la loi divine et la promesse radicale de la liberté et de l'égalité. Il fallut ensuite, on le sait, ferrailler pendant un bon siècle pour qu'une République, troisième du nom, calme le jeu, et pour longtemps, en passant contrat avec l'individu souverain et l'assemblée régnante.

Ce retour aux sources peut grandement clarifier la réflexion. Mais il devrait s'accompagner ensuite d'une prise en compte sereine du bouleversement contemporain dont nous sommes loin d'avoir épuisé la nouveauté politique et culturelle : la rupture avec la tradition républicaine de laïcité rationnelle qu'imposa la République gaullienne, cette Cinquième dont Serge Berstein disait justement ici même (*le Monde* du 7 octobre) que le Bicentenaire la négligeait trop et qui a



fondé pourtant un nouveau modèle républicain sur l'idée de consensus (3). A ce propos, on trouvera un argumentaire très complet dans le volume « républicain » de l'imposante édition (6 volumes, plus un volume détaillant les sondages), publiée à la vitesse de l'éclair, du colloque « De Gaulle en son siècle ». Lucien Jaume, après Odile Rudelle, y dit avec force combien ce qui fut tenu pour césarisme en 1958 par les républicains de tradition était, en fait, la reprise par de Gaulle d'un dialogue avec Mirabeau interrompu depuis 1789. En rendant à l'Etat et à son chef élu la charge et la garantie de l'indivisibilité nationale, l'homme du 13 mai 1958 et du référendum de 1962 a fermé, à sa façon et dans le droit fil d'une politique fondée sur l'histoire nationale, *« l'instabilité ouverte par la Révolution française »*.

ENFIN, on fera le détour réflexif par la grande absente des commémorations et des politiques républicaines, celle qui fut proclamée après les journées de février et fêtée si joyeusement le 20 avril 1848, le pied bancal de la devise triangulaire qui orne nos frontons, la queue de liste des ambitions : la Fraternité. Le mot est démodé, assurément, et l'on cherchait déjà, il y a un siècle, à lui substituer celui de « solidarisme », promu par Léon Bourgeois. Un chrétien lui préfère la charité. Des hôtes précaires des bancs du métro, des chômeurs post-droits tentent chaque jour de lui donner quelque relief à nos yeux. Marcel David, lui, poursuit son idée : réhabiliter historiquement cette fraternité désuète et faire comprendre qu'elle reste un grand débat manqué.

Après l'avoir suivie sous la Révolution dans un premier livre, il la traque aujourd'hui à l'heure du « printemps des peuples », relit sous son prisme toute l'histoire de la II[e] République et n'esquive aucun débat philosophique, dans un travail d'histoire sociale et intellectuelle parfaitement neuf. Il la distingue de la solidarité et de la justice, de l'humanité et de la philanthropie, convoque les socialistes utopiques et le « sans-culotte Jésus » pour mieux nous asséner la fière formule du *Manuel républicain* de Renouvier : *« La liberté et l'égalité qui, prises séparément, consacreraient ou l'indépendance individuelle, absolue négation de la société, ou le complet assujettissement à l'Etat sont unies et réconciliées par la fraternité »*. De grâce, ne sourions pas trop. Parce qu'on peut aussi, et malgré tout, regarder Marianne avec les yeux de Gilland, le fraternel conteur ouvrier de 1849 qui apostrophait *« l'étoile du matin »*.

(1) *Leur histoire est continuée. Voir, en* bel exemple, René Crozet, *les Instituteurs de Seine-et-Oise vers 1900*, Musée départemental de l'éducation, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône, 654 p., 205 F.

(2) *L'Echec au roi (1791-1792)*, Olivier Orban, 354 p., 125 F. Voir aussi, sur un mode plus anecdotique, le récit en forme de portraits croisés de Jean-Paul Bertaud, *L'An I de la République*, Perrin, 170 p., 98 F.

(3) C'est, par exemple, un reproche qu'on peut faire à l'excellente exposition « Vive la République, 1792-1992 » qui se tient aux Archives nationales et dont le catalogue (198 p., 160 F) est précieux.

Autres parutions

• L'Imprimerie nationale présente, accompagné d'une iconographie particulièrement riche, un texte de Claude Manceron sur les premières heures de la République. Réalisé en collaboration avec Anne Manceron, *la République* s'inscrit dans la lignée de ces récits, composés comme des reportages, qui ont fait la célébrité de l'auteur des *Hommes de la liberté* (168 p., 160 ill., 450 F).

• Les Presses de la Fondation nationale des sciences politiques publient un ouvrage collectif réalisé sous la direction de Bernard Lacroix et Jacques Lagroye, *le Président de la République. Usages et genèses d'une institution.* Œuvre de politilogues, de juristes, d'historiens, l'ouvrage s'intéresse aussi largement à la symbolique présidentielle et aux mythes qui l'accompagnent (416 p., 180 F).

• Le grand ouvrage collectif, dirigé par Mona Ozouf et François Furet, sur la République ne pourra pas sortir, comme prévu initialement par Gallimard, à la fin de ce mois. Selon toute vraisemblance, il ne sera disponible qu'au début de l'année prochaine.

• Signalons aussi : *la République*, de Jocelyne George (Messidor, 126 p., 140 F); *la République en France. Etat des lieux*, de Claude Nicolet (Seuil, 224 p., 110 F); *la République*, réédition en deux volumes de l'ouvrage de Maurice Agulhon paru dans « l'Histoire de France » chez Hachette (« Pluriel », 465 p., 65 F).

Ils sont présents à l'Imprimerie Nationale

Acteurs de l'Histoire

Vauban

Vauban & Emmanuel Le Roy Ladurie, Jean Jaurès & Jean-Noël Jeanneney, Agricol Perdiguier & Maurice Agulhon, Benjamin Constant & René-Jean Dupuy, Louis XIV & Pierre Goubert, Zola & Jean-Denis Bredin... Tous acteurs de l'Histoire, tous réunis dans une collection d'un caractère unique.

IMPRIMERIE NATIONALE
Éditions

de la République

Le cœur de la démocratie

Pierre Rosanvallon analyse le lent chemin pour donner sens au suffrage universel

LE SACRE DU CITOYEN
Histoire du suffrage universel en France
de Pierre Rosanvallon.
Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 490 p., 195F.

« Si les Français ont inventé l'égalité en 1789, ils ont ensuite davantage établi le catalogue des pathologies et des problèmes de la démocratie moderne que celui des solutions » : telle est la leçon que Pierre Rosanvallon tire du voyage qu'il nous propose au cœur même de la démocratie française, sorte de machine à remonter le temps, plongée essentielle qui nous permet de comprendre notre propre fragilité et devrait mieux nous armer pour les temps qui viennent.

C'est dans le dernier quart du dix-neuvième siècle, en effet, que la France a pu, enfin, stabiliser un régime politique, démocratique et libéral, première véritable étape du lent cheminement des principes proclamés en 1789 ; il a fallu près d'un siècle, le temps qui sépare Louis XVI de Jules Grévy, pour que ces principes acquièrent pleinement droit de cité. Et il faudra attendre un autre siècle, pour que s'achève virtuellement l'histoire intellectuelle du suffrage universel et que s'ouvre enfin celle de la démocratie.

C'est ce temps-là, ce formidable décalage qui a passionné le chercheur et motivé cette vaste et puissante étude qu'il livre à notre réflexion ; avec toute la panoplie d'auteurs, de grands ancêtres, de sources historiques et philosophiques, d'études savantes qui sied à une telle recherche, et qui participe à sa richesse, même si le style dans lequel il a choisi de s'exprimer, plus universitaire qu'accessible au plus grand nombre, nous prive parfois du plaisir qu'on aurait aimé y trouver. Quoi qu'il en soit, ce travail important, autant qu'imposant, recentre Pierre Rosanvallon sur sa trajectoire d'origine. Il avait été, dans les années 70, l'un des rares, sinon le seul ancien élève d'HEC, à choisir le syndicalisme plutôt que le patronat, et était devenu le plus influent des conseillers d'Edmond Maire à la CFDT. C'est l'époque où il théorisait *« l'âge de l'autogestion »*, avant de donner sa substance, dans un livre écrit avec Patrick Viveret *(Pour une nouvelle culture politique)*, au fameux discours que Michel Rocard prononça au congrès socialiste de Nantes en 1977, et dans lequel il traça la ligne de démarcation entre les deux cultures socialistes, l'une jacobine, l'autre girondine.

Une « société des égaux »

Déjà donc, la question démocratique lui apparaissait comme centrale ; elle n'était pas, pour lui, séparable de la question sociale et d'une recherche sur les racines culturelles de l'étatisme réformiste à la française. Mais, depuis, la gauche a exercé, puis occupé le pouvoir, Edmond Maire s'en est allé, les syndicats se sont gravement affaiblis ; et il n'est plus question, pour un intellectuel, de laisser réduire son action et son influence à tel ou tel courant de la gauche, voire à tel présidentiable, fût-il Michel Rocard. L'homme a donc choisi d'approfondir sa vocation et ses travaux en s'attachant à l'histoire intellectuelle de notre système démocratique. Sans se détacher pour autant de l'observation de la société contemporaine (on se souvient de *la République du centre*, avec François Furet et Jacques Julliard), toujours attentif à la façon dont affleurent, dans l'événement, les éléments de sa recherche, il nous livre ici une œuvre dense et complète. Ce livre est donc consacré à l'histoire du passage, chaotique et incertain, d'une *« démocratie d'intégration »*, dont le cadre était tracé dès 1789, à une *« démocratie gouvernante »* : *« La démocratie*, écrit-il, *a très tôt triomphé comme religion, elle ne s'est imposée que tardivement comme régime. »* Pour parvenir à cette conclusion, il a tenté, et nous permet, de comprendre de l'intérieur les tâtonnements qui ont gouverné l'imagination des acteurs de l'époque et permettent d'expliquer les difficultés proprement françaises à entrer vraiment dans ce nouvel âge du politique que constituait l'avènement du suffrage universel.

Cette notion d'égalité politique est, en effet, pour Pierre Rosanvallon, fondamentale, au point qu'il la considère comme une formidable rupture intellectuelle, plus profonde que celle qu'introduira plus tard l'idée du socialisme. En effet, la possibilité de voir s'instaurer une « société des égaux », c'est-à-dire une société dans laquelle l'égalité serait la condition de l'intégration, dans laquelle c'est l'équivalence entre les individus qui fonde et constitue le rapport social, est à la fois le propre de l'expérience française, la marque de son « exceptionnalité » et la source du décalage qu'il étudie. On savait, certes, que la Révolution fut une répudiation de l'Ancien Régime, en même temps que l'accomplissement du legs de la monarchie : notre idée de la souveraineté nationale s'est construite à partir du principe démocratique, celui-là même qu'étudie l'auteur, et d'un autre élément, la souveraineté proprement dite, qui s'enracine dans des siècles de combat pour la suprématie de l'Etat sur les groupes sociaux. Pierre Rosanvallon rappelle bien que l'opération révolutionnaire a consisté à transférer de la couronne à la nation cette essence même du pouvoir politique qu'est la souveraineté. Mais il apporte surtout une analyse en profondeur du cheminement qui permet ensuite au pays d'aborder les rivages de la démocratie, que l'on ne peut réduire au simple exercice du suffrage universel, et surtout du pourquoi il les a abordés si tard, si loin du point de départ.

Pour retracer cette conquête, il privilégie trois approches, institutionnelle, épistémologique et culturelle, qui constituent trois histoires dissociées. C'est cette dissociation, marque véritable de la culture politique française, qui rend difficile, aux yeux de l'auteur, la formulation d'une théorie positive de la démocratie. Celle-ci n'a jamais été vécue en France, comme il le souligne avec raison et avec force, que comme une contrainte (car il subsiste toujours un doute, enfoui mais bien réel, sur la capacité du plus grand nombre à faire les meilleurs choix) ou comme une utopie, mais jamais pour ce qu'elle doit être, c'est-à-dire une forme supérieure de l'organisation politique. Pierre Rosanvallon nous amène là au fond d'un problème français : pour les républicains, le bon gouvernement ne peut procéder que de la raison ; pour les démocrates, il procède de la volonté générale telle que l'exprime le grand nombre.

Au-delà du bénéfice que cette lecture peut apporter à tous ceux que passionne notre propre parcours démocratique, comment ne pas penser au profit que pourraient en tirer ceux qui, à l'est de l'Europe, sont très précisément et difficilement confrontés au problème de la transition démocratique : chacun a pu mesurer que celle-ci n'est pas automatiquement induite par l'introduction d'un vote libre et égal. Pierre Rosanvallon nous convainc de la part que doit y prendre *« l'éducation de la démocratie »*.

Jean-Marie Colombani

L'apprentissage du citoyen

Le sous-titre de l'ouvrage précise : *comment les Français sont devenus électeurs*. Ce fut un lent apprentissage, auquel ils durent, non sans mal, non sans réserves, se plier. Première leçon de cette histoire du vote, à la base, sur le terrain : la démocratie n'est pas si naturelle, pour les électeurs comme pour les élus. Aujourd'hui, observe l'auteur, *« elle est parvenue à un point de son histoire où elle est plus menacée, de l'intérieur, par son propre développement que par ses adversaires »*. Aussi n'est-il peut-être pas inutile de voir comme elle s'est implantée, à travers sa manifestation la plus solennelle, le vote. Car cette histoire est aussi celle d'une évidence oubliée.

Par quels tâtonnements, quels excès, quelles tricheries, quels efforts de formation et de discipline n'a-t-il pas fallu passer pour donner au vote sa signification, son importance et sa vertu ! Deuxième leçon : cela devrait nous conduire à juger avec modestie, mais sans naïveté, les élections triomphantes des démocraties naissantes ou renaissantes.

L'auteur tire un troisième enseignement de cette histoire, c'est qu'elle n'est pas finie. Le processus d'individualisation des citoyens pourrait provoquer une érosion du vote, désormais bien installé, dès lors que celui-ci leur apparaîtrait trop réducteur. Si ancrée qu'elle soit, la démocratie est toujours remise en question, toujours à parfaire.

A. L.

▶ **Le Vote et la Vertu,** *d'Alain Garrigou. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 288 p., 160 F.*

Le chantier républicain

La République est *« incomplète, fragile, incertaine »*, explique Blandine Kriegel, parce qu'elle a hérité de la monarchie, de la Révolution et de certains philosophes des Lumières une doctrine de la souveraineté dont les apories successives n'ont pu être dépassées. L'auteur refait, en quelques pages denses, le parcours pluriséculaire de la souveraineté et montre que les promesses de la réflexion politique au seizième siècle n'ont pas été confirmées par la pratique française, en raison de diverses dérives.

La tentation impériale, qui a préféré la loi au droit, la légitimation révolutionnaire du droit politique de conquête, le souci de Montesquieu d'empêcher le despotisme par l'équilibre des pouvoirs, le choix de Rousseau d'en appeler au peuple tout entier plutôt qu'à des formes de représentation, ont, à la fois, enrichi et limité la construction juridique en France. Le principe de souveraineté l'a trop souvent emporté sur d'autres sources du droit (la loi naturelle, les droits de l'homme, les principes généraux du droit). Bref, il y a encore à s'employer sur le chantier républicain.

A. L.

▶ **La République incertaine,** *de Blandine Kriegel. Quai Voltaire, 73 p., 70 F.*



La mort du roi sacré

Qui donnait au souverain son pouvoir : Dieu ou ses sujets ?

ÊTRE ROI
Le roi et son gouvernement en France, de Clovis à Louis XVI
de Jean Barbey.
Fayard, 573 p., 180 F.

LA ROYAUTÉ SACRÉE DANS LE MONDE CHRÉTIEN
sous la dir. d'Alain Boureau et Claudio-Sergio Ingerflom.
Ed. de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 165 p., 190 F jusqu'au 31 octobre, puis 230 F.

Au moment où l'on célèbre le bicentenaire de l'avènement de la République et où l'on s'apprête à commémorer, plus discrètement, la mort de Louis XVI, deux livres viennent opportunément nourrir la réflexion sur la nature de la personne royale et sur ses pouvoirs. Un colloque s'est interrogé sur la royauté sacrée dans le monde chrétien suivant la démarche comparative de l'anthropologie historique, et Jean Barbey, en historien du droit, nous guide dans le temps long de la monarchie en France, de Clovis à Louis XVI, pour y cerner le roi et son gouvernement.

Le premier ouvrage laisse voir comment le christianisme, en désenchantant le monde comme l'a naguère suggéré Marcel Gauchet, n'a pas permis une royauté véritablement sacrée. Le second montre comment la définition juridique, toujours plus précise, du pouvoir royal a progressivement relégué le sacre dans une position subalterne.

Rome avait détesté le nom de roi. Sa République était pourtant devenue un principat puis un empire, christianisé au quatrième siècle. Quand les rois barbares, et parmi eux Clovis, s'installèrent dans les ruines de l'empire, ils adoptèrent ses éléments les plus solides, dont le christianisme. Baptisé, le roi des Francs devait régner selon la justice et protéger ses sujets. Mieux, il devait conduire son peuple à la victoire ici-bas et au salut dans l'au-delà.

L'alliance conclue entre Clovis et une Eglise héritée de Rome, l'était aussi avec les descendants du premier roi chrétien : l'hérédité successorale, que l'empire romain n'avait pas su établir, fut affirmée pour treize siècles.

Non sans à-coups ni conflits. La loi du sang peut-elle contraindre la volonté de Dieu ? – Non, répondirent le pape et Pépin le Bref en 751. Et ils inventèrent alors le rite du sacre royal, appelé à un grand avenir. Pépin avait relégué dans un monastère le dernier roi mérovingien « légitime » après l'avoir fait scalper : il lui fallait justifier son usurpation par l'appel à une autre légitimité que celle du sang. Le sacre signifia le choix de Dieu. En 987, Hugues Capet, premier de la lignée des capétiens qui devaient régner jusqu'à la Révolution et au-delà, ne fit pas autrement. A l'origine de chaque dynastie, héréditaire par définition, on trouve une usurpation.

Dès l'époque franque, la royauté avait été caractérisée comme un office ou un ministère. Dieu désigne le roi de deux façons entre le dixième et le douzième siècle : par l'élection des grands et par le sacre ecclésiastique étroitement associés. Pour assurer l'hérédité dans leur famille, Hugues Capet et ses successeurs avaient fait sacrer leurs fils aînés de leur vivant. Louis VIII le premier succède à son père Philippe Auguste en 1123 sans avoir été associé au trône ni sacré par anticipation. Le droit du sang est en train de devenir absolu. Au début du quatorzième siècle se fait jour l'idée que « le mort saisit le vif », qui devait conduire à la fameuse proclamation qu'on entendit pour la première fois aux obsèques d'Henri IV en 1610 : *« Le roi est mort, vive le roi ! »* Le fils et successeur du roi n'est pas un héritier. Il est participant d'une personne royale qui s'actualise en lui à la mort de son père : *« Le roi ne meurt jamais. »*

L'ensemble de lois coutumières réglant la dévolution de la royauté, prit au seizième siècle le nom de « lois fondamentales » et c'est dans la mesure où elles étaient respectées que le roi était dit « légitime ». Dès le début du quinzième siècle, on n'était plus devenu roi par le sacre mais par la coutume successorale. C'est du moins ce que disaient les juristes. Le peuple restait attaché au sacre et Jeanne d'Arc ne reconnut en Charles VII qu'un *« gentil dauphin »* jusqu'au sacre de Reims en 1429 qui fit de lui un *« gentil roi »*. Pourtant, l'écart se creusa entre l'avènement et le sacre, jusqu'à treize ans pour Louis XIV. Les « philosophes » considèrent la cérémonie comme désuète et sa fonction sacrée comme inadmissible.

A la veille de la Révolution, l'idée s'était précisée que le roi tenait de ses sujets et non de Dieu l'autorité qu'il avait sur eux. Sur ce point, les Lumières rompaient moins qu'elles ne pensaient avec la tradition chrétienne, observe Alain Guéry dans le colloque sur la royauté sacrée. *« Le christianisme a sorti le roi de la divinité pour le placer dans l'humanité. Il est image de Dieu, en tant qu'homme et non en tant que roi, comme tous les hommes. »*

Reste, au terme de ces lectures, une question grave : pourquoi Louis XVI a-t-il été mis à mort ? Pourquoi fallait-il qu'il le fût ? Si le roi n'avait été qu'un chef d'Etat pris dans un système de loi, et s'il avait tenu du peuple son pouvoir, il aurait suffi de le déposer. Pour le peuple, précisément, n'avait-il pas conservé le caractère sacré dont seule la mort pouvait avoir raison ? A moins que le conflit entre la légitimité royale et la loi issue du peuple ait été irréductible et n'ait trouvé de solution que dans la mort. La mort, le dernier refuge du sacré, précisément.

Michel Sot

هكذا من الامل

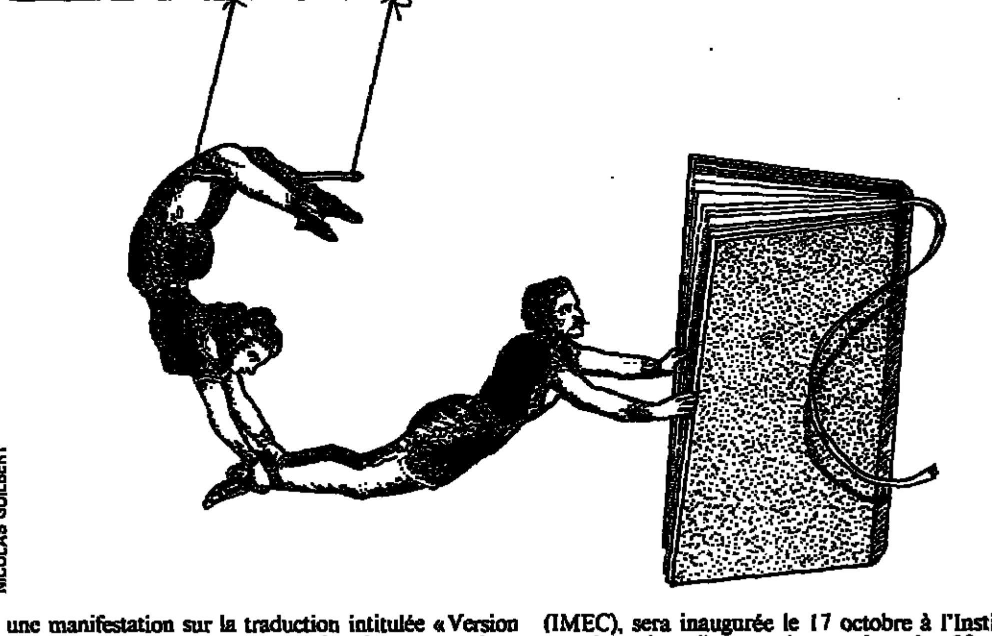
La Fête du livre

Des manifestations dans toute la France pour célébrer la lecture

«La fureur de lire» rassemblera, les 17 et 18 octobre, comme les trois années passées mais sur une plus grande échelle, un nombre impressionnant de manifestations, aussi bien locales que nationales, et d'initiatives de toute nature en faveur du livre et de la lecture. Pas moins de deux cent cinquante pages sont nécessaires, dans le livret édité par le ministère de l'éducation nationale et de la culture, pour détailler le contenu de cette quatrième fête du livre (1).

A Paris, c'est la Bibliothèque nationale qui sera, cette année encore, avec les Tuileries (au lieu des jardins du Palais-Royal les années passées) le centre le plus actif de cette «fureur». S'y dérouleront, dans le cadre de la fête du livre, de la presse et des métiers de l'écrit, plusieurs débats, forums, animations, expositions (dont la présentation du volume, coédité par la BN et les Éditions Laffont, sur *les Plus Belles Lettres manuscrites de la langue française)* et une vente de livres anciens dans la galerie Colbert.

Une exposition des maquettes des grandes bibliothèques européennes récemment réalisées ou en chantier sera présentée sur le site de la Grande Bibliothèque de France. Accès possible par navette fluviale à partir du port de La Bourdonnais (tél. 44-11-33-44).


NICOLAS GUILBERT

Au Centre Pompidou et à la BPI : des Rencontres littéraires caraïbes, réunissant de nombreux écrivains des diverses aires linguistiques, commenceront le 18 octobre et se prolongeront jusqu'au 21 ; une occasion de découvrir une littérature vivante au moment où le prix Nobel vient d'honorer l'un de ses représentants (tél. 44-78-12-33).

Le Centre national des lettres, outre une présentation des meilleures émissions littéraires de télévision à l'hôtel d'Avejan (53, rue de Verneuil, 75007 Paris), patronnera, avec la direction du livre et de la lecture, une manifestation sur la traduction intitulée «Version originale». Deux études sont publiées à cette occasion : *Traduire l'Europe*, chez Payot, et une étude du Bureau d'information et de prévision économique (BIPE) sur les auteurs français les plus traduits en Europe. De son côté, la Maison des écrivains organise avec la FNAC une rencontre de lycéens sur le thème de l'Europe des jeunes lecteurs (17 octobre, 18 h 30, hôtel d'Avejan).

Une importante exposition sur Jean Genet, réalisée par l'institut Mémoire de l'édition contemporaine (IMEC), sera inaugurée le 17 octobre à l'Institut du monde arabe ; elle se prolongera jusqu'au 29 novembre.

Cette année, le théâtre (à Paris, dans la région parisienne et en province), la musique (avec notamment la Société des gens de lettres et France-Culture), la danse (à l'Opéra Garnier), la télévision (concours «Le livre et la télévision» avec la Vidéothèque de Paris), et le cinéma *(lire ci-dessous l'article de Jean-Michel Frodon)*, mis en relation avec la littérature, seront particulièrement à l'honneur. Signalons plus brièvement des journées portes ouvertes à la bibliothèque Sainte-Geneviève (récemment restaurée), au British Council, à l'Imprimerie nationale..., des salons du livre, scientifique au Jardin des plantes et théâtral sur la place de l'Odéon, un colloque à l'Assemblée nationale sur la réflexion politique, un hommage à Galilée à la Cité des sciences, des braderies de catalogues et affiches publiés par les musées aux Beaux-Arts, d'ouvrages d'archéologie au château de Saint-Germain-en-Laye, et de livres anciens à la halle Georges-Brassens (avec attribution d'un prix des bouquinistes).

Hôpitaux (concours pour le personnel hospitalier et les malades organisé par l'Assistance publique), prisons (ateliers d'écriture), musées et bibliothèques s'associeront à la fête du livre. Enfin, la plupart des librairies parisiennes, mais également régionales, organiseront des animations durant ce week-end.

En province, notons quelques manifestations marquantes : la septième fête du livre de Saint-Etienne, celle d'Aix-en-Provence (avec un hommage à Satyajit Ray), et la rencontre régionale des métiers du livre à Moulins. A l'étranger, à l'initiative de l'Institut français de Fribourg, des jumelages entre bibliothèques de part et d'autre du Rhin seront conclus. Un cinquième Salon des régions frontalières de langue française, consacré au patrimoine littéraire jurassien, aura lieu à La Chaux-de-Fonds.

P. K.

(1) Pour tous renseignements sur les centaines de manifestations en France et à l'étranger de cette douce fureur : Minitel 3615 ARTS.

Un sondage BVA/France-Loisirs, *le Monde*, Direction du livre

La lecture des étudiants

Fort chez les «prépas», le goût de lire faiblit dans les IUT et chez les techniciens supérieurs

C'est un truisme : l'avenir du livre et de la lecture appartient aux nouvelles générations, à leur appétit ou à leur répugnance, à leur envie de savoir et à leur goût des mots. Mais cette évidence énoncée, personne n'est plus d'accord sur le diagnostic, ni donc sur les stratégies à établir pour la sauvegarde et le développement de la culture écrite. Les sondages sont des moyens de connaissance certes imparfaits, mais ils offrent des photographies assez fidèles d'un état des choses, qu'il convient ensuite d'interpréter. Le sondage réalisé par BVA, à la demande du *Monde*, de France-Loisirs et de la direction du livre au ministère de la culture, auprès des étudiants entrant en seconde année d'études supérieures (1) montre tout à la fois l'attrait que le livre continue à exercer sur l'«élite» du cursus scolaire et l'extrême fragilité de sa situation au fur et à mesure que l'on descend les échelons traditionnels de la hiérarchie du savoir – qui correspond dans ses grandes lignes à la hiérarchie sociale.

Les questions posées quant à l'intérêt pour la lecture font ressortir des réponses très contrastées :

► *Le goût pour la lecture est* assez fortement sexué. 50 % des femmes disent aimer beaucoup lire contre 28 % des hommes. Elles ne sont que 14 % à affirmer n'aimer lire que *«pas beaucoup»* (11 %) ou *«pas du tout»* (3 %) contre 24 % dans la population masculine (18 % *«pas beaucoup»* et 6 % *«pas du tout»*). Les étudiantes sont 62 % à avoir lu un ouvrage littéraire dans la semaine précédent le sondage, contre 42 % des garçons. 91 % à avoir lu un ou plusieurs livres au cours des trois derniers mois contre 79 % chez les étudiants.

La distinction selon les sexes se retrouve encore dans le choix des ouvrages lus. Le roman contemporain d'auteur français l'emporte chez les filles (28 %) tout comme la fiction romanesque en général (80 %) alors que les garçons donnent leur préférence aux ouvrages scientifiques et techniques (24 %) et aux livres de philosophie et de sciences humaines (21 %) alors que le roman en général ne recueille que 6,7 % de leurs lectures. Cet intérêt des garçons pour les lectures «utiles» se retrouve dans les réponses qu'ils font sur leurs motivations à la lecture : ils sont 48 % à dire *«Je lis des livres par obligation»*, contre 38 % chez les étudiantes.

► L'intérêt pour la lecture varie de façon importante selon le type d'études poursuivi, moins selon les matières étudiées. Très fort chez les élèves des classes préparatoires au grande écoles (48 % y disent aimer beaucoup lire), le goût du livre tombe à 39 % pour les étudiants des universités et à 19 % pour ceux des IUT et des sections de techniciens supérieurs. A l'inverse, ceux qui disent ne pas aimer beaucoup lire ou ne pas aimer du tout sont 14 % parmi les «prépas», 19 % parmi les étudiants d'université, 26 % dans les IUT et 35 % chez les STS. Mais les recoupements avec les études menées sur les origines sociales des étudiants montrent aussi que les étudiants issus de la catégorie des cadres supérieurs et des professions libérales sont proportionnellement sur-représentés dans les «prépas» et à l'université, alors que les fils des employés et des ouvriers le sont dans les IUT et les STS. Le goût de la lecture est aussi affaire de milieu social et de perspective sociale.

Camus et Stephen King

Cette distinction se traduit encore dans les types d'ouvrages lus. Le roman français contemporain domine chez les «prépas» (28 %), le roman classique chez les «universitaires» (24 %), alors que les ouvrages scientifiques et techniques, plus immédiatement utiles ont la faveur des IUT (20 %) et des STS (19 %) à égalité chez ces derniers avec les romans de science-fiction et les albums de bandes dessinées et devant les romans policiers ou d'espionnage (14 %) qui ne recueillent qu'un succès mitigé chez les «universitaires» (6 %) et presque nul parmi les «prépas» (1 %). Et lorsqu'on interroge les étudiants sur l'avenir du livre, ils sont 61 % globalement à le prédire «beau», (65 % des femmes et 58 % des hommes) mais cet optimisme varie selon qu'on étudie dans une université (63 %), dans un IUT (58 %) ou dans un STS (52 %). Et dans ces deux derniers types d'établissement, la différence est grande selon qu'on appartient à des sections menant à des carrières tertiaires (64 % en IUT, 68 % en STS) ou à des carrières industrielles (52 % en IUT, 40% en STS). 13 % des STS-industrie se disent d'ailleurs d'accord avec la proposition : *«Aujourd'hui, on n'a plus besoin de livres, c'est dépassé»*.

«Imaginez que demain vous ayez 150 francs de plus à votre budget. Parmi les activités suivantes, que feriez-vous avec ces 150 francs, en 1), en 2), en 3)?» A cette question pratique, les étudiants dans leur ensemble, répondent en donnant la préférence au cinéma (27 %), puis à l'achat de disque ou de cassette (17 %), et en troisième lieu à l'achat de livre (15 %) qui précède l'achat d'un vêtement (11 %). Les femmes placent l'achat vestimentaire en seconde position (16 %) mais relèguent le disque en quatrième (8 %). Le cinéma triomphe quel que soit le type d'études poursuivies, mais le livre (22 %) dépasse le disque (19 %) chez les «prépas» et se retrouve en 6e position (9 %) derrière le disque (18 %) le vêtement (15 %), le restaurant (11 %) et le concert (10 %) dans les IUT et en cinquième (7 %) chez les techniciens supérieurs derrière le vêtement (24 %), le disque (17 %), le restaurant (8 %) et à égalité avec le concert et la discothèque.

Il est beaucoup plus difficile de savoir les auteurs qui ont la préférence des étudiants, à cause de la dispersion des noms. 640 auteurs ont été cités lorsqu'on a demandé à l'échantillon de citer au plus trois noms d'auteurs de livres lus au cours de ces trois derniers mois. Aucun auteur n'est cité plus de quatre fois (Albert Camus, Stephen King obtiennent quatre citations) et pour les titres qui sont cités trois fois (*Un barbare en Asie*, d'Henri Michaux, *L'Iliade* et *l'Odyssée* et *Tristes tropiques* de Lévi-Strauss), il y a fort à parier qu'il s'agit de lectures effectuées dans le cadre de la préparation des examens. Pour le reste, on remarque une bonne tenue des auteurs classiques, anciens ou contemporains (Zola, Sartre, Platon), une forte présence des écrivains du genre fantastique (King, Tolkien, Herbert, Barjavel), et une sensibilité plus grande aux livres qui ont bénéficié d'une adaptation cinématographique récente.

Il faut enfin remarquer que parmi les étudiants qui ont cité trois livres lus depuis trois mois, le sort fait à ces livres est très différent. Le premier livre cité a généralement été lu en entier. Mais 24 % des lecteurs ont abandonné le second en cours de lecture, 3 % en ont lu *«uniquement ce qui les intéressait»* et 2 % l'on lu *«en diagonale»*. Le sort fait au troisième livre est encore beaucoup plus triste : 50 % seulement l'on lu en entier – 66 % chez les «prépas», 43 % chez les étudiants des universités, 29 % chez les STS et 20 % dans les IUT.

P. L.

(1) L'étude BVA a été réalisée entre le 7 et le 23 septembre auprès d'un échantillon représentatif de 1028 étudiants. Age moyen des étudiants interrogés : vingt ans. 69 % habitent au domicile de leurs parents ; 10 % ont une activité salariée à temps partiel.

"Siloques, superloques, soliloques et interloques ..."

*Qui peut bien être l'auteur de ce jargon ?**



36 17 ELECTRE

TOUTES LES RÉFÉRENCES DE 350 000 LIVRES

Classés par auteur, titre et sujet, 350 000 livres disponibles en langue française, avec un résumé. 500 nouveautés par semaine.

Un service du Cercle de la Librairie

**Tapez dans titre* : Superloques

MISTER BROWN

Toute la mémoire des films

Quoi de commun entre le vingt-septième album photo de Marilyn, à offrir en désespoir d'imagination aux prochaines étrennes, et l'un des meilleurs ouvrages théoriques de cette décennie, le dyptique *l'Image-mouvement/l'Image-temps* de Gilles Deleuze (Editions de Minuit) ? Pas grand-chose, sinon que le cinéma restant (encore ?) un art populaire, on ne trouve pas, dans les publications le concernant, la solution de continuité qui divise en édition savante et vulgarisation bariolée les ouvrages consacrés à la peinture ou à la musique. Ce «continuum», qui fait de François Truffaut une vedette de l'édition et rend naturel le voisinage de la vedette Depardieu et de l'auteur Resnais, crée la profusion, mais aussi la confusion. Confusion qui n'est pas étrangère aux déboires d'un secteur qui fut toujours plus prolifique que prospère.

Ces déboires ont été illustrés par la récente disparition, ou «suspension», de plusieurs maisons ou collections consacrées aux livres de cinéma : Lherminier, Henri Veyrier, Edilig, Rivages, et jusqu'à Ramsay, dont les «poches-cinéma» alimentaient les bibliothèques des cinéphiles en rééditions aussi indispensables qu'abordables, et par ailleurs éditeur de l'ouvrage-star dans ce domaine, l'unanimement acclamé *Hitchcock-Truffaut*, ainsi que d'ouvrages-clés (les Mémos de Selznick, le *Hawks* de McBride, le *Cinéma français* de Siclier...).

Trente-cinq éditeurs participent au premier Salon du livre de cinéma organisé par la Cinémathèque française, mais moins d'une dizaine fournissent l'essentiel de l'effort. Parmi les «grands», si Grasset et le Seuil ont fait des incursions dans le secteur, si Gallimard détient à son catalogue des ouvrages capitaux tels que *Laterna magica* de Bergman ou *Notes sur le cinématographe* de Bresson, et manifeste régulièrement une poussée d'intérêt pour le cinéma, seul Flammarion poursuit un travail suivi, grâce, surtout, à ses collections «Cinémas» et «Champs-Contrechamps».

Parmi les éditeurs spécialisés, les Cahiers du cinéma dominent désormais presque sans partage, couvrant la quasi-totalité des angles d'approche avec notamment ses collections «Auteurs» (dont les tout récents *Maurice Pialat* de Joël Magny et *Satyajit Ray* de Charles Tesson), «Essais» (un nouveau et passionnant *Du visage au cinéma* de Jacques Aumont), et «Ateliers» où se niche l'obligatoire *Godard par Godard*. Plus confidentiels mais de haute tenue, Dis-Voir (sur Greenaway, Oliveira, Ruiz) et Yellow Now (surtout au moyen de petits ouvrages-cultes consacrés chaque fois à un film), poursuivent un travail de résistance. A signaler aussi le vétéran Cerf, du canonique *Qu'est-ce que le cinéma ?* d'André Bazin au *200 mots-clés de la théorie du cinéma*, récemment paru.

En renfort viennent les institutions, le Centre Pompidou en tête grâce aux ouvrages de référence publiés à l'unisson des programmations de Beaubourg (en particulier les panoramas de cinématographies nationales, qui font autorité), la FEMIS dont les petits livrets par profession du cinéma connaissent un succès mérité, et la Cinémathèque française qui, après une période de somnolence, a mis en route un ambitieux programme.

Le rôle des revues

Et aussi les éditeurs dits «scolaires», Nathan surtout depuis qu'Hatier, après de beaux efforts, semble assoupi. On trouve chez Nathan les ouvrages théoriques et pédagogiques de haut niveau de la série «Cinéma et images», mais également, par exemple, le superbe livre-album consacré par Patrick Brion au film noir. Editions luxueuses ou ouvrages de référence aussi chez des habitués du genre, Larousse, Bordas, et bientôt l'Encyclopedia Universalis.

Heureusement qu'un public «captif», créé par le développement des enseignements du cinéma au lycée et en faculté, soutient tant soit peu ce secteur mal en point. L'édition de livres de cinéma est par ailleurs à la fois confortée et concurrencée par des revues dont la périodicité, l'ambition et le volume dépassent la simple couverture de l'actualité. Ainsi du déjà ancien et très scrupuleux *CinémAction*, de *Vertigo*, d'*Admiranda*, et depuis une date récente *Trafic* et *Cinémathèque*.

Jean-Michel Frodon

► **Premier Salon du livre de cinéma, les 17 et 18 octobre à la Cinémathèque, Palais de Tokyo. Tél. : 45-53-21-86.**

Mort de l'essayiste américain Allan Bloom

Décédé le 7 octobre, le philosophe et essayiste Allan Bloom, professeur à l'université de Chicago, était âgé de soixante-deux ans. Disciple de Leo Strauss, traducteur de *la République* de Platon et de *l'Emile* de Rousseau, cet homme de grande culture n'était pas seulement un spécialiste de la philosophie politique et des questions d'éducation.

Il s'était fait remarquer pour son talent de polémiste et pour l'acuité de son regard critique dans un ouvrage publié en 1987, *The Closing of the American Mind*, traduit la même année en français par Paul Alexandre sous le titre *l'Ame désarmée. Essai sur le déclin de la culture générale* (Julliard). Dans ce livre préfacé par Saul Bellow, Allan Bloom diagnostiquait dans l'enseignement, la culture et les modes de vie actuellement dominants une incapacité croissante à faire face aux besoins humains fondamentaux, sous prétexte de mieux s'adapter aux besoins du temps et de la société technicienne.

Centrée sur la situation américaine, cette analyse ne concerne pas seulement les Etats-Unis. Le déclin des humanités, la perte des idéaux classiques exercent évidemment leurs méfaits en Europe aussi. Cela explique le retentissement connu en France par la publication de *l'Ame désarmée* qui parut la même année que *la Défaite de la pensée* d'Alain Finkielkraut (Gallimard).

Membre du conseil de rédaction de la revue *Commentaire*, Allan Bloom était l'un de ces pessimistes lucides qui ne veulent pas désespérer. En conclusion de son ouvrage, il écrivait notamment : *« Notre époque n'est pas complètement insalubre pour la philosophie, car nos problèmes sont si grands et leurs sources si profondes que, pour les comprendre, nous avons plus que jamais besoin de la philosophie si nous ne désespérons pas d'elle et si elle répond aux défis sur lesquels elle se fonde. Et je crois, tout bêtement, que les universités, bien comprises, sont encore les lieux où peuvent fleurir l'amitié et la communauté de notre temps. »*

R.-P. D.

EN POCHE

Le Moyen Age pour tous

La littérature médiévale est un domaine que les collections de poche, depuis quelques années, « couvrent » avec constance et inventivité. Trois éditeurs particulièrement, qu'il faut saluer, donnent à lire des textes peu connus ou des versions renouvelées des grandes œuvres du Moyen Age.

Dans la « Bibliothèque médiévale », dirigée chez 10/18 par Paul Zumthor, sont réédités les deux volumes du *Lancelot*, choix et présentation d'Alexandre Micha (nos 1583 et 1618). *La Mort du roi Arthur* appartient à ce même cycle du *Lancelot-Graal*, datant approximativement des années 1220-1240. C'est Marie-Louise Ollier qui a traduit et présenté cette œuvre (no 2268).

Dans la belle collection bilingue « Lettres gothiques », dirigée au Livre de poche par Michel Zink, Charles Méla présente une édition critique, avec texte et traduction, du *Chevalier de la Charrette* (1179) de Chrétien de Troyes, qui conte un épisode de l'histoire de Lancelot : l'enlèvement et la délivrance de la reine Guenièvre : (no 4527). Dans la même collection sont également parus : les *Ballades et rondeaux* de Charles d'Orléans, traduits et présentés par Jean-Claude Mühlethaler, première édition de poche d'un poète longtemps oublié (no 4531) et l'énorme édition (1270 pages) du *Roman de la rose*, de Guillaume de Lorris et Jean de Meun, due à Armand Strubel (no 4533).

Enfin, toujours en bilingue, GF-Flammarion propose deux volumes anthologiques : *Nouvelles occitanes du Moyen Age*, textes établis, traduits et présentés par Jean-Charles Huchet (no 555), et les *Lais féeriques des XIIe et XIIIe siècles*, dans une édition préparée par Alexandre Micha (no 672).

P. K.

• Sautons quelques siècles. Evelyn Waugh raconte *l'Hiver africain, qu'il a passé* comme correspondant du *Times* en Abyssinie. Traduit de l'anglais par Marc Gibot (« Petite Bibliothèque *Payot* », no 103).

• Sybille Bedford, romancière anglaise née en 1911, a donné, comme sous-titre de son livre *Visite à Don Otavio : Tribulations d'une romancière anglaise au Mexique*, traduit l'an dernier chez Phébus par Isabelle Chapman et repris dans la même collection que *l'Hiver africain* (no 102).

• Dans la collection « Babel », nouvelle traduction, par André Markowicz et Françoise Morvan, de *la Cerisaie* de Tchekhov, accompagnée de divers *documents*, dont la correspondance de l'auteur se rapportant à sa pièce, et d'une lecture de Françoise Morvan (no 51). Dans la même collection, c'est Alain Gheerbrant qui présente les Mémoires d'Amadou Hampâté Bâ, *Amkoullel, l'enfant peul* (no 50).

• *Le Régiment noir* d'Henry Bauchau, récit d'une quête d'identité sur fond de guerre de *Sécession, publié en 1972, est* repris dans la collection de poche des éditions Labor ; préface de Valentin Mudimbé, lecture de Myriam Watthee-Delmotte.

DAVID LODGE
David Lodge
Nouvelles du Paradis
Traduit de l'anglais
Rivages
signera son livre
à La Terrasse
de Gutenberg
9, rue
Emilio-Castelar
Paris 12
le jeudi 22 octobre
à partir de
18 heures.
RIVAGES

Succès du Salon du livre de Bordeaux

Avec près de 110 000 visiteurs, la sixième édition du Salon du livre de Bordeaux, qui s'est déroulée du 8 au 11 octobre, a remporté un véritable succès. Etonnement, dans un climat dit morose pour le livre, chez la plupart des éditeurs et libraires-exposants qui ont réalisé cette année leur meilleur chiffre d'affaires. La nature du public n'était pas étrangère à ce petit miracle. Jean-Marie Planes, président de la manifestation, et Danièle Martinez, son organisatrice infatigable, ont dit avoir retrouvé l'ambiance et l'engouement des premières années du Salon. Ce succès s'explique également par la qualité des multiples rencontres et expositions proposées, ainsi par exemple celle consacrée à l'histoire des juifs de Bayonne et de Bordeaux.

Comme beaucoup d'autres, le débat animé par Jean-Jacques Brochier sur Montaigne – dont on célèbre cette année le quatrième centenaire de la mort – a bien failli susciter une émeute. A l'extérieur, une foule équivalente à celle pressée dans la salle tentait de recueillir les interventions de Jacques Chaban-Delmas, Francis Jeanson, Anne-Marie Cocula, Claude-Gilbert Dubois et Madeleine Lazard, tous auteurs d'ouvrages récents sur Montaigne (« le Monde des livres » du 11 septembre). Un débat passionnant, où l'on a cependant regretté l'absence d'Eduardo Lourenço et de Pierre Botineau, coauteurs avec le photographe Jean-Luc Chapin du superbe *Montaigne 1533-1592*, publié en coédition par L'Escampette et le centre régional des lettres d'Aquitaine.

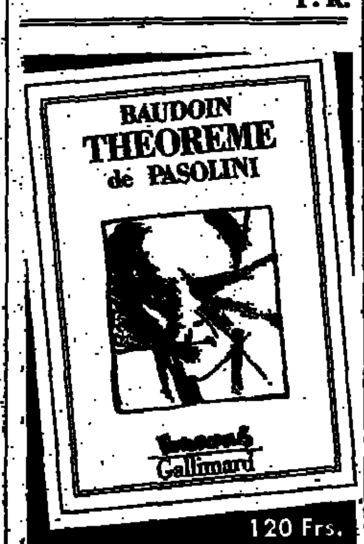
Trois prix ont été décernés selon la tradition : le prix de littérature étrangère Ecureuil avait été remis une semaine auparavant en avant-première, et lors d'une cérémonie émouvante, à l'écrivain portugais Miguel Torga, chez lui, à Coimbra. Le prix du premier roman Air Inter, décerné par un jury de onze lycéens, est allé à Claude Greller pour *le Labyrinthe des alchimistes*, publié aux éditions François Bourin. Enfin le prix du livre d'art Odilon Redon est allé à Henry-Claude-Cousseau pour *Hélion*, publié aux éditions La Différence.

Val. C.

Décès de l'écrivain Richard Matas

Richard Matas aura été un écrivain discret : une pièce de théâtre *(Milan)* jouée mais jamais éditée, deux romans noirs *(Mauvais sang* chez Fayard en 1981, et *Folie douce* chez Actes Sud en 1990), quelques nouvelles et, sans doute parce que cet auteur exigeant n'hésitait pas à mettre son talent au service des autres, beaucoup de traductions. Discrètement, Richard Matas est allé se donner la mort dans une petite maison de la banlieue de Barcelone. L'écriture de Matas ressemble au blues et au flamenco : un argument puissant sur lequel viennent se greffer une multitude d'harmoniques qui donnent son vrai sens au récit, une façon *magique* de faire sonner les mots pour qu'ils s'impriment comme une volée de notes dans l'âme du lecteur. Richard ressemblait à *son écriture et, pour ses amis*, sa mémoire est de celles qu'on fredonne.

P. R.



L'esprit cosmopolite

Evocation émouvante d'une Alexandrie disparue qui fut un modèle de convivialité

ALEXANDRIE 1860-1960
Ed. Autrement,
série « Mémoires »,
262 p., 120 F.

Alexandrie ne se trouve pas en Egypte depuis très longtemps. Jusqu'au début des années 50, cette ville magique appartenait à un autre univers : ni européenne ni arabe, elle était une sorte de *no man's land* méditerranéen, entre deux continents. Celle que Lawrence Durrell a appelé la *« capitale de la mémoire »* incarnait un art de vivre très particulier, une forme unique de convivialité, à dix mille lieues de notre monde d'aujourd'hui où il n'est question que de racisme, de xénophobie, d'affrontements ethniques, de conflits religieux...

Ce dossier d'*Autrement* a l'avantage d'être rédigé par des chercheurs qui ont vécu sur les bords du Nil, comme Ilios Yannakakis et Jacques Hassoun, ou qui, comme Robert Ilbert, ont consacré plusieurs années de leur vie à élucider les mystères d'Alexandrie. Des analyses, des témoignages et des documents alternent avec des photos émouvantes, tirées de la collection d'un remarquable connaisseur de l'Egypte, Max Karkégi.

La grande Alexandrie de jadis (à laquelle un deuxième numéro d'*Autrement* est consacré) n'était plus que l'ombre d'elle-même quand Bonaparte y débarqua en 1798 : un village misérable de quelques milliers d'habitants. Méhémet-Ali en fera une place militaire et un port actif. En 1840, Alexandrie compte déjà cent mille âmes, et sa progression ne cessera plus : deux cent mille habitants en 1872, six cent mille en 1927... et quatre millions aujourd'hui.

La « seconde capitale » de l'Egypte a surtout changé de nature au milieu du dix-neuvième siècle. Attirant de nombreux étrangers (Français, Italiens, Grecs, Syro-libanais, Maltais, Arméniens...), elle devient une ville cosmopolite. Trois facteurs au moins y contribuent : la croissance économique ; la sécurité dans la région ; la formation, dans les écoles communautaires, d'élites fascinées par l'Europe et la modernité. Alexandrie est désormais une cité mosaïque et polyglotte, comme l'illustrent les noms de ses plages ou de ses stations de tramway : Ibrahimiya, Sporting, Bacos, Rouchdy, Laurent, Stanley, San Stefano...

Une cité mosaïque et polyglotte

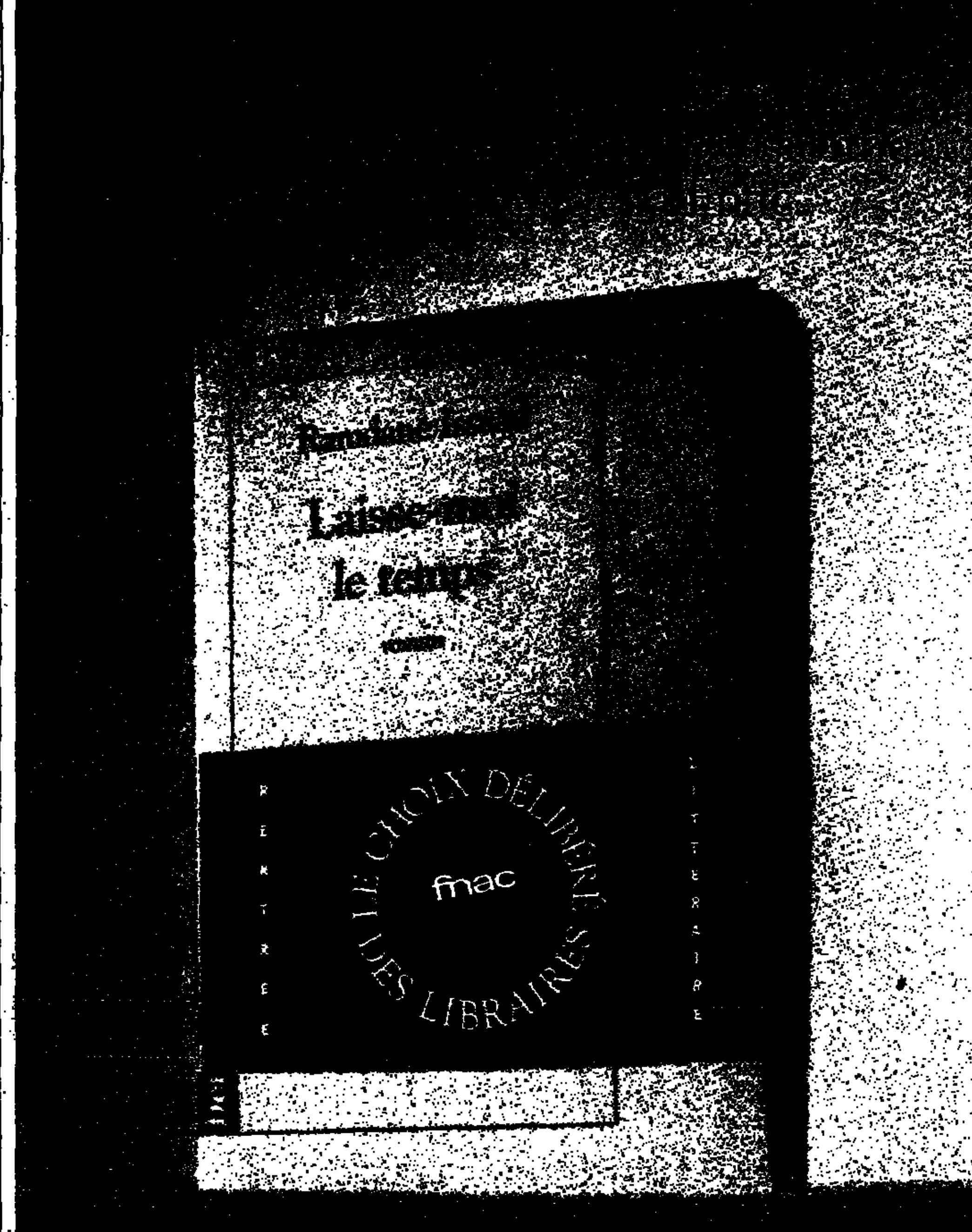
C'est dans la rue que les Alexandrins apprennent les langues, grâce aux rapports de voisinage. Rien à voir avec le *melting-pot*, l'assimilation ou l'intégration. *« Le cosmopolitisme alexandrin*, explique Robert Ilbert, *ne fonctionne pas comme un creuset mais comme une contiguïté toujours renouvelée de groupes constitués ».* Avec une confusion – entretenue – entre « communautés » (d'origine religieuse) et « colonies » (d'origine nationale). C'est une cité gérée par des notables, dont chacun garde la haute main sur les affaires de sa propre communauté, et qui administre en même temps l'ensemble du corps social grâce au club le plus fermé de la ville : le conseil municipal.

« Coexistant pacifiquement dans un esprit de tolérance et d'ouverture au monde moderne, souligne Ilios Yannakakis, *les communautés représentent un modèle de micro-société implantée en terre étrangère. Elles offrent une protection psychologique, un mode de reconnaissance religieuse et linguistique ; elles facilitent l'insertion et la mobilité sociale de leurs membres grâce à des réseaux de solidarité. Mais surtout elles sont un lieu de culture, au sens large du terme ».* Ce cosmopolitisme alexandrin est le modèle achevé et inégalé de celui qui germe sur le pourtour de la Méditerranée orientale et son hinterland immédiat. Mais la mer n'est ni sa matrice ni la source de son inspiration. Ce cosmopolitisme est essentiellement urbain. *« La corniche faisait semblant d'ouvrir la ville à la mer. En réalité, elle la maintenait à distance. L'Alexandrin, homme de la cité, urbain jusqu'au tréfonds de lui-même, était indifférent à l'espace maritime qui s'ouvrait à lui. »*

Dans ce volume d'*Autrement*, les différentes communautés alexandrines sont analysées avec finesse par Jacques Hassoun (les Juifs), Anne Le Gall-Kazazian (les Arméniens), Katerina Trimi et Ilios Yannakakis (les Grecs), Anouchka Lazarev (les Italiens). On s'étonne cependant de ne pas y trouver un chapitre sur les Syro-libanais qui constituaient l'un des piliers de cette ville cosmopolite et qui sont aujourd'hui parmi les derniers témoins de sa splendeur passée.

Le dossier d'*Autrement* contribue à réhabiliter la belle notion de « cosmopolitisme », si injustement bafouée. Ce cosmopolitisme qui n'aura été qu'un moment de l'Histoire, avant la montée des nationalismes en Europe et au Proche-Orient. Peu à peu, à la veille de la seconde guerre mondiale, la politique s'infiltre dans les « colonies » et les familles. L'identité communautaire cède la place à l'identité nationale. Le *Quatuor d'Alexandrie* glisse vers *Cités à la Dérive* ; Tsirkas prend le relais de Durrell. Désormais, les « Européens » seront des « étrangers », en attendant d'être expulsés ou exilés volontaires. Les villas de la corniche deviennent des tours de béton. C'est la fin d'un monde. Adieu Alexandrie ! Une autre ville, bien égyptienne celle-là, s'installe et s'étale. *Alexandrie encore et toujours*, assure un film de Youssef Chahine...

Robert Solé



Découvrez le choix délibéré des libraires de la Fnac : 30 nouveautés parmi les 350 de cette rentrée littéraire. Ces livres nous ont émus, fait rire, pleurer, réfléchir. Autant de plaisirs de lectures que nous voulons partager. Vous reconnaîtrez ces livres, ils portent un bandeau.
fnac
AGITATEUR DEPUIS 1954.

هكذا من الاهل

L'ART EST-IL UNE CONNAISSANCE ?

4e FORUM LE MONDE LE MANS

JEUDI 29 VENDREDI 30 SAMEDI 31 OCTOBRE 1992

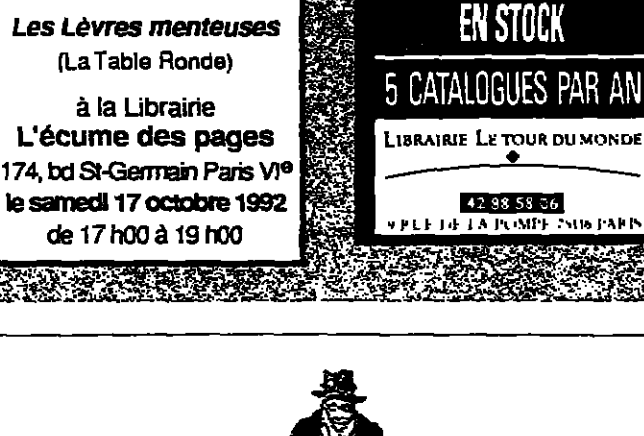
LE MANS PALAIS DES CONGRÈS ET DE LA CULTURE

Intervenants : Alain BADIOU, Bernard BOURGEOIS, Jean CLAIR, Catherine CLEMENT, Guy COUTANCE, Philippe DAGEN, Hubert DAMISCH, Olivier DEBRE, Jean-Louis DEOTTE, Eliane ESCOUBAS, Paolo FABBRI, Luc FERRY, Lydia FLEM, Marc FUMAROLI, André GREEN, Philippe HAIM, François HERS, Philippe LACOUE-LABARTHE, Bertrand LAVIER, Jacqueline LICHTENSTEIN, René MAJOR, Michel MAKARIUS, Jacques MANDELBROJT, Michèle MENARD, Yves MICHAUD, Michel MURAT, Jacques ROUBAUD, Karine SAPORTA, Yves SIMON, conçu et présenté par Roger-Pol DROIT. Renseignements : Palais et Congrès et de la Culture (16) 43 24 22 44.

Avec le soutien de : Conseil Général de la Sarthe, Communauté Urbaine du Mans, Ministère de la Culture, Caisse d'Epargne, Groupama Assurances, Ligue de l'Enseignement, Fnac, Caisse des Dépôts et Consignations.

— LA VIE DU LIVRE —

Les Editions Noir sur Blanc
La Librairie Polonaise
vous invitent à la soirée de présentation
de l'épopée d'Adam Mickiewicz
PAN TADEUZE
Traduction de Robert Bourgeois – Préface de Czeslaw Milosz
le jeudi 15 octobre, à partir de 19 h 30
à la Librairie Polonaise
123, bd Saint-Germain, 75006 Paris
(Métro Odéon ou Mabillon)





"Léon Daudet"

Prix Paul Léautaud 1992

Dans le cadre du Mécénat d'Entreprise, le Prix Paul Léautaud 1992 fondé à l'initiative de Primagaz a été remis à

François Broche pour son ouvrage : "Léon Daudet" (Laffont)

Cette distinction a été décernée par un prestigieux jury composé d'Alphonse Boudard, Camille Cabana, Jean-Paul Caracalla, Michel Déon de l'Académie française, Raymond Devos, Jean Gaulmier, Louis Nucéra, Jacques Petitjean, Paul Roche.

En encourageant la littérature contemporaine, Primagaz prouve avec éclat que l'esprit d'entreprise et le talent des lettres peuvent faire bon ménage !

GROUPE PRIMAGAZ

ESSAIS

Le journalisme citoyen

Edwy Plenel entreprend de « dire ce qui d'ordinaire ne se dit pas ». Quand l'investigation amène une réflexion ample, accablante, sur le mitterrandisme

Notre collaborateur Edwy Plenel vient de publier *la Part d'ombre*, l'analyse d'une décennie de pouvoir, où les « affaires » *« ne furent pas des accidents regrettables, mais des moments de vérité »*. Nous avons demandé à Jean-Claude Guillebaud de rendre compte de ce livre.

LA PART D'OMBRE
d'Edwy Plenel.
Stock, 450 p., 130 F.

Au débat récurrent sur le journalisme et les médias, il manquait un cas d'école; après tant de gloses, de sentences et de postures, on attendait un exercice moins facilement réfutable qui allie pratique et praxis, expérience du terrain et probité de l'aveu. Edwy Plenel connaissait-il cette belle définition de notre métier que donna jadis l'historien Pierre Nora : *« Le journaliste est celui qui vend la mèche en se brûlant les doigts. »*

Vendre la mèche : tel est en tout cas le projet explicite d'un livre dont on pouvait craindre qu'il n'incline, par cette logique même, vers la révélation jubilatoire, le « scoop » fracassant ou le procès oblique. Une crainte infondée : la barre était placée plus haut. C'est avec une gravité exigeante, une manière de stupeur douloureuse et, sans cesse, le souci d'en référer à ce qu'il faut bien appeler une responsabilité civique ou citoyenne que Plenel entreprend de *« dire ce qui d'ordinaire ne se dit pas »*. Et de raconter, pour la première fois en toutes lettres, comment il fut confronté, jour après jour, aux « affaires » du premier, puis du second septennat.

On n'insistera pas, tant cela va sans dire, sur le courage qu'impliquait une telle démarche. Restait sa difficulté... Ce clair-obscur des antichambres, cette violence cachée des services parallèles et cette arrogance de l'argent, ces affinités labyrinthiques et ces complots obscurs ici rapportés, ce cynisme chuchotant des coulisses, lancent au journalisme un défi assez précis. Quelle est, déontologiquement, la tâche de celui qui entend exercer non point un « quatrième pouvoir » mais un « contre-pouvoir » consubstantiel à la démocratie elle-même? Déjouer les mensonges, certes; révéler ce que l'on *dissimule, assurément*; rompre les silences de la raison d'Etat, « écrire où cela fait mal » et, pour reprendre l'expression d'Albert Londres, *« porter la plume dans la plaie »*. Bien sûr.

Mais jusqu'où? Au nom de quoi? Avec quelles conséquences? Le journalisme n'est pas un sport et la vérité n'est pas – pas seulement – une marchandise. Quant à l'enquêteur, il ne saurait se détourner, frivolement, des suites de ce qu'il révèle. Dans cette « guerre de l'information », les mots sont des balles réelles. Et qui tuent. Les « affaires », enfin, sont un tel cadeau au lepénisme que l'enquêteur ne peut faire mine de l'ignorer.

Ainsi le « journalisme d'investigation », tel du moins que nous le concevons en France, n'est-il pas une discipline olympique que l'on jugerait – comme on le fait outre-Atlantique – à ses performances quantitatives, à ses tableaux de chasse. Il implique, me semble-t-il, d'être enraciné dans une réflexion préalable, une cohérence minimale, une responsabilité consciente, j'allais dire *une espérance démocratique*. Faute de cela, ferait-il jamais autre que chose que d'opposer une ruse à la ruse, une habileté à une habileté, un cynisme au cynisme?

Du montage imbécile de l'arrestation des Irlandais de Vincennes par les gendarmes de l'Elysée aux troubles connivences de l'affaire Pechiney, des répugnants chantages de l'affaire Doucé aux corruptions en série (Urba, SAGES...), des dérapages africains aux logiques mercantiles et *mortifères de la transfusion* sanguine, Plenel fut, pendant dix ans, en charge de l'indicible, préposé effaré à ce territoire crépusculaire du mitterrandisme où fit naufrage une certaine idée du socialisme.

Le lisant aujourd'hui dans l'ampleur d'une confession distanciée, on éprouve, certes, un vague effroi de voir restituer en bloc, articulées l'une à l'autre au point de « faire système », des « affaires » que seule l'amnésie médiatique permettait de digérer, en quelque sorte, à mesure. On sursaute également lorsque, avançant à la limite extrême de ses dossiers, l'auteur laisse affleurer des hypothèses plus sévères encore, suggère une interprétation, signale une cohérence troublante, désigne un niveau ultime de responsabilité...

Le Prince ambigu

Mais, en définitive, la démarche même de l'enquêteur, la nature des embûches qu'il affronte, des tourments qui l'habitent, des erreurs qu'il commet (Plenel ne tait rien des siennes) me paraissent constituer le vrai sujet du livre. L'ouvrage *esquisse ainsi, et ce n'est pas le* moindre de ses mérites, une sorte de typologie réelle d'une profession, en remettant à leur place quelques complaisances répandues.

L'héroïsme de l'enquêteur, par exemple, n'est sans doute pas celui qu'on croit. Plenel ne semble pas avoir excessivement tremblé des menaces, pressions directes, manœuvres de basse police dont il fut l'objet. La fouille répétée de son appartement, les prétendus « dossiers » répandus à son sujet, témoignaient surtout de cette sottise balourde qu'on dirait, de toute éternité, propre aux argousins. De même a-t-il résisté sans difficulté torturante aux suaves manœuvres de « domestication mondaine », *domestication* qui fut l'arme efficace du mitterrandisme contre la presse (comme le mépris fulminant avait été celle du gaullisme).

Arme efficace, en effet, tant furent nombreux durant ces dix dernières années les « confidents du Prince » et les invités du GLAM. Mais le nombre ne fait pas loi... *Pour un journaliste moyennement* sourcilleux, l'exercice appliqué et *réfléchi d'une vraie liberté implique* une certaine solitude; elle justifie – et console, si besoin est – de ne point trop se mêler aux courtisans. Quitte même à s'arranger de la haine répandue alentour...

Le véritable héroïsme de l'enquêteur solitaire, obstiné, têtu, est d'un tout autre ordre. C'est sa propre subjectivité, sa propre cohérence qu'il s'agit d'affronter jour après jour. *Voilà qui est moins* facile qu'on ne le croit. L'enquête d'un journaliste, par définition, met en péril ses propres convictions (ou ses illusions); elle le somme d'en appeler – s'il entend poursuivre son travail – à une sorte d'instance supérieure qui siège au plus intime de lui-même. Comme si, à mesure qu'il approchait du feu, la solitude s'appesantissait autour de lui. Nulle *autre règle, dès lors, que celles* qu'on se fixe à soi-même. Nul autre arbitrage que celui qui met en vis-à-vis le journaliste et le citoyen que ce dernier n'a point cessé d'être.

Où passent les frontières de la vie privée? De quel prix – et de quelles souffrances – peut-on accepter que soit payée la vérité? Comment s'affranchir de ses inclinations personnelles? Et le peut-on? *Jusqu'où a-t-on le droit?*

Le mérite de Plenel est non seulement *de n'esquiver* aucune de ces questions, mais d'en faire la justification théorique de son travail. Pour parler plus net, il n'entend pas dissimuler la « couleur ». C'est un homme de gauche, en l'occurrence, qui découvrit, au fil de ses enquêtes, la gravité du dévoiement socialiste, et se trouva tenir ainsi, *par-dessus le marché*, la chronique de ses propres désillusions. Pou*vait-il en rester là? Bien sûr que* non. Sauf à considérer le journaliste comme un « rapporteur de faits » qui se trouverait dispensé du devoir de penser. L'investigation, pour peu que l'on soit exigeant, devait nécessairement amener une *réflexion plus ample. Sur la République* et la justice, sur l'argent et la gauche, sur un Prince ambigu, enfin, dont on aura compris qu'à son corps défendant, il habitait toutes ces pages.

Rarement avaient été si bien tenus ensemble le souci obstiné du réel et l'urgence d'une déontologie. *Voilà un livre, en somme, qui* prend le journalisme au sérieux. A ce titre, il s'impose déjà comme le plus conséquent – et le plus passionnant – des quelque vingt ouvrages (au moins) publiés depuis deux ans sur ce même sujet.

Jean-Claude Guillebaud



Les années Lazareff

Robert Soulé raconte « France-Soir » et celui qui en fut longtemps l'âme

LAZAREFF ET SES HOMMES
de Robert Soulé.
Grasset, 416 p., 140 F.

Le 30 octobre 1954, Robert Soulé, jeune journaliste à *l'Echo d'Alger*, proposait au quotidien *Paris-Presse*, à Paris, une correspondance régulière sur la vie algérienne. Le médiocre enthousiasme qui accueillit l'offre le laissa mélancolique. Sur quoi, dès son retour, le 1er novembre, la rédaction de *Paris-Presse* l'appelait d'urgence. En ce jour de Toussaint, la révolte éclatait dans les Aurès. Sans qu'elle en ait encore pris le nom, la guerre d'Algérie venait de commencer. Elle allait, pour sept ans, être le pain quotidien de l'information nationale, puis internationale.

De façon plus ordinaire, elle inaugurait pour Robert Soulé une carrière qui, très vite, le conduisit de *Paris-Presse* à *France-Soir*. Et ce pied-noir nostalgique allait connaître, pour s'y attacher définitivement, un journal qui se trouvait alors au faîte de sa renommée et de sa puissance. Il allait en connaître les dirigeants, et pour commencer le premier d'entre eux, Pierre Lazareff, accéder à leur confiance et à leur amitié. Il allait voir se succéder des confrères renommés, de Lucien Bodard à Maurice Denuzière, de Joseph Kessel à Eugène Mannoni, de Philippe Labro à Ladislas de Hoyos, de Pierre Daninos à Philippe Bouvard.

Aujourd'hui directeur de l'information de ce quotidien, Robert Soulé a pensé venu le temps de raconter les jours anciens, de brosser les portraits de ces « figures », de retrouver, pour tout dire, les joies perdues et les émotions anciennes. Mais ces pages se veulent surtout un hommage à celui qui fut, en ces temps, l'homme et l'âme du *France-Soir* de ces années fastes, Pierre Lazareff.

Ce « Pierrot les Bretelles », ce « petit homme », colérique, fiévreux, généreux, a d'abord fasciné Robert Soulé. Il adhéra sans retenue au type de journalisme qu'incarnait et désignait ce seul nom. Son *France-Soir* était l'héritier du *Paris-Soir* lancé avant la guerre par Jean Prouvost et dont Pierre Lazareff fut un des artisans. Tout ce parcours se trouve restitué, comme le sont les heures de la vie quotidienne, la France de tous les instants, l'impitoyable chasse à l'information, de la plus grave à la plus futile, et aussi l'ardeur de cette génération de journalistes sortis d'une guerre que la plupart avaient vécu dangereusement.

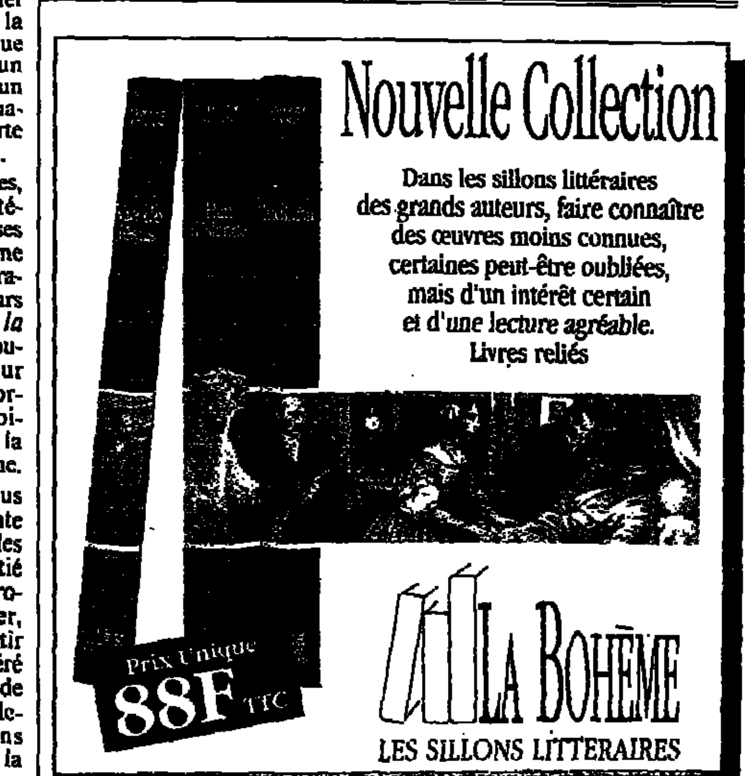
Pierre Lazareff aimait paraître. Maintes pages de Robert Soulé sont là pour le rappeler. Au-delà des anecdotes sur lesquelles l'auteur n'a pas lésiné, elles disent, *non sans contentement*, qui furent les intimes du « petit homme » obsédé d'être le familier aussi bien du président de la République, quel qu'il soit, que des figures du Tout-Paris, d'un chef de gouvernement que d'un académicien, et toujours en situation d'inviter à sa table n'importe lequel des grands de ce monde.

Sous ces apparences fastueuses, derrière cette façade où l'austérité paraît être une tare, les crises pourtant se nouèrent plus d'une fois. Au lendemain de la *Libération* déjà, certains des fondateurs du clandestin *Défense de la France* s'étaient détachés du nouveau titre, jugeant peu à leur convenance une forme d'information trop éloignée des ambitions du Conseil national de la Résistance et de son programme.

Par la suite, on sentit plus d'une fois une opposition latente entre Pierre Lazareff et Charles Gombault, en dépit d'une amitié *ancienne et d'une estime réciproque*. Le gaullisme du premier, affiché et inconditionnel à partir de mai 1958, le socialisme avéré du second, attaché à l'héritage de Léon Blum, pouvaient difficilement cohabiter. Dix ans après, mai 1968 devait être la date des premiers déclins. Homme d'ordre, Pierre Lazareff ne parvint jamais à mesurer la portée d'un mouvement qui lui parut stérile et dont il pensa que les élections de juin suffisaient à enterrer les effets.

La manière dont Robert Soulé restitue ces heures difficiles sus*cite l'émotion. La piété filiale n'a* pourtant pas aboli la lucidité. Le Lazareff, ancré dans ses certitudes, en perpétuelle agitation, le coproducteur aussi de « Cinq colonnes à la une », est à l'image du journal qu'il dirigea comme *des hommes dont il s'entoura. Il* symbolise une époque. A ce titre, il compte et comptera toujours dans l'histoire de la presse française à laquelle, sans prétention, Robert Soulé apporte une honnête contribution.

Jean-Marc Théolleyre



CIVILISATIONS

Avec la sortie groupée d'ouvrages qui y sont consacrés, tout laisse à penser que c'est autour de son histoire que le judaïsme est désormais interrogé.

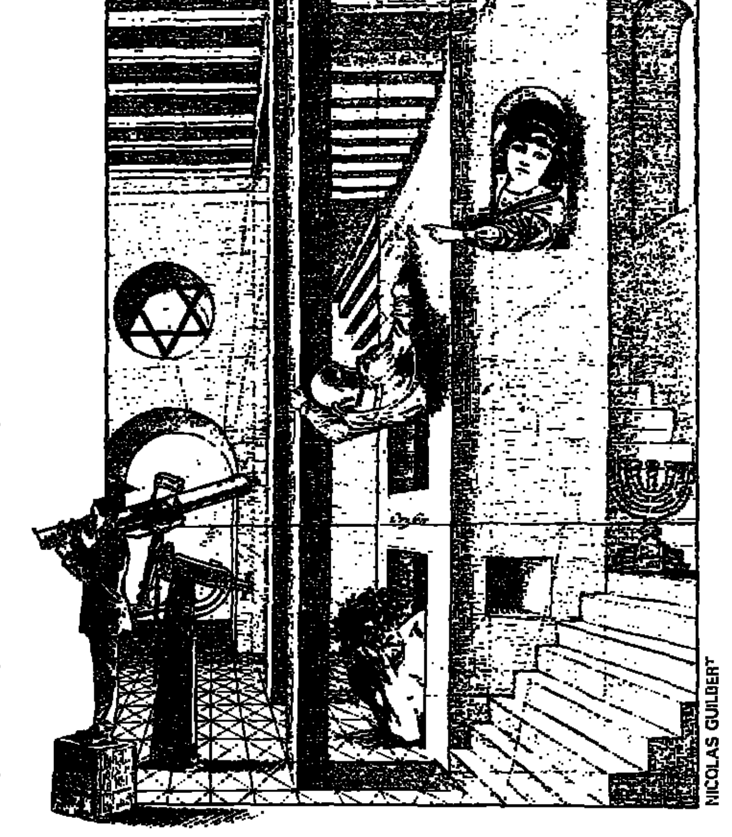
Signe d'un regain de vitalité ou au contraire rassemblement de la mémoire collective pour inventaire, l'histoire juive émerge cet automne comme un continent englouti dont les paysages ne peuvent plus être seulement dépeints dans les couleurs tragiques du martyrologe. Des milliers de pages alimenteront désormais en français la réflexion sur le destin de ce groupe humain plusieurs fois millénaire. Peuple, nation, religion ou les trois à la fois inextricablement mêlés? Diaspora en bout de course face au dynamisme d'Israël ou bien unité du judaïsme par-delà les restrictions de la politique moderne dans un lien vivant à sa tradition? Paris-Jérusalem, des itinéraires pour toujours divergents? C'est à toutes ces questions que quatre livres importants viennent fournir quelques réponses.

La quête de l'unité

Entre le monde juif ancien et le nouveau la continuité l'emporte sur la rupture

LA SOCIÉTÉ JUIVE A TRAVERS L'HISTOIRE
sous la direction de Shmuel Trigano.
Fayard
T. I : la Fabrique du peuple
782 p., 280 F.
T. II : les Liens de l'Alliance
633 p., 250 F.





NICOLAS GUILBERT

Appréhender la «société juive» par-delà l'infinie diversité de ses manifestations temporelles et spatiales, telle est l'ambition de la soixantaine d'auteurs, spécialistes, universitaires israéliens, français et américains qui, sous la direction de Shmuel Trigano, ont participé à l'élaboration de *la Société juive à travers l'histoire* (en quatre tomes – ce sont les deux premiers qui paraissent aujourd'hui). Il s'agit pour eux de fonder scientifiquement, avec les outils des sciences sociales, l'unité structurelle de l'histoire juive et surtout de dégager l'existence d'un lien toujours vivant entre tradition et présent.

La nouveauté de l'entreprise ne réside pas d'ailleurs dans cette quête de «*scientificité*». *Au XIX*e *siècle*, les tenants de la *Wissenschaft des Judentums* («science du judaïsme»), comme Henrich Graetz, se sont déjà efforcés de traduire l'héritage juif en termes scientifiques, notamment à l'aide de la philologie. Si la démarche est nouvelle, c'est que l'unité du monde juif n'est pas rapportée à un seul invariant, l'«imaginaire», par exemple, mais à l'ensemble des données qui composent un univers social. Elle se reflète dans la culture, l'économie et les institutions. Elle doit même inclure une réflexion aussi concrète que celle qui porte sur l'espace urbain, du quartier au ghetto (à ce sujet, l'étude de l'architecte Agnès Vince est particulièrement pénétrante).

En somme, il s'agit non d'une histoire mais d'une immense «enquête *de terrain» qui conduit le lecteur* de la révélation sinaïtique à l'Israël contemporain ou à la famille sépharade du XXe siècle de France ou du Canada.

Shmuel Trigano et son équipe présupposent que les juifs forment *une société avant, pendant, après et* surtout indépendamment de l'Etat. Si politique juive il y a, elle n'est pas fondée sur les relations de pouvoir ou la division sociale mais sur une égalité de tous avec chacun dans l'Alliance commune avec Dieu, *via le texte et le Livre... Cette société, si* différente de celle qui s'organise autour de l'Etat moderne, vit sa vie selon sa dynamique interne et ne se réduit pas à encaisser passivement les coups de l'histoire.

Non qu'elle soit coupée de son *environnement. Mais on ne saurait* trouver dans l'histoire universelle le seul principe d'explication des événements de l'histoire juive. Par exemple, on voit au début du XIIIe siècle apparaître simultanément en Egypte et en Allemagne une tendance au piétisme juif (hassidim). On peut attribuer le phénomène à l'influence du soufisme ou des franciscains. Mais on peut le rapporter aussi à des raisons intérieures à la société juive du Moyen Age. Le calendrier juif ne fait-il pas coïncider l'année 1240 avec l'an 5000 de la création?

Même système d'analyse pour toutes les contributions qui, dans le deuxième tome, traitent de l'amour, du mariage et de la famille. L'idée forte qui s'en dégage est que le passage du monde juif à la modernité n'a pas été seulement imposé de l'extérieur – résultat d'un douloureux déchirement dont les démêlés de Spinoza avec la synagogue d'Amsterdam fournissent habituellement le paradigme. Entre le monde juif ancien et le nouveau, la continuité l'emporte sur la rupture.

D'emblée la famille juive s'organise de façon nucléaire et d'emblée elle est le lieu privilégié de la judaïsation des individus. Ce qu'elle était au Moyen Age, la fameuse famille juive l'est encore aujourd'hui. Face à un rituel public en crise et à un rabbinat dont l'autorité est de plus en plus contestée, elle a même tendance à se transformer en vecteur exclusif de l'identité juive. C'est particulièrement sensible dans le cas de certains mariages mixtes dans lesquels un des conjoints est parfois intégré à la société juive par la famille même s'il est rejeté par les institutions religieuses.

On l'aura compris, l'image du judaïsme que ces milliers de pages renvoient est celle d'une société qui n'a rien perdu de son élan vital. Refusant le martyrologue, frisant sans jamais y tomber l'apologétique, les auteurs avides de déceler les processus autonomes de socialisation juive ne risquent-ils pas de réduire l'expérience d'Israël à une aventure ethnique mais incommunicable?

Le lien établi avec la tradition et le caractère religieux de l'aventure juive semble la réponse du livre à cette objection. José Faur, dans un *des très beaux textes introductifs*, oppose l'Etat moderne – celui dans lequel Spinoza a fait entrer une partie des juifs – à la société-Livre. *C'est cet Etat implacable qui réduit* l'individu comme le groupe à l'ethnicité et à l'insignifiance. Dans la société-Livre juive toujours à *réaliser*, l'«*identité nationale*» ne sera plus «*affaire de territoire ou de puissance, mais une* «alliance» *formulée dans un texte spécifique : le Livre. Est-ce donc là ce que les rabbins entendaient par* «âge messianique»?»

Nicolas Weill

Le contrat ou l'alliance

PHILOSOPHIE DE LA LOI
L'origine de la politique dans la Tora
de Shmuel Trigano.
Le Cerf, 483 p., 175 F.

«Je ne croirai jamais avoir bien entendu les raisons des juifs, qu'ils n'aient un Etat libre, des écoles, des universités, où ils puissent parler et disputer sans risque. Alors seulement nous pourrons savoir ce qu'ils ont à nous dire.» Ainsi parlait Rousseau dans *l'Emile*, plaidant avec chaleur, comme deux siècles plus tard A. B. Yehoshua, pour une *«normalisation de l'existence juive»*.

La philosophie de la Loi vise tout au contraire à montrer que penser une *«politique juive»* ne signifie pas forcément plier une société vieille de plus de cinq mille ans aux normes de l'Etat moderne.

Pour Shmuel Trigano, le contrat social, en quoi beaucoup d'auteurs voient actuellement le fondement exclusif du politique, n'est que le *«mythe fondateur»* de cet Etat *moderne*. Il lui oppose l'Alliance. Une Alliance dont le prototype est le pacte sinaïtique passé entre Dieu et les Hébreux, et dont le manque ou l'oubli viendrait hanter la politique. A la différence du contrat, *qui requiert de tout individu* entrant en société *«l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à la communauté»*, l'Alliance institue une relation sociale sur le mode du laisser-être.

Le paradigme est ici *le Dieu* créateur de la kabbale qui se retire pour laisser exister le monde en produisant une absence entendue en un sens positif comme *«grâce matricielle, suspens de soi dans l'attente d'autrui»*. Rejetant les accusations de cléricalisme ou de théocratie, Trigano voit au contraire dans l'Alliance un remède à *«la violence fusionnelle de la masse»* qui s'exprime dans «le *nationalisme et le totalitarisme»*.

Le livre de Shmuel Trigano est un texte ardent, difficile et *parfois* provocant. Il est le versant théorique de ce dont *la Société juive à travers les âges* constitue la vérification *in concreto*. En proposant le retour à l'Alliance des origines comme fondement d'une politique *de l'après-modernité*, c'est dans une relation vivante à sa tradition que Shmuel Trigano décèle ce que le très vieux peuple juif a encore à dire.

N. W.

L'origine d'une mésentente

LA FRANCE ET LE SIONISME (1897-1948)
Une rencontre manquée?
de Catherine Nicault.
Calmann-Lévy,
coll. «Diaspora»
319 p., 160 F.

Hormis quelques rares *périodes d'embellie, les relations* de la France, et surtout de la diplomatie française, avec le mouvement sioniste ont toujours *été marquées d'une froide* incompréhension, si ce n'est d'une franche hostilité. Catherine Nicault, à la suite d'un patient travail *d'archives, en a recherché la* raison. Car *a priori* le mouvement lancé par Herzl en 1897 avait tout pour séduire des républicains *français plutôt favorables* aux *risorgimenti* nationaux du dix-neuvième siècle.

Pour Catherine Nicault, la cause première de l'échec résulte d'un choc culturel entre deux modèles antagonistes de l'émancipation juive : celle du «franco-judaïsme», héritier de la Révolution, favorable à l'intégration à la nation française, et le nationalisme sioniste. Partout, à partir de 1897, l'Alliance israélite universelle, émanation de ce franco-judaïsme qui émarge un temps au budget *des missions étrangères*, trouve le sionisme sur sa route, en Bulgarie comme en Palestine. En 1918, l'exécutif sioniste, qui *revendique le contrôle du Hauran* et du mont Hermon (le Golan actuel), se heurte autant à l'un des dirigeants de l'Alliance, Syl*vain Lévi, qu'à la diplomatie du* Quai d'Orsay.

Mais l'hostilité des israélites français ne dure pas. Dès les années 30, la communauté adopte l'attitude qui est la sienne aujourd'hui : non, certes, un sionisme radical – incluant l'*Alya* (la montée en Eretz-Israël), – mais un «philosionisme» résolu.

Ce revirement pourrait bien *suggérer que le gouffre culturel* entre patriotisme français et patriotisme juif n'était pas si béant que le laisse entendre *Catherine Nicault. Le ministère* des affaires étrangères traînait, lui, une solide tradition antisémite. En 1840, un consul français à *Damas n'avait-il pas contribué à* propager des rumeurs de crimes rituels? Ainsi, en dépit des sympathies douteuses de Drumont pour les idées de Herzl, il semble bien que ce soit l'antisémitisme, bien plus que l'hostilité de quelques notables juifs, qui soit à l'origine de ce dialogue de sourds entre Paris et le sionisme

N. W.

□ **A noter** : du 7 au 11 novembre, le Renouveau juif organise un rassemblement-débat autour du thème «Identités juives – Israël, questions pour demain» au CNIT de Paris La Défense, avec notamment la participation d'Elie Barnavi et de Yirmiyahu Yovel. A la mairie du Ve arrondissement de Paris se tient actuellement l'exposition «Le monde juif, une histoire sainte» (jusqu'au 20 décembre), avec le concours du Musée d'Israël, de la Bibliothèque nationale, du Musée d'art juif de *Paris et de l'Ecole biblique et archéologique* française de Jérusalem.

Atlas du peuple juif

L'ouvrage d'Elie Barnavi veut rompre avec l'image d'une nation chargée de « trop d'histoire et pas assez de géographie »

L'HISTOIRE UNIVERSELLE DES JUIFS
De la Genèse à la fin du XXe siècle
dirigé par Elie Barnavi.
Atlas-Hachette, 312 p., 395 F.

Abraham Herschel avait jadis défini les juifs comme des *«bâtisseurs du temps»*, par opposition aux Grecs – architectes de l'espace. En proposant au lecteur français non seulement une chronologie raisonnée mais aussi une géographie historique du judaïsme, *l'Histoire universelle des juifs* rompt délibérément avec cette image d'un peuple chargé de *«trop d'histoire et pas assez de géographie»*. Un seul volume, une centaine d'articles rédigés par les meilleurs spécialistes (parmi lesquels David Vital, Saül Friedlander, Bernard Lewis), et 150 cartes contribuent à esquisser une trame qui va de l'Egypte des pharaons à l'arrivée des citoyens de l'ex-URSS en Israël.

Le paradoxe de l'inscription spatiale du judaïsme éclaté entre presque tous les continents n'a pas échappé au *maître d'œuvre de cette* vulgarisation érudite très réussie, Elie Barnavi. Il y répond un peu à la manière du grand poète et penseur de Sépharad, Judah Halévi, qui avait résumé ainsi le destin juif : *«Mon cœur est en Orient, mon corps en Occident.»* En Israël, c'est parfois à l'envers que se récite cette formule...

L'enracinement des juifs dans l'Histoire est moins problématique. Après tout, comme le dit à propos de la Bible Yaïr Hoffman, *«la certitude que l'histoire des hommes est régie par des lois et tend vers un objectif qui les transcende fonde une eschatologie, mais elle constitue aussi l'une des racines de la pensée historique occidentale»*. Cependant, l'histoire juive vue par Barnavi se veut «universelle» et non religieuse. Dans l'éternelle querelle sur la majuscule ou la minuscule qu'il faut mettre au nom «juif», il opte pour la majuscule : on veut faire *ici l'histoire d'un peuple et non* d'une confession. «Universelle» signifie donc : résolument laïque et résolument alignée sur les normes de l'histoire globale. Ainsi la *période biblique est-elle vigoureuse*ment passée au crible de la critique scientifique. La rédaction du Pentateuque, attribuée par la tradition à Moïse, est localisée à l'époque du temple de Salomon quelques siècles plus tard.

Les tableaux démographiques recèlent aussi de précieuses découvertes. On y apprend que si c'était peu avant la destruction du second temple (en 70 après J.-C.) que la part des juifs dans la population mondiale fut la plus importante (près de 1,8 %, soit 4,5 millions d'individus), aujourd'hui, après la Shoah, et malgré la vitalité démographique d'Israël, celle-ci ne cesse de décroître pour atteindre péniblement moins de 0,2 % (soit moins de 13 millions d'individus). Pessimisme historique sur l'avenir d'une *diaspora juive menacée par l'assi*milation? Sans doute. Il faut voir là un des partis pris d'Elie Barnavi. Il y en a d'autres. On ne trouvera pas par exemple dans son index, pourtant très riche, d'entrée «Ytzhak Shamir».

La relative sous-estimation du débat religieux qui anime le monde juif dans un XXe siècle il est vrai dominé par la destruction nazie et *la réussite du sionisme montre que* loin de se réduire à un plat dictionnaire, cette *Histoire universelle* est œuvre d'auteur(s). Elle est affaire de vision, et avec ses 600 illustrations, dont un bon nombre d'inédits, là n'est pas le moindre plaisir qu'on retire de cet ouvrage.

N. W.

ALEXANDRIAN
Sarane Alexandrian
Madeleine Novarina
Une biographie de peintre qui se lit comme un roman d'amour.
les éditions de l'amateur



هكذا من الاصل

LE MONDE DES LIVRES

LETTRES ÉTRANGÈRES

Un chasseur sachant écrire

Suite de la page 27

– Ensuite, quand vous avez commencé votre dystonie, ou votre dépression, appelez ça comme vous voudrez, vous preniez des pilules et vous pleuriez pour la moindre bêtise, rappelez-vous.

– Oui. Je prends des médicaments et des choses comme ça. Mais cela me remonte le moral pendant *une semaine et je retombe* vite. Je vois la vie en gris et c'est une vision qui ne se dissipe que par moments : le lever du soleil un jour de chasse, par exemple. Mais l'angoisse revient et mes peurs, malheureusement, réapparaissent. Ces présages se sont concrétisés avec la mort de ma femme. Angeles était beaucoup plus jeune que moi, enthousiaste, pleine de vie. Il n'y avait aucune raison pour que ce soit elle qui me quitte. Maintenant que j'y pense, toutes les histoires que j'ai imaginées ont fini par être miennes. Quand j'ai écrit *La sombra del ciprés...*, je ne pouvais pas imaginer que ce serait là ma propre biographie.

– Vous avez obtenu avec ce roman le prix le plus important d'Espagne à l'époque. Pourtant, vous n'en êtes pas content.

– Je l'avais écrit avec le cœur, sans métier. Je n'avais jamais rien écrit de sérieux. Seulement des nécrologies dans le journal et quelques critiques de cinéma. De plus, j'avais lu si peu que j'ai honte de le confesser, au bout de quarante ans. J'ai voulu raconter mon désarroi après la mort de mon père. Un critique a dit qu'il était invraisemblable qu'un enfant de dix ans ait de telles pensées. Mais je les ai eues, à cet âge-là et même avant. Je me suis dit que ce monsieur n'avait aucune idée de ces choses. Et c'est son ignorance qui m'a poussé à continuer d'écrire.

– D'autres critiques, pourtant, ont relevé plusieurs influences dans vos premières œuvres.

– C'est très drôle. Enfant, j'avais lu *Ivanhoé*, Zane Grey, Salgari et, poussé par l'enthousiasme de mon père, une ancienne version de *Don Quichotte*, à laquelle je n'ai rien compris. Néanmoins, les critiques m'ont beaucoup aidé. Parce que, quand ils parlaient de l'influence de Proust, je me mettais à lire *la Recherche*... S'ils notaient des traces de Galdos *dans* la technique et la minutie, j'ingurgitais les *Episodes nationaux*. Quand ils ont dit que *Cinq heures avec Mario* évoquait certaines situations de *Tandis que j'agonise*, j'ai compris que je devais lire Faulkner pour voir de quoi il s'agissait. C'est ainsi que je me suis formé en littérature.

– Le prix Nadal vous a soudainement rendu célèbre. Votre deuxième roman a été un succès, comme le premier. Et vous n'étiez toujours pas satisfait.

– C'est qu'il y a dans les deux comme un travestissement. Je pensais alors que «faire de la littérature» passait par l'emploi d'adjectifs recherchés et de phrases grandiloquentes. Puis je me suis rendu compte que si j'écrivais comme je parlais, sans «fabriquer» du style, tout s'agençait de manière plus fluide, plus fraîche, plus convaincante. C'est ainsi que j'ai écrit *El camino* qui aborde un thème similaire à celui de *La sombra...* – une amitié enfantine interrompue par la mort – et où je commence à être moi-même.

– C'est une erreur dans la vie de se laisser guider seulement par l'intellect, écriviez-vous déjà dans* La sombra... *En fait, vous êtes entré dans le domaine de la tradition, du réalisme.

– J'écris un roman «à l'ancienne». Dans le roman d'aujourd'hui, on donne une importance excessive au mot. Non que je pense qu'il soit sans importance, au contraire : pour moi, le mot précis et l'adjectif exact sont fondamentaux. Mais dans un roman, il doit y *avoir au moins un homme*, un paysage et une passion, articulés dans une durée. La forme pure, le verbiage, la structure seule ne m'intéressent pas. Ce qui m'intéresse, c'est le roman en tant qu'auscultation du cœur humain. Ceux qui disent que ce genre est mort vont trop vite. Tant que le public continuera à le demander, il restera vivant. Et cette histoire de la destruction du langage, c'est une sottise. Le langage détruit cesserait d'être le moyen d'une communication. Et si le langage ne sert pas à cela, il ne sert à rien.

– Pendant de longues années, vous avez travaillé à* El Norte de Castilla. *On se demande comment les gens pouvaient lire ce journal! Il «tombait des mains», par excès d'insistance sur les calamités de toutes sortes... milliers d'enfants sans écoles, prisons insalubres, pauvres mourant de faim dans des conditions inhumaines. Mais enfin, que prétendiez-vous faire?

– Quand, dans les années 60, le ministre de l'information, M. Fraga Iribarne, a sorti sa fameuse loi sur la presse, j'étais le directeur de ce quotidien. J'ai voulu profiter de la nouvelle loi pour dénoncer la situation de la Castille rurale. Nous avons entrepris une campagne contre *l'état de misère* absolue dans lequel nous maintenait le gouvernement. On m'appelait sans arrêt du ministère, parce que, disaient-ils, je dépassais les bornes et mettais en péril l'expérience. Je leur ai dit que la liberté ne s'expérimentait pas, mais que, si on le faisait, pour que l'expérience fût scientifique, il fallait le faire totalement. Pour finir, Fraga Iribarne a réussi à me faire démissionner.

– Votre goût pour le journalisme était demesuré, absorbant et bien que sans objectif précis, vous vous prépariez à de plus hautes destinées.

– Je crois que quand on vous a inoculé le poison du journalisme, c'est pour toujours. Hemingway a dit qu'il fallait s'en retirer à temps parce que c'est une profession stérilisante pour un écrivain. Je crois *que le journalisme est en quelque* sorte le prologue de la littérature. En ce qui me concerne, il m'a aidé *beaucoup par* l'exercice de synthèse qu'il m'a imposé.

– Il ne vous paraît pas curieux que le chef de file de la «castellanité» soit descendant de Français?

– Mon grand-père venait de Toulouse, mais son cousin, Léo Delibes, est né dans la Beauce, un paysage semblable à celui de la Castille, dans sa partie la plus riche : amples horizons, champs de blé, tradition mystique... En fait, c'est mon père qui m'a appris à aimer la Castille. Et si j'ai écrit quelque chose d'emblématique sur cette région, c'est pour y être resté, parce que les gens ont l'habitude de s'en aller d'ici dès qu'ils écrivent leur premier livre.



LUIS MAGAN/EL PAIS

Miguel Delibes : «Je n'invente rien et ne recherche rien, je ne fais qu'utiliser les mots des gens d'ici.»

– Vous avez refusé d'être le directeur du journal madrilène* El Pais *lors de sa création.

– En effet, le PDG m'avait même promis une chasse privée près de la capitale pour que je puisse continuer à chasser. Mais, en fin de compte, si nous sommes nés dans un endroit, c'est bien pour *quelque chose, non? Et il n'est pas* question de biaiser avec les desseins du Seigneur.

– Ortega y Gasset écrit : «*La Castille a fait l'Espagne et l'a *défaite.»

– C'est une fausse mythologie de la Castille. On nous a accusés, les Castillans, d'être hégémoniques, impérialistes, d'opprimer les autres peuples d'Espagne, quand ce n'est pas ceux d'Amérique. Ce jugement n'a *rien* à voir avec la *réalité* historique. Depuis la défaite des *Comuneros* au seizième siècle, la Castille a été la première victime de l'Etat espagnol. Je ne dis pas qu'aujourd'hui ce soit la région la plus pauvre, car l'Andalousie et la Galice le sont également, mais désertifiée comme la Castille, il n'y en a aucune.

Avant de fermer boutique

– Maintenant, comme la Galice, la Catalogne et le Pays basque, la Castille est autonome.

– Ce n'est pas une question d'autonomie. Nous sommes restés sans hommes. Ils ont émigré à la périphérie de l'Espagne ou en Allemagne. Nous nous retrouvons sans moyens économiques parce que l'argent d'ici s'en est allé à des industries rentables. De plus, la Castille n'a pas de sentiment nationaliste. Nous, les Castillans, nous nous sentons espagnols. C'est vrai que, maintenant, quelques-uns prétendent créer cette conscience autonomiste. Cela n'a pas de sens. Pour *qu'existe un sentiment nationaliste*, il faut que la région ait été foulée aux pieds, une fois pour toutes, par le pouvoir central, comme l'a été la Catalogne en 1936. La Castille n'a pas été anéantie brutalement, elle s'est asséchée progressivement, lentement. Définitivement.

– Mais la langue parlée dans votre œuvre, l'est-elle encore en Castille?

– J'écris comme j'entends les paysans parler, les vieux dans les villages. Je n'invente rien et ne recherche rien, je ne fais qu'utiliser les mots des gens d'ici. Le problème, c'est que ces mots vont se perdre, parce que la langue se rétrécit et les nouvelles générations rurales ne connaissent pas les termes qu'employaient encore leurs aînés.

– La technique des* Saints Innocents *ne paraît pas très en accord avec le thème que vous développez. Quelle prétention, cette manière de mettre dans vos livres des phrases en italiques et avec des majuscules ailleurs qu'aux noms propres! Ça n'a pas de sens...

– Les six récits qui composent ce roman sont conçus en forme de poème. Le point et autres signes conventionnels de ponctuation rompraient l'atmosphère que je voulais donner. De plus, je ne vois pas pourquoi il faudrait respecter la tradition du point à la ligne et des tirets dans les dialogues.

– Vous savez très bien écrire, tout le monde le dit, mais toujours des choses auxquelles personne ne comprend rien, et quand on comprend, c'est pire...

– Les personnages des *Saints Innocents* existent. Au moins, ils existaient à l'époque du concile Vatican II, dans laquelle le roman s'inscrit. J'ai connu Azarías, qui ordonne tout le récit et même sa géographie. C'est un débile, mais malheureusement nous rencontrons ce genre d'hommes dans tous les villages de Castille.

– Dans* les Saints Innocents, *comme dans la plupart de vos œuvres, un certain fatalisme régit le destin des personnages. Les déshérités, les miséreux se réfugient dans le mutisme, dans la solitude. Peut-être Azarías, avec son langage défectueux, est-il le symbole de l'incommunicabilité.

– C'est possible. J'ai voulu refléter la vie des habitants de cette terre ingrate, entre Salamanque et Gibraltar, soumis aux caprices des grands propriétaires insensibles et frivoles.

– Se charger de toute la douleur du monde peut être un acte de vanité. A bien y regarder, toute cette humilité n'est que de l'orgueil.

– La question est sérieuse. Est-ce par vanité, par amour-propre *ou* simplement par fidélité à soi-même? Je n'ai pas de réponse.

– Pouvez-vous dire sur quoi vous écrivez maintenant? Pardonnez ma franchise : vos personnages seront toujours des pauvres ou des imbéciles?

– Je ne crois pas qu'il existe de fatalisme ni de déterminisme dans mes livres. Il y a peut-être une routine, parce que au fond je suis routinier. Mais il est peu probable que j'écrive encore des romans. Le roman a une structure complexe et je commence à être préoccupé du fait qu'il me faut garder suffisamment de tête pour me rendre *compte que je suis en train* de perdre la tête. Je suis plongé dans un flux de mélancolie. Les soixante-dix ans, *surtout à voir* le nombre écrit, me font frissonner. Et alors, d'une manière instinctive, je me suis mis à rassembler les souvenirs qui me sont les plus chers. Comme si je voulais sauver une série de choses avant de fermer boutique.

– «Mon nom est fait pour retentir, pas pour paraître» : encore une de vos formules. Pour Robinet, le protagoniste d'*El loco, *seul celui qui a atteint la célébrité peut être sûr d'avoir un peu de repos dans la tombe.

– Cela va m'être difficile. Quand je me regarde de l'extérieur, je vois que je ne suis pas un écrivain génial. Je suis un chasseur qui écrit. Ce qui n'empêche pas que certains me considèrent comme un maître. Peut-être que j'utilise bien le castillan, comme dit Carmen. Mais entre bien manier une langue et accomplir une œuvre géniale, il y a un fossé.

– Pouvez-vous décrire cette Carmen?

– Une femme de la classe moyenne espagnole, conservatrice, qui n'a pas accepté le renouvellement apporté par Vatican II. Elle n'est pas coupable des critiques qu'elle fait. Ce sont des idées qu'on lui a inculquées et elles lui paraissent bonnes.

– Mario, c'est vous?

– Il a peut-être les défauts que j'essaie d'éviter pour moi-même.

– Selon vous, que restera-t-il de votre œuvre?

– Dans de nombreuses années? Des cendres, *ou un mot rescapé.*»

Propos recueillis par
Ramon Chao

LA PENSEE UNIVERSELLE

EDITEURS

115, BOULEVARD RICHARD LENOIR
75540 PARIS CEDEX 11
TEL. : 43 57 74 74

ESSAIS

PAUL-EMILE ALLARD
« INTELLIGENCES »
Essai sur la souveraineté de la pensée politique
160 p. 70,70 F

NOËL BERTOCCHINI
« LE LIVRE DU GENRE HUMAIN »
Pour tous ceux qui s'interrogent sur l'avenir des humains et de leur planète
128 p. 62,30 F

JEAN-JACQUES MAGNIER
« L'ÉQUITATION WESTERN »
Guide illustré d'un nouvel art equestre
128 p. 83,40 F

ROBERT CHABANNE
« JEANNE-D'ARC OU LA NEGATION DU DROIT »
178 p. 85,50 F

RÉCITS

GENÉRAL HORGUES-DEBAT
« UN SIÈCLE DE VAINS COMBATS »
Préface du Colonel A. Argoud
368 p. 151,90 F

ROGER MEHN
« ÇA VA... »
Les tribulations hospitalières d'un miraculé
128 p. 60,10 F

GILLES SAVRY
« SPECTATEUR DE LA VIE »
Un jeune homme aux prises avec la maladie de Friedreich
256 p. 102,30 F

VU A EX LIBRIS

FRANÇOIS GOETZ
« MÉHARISTES ET TOUAREGS »
RÉCIT SAHARIEN
Un drame d'actualité
144 p. 69,70 F

MARTIN MOROY
TROUS DE MÉMOIRE
Une épopée humoristique sur fond de gravité
208 p. 100,20 F

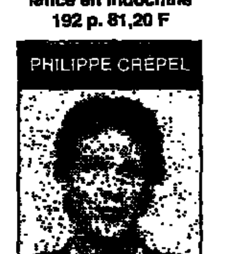


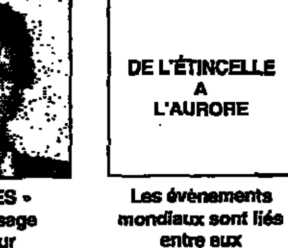
BLANCHE VIDAL D'AGOSTINO
MON PERE... CE GÉANT !
Un récit tendre et fort
96 p. 53,80 F



THÉRÈSE DE HARGUES
ANECDOTES D'UNE ROULE-TA-BOSSE
Nostalgie d'une enfance en Indochine
192 p. 81,20 F

PHILIPPE CRÉPEL
« TRACES »
Une message d'Amour
192 p. 96 F



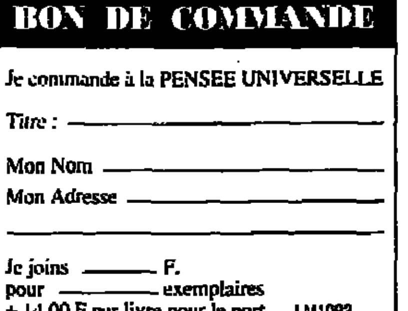


ROMANS

YVAN RAPOC
LES CONTES DU MAGHREB
Histoires vécues d'un vétérinaire au Maghreb
160 p. 70,70 F

FRANCINE BAGAULT
« LES YEUX DANS LES ÉTOILES »
Pour émerveiller les enfants
32 p. 45,40 F

JACQUES DELACROIX
DE L'ÉTINCELLE A L'AURORE
Les événements mondiaux sont liés entre eux
350 p. 135 F



BON DE COMMANDE
Je commande à la PENSEE UNIVERSELLE
Titre :
Mon Nom
Mon Adresse
Je joins ______ F.
pour ______ exemplaires
+ 14,00 F par livre pour le port. LM1092



EDITH LAISNE
UTOPIE OU RÉALITÉ ?
Neuf nouvelles sur le comportement humain
80 p. 53,80 F

JEAN-MARIE GRANGE
NOUVELLES SANS FRONTIÈRE
Dans un style alerte et plein d'humour
240 p. 107,60 F

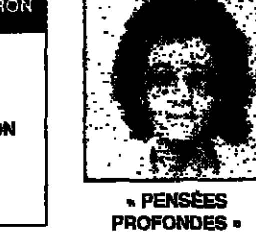
THEATRE

ARCADIE ET CRISTINA BACULEA
LA TENTATION
Satire du monde ecclésiastique
128 p. 62,30 F

POESIE



RÉJANE FERRON
LE BOURDON
80 P. 55,90 F



MARINETTE SECCO
« POÈMES DE MA PAILLOTE »
208 p. 97,70 F

YVANNE GIGNAT
« LE GRANIT ET LA ROSE »
112 p. 64,40 F

HOSSEIN FROUTIN
« IL SE FINIT DANS LE VENT »
64 p. 52,80 F

ANNE GAY
« LE BONHEUR D'ÊTRE »
32 p. 44,30 F

MICHÈLE-ANGE VIOLEAU
« PENSÉES PROFONDES »
64 p. 48,50 F

LA RAGE D'ECRIRE !

Le livre ouvert de la mer Caraïbe

Le prix Nobel attribué à Derek Walcott salue la richesse de la littérature antillaise anglophone

Dans le monde poétique de Derek Walcott, au commencement étaient le nuage, la vague et le corail. Cette *genèse* caraïbe est fort justement célébrée avec l'attribution du prix Nobel de littérature à l'écrivain originaire de Sainte-Lucie, cinq cents ans après l'arrivée de Colomb aux Antilles. Derek Walcott se garde bien de glorifier une quelconque «découverte». Dans sa poésie, c'est d'un réveil de *l'histoire* qu'il s'agit, car la mémoire antillaise est momifiée, enserrée dans ses bandelettes funéraires : *«Des générations entières moururent sans baptême / excroissances tapies dans l'obscurité glauque, forêts / d'histoire figées par l'amnésie»* (*Another Life*). Pour lui, les plages et les mornes résonnent encore du souvenir des Indiens caraïbes qui, plutôt que de se rendre, ont préféré sauter du haut d'une falaise. Réfutant la théorie selon laquelle les Antillais seraient sans culture, *sans histoire autre que* celle du colonisateur, Walcott s'attarde sur l'image de l'enfant qui, portant une conque à son oreille, *«entend rien / entend tout / ce que l'historien ne peut entendre, les cris / de toutes les races qui ont franchi la mer / les cris des grands-pères noyés / noyés dans ce délicat tourbillon de Babel»* (*Another Life*, 1973).

Devant la flamme du souvenir qui lentement s'éteint, Walcott s'attarde sur *«le passé qui siffle dans les braises»*. A l'ombre des grandes demeures coloniales de son enfance, il évoque ces *«vérandas, où les pages de la mer / sont comme un livre ouvert délaissé par un maître absent / au mitan d'une autre vie»*. Il se rappelle avec douleur que les conquérants élisabéthains Hawkins, Walter Raleigh et Francis Drake furent des *«ancêtres meurtriers et poètes»*. Surmontant sa rage, il constate que *«Tout finit dans la compassion / si loin de ce que le cœur a décidé»* (*Ruins of a Great House*). En effet *«divisé jusqu'au sang»*, Walcott ne renie rien de son héritage divers.

Parlant au nom des descendants d'esclaves arrachés à l'Afrique, il se souvient que *«Nous avons laissé / quelque part une vie que nous n'avions jamais trouvée / des coutumes, des dieux qui ne renaissent pas»* (*Laventille*). Son métissage suscite angoisse et créativité. Révolté, il maudit l'officier britannique qui impose sa loi sur son île. Mais il s'interroge : *«Comment choisir / entre cette Afrique et la langue anglaise que je chéris? / Trahir les deux ou rendre ce qu'elles donnent? / Comment, sans frémir, contempler le massacre? / Comment, désertant l'Afrique, vivre encore?»* (*A Far Cry From Africa*).

On est loin ici des slogans simplistes du retour à l'Afrique qui rendrait miraculeusement sa dignité aux descendants des esclaves déportés. En une boutade qui reprend le célèbre «black is beautiful», le poète lance *«et nègre toujours pauvre, même si noir c'est beau»* (*The Spoiler's Return*).

Gilles Barbedette (*le Monde* du 10 octobre) insiste à juste titre sur l'ancrage de Walcott dans la tradition poétique britannique et américaine (le poète vit une bonne partie de l'année à Boston). On aurait cependant tort de négliger son environnement caraïbe natal. La réalité multiculturelle de son île préfigure sans doute celle de nos nations modernes : méthodiste dans cette ancienne colonie anglaise par ailleurs largement francophone et catholique, «chabin» c'est-à-dire automatiquement placé, selon l'implacable hiérarchie de couleur, dans la catégorie «supérieure» des gens chez qui le blanc l'emporte sur la pigmentation africaine, Walcott n'a jamais connu de notion de «pureté» culturelle ou ethnique. A ce titre il représente mieux que quiconque cette pluralité nécessaire et féconde qui constitue, selon Claude Lévi-Strauss, le patrimoine irremplaçable de l'humain. Face aux froids modèles académiques classiques, Walcott préfère d'ailleurs l'«impur», le «corrompu» et déclare dans *Midsummer* : *«Dites aux évangélistes que le paradis sent le soufre.»*

L'amour du théâtre

On ignore trop souvent dans notre pays la richesse de la littérature antillaise anglophone qui s'enorgueillit non pas seulement de V.S. Naipaul, mais aussi du Trinidadien Samuel Selvon, auteur de *l'Ascension de Moïse* (Editions Caribéennes, diffusion L'Harmattan), roman tendre et grinçant, ou des tableaux visionnaires du Guyanais Wilson Harris, l'auteur du *Palais du Paon*, de *l'Echelle secrète* et de *l'Ange sur le Seuil* (Belfond). Comme Walcott, Harris est obsédé par la violence et l'extrême polarisation d'une société marquée par l'histoire de la conquête dévastatrice, le génocide des Amérindiens et la traite des Noirs. Là où Harris élabore une forme expérimentale dans laquelle le récit progresse par abrasion progressive et toujours recommencée des points d'achoppement de la langue, Walcott plonge dans la mauvaise conscience du privilégié.

Il n'oublie jamais que son accès à la culture internationale ne le dispense pas d'oublier ses racines populaires, celles du Créole, des contes, de la résistance au servage. Ironisant sur colonialisme et néo-colonialisme, le poète évoque cette Caraïbe comme *«Une mare verte moussue / derrière les colonnes palatiales de Whitehall / derrière les façades grecques de Washington / avec des grenouilles bouffies tapies sur des feuilles / de nénuphar...»* (*Au Royaume du fruit étoile*).

Si Walcott a sans doute hérité le goût de la poésie et de la peinture de son père Warwick, mort alors qu'il n'avait qu'un an, c'est de sa mère, enseignante, qu'il a appris l'amour du théâtre. C'est donc tout naturellement que, après une licence d'anglais, de français et de latin obtenue à l'université de la Jamaïque et un séjour aux Etats-Unis, il fonde le Theatre Workshop de Trinidad. Avec son frère jumeau Roderick, ils animent dans les années 60 une troupe dans laquelle Shakespeare voisine avec la tradition populaire du Calypso. Pendant cette période d'extraordinaire créativité, qui voit la naissance du théâtre antillais anglophone, Walcott met en scène les héros du petit peuple dans ses pièces *Ti Jean and His Brothers*, *The Sea at Dauphin* et *Dream on Monkey Mountain*.

Loin du simple folklore régionaliste, ses personnages, bien qu'ancrés dans la société antillaise, rejoignent, par leur complexité, les grandes figures mythiques de tous les temps. Peut-être les deux pans de la créativité de Walcott, déchiré entre la poésie savante et les racines populaires du théâtre, se révèlent-ils dans l'aveu de l'auteur qui se décrit ironiquement, à dix-neuf ans, *«poète enthousiaste et exubérant, follement amoureux de l'anglais, mais, dans la pénombre chargée de dialecte où se pressent seaux d'eau et marchands de poisson, conscient de la pauvreté nue et volubile»*. Sa dramaturgie puise aux sources de Shakespeare, du carnaval et de la comédie musicale.

Ulysse antillais

On a voulu, à tort, opposer Walcott, l'«écrivain élitiste» et le poète «populaire» barbadien E.K. Brathwaite, le théoricien de l'«antillanité» (dont *The History of the Voice* rappelle un peu *le Discours antillais*, d'Edouard Glissant). Les onomatopées et les rythmes africains de Brathwaite (voir *le Détonateur de visibilité* traduit par Maria-Francesca Mollica et Christine Pagnoulle, *Cahiers de Louvain*, nº 59, Belgique) ne sont pas plus immédiatement accessibles aux masses que le théâtre de Walcott. Tous deux tentent, avec leur propre sensibilité, une synthèse entre T.S. Eliot, Auden et la tradition orale. Mais le désir poétique qui rate toujours un peu sa cible doit éternellement reprendre sa quête, car *«le langage n'épouse jamais la géographie / sauf lorsque riment la terre et la foudre l'été»* (*Midsummer*).

Pétri de culture classique et d'images du Quattrocento, Walcott, éternel voyageur entre les mondes, retrace son périple d'Ulysse antillais exilé et son retour vers ce qui n'est déjà plus tout à fait chez lui dans de vastes poèmes épiques tels que *Another Life*, *The Schooner Flight* et *Omeros*. Héros romantiques d'un parcours initiatique où destin personnel et histoire caraïbe convergent en une vaste allégorie, Walcott et son ami peintre «Gregorias» avancent avec délice dans ce monde *«vierge, jamais peint... tel Adam, donnant leur nom aux choses»* (*Another Life*).

A chaque fois qu'un poète étranger reçoit le prix Nobel, on s'étonne de l'absence de traductions. Les éditeurs français seraient-ils moins audacieux que leurs confrères anglo-saxons qui publient de superbes éditions bilingues, solution qui permet à la fois de goûter la musique de la langue et d'apprécier pleinement la richesse du sens? La France serait-elle coupée des grandes traditions poétiques étrangères pour des raisons bassement économiques (*«La poésie, ça ne se vend pas...»*)? Et si Shakespeare revenait aujourd'hui, resterait-il inconnu en vertu des lois du marché? Dans ce contexte, on ne peut que saluer le discernement et le courage des Editions Circé à Strasbourg (1), qui publient *Le Royaume du fruit étoile*, premier volume de Walcott à sortir en français, dans une (fort bonne) traduction de Claire Malraux.

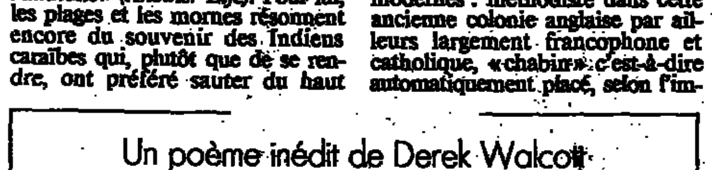
Jean-Pierre Durix

▶ **Jean-Pierre Durix est professeur à la faculté de langues de l'université de Bourgogne (Dijon), traducteur et spécialiste de littérature caraïbe anglophone. Les numéros 7-2 (1985) et 13-2 (1991) de la revue *Commonwealth* qu'il dirige contiennent plusieurs études sur Derek Walcott.**

(1) Diffusion Harmonia Mundi. Sortie prévue le 19 octobre. Les autres citations de Walcott sont traduites par Jean-Pierre Durix. En anglais : on pourra lire de Derek Walcott :

– Poésie : *Collected Poems 1948-1984*, Farrar, Straus and Giroux / Faber and Faber; *Midsummer*, *The Arkansas Testament*, *Omeros*, Faber and Faber.

– Théâtre : *Dream on Monkey Mountain and Other Plays*, *Three Plays*, Farrar Straus and Giroux / Faber and Faber; *The Joker of Seville and O Babylon!*, Jonathan Cape.



Un poème inédit de Derek Walcott

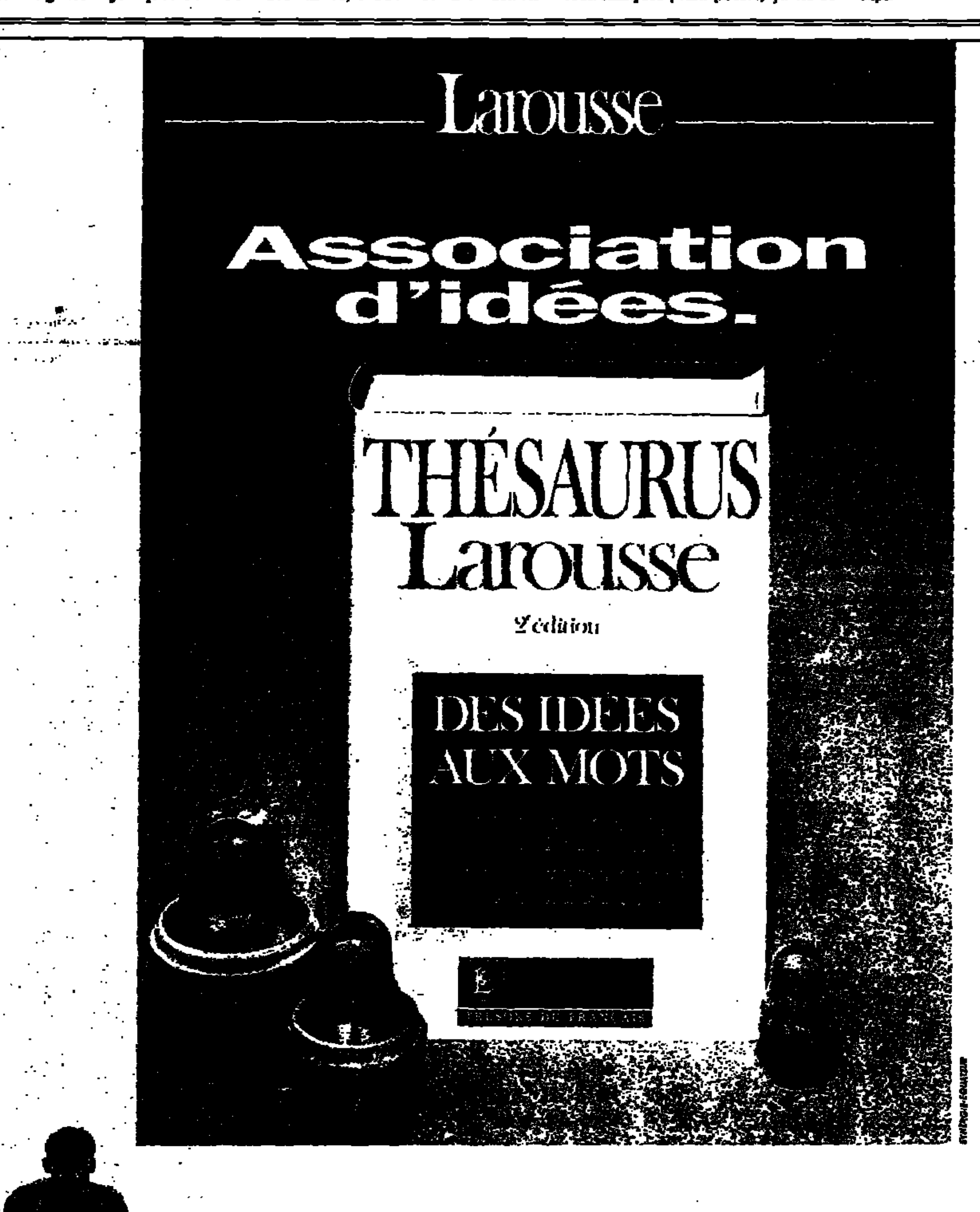
Saison de la paix fantôme

Alors tous les peuples d'oiseaux ensemble soulevèrent
le filet immense des ombres de cette terre
en profusion de dialectes, gazouillis de langues,
nouant et croisant chaque fil. Ils soulevèrent
les ombres des longs pins sur les pentes sans layons,
les ombres des tours vitrées dans les rues du soir,
l'ombre d'une plante frêle sur le rebord d'une fenêtre en ville –
le filet montait silencieux comme la nuit, silencieux les cris
[d'oiseaux, enfin
il n'y eut plus de crépuscule ni de saison, de déclin ni de climat,
rien que ce passage d'une lumière fantôme
que la plus mince des ombres n'osait rompre.

Les hommes ne voyaient pas, levant les yeux, ce que tiraient
[les oies sauvages,
ce que les balbuzards traînaient derrière eux en torons d'argent
étincelant sous le soleil glacé ; ils n'entendaient pas
les bataillons d'étourneaux luttant de cris pacifiques,
emportant le filet plus haut, recouvrant ce monde
comme les vignes d'un verger, ou une mère lorsqu'elle tire
la gaze frémissante sur les yeux frémissants
d'un enfant qui volette vers le sommeil ;
c'était la lumière
qu'on voit le soir sur le flanc d'une colline
dans le jaune octobre, et nul à entendre ne savait
quel changement avait pénétré le croassement du corbeau,
le cri strident du pluvier, le crave dans son vol de braise,
d'une aussi vaste, silencieuse et haute sollicitude
pour les champs et les villes, patrie des oiseaux,
sinon que c'était leur passage saisonnier, l'Amour,
affranchi des saisons, ou, par haut privilège de naissance,
un élan plus joyeux que la pitié pour les sans-ailes
au-dessous d'eux partageant des trous sombres dans les vitres
[et les maisons ;
de leurs voix silencieuses ils soulevaient le filet plus haut,
au-dessus de tout changement, des trahisons d'astres chus :
cette saison ne dura qu'un moment, comme la pause
entre crépuscule et ténèbres, entre violence et paix,
mais, pour notre terre d'aujourd'hui, elle dura longtemps.

(traduit par Claire Malroux.)

▶ **Extrait de *The Fortunate Traveller* (1981) et repris dans *Collected Poems* (1948-1984), The Noonday Press, Farrar, Strauss and Giroux, New-York, 1986.**



"Dans mon métier, j'écris beaucoup et il m'arrive parfois de manquer d'idées ou de ne pas savoir comment les exprimer. Heureusement, j'ai découvert un bouquin extraordinaire : le Thésaurus de Larousse. Thésaurus ? Un dictionnaire d'un genre tout à fait nouveau pour aller des idées aux mots et des mots aux idées, très vite. Par exemple, je cherche des mots et des notions qui expriment la rapidité. Je trouve : vitesse, vélocité, mettre les bouchées doubles... Avec ses 100 000 mots organisés en 873 grandes familles, Thésaurus fait à coup sûr rebondir mes idées. Un outil de travail conçu comme un jeu et un jeu conçu comme un outil de travail. Seul Larousse pouvait inventer ça !"

Thésaurus, faites rebondir vos idées.

هكذا من الأصل

JASMINE
de Bharati Mukherjee. Traduit de l'anglais par Martine Becquié. Alinéa, 230 p., 129 F.

RETOUR A CASAQUEMADA
de Neil Bissoondath. Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Ricard. Phébus, 430 p., 148 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand



DR

Calcutta

Transplants et métissages

D'OÙ *venons-nous ? Où allons-nous ? O nuit !»*, comme disait Victor Hugo dans un poème qu'on apprenait à l'école primaire. Trop loin, peut-être. Il est des arbres, en Californie, dont j'ignore le nom, qui recréent des racines adventives au bout de leurs branches, pour disparaître à quelques mètres de leur tronc, comme s'ils s'ancraient une nouvelle fois dans leur terre d'origine. Il était jadis des écrivains qui, même s'ils couraient le monde, comme un Michel de Montaigne, ou un Rabindranath Tagore ; même s'ils choisissaient de vivre ailleurs, comme un Tourgueniev ou un Scott Fitzgerald, ou qu'ils ne le choisissaient pas vraiment, comme un Nabokov ou un Danilo Kis, restaient au fond d'eux-mêmes indéracinables. Indéracinés.

En ce temps-là, les peuples se croyaient pour toujours à l'intérieur des Etats-nations, les frontières étaient réputées stables, sauf dans les traités qui mettaient fin aux grandes guerres dans des époques qu'on espéraient révolues, les repères semblaient solides. La littérature étrangère était étrangère, rangée, en ordre dans ses tiroirs-langues, ses tiroirs-pays. De nos jours, on sème à tout vent les graines de l'inspiration. Et on ne sait plus très bien où s'accrocher, comment se bouturer, à quel saint se vouer. Comment se retrouver soi-même quand on est jetés loin de l'endroit où on a grandi ? Est-ce que l'avenir est au métissage ? Est-ce que, vraiment, il n'y aura plus jamais d'étrangers sur une terre rétrécie où chacun se sentirait libre de se poser partout ?

Aujourd'hui, la littérature, de plus en plus, pour notre plus grand plaisir, est immigrée. Ce n'est certainement pas pour cela qu'on la lit moins. Au contraire. En l'occurrence penchons-nous sur des Indiens (de l'Inde), écrivains désormais anglophones dispersés dans les Antilles ou dans les Amériques, en passant par le Canada, qui nous arrivent en traduction française.

Ainsi Bharati Mukherjee, née à Calcutta, élevée au Pendjab, émigrée au Canada, actuellement professeur à Berkeley en Californie, remarquée pour son recueil de nouvelles, *The Middleman and Other Stories*, dont les éditions Alinéa publient un roman, *Jasmine*. L'itinéraire de Jyoti, une jeune Indienne à qui un astrologue a prédit, alors qu'elle n'avait que sept ans, le veuvage et l'exil et qui, après maintes péripéties, se retrouve à vingt-quatre ans dans l'Iowa, enceinte de Bud, un banquier qu'elle a fait divorcer mais qu'elle ne veut pas épouser. Un banquier paralysé à la suite d'un attentat commis par un agriculteur mécontent des conditions de prêt qui lui sont octroyées. *« Bud m'appelle Jane. Moi Bud, toi Jane. Au début je ne comprenais pas. Il s'amuse. Calamity Jane. Jane comme Jane Russell, pas Jane tout court. Etre Jane est un rôle, comme tous les autres. Je suis profondément étrangère et cela l'effraie. Je ne lui en veux pas. Moi aussi, cela m'effraie. »*

LA romancière a du souffle, de la force et une concision ravageuse, pour raconter avec un humour qui ricane l'histoire d'une transplantation violente dont on ne peut affirmer qu'elle sera réussie après une extraction aussi douloureuse. Jyoti-Jane-Jasmine vient d'un pays où les filles sont une telle malédiction qu'elle sait que sa mère a voulu la tuer à la naissance, parce qu'elle l'aimait. Elle a réussi à étudier, à *« parler anglais »* pour vouloir davantage que ce qu'elle avait reçu en naissant.

Dans cet Iowa germanique où tous les gens sont blonds, cette femme brune qui ne fait confiance qu'aux médecins asiatiques ne sait pas comment s'intégrer. Elle doit faire l'apprentissage des codes de langage et des raisonnements, l'apprentissage des mœurs familiales, l'apprentissage du renoncement (*« dès l'instant que nous commençons à renoncer – renoncer à une seule chose, comme porter nos vêtements habituels ou une* tika *sur le front, – le reste disparaît de soi-même »*). L'apprentissage en anthropologue de cette Amérique qui a commencé pour elle dans l'hallucination du viol et de la violence et qui exige d'elle de s'adapter à chaque fois. En perdant un peu de son héritage culturel hindou, de son fatalisme. Parce qu'*« elle sait ce qu'elle ne veut pas devenir »*. Et il n'est pas sûr qu'elle veuille devenir une Américaine, comme celles qu'elle a connues.

C'EST encore du Canada, pays encore neuf de l'Amérique du Nord, terre d'accueil des immigrés, que nous arrive *Retour à Casaquemada*, le premier roman de Neil Bissoondath, un Indien de Trinidad, né en 1955. Ce pourrait être le Nouveau Monde, l'échappée belle pour Raj Ramsingh, le jeune médecin d'origine indienne qui voudrait ne pas avoir à choisir entre Toronto, où il a fait ses études et son île natale, Casaquemada – la maison brûlée. Une île des Caraïbes qui a la forme d'une larme à l'envers, où a régné, règne, régnera un terrible engrenage de mort et d'atrocités, de dictatures, de guerres civiles et de massacres purs et simples. *« De naissance, je suis casaquèmadain ; par une nécessité déguisée en choix, je suis canadien »*, explique-t-il, marié à une Canadienne, lui, le seul héritier du nom familial, qui avait toujours souffert d'avoir la peau trop foncée. *« Cela donnait beaucoup de souci à ma grand-mère qui était une spécialiste des nuances entre les différents noirs. Quand j'étais petit, elle m'obligeait à jouer à l'ombre. »*

Quand l'île devient indépendante, libérée de la couronne britannique, quand le pétrole a remplacé la canne à sucre, quand la guerre civile laisse le champ libre à tous les règlements de comptes et à toutes les xénophobies, Raj cherche quelle est sa place en ce monde, va quitter Toronto pour revenir à Casaquemada, se jeter dans la gueule du loup, y rencontrer l'horreur, et garder un terrible sentiment de culpabilité devant ce qu'il est devenu, sur le manque de perspicacité politique et de sens moral de ceux qui, comme lui, se croyaient des poètes... Mais où pourrait-il encore trouver sa place, maintenant que le rêve est brisé ?

□ **Le Bengale à Aix-en-Provence et à Paris.** – La culture bengalie sera présente à Aix-en-Provence du 16 au 18 octobre autour de l'œuvre du cinéaste Satyajit Ray. Cette rencontre organisée par Les Ecriture croisées présentera des écrivains de Calcutta, des danseurs Bauls, la peinture inconnue des Patuas ainsi que des expositions de photos : « Henri Cartier-Bresson en Inde » ; « Portraits de Satyajit Ray » par Nemai Ghose. Une rétrospective des films se déroulera jusqu'au 27 octobre (bibliothèque Mejanes, 8-10, rue des Allumettes, Tél. : 16-42-25-98-88). A Paris, le 21 octobre, les écrivains bengalis invités à Aix seront au Théâtre Renaud-Barrault à 16 h 30, tandis qu'au Sénat (salle Clemenceau) aura lieu un hommage à Tagore pour le cinquantième anniversaire de sa mort, organisé par l'association France-Union indienne.

SCIENCE-FICTION

Horreur et fantasy

SOLEIL DE MINUIT
de Ramsey Campbell. Traduit de l'anglais par Gérard Coisme. Presses de la Cité. 398 p., 120 F.

MONSSSTRE
de Randall Boyll. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Claude Califano. Presses Pockett, coll. « Terreur », 352 p., 48 F.

L'HOMME DES JEUX
de Iain M. Banks. Traduit de l'anglais par Hélène Collon. Laffont, coll. « Ailleurs et demain », 392 p., 135 F.

LE MAGE DE L'APOCALYPSE
de Tom De Haven. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Françoise Jamoul. J'ai lu, coll. « S-F Fantasy », 380 p., 33 F.

LA REVANCHE DE L'UNIVERS IMPITOYABLE
de Gary Larson. Presses de la Cité, 69 F.

LA rentrée littéraire a été, dans les domaines qui relèvent de cette chronique, d'une grande richesse et d'une grande diversité, comme si l'édition française avait voulu témoigner de la vitalité et de l'inventivité des littératures anglo-saxonnes de l'imaginaire. Ramsey Campbell en donne la preuve, pour ce qui est du roman d'horreur, avec son étonnant *Soleil de minuit* qui le confirme, après son excellent *Images anciennes*, comme un auteur à suivre de très près.

Après la mort de sa tante qui a essayé par tous les moyens de le préserver d'une étrange malédiction familiale, en le privant notamment du recueil de contes « froids » écrits par son grand-père Edward, folkloriste de renom, Ben Sterling, un auteur de livres pour enfants, entre en possession de la propriété qu'habitaient ses parents au moment de leur mort accidentelle. Poussé par sa femme et ses enfants, il s'y installe et tombe peu à peu sous la coupe de cette entité mystérieuse rencontrée déjà lors d'une fugue de sa prime enfance et qui n'est pas étrangère au singulier destin de son grand-père, retrouvé nu mais vivant, au mépris de toute vraisemblance, sur la banquise du cercle polaire...

Ramsey Campbell distille à merveille une angoisse sourde jusqu'à l'explosion feutrée du cataclysme révélateur et rend palpable la dérive de son personnage fasciné par une sorte de cosmogonie glaciaire dont il semble bien être une pièce maîtresse.

Autre preuve, *Monsssstre*, de Randall Boyll, jeune auteur américain que Patrice Duvic a mis en vedette dans sa collection « Terreur » et qui apporte au roman d'horreur un ton nouveau en jouant d'un humour très noir mâtiné de burlesque et de parodie : il détourne allégrement le personnage assez éculé de la momie. Tout en nous démontrant que l'horreur vient moins de l'arsenal mythologique de l'épouvante que des conditions de vie et des « valeurs » de certaines couches de la société américaine.

DANS le champ de la S-F, c'est le second roman de Iain M. Banks se déroulant dans la même société galactique, tolérante et rusée, que *l'Usage des armes*, la Culture. Si la première partie du livre – qui trace en touches impressionnistes le portrait de Gurgeh, « l'homme des jeux » du titre – peut sembler un peu lente, un peu trop chantournée, la seconde, qui conduit le meilleur joueur de la Culture en mission secrète dans l'empire d'Azad, dont la structure sociale tout entière paraît reposer sur une compétition ludique où se gagne le pouvoir suprême, est une pure merveille.

Gurgeh, placé dans la position de l'outsider étranger, ne tarde pas à être gagné par la passion de ce jeu complexe qui sollicite toutes ses plus fines qualités de joueur, son intuition et son sens aigu de la stratégie. Cela ne l'empêche nullement de découvrir les véritables fondements de la société azadienne : une impitoyable ségrégation sociale, un expansionnisme colonisateur adepte du génocide, une cruauté de chaque instant. Dès lors, l'enjeu de cette partie, où sa position ne cesse de se renforcer à chaque tour, change de nature. Et comme Iain Banks la mène, cette partie, avec un sens très sûr du suspense...

DANS le domaine de la fantasy, *le Mage de l'Apocalypse*, de Tom De Haven, la seconde des chroniques du vagabond, démontre avec éclat que ce genre n'est pas aussi stéréotypé que le prétendent ses détracteurs. Il y est pourtant fait usage de ses éléments les plus redondants : un pouvoir magique qui menace l'ordre du monde et tente d'instaurer le chaos, un royaume qui paraît surgir de notre terrienne histoire. Mais ils sont traités d'une façon si novatrice qu'elle leur redonne leur force et leur charme originel. Tom De Haven a su bâtir un univers – Lostwithal – d'un parfait exotisme poétique, créer des personnages particulièrement attachants, qu'ils soient Robinson d'un monde parallèle ou autochtones, et leur faire vivre une quête picaresque aux bifurcations inattendues. Avec *le Mage de l'Apocalypse*, il est passé tout près du chef-d'œuvre.

Enfin, il convient de signaler ici le nouveau recueil – *la Revanche de l'univers impitoyable* – du génial *cartoonist* Gary Larson, qui ne dédaigne pas de puiser son inspiration dans le fantastique et la science-fiction pour nourrir des gags de son univers en délire : on peut y voir les marguerites géantes capturer un homme et lui annoncer qu'elles vont jouer à « elle m'aime un peu, beaucoup ». Fous rires garantis !

Jacques Baudou

NB : deux anthologies méritent également l'intérêt : *Territoires de l'inquiétude 5*, d'Alain Dorémieux, collection « Présence du fantastique », chez Denoël, qui contient des nouvelles superbes de Shirley Jackson, Jack Finney, John Sladek et Ray Bradbury ; *Psaume pour Lovecraft* de Robert Weinberg et Martin Greenberg, Press Pockett, qui regroupe des hommages au maître de Providence signés Gahan Wilson, Ray Garton, Chet Williamson.



En couverture : Pierre Alechinsky :
Encre de Chine sur valeurs effondrées en Bourse

Ce dossier consacré aux écrivains belges de langue française, de la fin du siècle dernier à nos jours, prend place dans l'ensemble bibliographique des littératures entrepris depuis plusieurs années par le groupement de libraires L'Œil de la Lettre. Il a été coproduit, à l'occasion de la Fureur de lire 1992, avec l'Association des libraires francophone de Belgique et le ministère de la Communauté française de Belgique.

Il n'est ni une histoire de la littérature, ni un bilan critique mais seulement un inventaire, sous forme d'un dictionnaire biobibliographique de 225 écrivains belges de langue française. Il est illustré dans une partie magazine par des extraits d'œuvres des écrivains les plus significatifs : André Baillon, Henri Bauchau, Fernand Crommelynck, Charles De Coster, Michel de Ghelderode, Conrad Detrez, Christian Dotremont, François Jacqmin, Hubert Juin, Camille Lemonnier, Maurice Maeterlinck, Pierre Mertens, Marcel Moreau, Paul Nougé, Jean-Claude Pirotte, Charles Plisnier, Jean Ray, Georges Rodenbach, Dominique Rolin, Eugène Savitzkaya, Georges Simenon, Marcel Thiry, Jean-Philippe Toussaint, Raoul Vaneigem, Emile Verhaeren.

PRL

Les libraires de L'œil de la lettre vous l'offriront lors de votre prochain achat

AIX-EN-PROVENCE, VENTS DU SUD, 7 place du Maréchal-Foch • **ARLES**, ACTES SUD, passage du Méjan • **AULNAY-SOUS-BOIS**, CAMPUS, 39 bis rue Anatole-France • **AVIGNON**, DU MONDE MÉDITERRANÉEN, 16 rue Bonneterie • **BASTIA**, L'ÎLE AUX LIVRES, 33 rue César-Campinchi • **BESANÇON**, LES SANDALES D'EMPÉDOCLE, 138 Grande-Rue • **BORDEAUX**, LA MACHINE A LIRE, 18 rue du Parlement St-Pierre • **BREST**, LE GRAND JEU, 33 rue Jean Macé • **BRUXELLES**, LA LICORNE, 36 rue X. de Bue, TROPISMES, 11 galerie des Princes • **CAHORS**, CALLIGRAMME, 75 rue Joffre • **CASTRES**, GRAFFITI, 8 place Pélisson • **CRÉTEIL**, CHRONIQUES, 3 place Mendès-France • **ENGHIEN-LES-BAINS**, LE CHANT DU MONDE, 20 rue Mora • **EVREUX**, LES MOTS TORDUS, 10 rue Borville-Dupuis • **GRENOBLE**, DE L'UNIVERSITÉ, 2 place du Dr-Léon-Martin • **LE MANS**, PLURIELLE, 61 rue Gambetta • **LIÈGE**, PAX 4 place Cockerill • **LYON**, DES NOUVEAUTÉS, 26 place Bellecour • **MANTES-LA-JOLIE**, LA RÉSERVE, 14 rue Henri-Rivière • **MARSEILLE**, L'ODEUR DU TEMPS, 35 rue du Pavillon • **METZ**, GERONIMO, 31 rue du Pont-des-Morts • **NANTES**, VENTS D'OUEST, 5 place Bon-Pasteur • **ORLÉANS**, LES TEMPS MODERNES, 57 rue de Recouvrance • **PARIS 1er**, DELAMAIN, 155 rue Saint-Honoré • **PARIS 3e**, LES CAHIERS DE COLETTE, 12 rue Rambuteau • **PARIS 5e**, L'ARBRE A LETTRES, 2 rue Édouard Quenu • COMPAGNIE / AUTREMENT DIT, 58 rue des Écoles • **PARIS 6e**, LE DIVAN, 37 rue Bonaparte • **PARIS 8e**, LIVRE STERLING, 49 bis avenue Franklin-Roosevelt • **PARIS 12e**, L'ARBRE A LETTRES, 62 rue du Faubourg-Saint-Antoine • LA TERRASSE DE GUTENBERG, 9 rue Émilio-Castelar • **PARIS 14e**, L'ARBRE A LETTRES, 14 rue Boulard • **PARIS 15e**, LA 25e HEURE, 8 place du Général-Beuret • **PARIS 17e**, DE PARIS, 7-11 place de Clichy • **PERPIGNAN**, TORCATIS, 10 rue Mailly • **REIMS**, LA BELLE IMAGE, 46 rue de Chanzy • **STRASBOURG**, QUAI DES BRUMES, 35 quai des Bateliers • **TOULOUSE**, OMBRES BLANCHES, 50 rue Gambetta • **VINCENNES**, MILLEPAGES, 174 rue de Fontenay.

A l'occasion de sa venue en France et de la parution de son livre

« LAKOTA WOMAN, ma vie de femme sioux »
(Albin Michel, « Terre indienne »)

la librairie Millepages a le plaisir de vous inviter à rencontrer

MARY CROW DOG
le vendredi 16 octobre, à partir de 18 heures
MILLEPAGES
174, rue de Fontenay - Vincennes.
Tél. : 43-28-04-15.

